



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

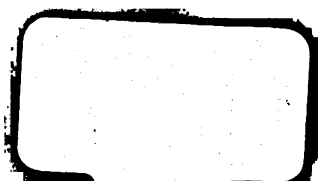
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

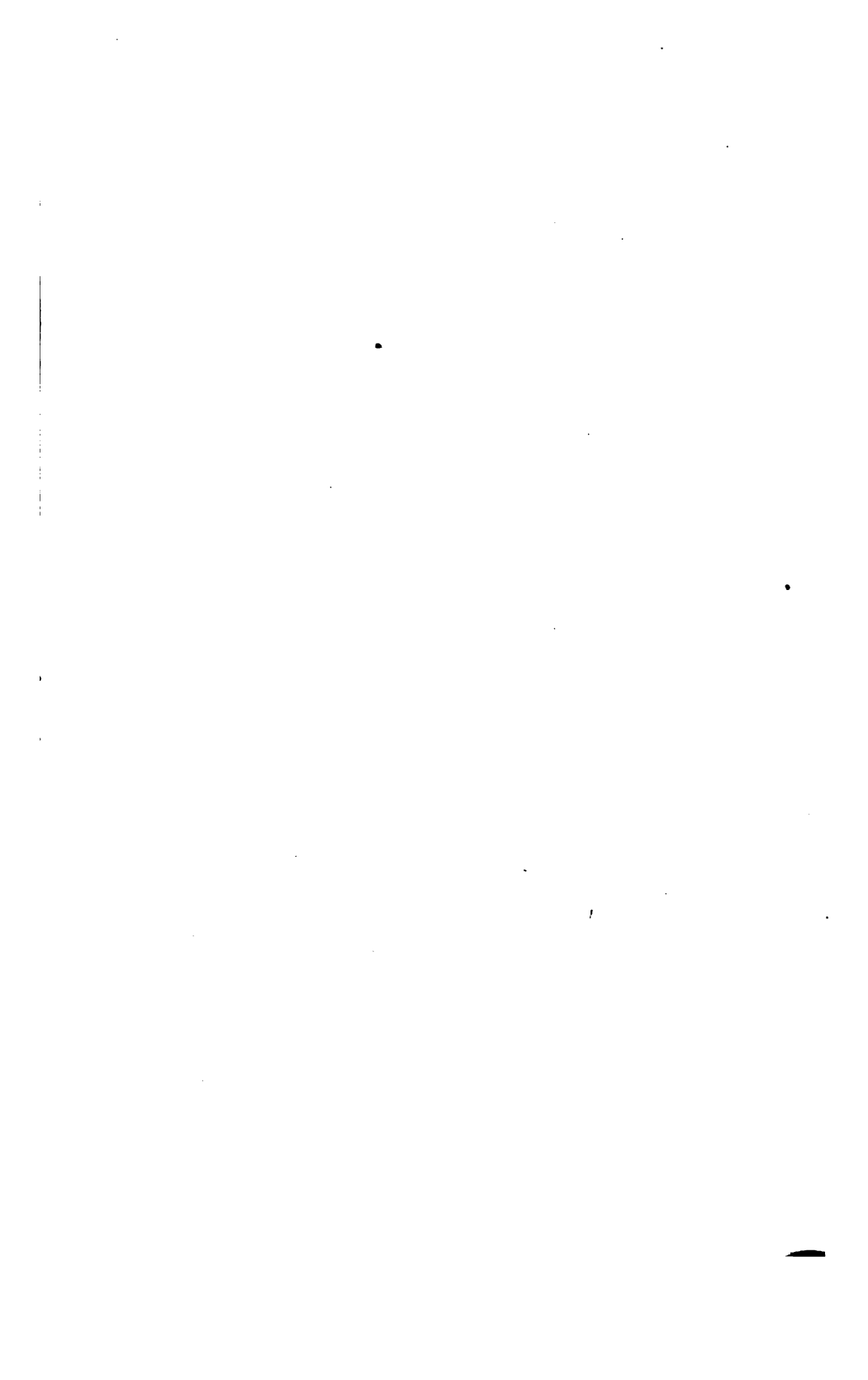
7

PRESS	666
SHELF	6
No	6

247142 33









ETHNOGÉNIE GAULOISE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Ethnogénéie gauloise, ou Mémoires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes. — INTRODUCTION, PREUVES PHILOLOGIQUES, GLOSSAIRE GAULOIS, avec deux Tableaux généraux de la langue gauloise. Paris, in-8°, 1858.

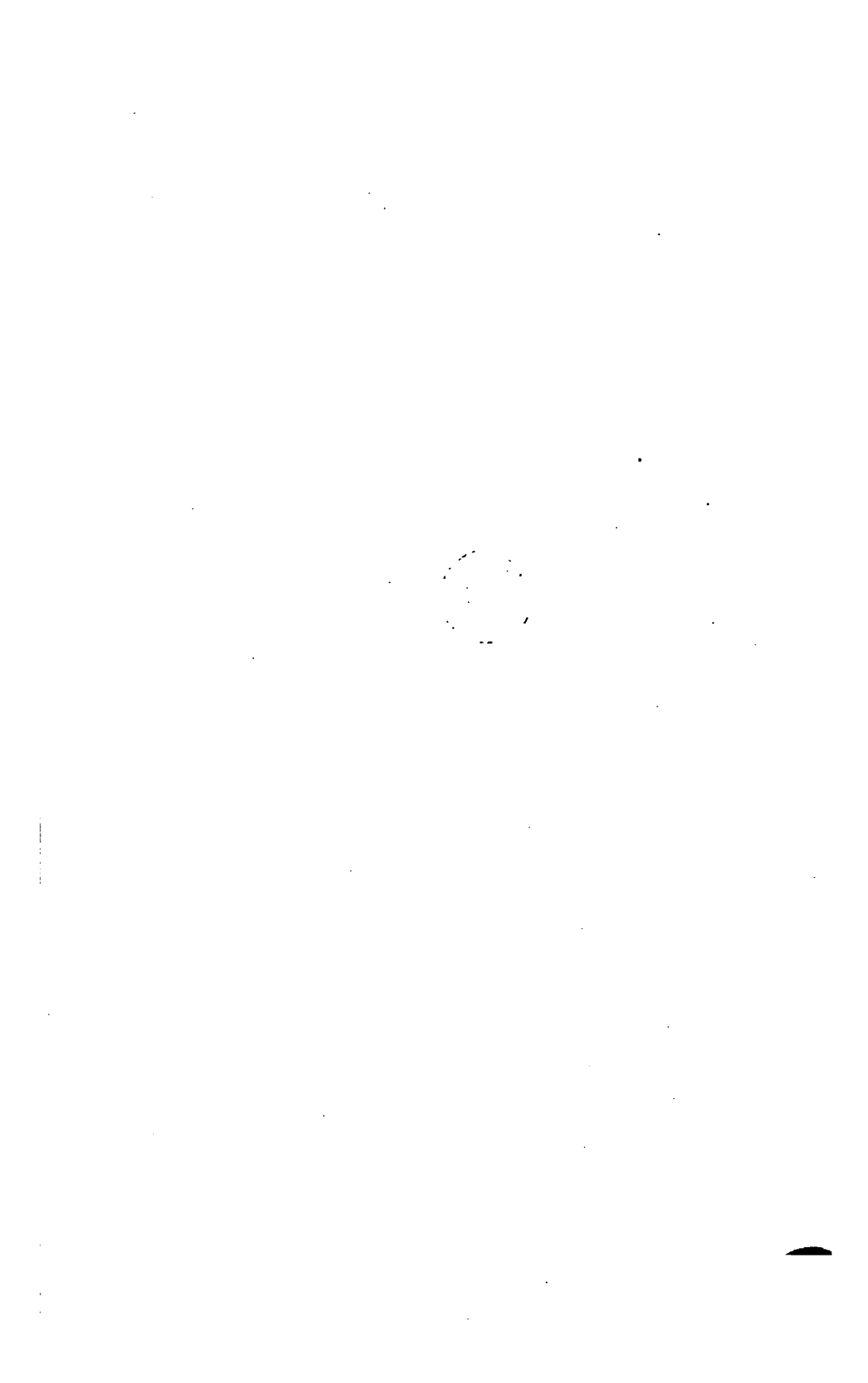
Questions bourguignonnes, ou Mémoire critique sur l'origine et les Migrations des anciens Bourguignons, et sur les divers peuples, royaumes ou contrées qui ont porté leur nom ; avec deux cartes. — Ouvrage honoré d'une médaille d'or par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au concours de 1847.

Ces questions, dont le rapport fait à l'Institut a dit qu'elles devaient laisser une trace durable dans l'étude de notre histoire, font partie, comme introduction, de la nouvelle édition de Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, publié à Dijon en 1847, 4 vol. in 8°.

Carte du premier royaume de Bourgogne, avec un Commentaire sur l'étendue et les frontières de cet État, d'après les vingt-cinq signatures épiscopales du Concile d'Épône, en 517. — Ouvrage honoré d'un rappel de médaille par la même Académie, au concours de 1849.

Cette carte avec son commentaire, véritable service rendu à la géographie des temps mérovingiens, dit le rapport fait à l'Institut, est le complément quelquefois rectificatif des *Questions bourguignonnes*, notamment pour la manière dont la Suisse et la Franche-Comté se trouvèrent partagées entre les Bourguignons et les Alamans, à la suite de leur double invasion. Cet ouvrage fait partie des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, dans le volume des années 1847 et 1848.

Origines dijonnaises, dégagees des fables et des erreurs qui les ont enveloppées jusqu'à ce jour, et suivies d'une Dissertation particulière sur les actes et la mission de saint Bénigne, l'apôtre de Dijon, avec une triple carte et un tableau généalogique des ancêtres et de la famille de Grégoire de Tours. Dijon, 1851, in-8°. — Ouvrage honoré d'une médaille d'or par la même Académie, au concours de 1851.



1



Type Gaulois d'après l'Æs grave de Rimini

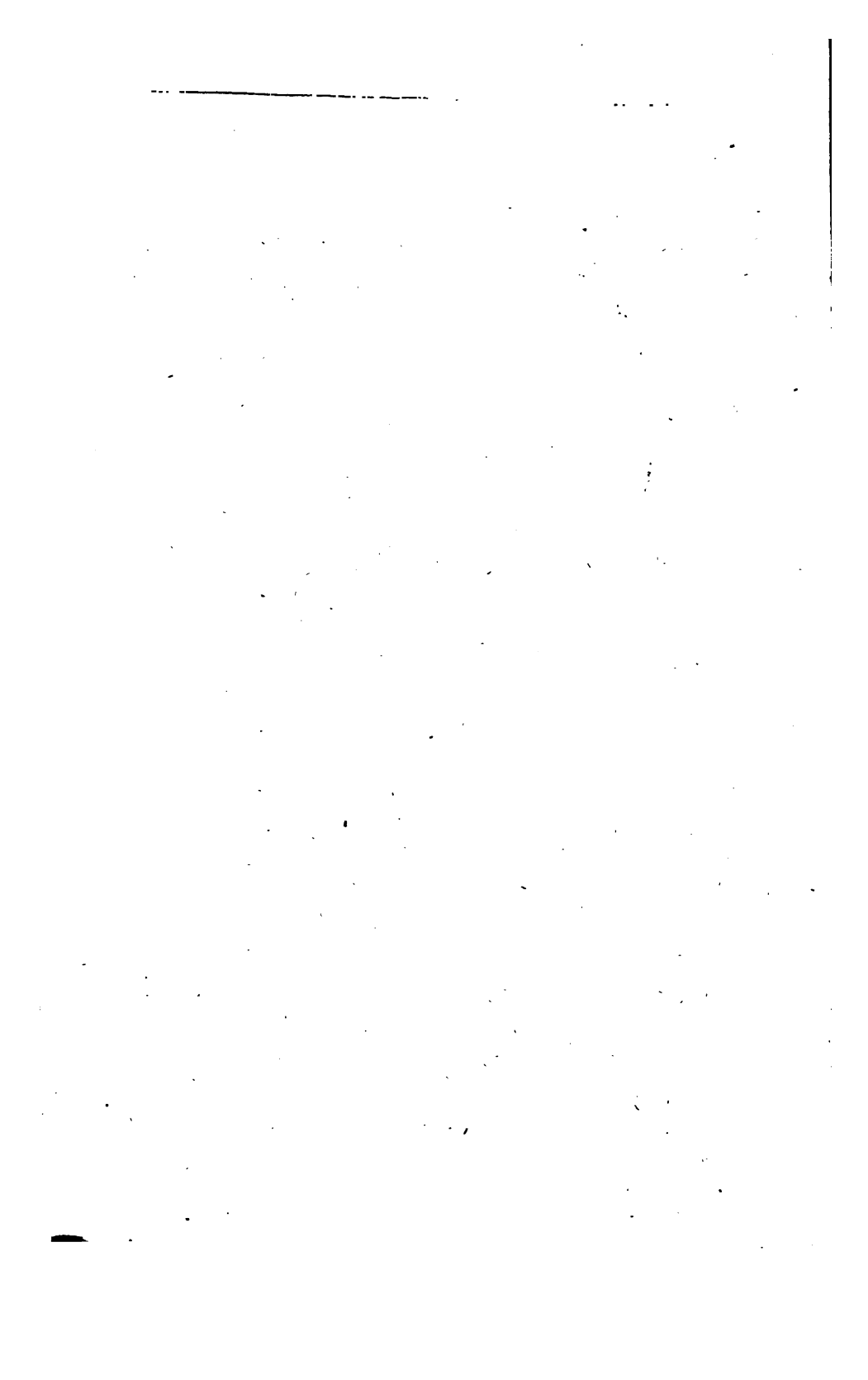
2



Tête Gauloise du Sarcophage de la vigne
Ammendola

THE NATIONAL BUREAU OF INVESTIGATION
UNITED STATES DEPARTMENT OF JUSTICE

WASHINGTON, D. C.
JANUARY 1, 1925
MEMORANDUM FOR THE DIRECTOR
SUBJECT: [Illegible]



ETHNOGÉNIE GAULOISE

OU

MÉMOIRES CRITIQUES

SUR

L'ORIGINE ET LA PARENTÉ DES CIMMÉRIENS,
DES CIBRES, DES OMBRES, DES BELGES, DES LIGURES
ET DES ANCIENS CELTES,

PAR

ROGET, B.^{re} DE BELLOGUET

HONORÉ DE PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR PAR L'INSTITUT.

Quid verum.... curo et rogo, et omnis in hoc sum.
(HOR.)

INTRODUCTION — PREUVES PHYSIOLOGIQUES

TYPES GAULOIS ET CELTO-BRETONS

AVEC UNE PLANCHE REPRÉSENTANT DEUX FIGURES GAULOISES.

PARIS

• BENJAMIN DUPRAT,

LIBRAIRE DE L'INSTITUT ET DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE,

7, rue Fontanes (cloître Saint-Benoît),

PRÈS DU MUSÉE DE CLUNY.

—
1861



SOMMAIRE DE CETTE II^{ME} PARTIE.

Observations préliminaires sur la persistance générale des types et sur l'influence des milieux. 4

I. Rappel des conclusions de la I^{re} partie. — II. De la persistance des types; vive controverse sur ce sujet. — III. Définitions : Types, Races, influence des milieux. — IV. Des trois grandes races humaines : blanche, jaune et noire. Questions également insolubles, les unes au point de vue *polygéniste*, les autres au point de vue *monogéniste*. — V. L'influence des *milieux* exclusivement invoquée par ces derniers; contradictions qui en résultent. — VI. D'une prétendue force inhérente à chaque sol; autres contradictions. — VII. Effets très-divers des mêmes milieux; résistance que leur opposent les races pures. — VIII. La persistance des types est un principe fondamental, historique, aussi bien qu'anatomique; ils ne s'altèrent véritablement que par leurs croisements; loi générale qui domine ces derniers.

SECTION I. — Preuves historiques de la persistance des types; résultats de leurs divers croisements. 49

I. Ce principe déjà posé par les anciens, et confirmé par les monuments de l'Égypte, de la Perse et de l'Assyrie. — II. Observations générales sur les Juifs, les Bohémiens, etc. — III. Colonies scandinaves de l'Ober-Hassli en Suisse. — IV. Population gothe conservée en Crimée jusqu'au xvi^e siècle et au delà. — V. Scandinaves de l'Hindou-Kouch. — VI. Des populations blondes de l'Afrique septentrionale. — VII. Tadjiks, Guèbres, montagnards chrétiens du Kurdistan, tribus géantes du Nil blanc, etc. — VIII. Peuplades isolées et races maudites de notre occident. — IX. Des Basques et des populations particulières de la Bresse, de la Loire, etc.; des Huns du Morvan. — X. Persistance des types proportionnée à la pureté des races, d'où la ressemblance générale des individus dans les races pures. — XI. Oppositions qui se rencontrent parfois entre le type d'un peuple et son idiome; les Ottomans, les Hongrois, etc. — XII. Les Ottomans n'appartiennent point à la race jaune, ou ont été très-anciennement régénérés par la race blanche. — XIII. Dis-

cussion sur l'origine finnoise des Hongrois ; il est faux qu'ils aient jadis ressemblé aux Huns. — XIV. C'est leur langue et non leur type qui a changé. — XV. Des croisements de types ; 1^{re} et 2^e lois ; celui de la race la plus nombreuse finit toujours par triompher. — XVI. La race grecque actuelle, malgré la *slavisation* générale de la Grèce, au moyen âge, n'est point slave, mais véritablement hellénique. — XVII. Des croisements entre peuples d'égale force numérique, ou à peu près. Opinions diverses ; types mixtes ; — XVIII fusion entre les races égales en nombre, ou prédominance de la race supérieure. — XIX. 3^e loi du croisement des types, leur fusion entre des populations d'égale force. Fusion générale des types de l'Europe, particulièrement dans les Gaules. — XX. Du type gaulois ; insuffisance des témoignages des anciens à cet égard.

SECTION II. — Du type gaulois suivant les auteurs anciens. . . 63

I. Portrait des Gaulois qui prirent Rome, d'après T.-Live, Florus et Appien. — II. Observations sur ce portrait, successivement attribué à tous les Barbares du nord ; — III et aux Galates de l'Asie ; restrictions indiquées par Denys d'Halicarnasse et par Frontin. — IV. Preuve de changement dans ce type chez les Cisalpins. — V. Gaulois de Polybe ; ceux de l'autre côté des Alpes pareils aux Cisalpins ; changement des Galates de l'Asie. — VI. Gaulois de César déjà inférieurs aux Germains ; leurs cheveux moins rouges ; dégénération des Gaulois méridionaux. — VII. Le portrait des Galates, par Diodore, ne concerne que les Gaulois septentrionaux. — VIII. Gaulois et Bretons de Strabon. — IX. La dégénération du midi gagne les populations septentrionales ; preuves tirées de Suétone, de Pausanias et de Tacite ; Calédoniens et Bretons de ce dernier. — X. Le portrait des anciens Gaulois devient exclusivement celui des Germains, dont les auteurs grecs et romains signalent les yeux bleus comme un caractère particulier. — XI. Diversités caractéristiques dans la couleur des cheveux, suivant Galien ; discussion d'un passage de Tertullien. — XII. Gaulois d'Am. Marcellin et de Claudien ; leur subite régénération. — XIII. Explication de ce fait ; ces Gaulois étaient des Germains établis dans les Gaules par les Romains. — XIV. Résultat de nos recherches et conclusions : 1^{re} Uniformité absolue du type gaulois décrit par les anciens ; unité par conséquent de la race gauloise en physiologie, comme au point de vue philologique : 2^e Similitude du type gaulois et du type germanique. Pourquoi ce fait, combattu par la philologie, n'établit point l'identité des deux races. 3^e Le type gaulois presque entièrement effacé parmi nous ; l'explication définitive de ce fait renvoyée après les autres recherches qui vont suivre.

SECTION III. — Du type gaulois d'après les médailles et les figures sculptées. 95

A. — I. Des médailles ; toutes leurs effigies regardées comme symboliques ou représentant quelque divinité grecque ou romaine. — II. Les monétaires gaulois ont cependant fini par leur donner des traits nationaux, — III dont la longueur de la tête et la saillie du nez étaient les caractères dominants. Type généralement allongé des têtes accompagnées d'un nom historique. —

IV. *Æs grave* de Rimini ; la figure longue qu'il présente, reconnue pour gauloise, est la complète expression du type que nous cherchons. — V. Du type à tête ronde que révèlent également un assez grand nombre de médailles ; portrait ? de Vercingétorix. 95-104

B. — VI. Des statues, bustes et bas-reliefs gaulois et gallo-romains ; le type long et le type arrondi s'y rencontrent avec un type carré. — VII. Figures authentiques : les bas-reliefs d'Entremont en Provence. — VIII. Monuments des Nautes parisiens ; figures qui s'y trouvent. — IX. Les trois types y paraissent réunis ; le carré est le type romain. — X. Figures de divinités gauloises accompagnées de leurs noms ; figures de Druides reconnues à quelque attribut. — XI. Prédominance constante du type allongé, même sur les pierres gallo-romaines ; prétendue statue de Vercingétorix. . 104-115

C. — XII. Monuments romains des Gaules ; figures de Carpentras, de Cussy et de Saint-Remy. — XIII. Arc d'Orange ; époques et personnages divers auxquels on l'a rapporté. — XIV. Les figures barbares qu'on y reconnaît encore sont certainement gauloises, et les mieux conservées appartiennent au type allongé. — XV. Toutes les belles figures gauloises dues à l'art classique sont longues et probablement imitées des bronzes de Pergame. — XVI. Magnifiques bas-reliefs du sarcophage de la *vigne Ammendola* ; leur description. — XVII. Tous les personnages barbares qu'ils présentent sont gaulois, et ont la figure longue avec une légère variante du profil de l'*Æs* de Rimini. — XVIII. Statue dite le *Gladiateur mourant*, reconnue définitivement pour un Gaulois ; traits que l'artiste lui a donnés. — XIX. Description d'autres statues, *Arria et Pætus*, la *Vénus du Liban*, etc. — XX. Anciennes statues et superbes mosaïques découvertes en Angleterre. 115-132

D. — XXI. Le type long est le seul que l'art classique ait reconnu pour gaulois, troisième preuve de l'unité de la race gauloise. A qui appartenait donc le type arrondi ? Était-ce aux Aquitains ? — XXII. Réponse négative de la philologie pour la Gaule centrale et septentrionale. — XXIII. Renseignements des anciens sur le type aquitain ou ibérique, peau brune, cheveux frisés et sans doute noirs. — XXIV. Description générale des figures des médailles hispaniques ; prédominance des têtes rondes. — XXV. Elles appartenant au type qu'on nommera provisoirement *ibérique* ; preuves tirées de Strabon et des médailles aquitaines. — XXVI. Comparaison des Aquitains avec les Celtibères ; les Gaulois d'Espagne devenus presque entièrement ibères. — XXVII. C'est donc à la race dite *ibérique* qu'étaient dues les têtes rondes ou *galles* du midi des Gaules. — Restent celles du centre et du nord. — XXVIII. Importance, comme caractère typique, de la chevelure frisée des Ibères, qu'on retrouve jusqu'en Belgique, indice d'une fusion de deux types également arrivée dans le nord. — XXIX. Les anciens mêmes paraissent avoir connu l'existence d'une autre race que la gauloise dans la Gaule proprement dite ; les *Keltorioi* de Plutarque et les aborigènes d'Am. Marcellin. — XXX. A défaut des Ibères, peut-on supposer l'existence d'une troisième race antérieure à ces derniers et aux Celtes ? Problème à résoudre. 132-151

SECTION IV. — Du type gaulois d'après les crânes trouvés

dans les tombeaux ou les monuments dits celtiques. . . . 452

- I. Préventions exagérées de la Crâniologie ; son impuissance pour résoudre les questions ethnogéniques de notre occident. — II. Première et principale cause ; les déformations artificielles du crâne en usage dès les temps les plus anciens. — III. Des Macrocéphales d'Hippocrate et de l'hérédité de ces déformations tantôt nationales, tantôt aristocratiques, locales, etc. — IV. Jugements contradictoires des crâniologistes. Des crânes du Muséum de Paris étiquetés *galls* et *kymryques*. — V. Deuxième cause ; coutumes particulières qui peuvent influer sur l'épaisseur et la dureté des os du crâne, etc. — VI. Troisième cause ; modifications posthumes des os, notamment l'allongement du crâne, etc. — Autre cause qui résulterait du système de l'abbé Frère, sur le développement du cerveau en raison des progrès de la civilisation. — VIII. Confusion qu'il porterait dans la crâniologie ethnogénique. Incertitude de l'archéologie sépulcrale. — IX. Discordance générale des crâniologistes sur la véritable forme du crâne celtique ; diversité dans les crânes bretons et irlandais ; résumé des *Crania Britannica*. — X. Les crânes gaulois peu étudiés jusqu'à présent ; description des plus authentiques du Muséum de Paris. — XI. On ne peut tirer d'autre conclusion d'une aussi grande diversité, que la diversité même des races qui ont habité primitivement les Gaules.

SECTION V. — Rapports de l'ancien type gaulois avec ceux des populations celtiques actuelles ; conclusions.*Coup d'œil général ; revue des principaux systèmes modernes.* . . 178

- I. Description générale du type gaulois ; il contrastait complètement avec le type qui domine en France aujourd'hui. — II. Explications diverses qu'on a données de cette étonnante différence ; leur insuffisance. — III. Du second type observé dans les Gaules, et désigné par Edwards sous le nom de *Gall*. Ligne de partage reconnue par lui entre le N.-O. et le S.-E. de la France. — IV. Défauts palpables du système de cet auteur et de M. Am. Thierry ; 1° leurs *kymrys* cisalpins étaient des *Galls* ; 2° les deux types ne peuvent avoir l'origine commune qu'on leur attribue ; 3° Edwards a oublié la présence de l'élément germanique dans le N.-O. de la France et dans nos provinces bourguignonnes. — V. L'absorption du type gaulois prouve qu'il appartenait à une minorité conquérante. — VI. Précautions qu'elle prenait pour conserver au moins l'apparence de son type distinctif, en rougissant ses cheveux, et en allongeant le crâne de ses enfants. — VII. La race brune des Gaules, prise par quelques auteurs pour la véritable race gauloise, et rattachée aux Berbères par Bory de Saint-Vincent ; — VIII ainsi que par le docteur Bodichon, mais il la distingue des Celtes ou *Kymrys*, qui étaient de race blonde. — IX. Système arabe de Desmoulins. — X. M. d'Omalus, qui a séparé en dernier lieu cette race des Celtes, l'identifie avec les Ibères, et M. Moreau de Jonnés lui donne pour son propre compte le nom de *kymryque* ! —

XI. La race germanique brunie et changée comme la race celtique; singulière explication de Bunsen. — XII. Observations de Beddoe sur les différentes couleurs des cheveux et des yeux en Allemagne; population maigre et brune des bords de la Meuse. — XIII. Race antérieure aux Germains et dont on retrouve en Allemagne et en Belgique des crânes d'un type à peu près nègre ou caraïbe. — XIV. D'une troisième race transalpine du docteur Périer, intermédiaire entre la blonde ou kymryque et la noire ou ibérique, et qu'il regarde comme la véritable race gauloise ou gaële.

Revue des populations celtiques actuelles. 200

- A. — XV. Les Bretons de France; leur origine politique contestée à tort par quelques auteurs. Ils descendent des Belges de l'île de Bretagne. — XVI. Rapports contradictoires sur le type breton, brun suivant les uns, blond suivant les autres; Edwards y a reconnu les deux races. — XVII. Mes observations personnelles. — XVIII. Existence positive des deux races dans toute la Bretagne armoricaine. 200-209
- B. — XIX. Elles existent pareillement en Auvergne; ressemblance des Bretons et des Auvergnats du type blond. 209-212
- C. — XX. Rapport analogue entre les mêmes Auvergnats et les Basques. Mêmes contradictions sur le type de ces derniers. Mes observations personnelles. — XXI. Les Basques ne sont point une race pure, mais le produit très-remarquable du mélange de plusieurs types. — XXII. Les véritables Ibères dont ils descendent principalement, n'appartenaient peut-être point à la race brune à tête ronde de l'Aquitaine et de l'Espagne; étaient-ils, dans ce cas, de souche africaine ou finnoise? — XXIII. Bref résumé de l'histoire des Basques ou Vascons. Première mention des Basques français au ^{xii}e siècle. — XXIV. Le nom d'*Esk* ou *Eusk* était déjà celui des anciens Ibères, et resté aux seuls Vascons; ceux-ci tout entourés en Espagne de peuplades celtiques; — XXV et mêlés plus tard avec elles, puis avec les Wisigoths. — XXVI. Peuplades gauloises qui s'établirent dans les Pyrénées et dans les Landes, les Penpedunni, les Boiens Picæl, etc. — XXVII. Des nouvelles cités de la Novempopulanie, les Boates, etc. — XXVIII. Des Wisigoths de la Wasconie; c'est d'eux que descendent en partie les *Cagots* du pays basque. — XXIX. Deux types parmi les Cagots; quels peuvent être ceux du type brun? Mariages basques avec des Wisigoths et des Français. 212-235
- D. — XXX. La plupart des Gallois ou *Kymmry* complètement étrangers au type *Kymryque*; prédominance générale du type brun. — XXXI. Ils sont également un mélange de plusieurs races, dont une positivement hispanique. — XXXII. Ces faits, confirmés par les Triades historiques du pays de Galles; quelle autorité peut-on accorder à celles-ci? — XXXIII. Triades qui concernent les origines britanniques. — XXXIV. Tradition qui substitue, pour le premier rang, les Coraniens aux *Kymmry*, et qui, donnant à ceux-ci le nom de *Prydain*, indique leur identité avec les *Brython*, mis au troisième rang. — XXXV. Les anciens et les premiers historiens britanniques n'ont connu en Bretagne ni *Kymmry*, ni Cimbres; ceux-ci expressément distingués des Belges et des Celtes par les Anciens les mieux informés. — XXXVI. Des Cimbres de Richard de Cirencester; cet auteur enfin reconnu pour apo-

crypte. — XXXVII. Les Brython sortis de l'Armorique belge. *Britanni* Belges de Pline et d'Eustathe; traces de leur migration depuis l'embouchure du Weser jusqu'à la Somme; *Britannia* rhénane. — XXXVIII. Les Brythons sont donc les *Britanni* de Pline, mais non les Belges bretons de César. Vritable orthographe et étymologie de leur nom. — XXXIX. Les *Lloegrwys* ou Lloégriens de Bretagne, preuves que le nom de leur première patrie, *la terre de Gwasgwynn*, désigne la Gascogne. — XL. Preuves classiques de leur origine hispanique; les Silures de Tacite, noms géographiques communs aux deux pays, etc. — XLI. S'ils ne peuvent être Ibères, ils ont dû appartenir à notre ancienne race brune qui, dans ce cas, était celle des Ligures, positivement distingués des précédents par plusieurs anciens. Ligures britanniques d'Aviénus. — XLII. Ressemblance des Gallois du moyen âge avec les anciens Ligures. — XLIII. Conquête ou possession primitive du pays de Galles par les *Gwyddyl* ou Irlandais; ils en sont chassés par des Bretons du nord, qui n'étaient point des Pictes. 235-268

E. — XLIV. Des Pictes et des Calédoniens, ceux-ci probablement d'origine germanique. Distinction des Pictes en Pictes bretons et Pictes irlandais, *Gwyddyl Ffichti* ou Scots; eux-mêmes différent des Scots Dalreudiniens de l'Ecosse septentrionale. — XLV. Preuves de cette différence. Les *Gwyddyl* ont occupé de tout temps l'Ecosse, où s'établirent aussi des colonies scandinaves, etc. — XLVI. Les Écossais sont aussi un mélange de plusieurs races où se montre encore le type blond, mais où domine généralement une race brune. — XLVII. Cette race est la même qu'on a nommée Galls en France, *Gwyddyl* dans le pays de Galles, et Lloégrienne ou Ligure; ce sont les anciens et vrais Gaëls de l'Ecosse et de l'Irlande. — XLVIII. Les Scots, au contraire, étaient un peuple blond. 269-280

F. — XLIX. Soins avec lequel il faut distinguer les vrais Irlandais de toutes les races qui ont envahi leur île. — L. Résumé des traditions générales de l'Irlande sur les diverses colonies qui l'ont peuplée. — LI. La philologie et les noms de la géographie ancienne confirment cette diversité de races; l'Irlande de Ptolémée. — LII. Étonnants contrastes de la population celtique de l'Irlande dès le XII^e siècle. — LIII. Combien la plus pure est encore mêlée, même dans le Connaught. — LIV. Les anciens Gaëls de l'Irlande appartenaient encore à la même race brune, et les Scots n'ont été que leurs conquérants; preuves diverses de ce dernier fait. — LV. Ceux-ci étaient probablement de race celtique, mais venus d'Espagne. — LVI. Migrations ou colonies qui ont précédé en Irlande les Scots, les Basques, les Belges et les Celto-Bretons. — LVII. Les Gaëls sont les anciens Hiberni, connus des Carthaginois; colonies africaines fondées par ces derniers. — LVIII. Justification des deux rapprochements déjà faits des *Gaédhail* ou *Gaelach* avec les Gætules d'une part, et de l'autre avec les Gallæces d'Espagne. Ligures du Caucase et *Galaiké* de la Thrace. — LIX. Les Ligures d'origine très-probablement africaine. — LX. Ligures, Gallæces et Gaëls, subjugués par les Celtes, n'étaient donc qu'une même race répandue dans toute l'Europe occidentale, et qui doit avoir été celle des Gætules ou Berbères. Peut-on lui rapporter aussi les *Pré-Celtiques* de la crâniologie anglaise? — LXI. La langue gauloise était celle des hommes blonds ou des Celtes; c'est l'autre

SOMMAIRE DE CETTE DEUXIÈME PARTIE.

XI

race qui a peu à peu abandonné la sienne, pour parler celle de ses maîtres, dont elle recevait les premiers éléments de la civilisation.— LXII. Peut-on, au lieu d'une origine africaine, la rattacher avec les Ibères à la grande famille finnoise? 280-308

LXIII. CONCLUSIONS GÉNÉRALES 308

POST-SCRIPTUM. D'un article tout récent de M. H. Martin, où il reconnaît, par le fait, l'unité de type de la race celtique; ses observations sur nos Bas-Bretons. 313

ERRATA ET NOTATIONES

- Page 6, note 1. Je dois ajouter que M. de Quatrefages cite dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1861, page 962, plusieurs témoignages en faveur des changements qui s'opèrent chez les nègres nés en Amérique.
- Page 11, ligne 12, *lisez* : Hakkaryah.
- 20, — 10, II, *lisez* : onze.
- 31, — 18, l'auteur rectifiera ce jugement sur les Cagots, p. 233.
- 33, — 8, *effacez* : ou herbère.
- 45, — 4, *lisez* : Fræhn.
- 50, — 2, *lisez* : Them. — et ligne 10, *lisez* : 218.
- 52, — 12 et 13, *lisez* : pensant.
- 53, — 18, *lisez* : Breviarium.
- 56, — 13, *lisez* : ininterrompues.
- 57, — pénult., 13, *lisez* : 23.
- 61, — 24, *lisez* : Romains ; puis s'il existe encore ; — ou, etc.
- 75, note 1, *lisez* : Galatiques.
- 79, ligne pénult. *lisez* : auricomo.
- 102, — 21 et 25, et partout ailleurs, *lisez* : Sénons.
- 129, — 24, *lisez* : comme on le croirait de prime abord sur l'Æs, etc.
- 131, — 15, *lisez* : Frampton.
- 132, — 23, *lisez* : gallique.
- 137, — 22, *lisez* : avec les Ibères.
- 148, — 13, *lisez* : celles de V...
- 162, — 25, *lisez* : et ses *crania*, etc. — Ligne 27, *lisez* : année 1860.
- 176, — 5, *lisez* : Robert.
- 212, — 1, *lisez* : au pays.
- 222, — 21, *lisez* : Bascle.
- 245, — pénult. *lisez* : Lloégrwr.
- 256, — 26, *lisez* : ces recherches.
- 258, — 4, *lisez* : qui repousse.
- 260, — 6, *lisez* : Llydaw.
- 269, — 4, *lisez* : Mœsie, — ligne 25, et partout ailleurs. *lisez* : Innoes.
- 274, — 14, *effacez* : me.

ETHNOGÉNIE GAULOISE

INTRODUCTION.

PREUVES PHYSIOLOGIQUES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LA PERSISTANCE GÉNÉRALE DES TYPES ET SUR L'INFLUENCE DES MILIEUX.

I. Nous sommes arrivés, dans le Glossaire qui forme la première partie de cette Introduction, aux conclusions suivantes : 1° Que l'ancienne langue gauloise était une langue celtique ; — 2° Qu'elle était, non pas divisée, comme on le soutenait généralement, en deux idiomes correspondant, l'un au kymryque et l'autre au gaëlique modernes, mais *une* et commune, malgré ses variétés locales, aux peuples gaulois de la Belgique et de l'Italie, comme à ceux de la Bretagne et de la Gaule proprement dite ; — 3° Enfin que cette langue étant étrangère à la famille des langues tudesques, il était faux, au point de vue philologique, que les Gaulois eussent appartenu à la race germanique. Ce premier ordre de preuves les classait donc, ou les maintenait, pour mieux dire, dans la grande famille celtique. Il s'agit actuellement de vérifier si ces résultats sont

4

confirmés ou combattus par les données que nous pourrions recueillir sur les caractères physiologiques et le type constitutif des peuples gaulois. Nous compléterons ensuite cette Introduction par les preuves intellectuelles et morales de leur nationalité.

II. Le seul principe sur lequel puissent reposer les recherches qui vont nous occuper, est celui de la persistance des types, principe qu'on a quelquefois, comme on l'a fait aussi pour les langues, posé d'une manière trop absolue, et qui dès lors intéressait au plus haut point, non-seulement la science anthropologique, mais la philosophie et la religion. Car cette persistance ou plutôt, dirai-je dans ce cas, cette immutabilité remontant, par la force même qu'on attribue à sa nature, jusqu'à l'origine de chacune des grandes divisions de notre espèce, se trouve immédiatement en opposition avec son unité primitive, la tradition adamique et les croyances chrétiennes. A la fraternité universelle du genre humain succèdent la pluralité de ses souches primordiales, et comme conséquence inévitable, l'inégalité naturelle des races qu'elles ont produites; la plus forte et la plus intelligente arrivant promptement à ne plus voir, dans les autres, que des intermédiaires placés à différentes distances entre elle et les brutes. Aussi l'Américain du sud des États-Unis s'est-il fait avec ardeur, au nom de la race blanche, le champion de cette nouvelle vue de la science qui justifiait à ses yeux l'esclavage de la race noire ou l'extermination de la race rouge¹; et cette question si grande de l'unité ou du *polygénisme* de notre espèce est tombée avec lui, des hauteurs théologiques de la Genèse, dans la fange des marchés d'esclaves de la Nouvelle-Orléans.

Ce n'est point que je veuille, en m'exprimant ainsi, prendre

¹ Voir sur l'origine du polygénisme américain les *Types of Mankind*, de Nott et Gliddon, 1854, p. 50 et suiv.

parti dans cette querelle, et me prononcer pour les *Monogénistes*. Je ne fais point un traité d'anthropologie, et cette question, qu'on la discute par dessus ma tête, ou qu'elle se débâte au-dessous de mon terrain, est de toute manière en dehors de mon cadre et du but de mes recherches. C'est un malheur pour la science et pour la vérité qu'un pareil problème ait soulevé les passions religieuses ou libérales, tout comme nous avons vu, dans les débats philologiques, s'enflammer les amours-propres nationaux. A peine a-t-on franchi le seuil de cette étude si nouvelle de l'homme, que la plupart des questions qu'on aborde, même parmi celles qui paraissent les plus simples, éclatent comme des bombes. On se trouve étourdi par les assertions les plus contradictoires¹, assailli de faits opposés les uns aux autres, et d'observations, sinon tout à fait mensongères, du moins assez partiales pour donner prise, des deux côtés, à de sévères démentis. L'anthropologie, il faut bien le reconnaître, est encore dans son enfance, et les simples voyageurs, non moins que les ethnologistes et les théologiens, se sont trop souvent préoccupés de leurs idées particulières plutôt que de ses véritables progrès. Mais ici, de même que dans mon Glossaire, je n'ai qu'à confronter, au point de vue historique, les renseignements les plus anciens et les plus caractéristiques que j'ai pu réunir sur le véritable type gaulois, avec ce qui existe sous nos yeux, ou a pu exister dans les temps intermédiaires entre les anciens et nous. C'est de ce travail que doivent sortir les secondes conclusions que je soumettrai au lecteur.

III. Pour cela, il faut avant tout que nous déterminions, autant qu'il nous sera possible, la valeur historique de ce principe donné comme fondamental, la persistance plus ou moins

¹ J'aurai l'occasion d'en citer de curieux exemples, entre autres, dans notre propre France, nos Bretons, dont les uns font une race brune et d'autres une race blonde; et les Magyars qu'on met également en avant pour prouver, d'un côté, la persistance des types, et de l'autre leurs variations.

prolongée, plus ou moins reconnaissable du type de chaque race. Fixons d'abord le sens de ces termes. J'entends par *type* l'ensemble des formes physiques qui constituent héréditairement et distinguent l'une de l'autre les grandes divisions de l'espèce humaine. Ces divisions sont des *racés*, et leurs caractères distinctifs consistent aujourd'hui ¹, bien moins dans la couleur des cheveux, des yeux ou de la peau qui frappé d'abord nos regards, que dans ces traits et ces conformations particulières de la tête et des membres qu'on voit se perpétuer, malgré tous les changements politiques ou sociaux que ces races ont pu subir, et partout où les ont portées le flux ou le reflux de leur diverses migrations. Cette définition nous met immédiatement aux prises avec les systèmes qui rapportent toutes ces différences caractéristiques à l'influence des *milieux* où vivent tous les peuples, c'est-à-dire à celle du climat et du sol combinée avec leurs coutumes et leurs genres de vie. Nous nous trouvons ainsi, mais involontairement, en opposition avec les Monogénistes dont cette influence est le principal argument. C'est donc une question préalable que nous devons franchement aborder, car toute cette partie de notre travail dépend de la solution que nous pourrions lui donner.

IV. Tous les adversaires de la persistance des types n'ont pas l'outrecuidance de la nommer *un préjugé dont on doit être revenu* ². Ceux-là même que la passion égare jusqu'à ce point, sont bien obligés de convenir que, dans les limites du moins des temps historiques, trois grandes races bien distinctes, bien constamment séparées l'une de l'autre par les mêmes différences de couleur et de conformations, se sont toujours partagé notre ancien continent. On comprend que je parle de

¹ Je dis aujourd'hui, parce que ces différences de couleur avaient, comme nous le verrons, beaucoup plus d'importance aux époques dont nous devons nous occuper.

² M. Jehan, *Dictionn. d'Anthropologie*, 1853, p. 130.

la race blanche, de la jaune et de la noire, qu'on a aussi classées sous les noms peu exacts, mais généralement reçus, de *Caucasienne*, de *Mongole* et d'*Ethiopienne*. Ces deux dernières depuis leur première apparition dans l'histoire, sont restées, l'une dans l'Asie orientale, aussi jaune, et l'autre en Afrique aussi noire, qu'on les avait vues de tout temps. Leurs types respectifs (en dehors de tout croisement) sont descendus toujours aussi distincts, aussi reconnaissables, de leurs premiers ancêtres connus jusqu'aux générations actuelles. Or si la pluralité des espèces humaines ne peut s'accorder, au point de vue du naturaliste, soit avec la constante ¹ fécondité des métis produits par le croisement des races les plus éloignées l'une de l'autre; soit avec la double faculté, qu'elles possèdent toutes, à l'exclusion de tous les animaux, d'exprimer chacune leurs pensées dans des langages non-seulement différents, mais variables, et d'apprendre réciproquement les unes des autres, à parler leurs idiomes les plus étranges; — les Monogénistes d'autre part ne peuvent expliquer : — 1° Comment des variétés accidentelles, uniquement dues suivant eux, aux influences extérieures du climat, de l'habitation dans les pays de plaines ou dans les pays de montagnes, de la manière de vivre ou même des maladies ², etc., sont devenues par une simple hérédité, tellement propres à chaque race, qu'elles sont restées depuis 40 ou 50 siècles presque entièrement indépendantes du changement ou de la cessation de ces influences? — 2° Par quelle raison ces mêmes influences qui auraient seules, antérieurement aux temps historiques, créé nos trois types primordiaux et leurs principaux sous-types, n'en ont-

¹ Je dois dire que cette persistance, et même l'universalité de reproduction entre toutes les races humaines ont été aussi révoquées en doute depuis peu. Voy. *la Plural. d. rac. hum.* par M. G. Pouchet, 1858, p. 134 et suiv. *Types of Mankind*, p. 398; M. Jacquinet, *Zoologie*, t. II, p. 94. Omalius d'Halloy, etc.

² Voy. le *Traité des Dégénérescences, etc., de l'espèce humaine*, par le docteur Morel, 1857.

elles plus produit de nouveaux depuis cette époque ¹, malgré tous les changements survenus par les migrations et les divers degrés de civilisation de tant de peuples ? Je n'ignore point ce qu'on dit, entre autres objections, des changements qu'aurait déjà subis la race Anglo-Saxonne en Australie et aux États-Unis ; et même d'un type *Yankee* qu'on verrait naître en Amérique, ce que Pickering niait encore absolument en 1848 ². *Type* est dans tous les cas un terme bien ambitieux pour l'absence d'embonpoint, la longueur apparente du cou et la raideur des cheveux qui constituent tout le changement indiqué par le Dr Boudin ³. Quoi qu'il en soit, on n'en signale point, que je sache, parmi les Hollandais et les Anglais du cap de Bonne-Espérance. Cette modification américaine reste donc à vérifier sur une grande échelle et avec une entière liberté d'esprit. En attendant je lui opposerai le fait qu'a constaté en Amérique même, un observateur tel que Humboldt, qui affirme qu'on reconnaît encore à Caraccas, à Santé-Fé, à Quito, à Buenos-Ayres, les traits des diverses provinces d'Espagne d'où vinrent leurs premiers habitants ⁴. — 3° Enfin me dira-t-on pourquoi les mêmes conditions d'existence n'ont point, uniformément et partout, produit les mêmes effets sur les

¹ Je ne puis accepter comme explications, ni l'extrême impressionnabilité dont on a gratifié les premières générations de notre espèce ; — ni ces théories qui font du Nègre un Blanc dégénéré, ou du Blanc un Nègre perfectionné par la civilisation, ce qui nous ferait entrevoir, dans un avenir plus ou moins lointain et digne de Fourier, tous les Nègres et les Mongols blanchis et transformés comme ont dû l'être nos aïeux ; — ni le fait qu'au bout de trois ou quatre générations, les Nègres créoles commencent à se distinguer des Nègres importés d'Afrique, car ce fait est encore nié aujourd'hui, aussi fortement qu'il l'était dès le siècle dernier par le *savant voyageur* suédois P. Kalm. (*Beschreib der Reise in N. America.*)

² *Rac. of men. U. S. exploring expedition*, vol. IX, 1848, p. 345, d'après les *Indigenous races*, de Nott et Gliddon, p. 247. Conf. Morton, *Typ. of Mankind*, p. 309 et suiv. — Jacquinot. *Zoologie*, t. II, p. 103. Périer, *Essai sur les croisem. ethn.* 1860, p. 9.

³ *Traité de géogr. et de statist. médic.*, t. II, p. 201.

⁴ *Voy. Indigen. races*, p. 347.

populations qui leur étaient soumises, et en ont amené quelquefois de très-différents ?

V. Sans m'arrêter aux deux premières questions qui, pour notre sujet, sont purement théoriques; je dirai seulement que la plupart des Monogénistes combattent, ce me semble, la persistance des types à son point de départ et pour ses conséquences religieuses, bien plus que dans la réalité des faits sur lesquels elle s'appuie. Leur constante préoccupation est surtout d'en atténuer l'importance anthropologique, et d'empêcher qu'elle ne soit reconnue comme un principe constitutif et absolu. C'est ainsi qu'ils ont substitué le terme d'*hérédité* à ceux de *permanence* ou de *persistance*; — que leur spiritualisme n'a pas craint d'assimiler, sous ce point de vue et sans tenir compte de sa puissance de réaction intellectuelle, l'homme¹ aux animaux dont sa volonté modifie à leur insu les espèces domestiques; — et qu'en voulant toujours expliquer par la seule influence des milieux l'origine et la conservation des races humaines, dont ils reconnaissent comme constants les caractères distinctifs², ils sont tombés, à commencer par le célèbre Prichard, dans de nombreuses et parfois étranges contradictions.

C'est autour de la troisième question tout expérimentale, qu'elles se groupent particulièrement. Si la race nègre, répéterai-je à mon tour, est un produit du soleil des tropiques, pourquoi l'Amérique méridionale n'a-t-elle pas la sienne comme l'Afrique? Dans l'Afrique même, le célèbre Barth n'a-t-il pas tout récemment rencontré au fond de la Nigritie un peuple remarquable par la beauté de ses traits, son front

¹ Ils avouent cependant que les milieux ont moins d'influence sur la production des variétés de son espèce que sur celle de tout autre. (M. Jehan. *Dict. d'Anthropol.*, p. 653.)

² Voy. Prichard, t. I^{er}, 4^e éd., p. 108 et suiv., 242, 360, 374; t. III, p. 326, etc. Il en résulte, dans ses idées, une sorte de lutte intestine qui se trahit également chez ses disciples, M. Hollard entre autres.

élevé et ses cheveux lisses ¹, caractères déjà signalés par Ritter ² chez les Berbères de Nubie? Par quelle raison l'Arya descendu jusqu'au Malabar, et même les Vaddahs qu'on dit être les premiers habitants de Ceylan, portent-ils encore, au lieu d'une chevelure laineuse, des cheveux plats et remarquables par leur longueur? Question plus vieille que Strabon; voyez son livre XV, p. 593. *Did.* D'où vient, en sens contraire, que l'île de Van-Diemen, avec le climat de l'Irlande, n'avait pour habitants que des nègres? Pourquoi les vastes plaines et les longs hivers de la Pologne n'y ont-ils pas formé une race jaune comme les plateaux glacés de la Mongolie? Comment le voisinage du cercle arctique n'a-t-il point rabougri les Scandinaves de l'Islande comme les Finnois de la Laponie, et les Tschuktchis du détroit de Behring de même que les malheureux Samoyèdes? Les Aïnos enfermés dans un cercle de populations mongoles et fort loin de toutes les races européennes, se rapprochent néanmoins de leur type général, notamment par le nez et les yeux; et l'abondance extrême de leur système pileux ne les distingue pas moins des Toun-gouses et des tribus hyperboréennes dont ils sont entourés ³. Et notez bien que pour eux, de même que pour les Tschuktchis, il n'y a point d'explication à demander à des genres de vie différents, ni à l'influence d'un pays plus sec ou plus humide: même climat, mêmes habitations, même nourriture et même misère; nul empêchement d'alliance les uns avec les autres. Ce sont en un mot des races dont les types distincts se perpétuent côte à côte, et dans les mêmes conditions d'existence. Plusieurs types également ne sont-ils pas réunis

¹ Dans le pays de Marghi. *Bull. de la Soc. de Géogr.*, 1857, t. II, p. 482.

² *Afriq.* trad. fr. t. II, p. 225.

³ C'est à Prichard lui-même, 3^e éd., que j'emprunte ces oppositions pour les Vaddahs, les Tschuktchis et les Aïnos, t. IV, p. 193, 459 et 452 et suiv. Conf. Hollard, *De l'Homme*, p. 159, etc. Desmoulins, *Hist. nat. d. rac. hum.*, p. 165, etc. Om. d'Halloy, *Rac. hum.*, 4^e éd. p. 65-66. — Viv. de S. Martin, *Rev. Germ.* 1860, p. 50.

depuis des siècles dans les vallées du Caucase ¹, et le groupe des Alpes suisses, enfermé dans d'étroites limites, a-t-il cessé de produire ces grandes différences de taille et de conformation, *Wuchs und Bildung*, que son illustre historien, J. de Müller ², dit exister souvent dans le même canton et d'un versant à l'autre de la même montagne?

VI. Cependant un anthropologiste renommé, installant dans la science une amplification de Tite-Live (dont le fond appartient toutefois à Hippocrate), s'est avancé jusqu'à dire que les races humaines sont filles de la contrée de la terre où elles se sont développées et fixées³; — et M. Esquiros parlant au nom du maître, dans la *Revue des Deux-Mondes*, de la double cause dont dépendent le caractère des peuples et leur constitution physique, c'est-à-dire la force interne du type et la puissance extérieure des milieux, faisait principalement consister celle-ci dans *une force inhérente au sol qui détermine la forme générale de ses habitants*. Ainsi la terre de France, disait-il, 1^{er} avril 1845, p. 179, fait des Gaulois comme celle de la Grande-Bretagne fait des Anglais, comme la nature du Nouveau Monde à peine ébauché produit des fils à son image. — En mettant de côté la forme peu convenable avec laquelle Ewald a parlé des auteurs ou des partisans de cette théorie, je répondrai avec lui que le sol de la Terre sainte a porté dans son espace resserré les religions et les peuples

¹ Les Tcherkesses, les Abascs, les Ossètes, etc. *Voy. le Voyage de Klaproth*, etc.

² *Gesch. Der Schweiz. Eidgen.* Leipsig, 1786, 1^{er}, p. 394, n. 7. Conf. Holland, *De l'Homme*, p. 273.

³ M. Serres, *Compt. rend. de l'Acad. d. Sciences*, t. XXI, p. 608. T.-Live, XXXVIII, 17. Sicut frugibus pecudibusque, non tantum semina ad servandam indolem valent quantum terræ proprietas cœlique, sub quo aluntur, mutat. Macedones qui Alexandriam in Ægypto, etc., — in Syros, Parthos, Ægyptios degeneraverunt. — Generosius in sua quicquid sede gignitur; insitum alienæ terræ, in id quo alitur, natura vertente se, degenerat. — Conf. Cicér. *De leg. Agr.*, II, 35. Servius, *Æn.*, VI, 724. Isid. *Sev. Orig.*, IX, 2.

les plus différents¹. Une contrée limitrophe, la vieille Égypte avec son climat si uniforme, n'a pas encore, après douze siècles (s'il n'y en a pas 20 ou 30, voy. Méla, III, 8, etc.), assimilé au Copte à la taille haute et corpulente, à la peau d'un rouge obscur, l'Arabe resté petit et maigre, et dont plusieurs tribus sont devenues presque noires². Ces différences si tranchées dans la population égyptienne remontent, d'après l'étude de ses propres monuments³, et les *Crania ægyptiaca* de Morton, à des temps fort anciens; elles nous expliquent les rapports contradictoires d'Am. Marcellin et de Plutarque; le premier dépeignant les Égyptiens comme des hommes secs et maigres, XXII, *ad fin.*, — et le second ainsi qu'Achille Tatius⁴, nous indiquant chez ce peuple les dispositions toutes contraires, *Is. et Osir.* 5. Sous un tout autre ciel et dans les plus étroites limites, deux races bien caractérisées ne se conservent-elles pas toujours distinctes, selon Virey⁵, dans la petite île de Bornholm?

Ces exemples que je pourrais multiplier suffisent pour la question générale, mais encore plus frappantes sont les con-

¹ *Geschichte des Volk. Israël*, Ier, p. 259, d'après M. de Gobineau, *Essai sur l'inégal. d. rac. hum.*, I^{er}, p. 100.

² Prichard, II^e, p. 238 et 261, principalement d'après le médecin Pignet. M. Vivien de S. Martin constate des oppositions semblables tout le long du Nil supérieur, etc. *Rev. Germ.*, avril 59, p. 153 et suiv.

³ Prichard, *ibid.*, p. 236, d'après Blumenbach, qui distinguait trois types différents dans les sculptures égyptiennes, l'éthiopien, l'indien et le barabra, celui-ci le plus général et le plus rapproché du Copte actuel. Mais Hippocrate jette quelque doute sur cette diversité, car il dit expressément et répète, p. 91 et 95 des *Airs*, etc., que tous les Égyptiens se ressemblent comme les Scythes. Prichard a négligé ce renseignement du grand observateur, et celui de Plutarque que je vais citer.

⁴ Le portrait que nous venons de faire des Coptes est exactement celui des Égyptiens, dans ses *Erot.* III, 9. *Did.* grands, gros, la peau tirant sur le noir, etc.

⁵ *Hist. nat. du genre humain*, 2^e éd., t. I^{er}, p. 433. Ces deux races seraient la Gothique et la Slave, mais je ne connais aucun autre témoignage qui appuie un fait aussi remarquable.

traditions qui ressortent de ces détails. Les populations qui descendent dans les plaines, disent la plupart de nos adversaires, perdent de leur taille; leur peau, leurs yeux, leurs cheveux brunissent et prennent une couleur d'autant plus sombre qu'elles se trouvent de plus en plus exposées aux rayons du soleil; tandis que celles qui passent des terres chaudes et humides à l'air pur et vivifiant des lieux élevés, éclaircissent leur teint, deviennent blondes, élargissent leurs poitrines, et comme Hippocrate l'a dit le premier (*Des Airs*, etc., par. 120, Conf. Hollard, *De l'Homme*, p. 274), gagnent en force et en stature. Nous verrons en effet les montagnards de l'Indou-Kouch, de l'Hakariah et du Hassli, l'emporter en taille et en beauté sur toutes les populations environnantes. Prichard lui-même veut, t. IV, p. 187, que les Tudas du Dekkan doivent aux hautes montagnes qu'ils habitent, leurs statures athlétiques et leurs nobles prestances; — et que leurs frères, les Curumbars, se soient rabougris dans la plaine où ils vivent au-dessous d'eux. Plus loin, p. 241, il placera sur les plateaux élevés du Salt-Range ces tribus de haute taille dans lesquelles Burnes reconnaissait, entre l'Hydaspe et l'Acésine, les géants indiens dont parlent les historiens d'Alexandre¹. Cette reconnaissance, après plus de deux mille ans, plaiderait certainement en faveur de la persistance des types, mais c'est moins ce qui nous frappe en ce moment, que de voir dans un des chapitres suivants, p. 295, Prichard opposer tout à coup en principe, les formes grossières et sans grâce des habitants des montagnes, leurs traits moins beaux et leur taille moins élevée², aux corps

¹ Voy. Arrien, Expéd., V, 4. Il faut observer qu'il ne parle pas, comme le fait entendre Prichard, d'un peuple particulier, mais des Indiens en général. C'est Onésicrite qui place ces géants sur les bords de l'Hyphase. Conf. Pline, VII, 2, et II, 75. Méla, III, 7.

² Desmoulins voulait aussi, parmi les polygénistes, que la diminution de la taille fût, à la longue, un effet de l'habitation dans les montagnes. *Hist. nat. d. rac. hum.*, p. 70.

plus développés et mieux proportionnés, et aux élégantes figures des habitants des plaines. Cela paraît vrai pour les Brahuis ou montagnards du Beloutchistan aux formes trapues, aux faces rondes, aux traits aplatis, tandis que les Beloutches de la plaine sont de haute taille, ont le visage long et les traits saillants¹. Mais avant d'attribuer exclusivement à l'influence des climats et des lieux, toutes les variétés de l'espèce humaine, mettez-vous donc d'accord, Messieurs, entre vous et avec vous-mêmes sur les effets de cette même influence.

VII. Le lecteur comprend bien que je ne veux pas nier une puissance à laquelle nous sommes incontestablement soumis, et que la science médicale, dès son début, a reconnue dans le célèbre traité *Des Airs, des Eaux et des Lieux*²; je ne combats que l'exagération dont elle est l'objet. Elle agit certainement, dans beaucoup de cas, sur les caractères les plus apparents de chaque type, la couleur de la peau ou du teint, puis celle des cheveux et peut-être des yeux, la taille, la vigueur musculaire, etc. Ces caractères reconnus aujourd'hui pour secondaires, mais visibles au premier coup d'œil, ont été pendant longtemps presque les seuls qui frappassent l'attention des voyageurs et des anthropologistes; et c'est encore sur eux seuls que reposent bien souvent, par la force des choses, les observations qu'on nous rapporte des contrées lointaines. Leur étude cependant n'offre pas moins de contradictions que tout ce qui précède. Ce ne sont plus les auteurs qu'on surprend en opposition avec eux-mêmes, mais les effets divers que produit l'influence des mêmes milieux sur ces parties les plus impressionnables de notre organisation. Combien d'exceptions, par exemple, — pour ne plus parler

¹ Prichard, t. IV, p. 66, d'après Pottinger, etc. Suivant le docteur Ware, ils ont absolument le type kymryque d'Edwards. (*Nouv. annal. des Voy.*, ann. 1846, 3^e trim., p. 122.)

² Conf. Polyb. IV, 21. Vitruve, VI, 1. Aristote, *Polit.*, IV, 6. Barthél. S.-Hil.

que des couleurs, — à la loi générale qui faisait depuis Aristote, Pline et Galien¹, d'une peau blanche, des cheveux blonds et des yeux bleus, le lot des peuples septentrionaux, et qui réservait à ceux du midi les yeux et les cheveux noirs ou bruns, et les peaux plus ou moins basanées ! Les Aïnos dont j'ai déjà parlé, et quelques peuplades hyperboréennes n'occupent-ils pas dans le nord de l'Asie une place qui appartiendrait sous ce point de vue aux tribus blondes de l'Afrique ? C'est justement dans l'Amérique septentrionale en dehors des tropiques et sous le ciel de la Californie, que l'on a trouvé les peuplades les plus brunes du nouveau continent. Le rouge et le noir se partagent les populations de l'Égypte et de la Nubie, et celle d'Assouan maintient son teint d'acajou en face même de l'île d'Éléphantine, dont les habitants ont la couleur de l'ébène². Les parias de l'Yémen, les Akhdam ne diffèrent pas moins des Arabes purs, depuis si longtemps maîtres de leur pays³. Dans la propre enceinte de Tuggurt, la capitale de l'oasis berbère d'Ouad-Reag, vit à part une tribu qui ne parle que l'arabe, et qui conserve des cheveux d'une nuance claire et un teint relativement blanc (*Prichard, id. p. 21*). Un observateur exercé, Borrow, a remarqué en Espagne la même opposition entre deux villages voisins et qui se gardent une haine héréditaire, Villa seca, d'origine mauresque, et Vargas, vieux chrétien⁴. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de relever, et dans notre France, des contrastes de ce genre, indépendants de toute altitude ou de l'abaissement du sol où ils se produisent.

¹ Voy. Aristot. *Problem.* sect. XIV ; Pline, II, 80 ; Gal. *De Temperam.* II, 5 ; t. I^{er}, Venise, II^e part., 1609. — Vitruve, VI, 1, Adamantius, *Physiognom.*, II, 23.

² Prichard, t. II, p. 173, d'après Brown.

³ *Journ. asiat.*, 1850, p. 378.

⁴ *Bible in Spain*, ch. XLIII, cité dans les *Indigenous races of the Earth*, de Nott et Gliddon, 1857, p. 248. Ces deux villages sont dans la province de Tolède et près du Tage, Voy. la trad. franç., t. II, ch. VII.

Toutes les explications tirées des influences extérieures ont certes leur part de vérité générale, mais variable suivant les lieux et les races elles-mêmes. Ainsi les colons de nationalités diverses que l'Europe depuis longtemps a établis dans les autres parties du monde, n'y ont pas toujours subi les mêmes effets. Tandis que le Portugais s'est noirci comme un nègre à Goa, les Hollandais avaient conservé et les Anglais gardent au cap de Bonne-Espérance, leur peau blanche et leur teint rosé¹. Le célèbre Burckhardt a remarqué que les Turcs de Souakem y sont aussi noirs que les Arabes, tandis que les Bosniaques établis comme eux en Nubie par Sélim I^{er}, n'ont pas changé². Ces différences rapprochées des observations que nous fournira encore la grande famille germanique, m'induisent à penser que ces influences de lieux et de climats agissent beaucoup moins sur les races relativement pures que sur les races plus mélangées, et que les premières tiennent du peu d'altération de leurs types primitifs une force de résistance beaucoup plus grande contre les *milieux* où elles se trouvent jetées, mais à l'abri de tout croisement. Nous en reparlerons.

VIII. J'ai dit que je n'écrivais pas un livre d'anthropologie, je ne recourrai donc point aux discussions anatomiques pour prouver, en outre, que les différences internes ou osseuses³

¹ Voy. entre autres M. Cortambert, *Essai sur la chevelure*, p. 9, etc.

² *Travels in Nubia*, p. 434 et 34. Les Turcs d'Ibrim, dit-il, *are white compared with the Nubians, and still retain the features of their ancestors, the Bosnian soldiers who were sent to garrison Ibrim by the great sultan Selim.*

³ Ces différences existent principalement dans la conformation de la tête, puis du bassin et du cœur. Les premières sont bien connues, les secondes, qui seraient non moins caractéristiques (Voy. *Indigenous races*, p. 234), le sont peu, et les dernières encore moins. Celles-ci, dont la découverte est due à M. Serres, consistent dans l'ovale du cœur, dont le grand diamètre serait en largeur dans la race blanche, en longueur chez les nègres, et qui deviendrait à peu près carré dans la race jaune et presque rond dans la rouge (Cours de l'hiver 54-55, Monit. du 3 fév.). Quant au tissu particulier de la peau des nègres, il est encore l'objet d'interminables discussions.

qui séparent si nettement les trois races primitives, ne peuvent dépendre ni de l'influence des climats ou des lieux, ni des progrès de la civilisation¹. Ces différences démontrent surtout le principe fondamental que nous avons posé, et que ne peuvent entamer quelques variations superficielles, celui de la *persistance des types*, qu'établiront d'ailleurs, pour leur propre compte, les preuves historiques que nous allons aborder. Celles-ci remplaceront, je l'espère, pour les lecteurs plus ou moins étrangers aux sciences anatomiques, une discussion que ne comportent ni la nature de cet ouvrage, ni mon incompetence en pareille matière. Quant à l'utilité de cette démonstration secondaire, elle ressort, ce me semble, des préventions mêmes dont je viens de parler, et contre lesquelles je dois fortifier, autant que possible, par une étude générale de la question, les conclusions particulières auxquelles nous arriverons sur la race gauloise. Cette question est tout entière, pour ce qui nous concerne, dans les résultats physiologiques des migrations des peuples et dans la manière dont ils mêlent leur sang. Car la persistance des types est toute naturelle, on peut même dire évidente chez ceux qui n'ont pas quitté leur sol natal, et qui n'y peuvent éprouver de changements, cela se conçoit, que par l'arrivée d'une race étrangère qui vient se mêler avec les indigènes. Aussi verrons-nous que les modernes ont, comme les anciens, remarqué la ressemblance générale des individus parmi les nations qui se sont toujours maintenues dans l'isolement. Nous verrons aussi que les types, conformément à ce qui précède, résistent aux migrations les plus lointaines. Nous étudierons

¹ Nous avons déjà fait allusion à ces systèmes d'après lesquels les caractères les plus saillants des types noirs et jaunes s'affaiblissent à mesure que s'élève la civilisation des peuples auxquels ils appartiennent, de telle sorte que leur moule s'éloigne d'autant plus du nôtre que ces races sont plus profondément plongées dans la barbarie. L'abbé Frère a même appliqué cette théorie à la blanche, et nous nous occuperons plus tard de ses crânes progressifs.

ensuite les divers effets qui résultent du mélange des races, et dont la loi dominante prouverait encore, à elle seule, que la conservation des types appartient à la nature même de notre espèce.

On sait en effet que le blanc et le noir ne tardent pas à se rétablir dans toute leur pureté, quand les enfants d'un métis ne s'allient plus qu'avec des individus de l'un ou de l'autre sang dont ils sont nés. L'enfant d'un mulâtre et d'une véritable négresse se rapproche déjà sensiblement de sa mère, et toute trace de croisement disparaît à la quatrième ou cinquième génération. Il en est de même de notre côté, quand les alliances n'ont plus lieu qu'avec des blancs. Ce double exemple est certainement celui qui fait le mieux comprendre la permanence d'un type transporté dans des climats et des pays si différents de ceux dont il est originaire¹. Il est, en outre, celui dont nous pouvons parler avec le plus de certitude, la différence si tranchée des couleurs amenant dès la première génération, quand le croisement a eu lieu, des signes évidents du mélange des deux races². Ce retour irrésistible et même rapide vers les types primitifs est donc une des grandes lois de la nature, et l'unité qui règne dans leur ensemble ne nous permet pas de douter qu'elle soit la même pour toutes les races humaines, en appliquant ce terme,

¹ Il est sans exemple, dit Lawrence lui-même, que des hommes blancs aient fini par engendrer des nègres. (Courtet de l'Isle, *la Science politique fondée sur la science de l'homme*, p. 39. Conf. Pott, *Ungleichheit menschl. Rassen*, p. 30.)

² Je ne crois point qu'aucun voyageur ait parlé d'une collection que j'ai vue à Temblèque (Nouvelle-Castille) pendant notre expédition de 1823 en Espagne, dans une maison où m'avait logé le hasard de l'hospitalité militaire. Elle consistait dans 44 figures de grandeur naturelle peintes sur les lambris tout autour du salon, et présentant toutes les phases de couleurs que peuvent amener les croisements successifs de plusieurs générations de métis, soit entre eux, soit avec des noirs ou des blancs. J'ignore si ces portraitures étaient bien exactes, mais elles offraient des séries fort curieuses de têtes s'éloignant ou se rapprochant de chacun des deux types primitifs, suivant les degrés de croisement de ces sangs-mêlés.

comme on le fait communément, aux grandes familles de peuples entre lesquelles les trois races primordiales se sont divisées. Cette généralité est hautement reconnue par un auteur qui n'est cependant pas trop favorable au principe de la persistance des types. Cette loi, dit-il, ne régit pas seulement les types généraux, mais aussi et presque tout autant les races particulières; car les modifications que subissent celles-ci, quand les circonstances viennent à changer pour elles, ne font pas disparaître leurs caractères essentiels (Hollard, *De l'Homme*, etc., p. 265). De cette loi découlent celles qui régissent ensuite, à tous leurs degrés, les croisements continus ou successifs qui altèrent plus ou moins les anciens types¹, et que nous devons particulièrement étudier chez les peuples gaulois.

Cette étude devient naturellement plus difficile à mesure que les types se rapprochent dans la même couleur, et surtout pour la nôtre. En effet, la race blanche est celle dont les migrations lointaines, les grandes conquêtes et les révolutions continuelles ont le plus croisé les différentes branches, et mêlé leurs caractères distinctifs. Aussi les ethnologistes, ne se fiant plus aux simples apparences extérieures, ont appelé à leur secours la science anthropologique. Ils se sont principalement attachés aux formes variées que présente la tête humaine, depuis les crânes que nous rendent, au bout de vingt ou de trente siècles, les tumuli et les hypogées, jusqu'à ceux de nos propres contemporains, que les voyageurs nous rapportent des contrées les plus lointaines et des peuplades les plus sauvages de l'Amérique ou de l'Océanie. Nous interrogerons à son tour ce nouveau genre de preuves, qui, mal-

¹ Ce terme, ainsi qu'il est arrivé à celui de race, s'est étendu aux types secondaires ou sous-types de chaque couleur, et comme nous n'avons plus à nous occuper que de la race blanche, son emploi dans ce sens n'a pas d'inconvénients.

gré toutes ses prétentions scientifiques, me parait encore , relativement à mes recherches , sujet à beaucoup d'erreurs ou d'incertitude. Mais la parole appartient d'abord aux témoignages historiques. C'est par eux que nous devons commencer.

SECTION PREMIÈRE.

PREUVES HISTORIQUES DE LA PERSISTANCE DES TYPES
RÉSULTATS DE LEURS DIVERS CROISEMENTS.

I. Les premières observations qu'on ait faites sur la persistance des formes extérieures qui distinguent une race au milieu des populations dont elle est entourée, remontent, comme celles qui reconnurent l'importance ethnologique de la similitude ou de la diversité des langues, au berceau même de l'histoire ¹. Hérodote ne fut pas moins frappé du type égyptien des Colches au teint noir et aux cheveux crépus (II, 104), que du langage barbare des Pélasges de Crestone ou de Placie (I, 57) ; ou de l'idiome hellénique conservé par les Erétriens déportés au fond de la Susiane ². Il sut distinguer des Éthiopiens occidentaux aux cheveux crépus comme de la laine, c'est-à-dire nègres, les orientaux aux cheveux longs et lisses qui n'étaient que des Indiens noirs, VII, 70. S'il n'est pas certain qu'il ait signalé dans les *Boudinoi*, IV, 108, la race blonde aux yeux bleus venue de l'Asie centrale, il savait du moins qu'au-delà de ce peuple, il en existait encore un autre au nez aplati, au menton allongé, et qu'on disait entièrement chauve de naissance, IV, 23. Presque en même temps Hippocrate po-

¹ Clément d'Alex. attribua même à Xénophanes, sur les Thraces et les Éthiopiens, des observations qui seraient antérieures à celles d'Hérodote. *Strom.*, VII, 4.

² VII, 119, *Conf. Diod.*; XVII, 110.

sait la transmission héréditaire des types comme la principale conséquence de ses observations sur les *Airs, les Eaux et les Lieux*. Plus tard Strabon fonda en partie sur elle ses savantes recherches ethnologiques, et Lucrèce célébra comme appartenant à la *nature des choses* cette puissance secrète qui reproduit chez les descendants les traits, les sons de voix, la chevelure de leurs pères, II, 1214 et suiv. Puis vint Tacite qui formula le principe ¹ avec sa concision ordinaire, en discutant l'origine des diverses populations de la Bretagne, *Habitus corporum varii, atque ex eo argumenta* (Agr. II). Quelques monuments de l'antiquité, entre autres ceux de l'Égypte et de Persépolis, donnent encore aujourd'hui une éclatante confirmation à ce grand fait, puisque les Tadjiks et les Coptes actuels, ces descendants reconnus des anciens Perses et des Égyptiens, nous représentent toujours les types des figures tracées, il y a tant de siècles par leurs ancêtres ². Les Barabaras de la Nubie ne sont-ils pas encore reconnaissables dans les statues et les antiques sculptures de leur pays ³; et le profil juif qui nous est si familier n'a-t-il pas frappé, sur un bas-relief de Karnak, tous les égyptologues qui en ont lu l'inscription *Jeouda malek* (roi de Juda), indiquant l'un des princes vaincus par le Pharaon Sche-chonk ⁴? On voit qu'au pied

¹ Vers la même époque, un auteur bien peu connu, Calpurnius Flaccus, le posait de son côté dans ces termes : *Miramur hanc legem esse naturæ, ut in sobolem transeant formæ quas quasi descriptas species custodiunt. Suæ cuique genti etiam facies manet.... Nemo est suo generi dissimilis.* (Excerptæ declamat., etc. Decl., 2.)

² Prichard, IV, p. 65, d'après Ouseley, *Travels in Persia*, et II, p. 239, d'après Denon, etc. Geoffroy Saint-Hilaire avait même été frappé de la ressemblance des Coptes avec les momies de leur pays, ressemblance que Blumenbach n'admettait cependant, avons-nous vu dans une note précédente, qu'avec une partie des sculptures égyptiennes. Quant aux Tadjiks, voy. encore Hollard, *De l'Homme*, p. 621. Alf. Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 401. Conf. *Indigenous races*, p. 147.

³ *Idem*, II, p. 236, 138 et suiv., d'après Blumenbach, Larrey et Rüppell.

⁴ *Égypte anc.*, par M. Champollion-Figeac, p. 273 et pl. LXXVI. Voy. dans *Types of Mankind*, ch. IV, l'histoire physique des Juifs qu'on reconnaît en-

même des Pyramides, la persistance des types peut aussi invoquer trente siècles qui la contemplent.

II. Les faits qui la constatent d'une manière évidente sont rares dans notre occident, où la civilisation européenne et la régularité de nos gouvernements font sentir, à peu près partout, leur puissance d'assimilation. Cependant nous avons encore sous les yeux ou parmi nous quelques races, qui ayant gardé presque sans mélange le sang de leurs ancêtres, ont conservé, de façon à être toujours reconnues, leurs traits et leurs formes caractéristiques, comme ces mêmes Juifs, — malgré les variations de couleurs que peuvent présenter leurs cheveux et leurs yeux, — et une partie de la population grecque, du Péloponèse particulièrement, sur laquelle nous reviendrons plus tard. L'abjection même dans laquelle les tenait l'orgueil de leurs oppresseurs, a conservé la pureté de leurs races. D'autres, telles que les Bohémiens, ont dû cet avantage au soin religieux, avec lequel, dans leur existence vagabonde et méprisée, elles s'abstenaient de toute mésalliance avec les étrangers. Il en est enfin que leur isolement, ou bien la protection des lieux où elles s'étaient réfugiées pour une cause quelconque, ont également défendues de tout mélange avec les populations environnantes, et qui en sont restées entièrement distinctes. La plus remarquable que je puisse citer est sans doute cette colonie scandinave du *Hassli*, dont la beauté particulière a toujours été remarquée parmi les autres montagnards de l'Oberland bernois.

III. Son origine qui se perd dans les ténèbres du moyen âge, réunit cependant assez de preuves pour lever tous les doutes. En premier lieu, les voyageurs s'accordent avec l'histoire même des Suisses pour affirmer que cette petite peuplade ¹

core sur d'autres monuments de l'Égypte et de l'Assyrie; et Layard, *Nineveh*, p. 152, 456.

¹ Et celle de l'Entlebuch, ajoute J. de Muller, *Gesch. d. Schweiz. Eidgen.*, 1786, t. I, p. 410. Elle a aussi son *Hasle*.

est véritablement différente de tous ses voisins. Busching en dit autant de son langage, qui a conservé beaucoup de termes suédois, comme l'a vérifié un savant correspondant du célèbre historien Geijer ¹. — 2° Une tradition commune aux habitants de l'Ober-Hassli et du canton de Schwitz les fait sortir les uns et les autres de la Suède et de l'Ost-Frise, où les Normands s'étaient établis au ix^e siècle. Cette tradition est consignée, avec un vieux chant national, l'*Ost-Friesenlied*, dans un manuscrit daté de l'an 1534. Prose et vers rapportent que ces aventuriers scandinaves partirent en dernier lieu d'un endroit, nommé *Hassli* (nom commun en Suède), et qu'après avoir traversé l'Allemagne et livré bien des combats, ils s'arrêtèrent au milieu des Alpes dans un site pareil à ceux de leur patrie. Le souvenir de cette colonisation s'était conservé pareillement en Suède. Le plus ancien historien de ce pays, Eric Olai en fait mention ² au xv^e siècle, et après lui les rois Gustave Wasa et Gustave-Adolphe en parlèrent officiellement, l'un dans un rescrit de 1555, sur l'état misérable des paysans de son royaume, l'autre dans les missives qu'il adressait aux Suisses. Cette tradition était même connue de nos écrivains du xvi^e siècle ³. Aussi les grands historiens suédois, Geijer et Strinholm, l'ont-ils acceptée ⁴ tout comme J. de Müller. Les deux premiers s'accordent pour rattacher cette colonie aux expéditions des Normands que l'ancienne saga d'Olaf Tryggvason

¹ *Géogr. univ.*, trad. franç., t. XVI, p. 130. Voy. Strinholm, *Wikingszüge*, etc., *Der alt. Skandinav.*, trad. allem. de Frisch, t. 1^{er}, 1839, p. 194, 198, et la Dissertation de Geijer : *De colonia Suecorum in Helvet. deducta*, Upsal, 1828.

² *Civitas principalis Suitensium quæ se a Suecis sive Gothis devenisse fateatur. Hist. Suecor. Gothorumque*, éd. de J. Loccenius, 1654, p. 7. Il s'agit de Zurich, mais ce texte n'en établit pas moins la communauté de traditions entre les deux pays.

³ Bodin mentionne plusieurs fois cette origine comme un fait avéré. *Methodus ad fac. histor. cognit.*, p. 142, 159 et al.

⁴ Voy. les ouvrages cités dans une note préc. et l'*Histoire de Suède* de Geijer, trad. franç. de Lundblad, p. 20 et suiv.

conduit le long du Rhin jusqu'aux environs de Worms, tandis que celle de Regner Lodbrog rapporte que les fils de ce fameux roi de la mer, remontant le fleuve, poussèrent jusqu'à Wiflisbourg (Avenche). Ce fut probablement, d'après les récits de nos propres annalistes, en 882, époque où les bandes normandes avait précisément pour principal repaire en France, une forteresse de Haslach ou Haslou, près de la Meuse. (*Voy. D. Bouquet*; t. VIII, *Ann. Mett. Vedast.*, etc., p. 63, 82 et al.) Müller, de son côté, rejetant l'origine cimbrique ou saxonne qu'on avait déjà cherchée pour ces montagnards, avait le premier cité ¹ ces chants populaires qui, racontant leur sortie de la Suède, célébraient la force gigantesque et la beauté des anciens Schwitzois encore reconnaissable, disaient-ils, malgré une longue dégénération dans le peuple d'Ober-Hassli. Ces chants rappelaient aussi que les premiers habitants de ces contrées s'y glissèrent de vallon en vallon, de montagne en montagne, etc.; ainsi qu'on peut se figurer une de ces bandes à qui toute retraite était fermée, venant chercher un refuge dans ces lieux alors déserts et presque inaccessibles. L'Ober-Hassli particulièrement est entouré d'un rempart de cimes abruptes derrière lesquelles une partie de ces fugitifs put se maintenir plus que les autres, à mesure que ces montagnes se peuplèrent, tout à fait isolée de ses voisins. Enfin cette haute taille et cette beauté dont parlent les chants populaires étaient aussi des caractères distinctifs de ces terribles Normands, agiles, rapides, si beaux de visage et d'une si noble stature ², — hommes tels que la nation des Francs n'en avait jamais produit de pareils pour la grandeur et la beauté de leurs corps ³.

¹ *Voy. Gresch. der Schweizer Eidgenoss.*, etc. Leipsig, 1786, t. I^{er}, p. 394 et 395, 410, n. 7.

² Veloces, agiles..... Pulcher adest facie, vultuque statuque decorus. (*Ermold Nig. Gest. Ludov. pii*, IV, v. 14 et 17. *D. Bouq.*, t. VI.)

³ Quales nunquam antea in gente Francorum visi fuissent, in pulchritudine

IV. Il est extrêmement remarquable que ce même type scandinave ou proto-germanique nous fournisse encore deux ou peut-être trois exemples d'une semblable permanence. C'est d'abord un faible débris des Goths qui s'est maintenu pendant plus de mille ans, depuis l'historien Procope, *Goth.* IV, 5, jusqu'au temps de Busbecq, dans les montagnes de la Crimée, quoique enveloppé successivement dans les conquêtes des Huns, des Kozars, des Russes et des Mongols. Ils y formaient un diocèse particulier, et la vie de saint Jean de Gotthie ou le Tauro-Scythe, qui fut un de leurs évêques au VIII^e siècle, nous apprend qu'ils occupaient le pays des anciens Taures, c'est à dire les montagnes voisines de Sébastopol et de Balaclava. (*Bolland.* 26 Juin, par. 1.) Le célèbre voyageur Rubruquis qui les vit au XIII^e siècle rapporte qu'ils parlaient encore la langue allemande ¹. C'est ce que reconnut de nouveau, deux siècles plus tard, le Vénitien Josaphat Barbaro ². L'un et l'autre constatent aussi l'existence d'une tribu d'Alains, qui s'était conservée auprès de ces Goths. Mais les renseignements les plus curieux nous viennent du flamand Busbecq, ambassadeur de l'empereur Ferdinand I^{er} auprès du grand Soliman en 1555 et années suivantes. Il raconte lui-même dans sa IV^e épître ³ la curiosité que lui avait inspirée tout ce qu'on rapportait d'une peuplade de Crimée dont le langage, les mœurs, la figure même et les formes corporelles, *sermone, moribus, ore denique ipso et corporis habitu*, — démontraient l'origine germanique. Ses gens avaient l'ordre, si jamais ils rencontraient un

videlicet ac proceritate corporum. (*Ann. Fuld. an.*, 884. D. Bouq. t. VIII, p. 44.) Rouges et grands comme des palmiers, disait Ibn-Fozlan des Russes de son temps, c'est-à-dire des Varègues ou Normands orientaux. *Voy. Fræhn.*

¹ Bergeron, *Rel. des Voy. en Tartarie*, 1634, p. 9.

² *Viaggi di Venitia alla Tana*, etc. 1543, feull. 19, verso, et 20.

³ *Epist. Legat. Turcicæ*, p. 321-326 de ses *Omnia quæ exstant*. Leyde, 1633.

de ces Allemands de Tartarie, de le lui amener. Ils lui présentèrent effectivement, un jour, deux envoyés de ce petit peuple, que Busbecq retint à dîner pour tirer d'eux tous les renseignements qu'il désirait. L'un était grec, mais l'autre, d'une taille élevée, avait toute la bonne et candide figure d'un Flamand ou d'un Hollandais. Busbecq rapporte environ 80 mots, sans compter les noms de nombre, de la langue que parlait cet envoyé; et ces mots sont presque tous évidemment germaniques : *Broc*, pain, *Plut*, sang, *Stul*, siège, *Hus*, maison, etc. Il y a joint un fragment de trois vers, non moins tudesques, d'une chanson de ces montagnards, qui faisaient précéder presque tous leurs mots de l'article *tho* ou *the* (comme font les Anglais). Notre ambassadeur pense qu'ils doivent être un reste des Goths du Bas-Empire, ce qui est certain d'après le passage de Procope que nous avons cité, et dont il semble que Busbecq n'avait point eu connaissance, ou n'avait du moins gardé aucun souvenir. Desmoulins parlait d'eux en 1826, comme s'ils existaient encore¹, mais Dubois de Montpereux dit qu'il n'en est plus question parmi les Turcs et les Tartares. (*Voyage*, etc., t. V, p. 237.) Leur type néanmoins ne s'est pas tout à fait perdu en Crimée, car on y remarque toujours, suivant Huot (*Voyage du pr. Demidoff*, t. II, p. 745), quelques figures qui semblent se rapporter assez exactement à celui de la race Indo-germanique.

V. Bien loin de ces Goths, sur les frontières de l'Inde, des voyageurs anglais, Elphinstone et Burnes, ont encore de nos jours retrouvé le type scandinave dans toute sa primitive beauté. C'est dans les hautes montagnes de l'Hindou-Kouh, au pays de Kafiristan ou des Incrédules, que se tient renfermée une peuplade en butte au fanatisme et à la haine sécu-

¹ Et comme s'il les avait vus, avec leurs yeux bleus, l'incarnat de leurs joues, leurs cheveux blonds, et leur peau d'un blanc pur. (*Hist. nat. d. rac. hum.*, p. 153.)

laire des Musulmans dont elle est entourée. Nous devons, si je ne me trompe, à l'historien de Tamerlan, Cherefeddin, qui écrivait dans le premier quart du *xv^e* siècle, la plus ancienne mention de ce *peuple de géants*, dont la langue n'était ni persienne, ni turque, ni indienne, et qui ne connaissait que la sienne ¹. Tamerlan parvint, après de grandes pertes et des fatigues inouïes, à pénétrer dans leurs montagnes. Il s'enorgueillit d'avoir vaincu ces idolâtres qui avaient repoussé les attaques d'Alexandre le Grand ; mais ni lui, ni ses successeurs, ni le fameux Thomas-Koulikhan ne parvinrent à les soumettre. Les Musulmans ne réussirent jamais qu'à faire des prisonniers qu'ils vendaient comme esclaves, et parmi lesquels les femmes étaient fort recherchées à cause de leur extrême beauté. Les vêtements noirs que ces montagnards portent habituellement, leur ont fait donner le nom de *Siah-posh* ou *Siapouches* ². Elphinstone, qui parcourait ces contrées en 1810, avait remarqué la grande blancheur de leur peau, et la proche parenté de leur idiome avec le sanskrit. Burnes, qui les vit plus tard, les décrit comme des hommes de haute taille, fort blancs, aux yeux bleus (d'un bleu verdâtre, dit Humboldt, *Asie centr.*, t. II, p. 412, 1843), aux sourcils bien arqués, avec des traits d'une régularité grecque. D'autres, encore enfants, avaient le teint plus rouge, les yeux d'un brun très-clair, les cheveux blond cendré, et les pommettes des joues saillantes. Ils étaient moins beaux, mais encore très-remarquables, et les uns comme les autres, aux yeux de l'observateur le plus superficiel, offraient un type tout différent de celui des Afghans ou même des Cachemiriens, leurs voisins. Enfin Burnes ayant rapporté un assez grand nombre de mots et quelques phrases de leur langue, il a été reconnu par Ritter, Bopp, Humboldt

¹ Trad. franç. de Petis de la Croix, t. III, p. 17 et suiv.

² Ils se nomment eux-mêmes *Kamoxe* ou *Kamoge*. (Lassen, *Zeitschr. f. d. h. d. Morgenl.*, II, p. 57.)

et Prichard ¹, que ce peuple blond parlait encore un dialecte sanskrit, et appartenait à la souche Indo-germanique, dont il offre sans doute, à l'époque où nous sommes, le spécimen le plus rapproché de son type primitif.

VI. Le 3^e exemple que nous avons annoncé est beaucoup moins certain quant à son origine, mais non moins probant pour la persistance des caractères physiques. Nous voulons parler de ces Vandales qu'un célèbre voyageur, le médecin Shaw, frappé du contraste que présentait avec les tribus Kabyles qui l'entouraient une peuplade du Mont Aurès, pensait avoir retrouvés dans notre Algérie : « Ceux qui habitent, écrivait-il avant 1738, dans les montagnes d'Auress, quoique mahométans et parlant la même langue, ont un air et une physionomie différents de leurs voisins. Leur teint, au lieu d'être basané, est au contraire blanc et rouge, et leurs cheveux sont d'un jaune foncé (*deep yellow*, blond foncé et doré), au lieu que ceux des autres Kabyles sont tout noirs ². » — Shaw ajoutait qu'ils devaient être, — sinon la tribu blanche et blonde dont parle Procope, et qui habitait assez loin de l'Auress, de l'autre côté d'une vaste solitude vers le couchant, Vand. II, 13; — du moins un reste des Vandales. Nous savons par cet historien, *ibid.* 14, que quelques débris de cette nation cherchèrent effectivement un refuge dans ce massif de montagnes, l'*Aurasion oros*. Ritter a transcrit ce passage de Shaw dans son *Afrique*, p. 902, sans faire aucune objection contre ses Vandales; mais Prichard rejette cette supposition improbable et toute gratuite suivant lui, le même contraste se reproduisant sur d'autres points de l'Algérie, entre autres à Tuggurt dont nous avons parlé, ou chez les Mozabies ou Beni-Mزاب de nos cartes françaises, lesquels sont pareillement blancs, tout près

¹ Voy. Ritter, *Die Erdkunde von Asien*, t. V, p. 202 et suiv., 1837. — Prichard, *Phys. hist. of Mankind*, t. IV, 3^e édit., p. 213 et suiv., 1844. — *Asie centr.*, l. I.

² Voy. en Barbarie, etc., trad. franç., t. I^{er}, p. 149 et suiv.

des tribus presque nègres du Wadi-Ouergelah (t. II, p. 29 et 21). Nos médecins militaires qui ont exploré le pays sont loin d'être aussi défavorables à l'opinion de Shaw. Le Dr Guyon dit que les blancs de l'Aurès ne forment pas des tribus distinctes, mais qu'ils sont disséminés dans la population ¹, tantôt rares, tantôt en grand nombre, comme dans la petite ville de Menna, près de Khanga, et surtout chez les Mouchaia, dont la langue paraît avoir conservé quelques mots tudesques. On en voit beaucoup, ajoute-t-il, à Constantine, où ils viennent exercer toujours les mêmes métiers, et les Arabes les regardent comme le reste d'un peuple qui a été très-anciennement chassé du pays. Le portrait de l'un de ces Kabyles qu'avait emporté Bory de S. Vincent, présentait un type de fraîches couleurs aussi germaniques qu'on pourrait les rencontrer en Allemagne. La tribu même des Chaouias, avec ses yeux bleus, ses cheveux rouges et son tempérament sec et nerveux, lui paraissait d'origine mixte ². Enfin un autre médecin, M. Bodichon, qui a résidé dix ans dans l'Algérie, soutient décidément la réalité des Vandales de l'Aurès, et ajoute qu'on les voit répandus partiellement dans le Jurjura, le Flissa, et généralement par toutes les chaînes de montagnes qui entourent le plateau d'Hamzah ³. Même dans la race Maure, ajoute-t-il, p. 115, on découvre des individus aux traits et aux couleurs germaniques. Vandales ou non, et quelle que soit l'origine de ces variétés plus ou moins blanches qui se maintiennent de-

¹ *Nouv. Annal. des Voy.*, ann. 1846, 1^{er} trim., p. 116. Le D. Bertherand affirme également qu'il existe dans plusieurs tribus kabyles des familles entièrement blondes. (*Médecine et hyg. d. Arab.*, 1854, p. 173.) Je dois dire toutefois qu'un membre de l'Institut, qui a beaucoup voyagé en Algérie, nie positivement qu'il y ait chez les indigènes des hommes de cette couleur.

² *Nouv. Ann. d. Voy.*, *idem*, p. 117. D'après la trad. franç. de l'*Afrique*, de Ritter, t. III, p. 182, ces *Showiahs* seraient la tribu dont Shaw avait parlé.

³ *Études sur l'Algérie*, etc., 1847, p. 107.

puis tant de siècles dans le nord de l'Afrique, une persistance remarquable de types différents n'en demeure pas moins constatée sous le même soleil et souvent avec le même genre de vie.

VII. Ces exemples appartiennent, avons-nous dit, sauf peut-être le dernier, à la grande famille de peuples qu'on peut nommer *proto-germanique*. Et c'est encore une chose à remarquer que les Tadjiks de l'Iran actuel et de l'Afghanistan qui ont conservé, sous l'oppression de quatre conquêtes successives, celles des Arabes, des Turcs, des Mongols et des Afghans, les beaux traits et les formes plastiques des anciens Perses (*voy. ci-dessus*, p. 20), soient justement, par ces mêmes caractères et par le langage, les plus proches parents de cette même race. Leurs frères de l'Indostan, les Guèbres, qui se transmettent dans leur exil un sang plus pur, les surpassent encore, au milieu des populations où se perd leur petit nombre, en stature et en beauté héréditaire¹. Mais des faits semblables ne manquent pas dans les autres types ; ils abondent dans le grand ouvrage de Prichard, et dans les récits de nos voyageurs en Orient et en Afrique. Les montagnes de l'Inde et de la Chine notamment protègent encore, sur un grand nombre de points, les sauvages descendants des populations primitives dépossédées depuis trois ou quatre mille ans par les Aryas et les premières dynasties du Céleste Empire. Toutefois les renseignements que nous possédons sur les Bhils, les Khonds, les Tudas, les Si-fan, les Miao-tse, etc., sont trop peu précis pour servir à une démonstration positive. Mais nous citerons vers les sources du Tigre, les Chaldéens ou chrétiens du Kurdistan, particulièrement ceux des hautes vallées d'Hakkaryah, qui se distinguent absolument des Kurdes non moins par leurs fronts élevés, la blancheur

¹ Jehan, *Dic. d'Anthropol.*, p. 383. Périer, *Ess. sur les croisem. ethniqu.*, p. 12. Voyages en Perse et dans l'Inde, etc.

de leur peau, leurs yeux gris, leurs barbes rousses, leurs figures ouvertes et leurs larges épaules, que par leur intelligence et leur vivacité¹. Cette différence est si grande que dans l'ignorance où l'on est de la véritable origine de cette population syrienne, cachée depuis des siècles dans le nord de la Perse, on a voulu en faire les descendants des tribus d'Israël déportées par les rois d'Assyrie. A cette opinion dénuée de tout fondement historique ou traditionnel, Prichard substitue celle qui fait de ces chrétiens les descendants de la secte nestorienne proscrite par Théodose le jeune, et dont les membres qui se dispersèrent par la suite dans toute l'Asie, s'enfuirent d'abord dans la Perse et dans la Transoxiane². Enfin les derniers explorateurs du Nil n'ont-ils pas retrouvé, sur les bords du Bahr-el-Abiad, parmi de pauvres populations nègres, des peuplades de géants pour ainsi dire, qui représentent au moins, par leur haute stature, ces Éthiopiens Macrobiens regardés du temps d'Hérodote comme les plus beaux et les plus grands de tous les hommes³?

VIII. Si nous revenons dans notre Occident, où nous avons dit que ces contrastes s'étaient généralement effacés, nous pourrions néanmoins en retrouver encore quelques-uns peu connus, il est vrai, mais non moins réels. Ils seraient sans doute plus nombreux, si les auteurs qui nous ont entretenus de ces petites populations, qui conservaient, dans un isolement traditionnel, leurs anciens idiomes et leurs usages particuliers, avaient apporté plus d'attention à leurs caractères physiques. Mais c'est une observation qu'ils ont malheureusement négligée pour la plupart, ou qu'ils n'ont faite que d'une manière vague ou par trop sommaire. Ainsi nous n'avons rien à dire, au point de vue qui nous occupe, de ces

¹ Prichard, *id.*, p. 570, principalement d'après Ainsworth.

² *Ibid.*, p. 572. Voy. Assemani, *Biblioth. orient.*

³ Hérod., III, 20 et 114. Viv. de Saint-Martin, *Rev. German.*, avril 1859, p. 155.

petites îles *hétéroglosses*, si curieuses d'ailleurs, des prétendus Cimbres du Véronais et du Vicentin ¹, — des colonies germaniques et slaves du Frioul, — des villages allemands de certains comtés de la Hongrie, — des *Halloren* ou sauniers wendes de Hall-la-Saxonne, auxquels on attribue aussi une origine celtique, — de nos Suisses champenois de Courtisols et des Riceys, etc.; — ni des étranges peuplades de l'Espagne, qui ont même perdu leurs idiomes particuliers, les Patones, les Vaqueros, et ces *Hurdes* de l'Estramadoure si fabuleusement poétisés sous le nom erroné de Batuecas ². Borrow nous dit au moins que les Maragatos des Asturies révèlent encore par leur taille et leurs formes athlétiques, aussi bien que par leurs figures norwégiennes, leur origine gothique ³. Notez que cet exemple de ténacité de type appartient encore à la race germanique. A part cette exception, je n'ai pareillement rien trouvé de précis ou de remarquable sur les différences physiques qui pouvaient exister entre les *Races maudites* de notre France ⁴, les Cagots des Pyrénées, les Cacous de la Bretagne et de Paray-le-Monial, les Colliberts du Poitou, les Cailluauds ou Morins de l'Angoumois, etc., — et les populations qui les avaient depuis plusieurs siècles condamnées à l'abjection des parias de l'Indostan ⁵. Cependant la fusion à

¹ Prichard les indique, toutefois, comme une population blonde, t. III, p. 256.

² Voy. Madoz, *Diccionn. géograph. etc., de la España*, in-4°. — De Laborde, *Itin. descr. de l'Espagne*, 1808, t. III.

³ *Bible in Spain*, chap. XXIII, cité dans les *Indigenous races*, etc., de Nott et Gliddon, p. 247, passage écourté dans la trad. franç., t. I^{er}, p. 252.

⁴ Voy. leur Histoire, par M. Francisq. Michel, qui a rassemblé sur elles, avec tant d'études et de recherches, de si curieux documents.

⁵ Tout au plus entrevoit-on, en écartant les stigmates de la lèpre, dont on les accusait d'être héréditairement frappés (les oreilles sans lobe, l'haleine puante, le teint blafard, etc.), que les Cagots ont dû appartenir dans l'origine à une race plus blanche, plus blonde, et d'une taille plus élevée que les autres habitants du Midi. (Fr. Michel, t. I^{er}, p. 110, 111.) Quelques-uns cependant paraissent sortir d'une autre souche; ce sont ceux dont le docteur Kant, cité dans

peu près complète qui a cimenté notre puissante unité nationale, n'a pas encore tout à fait effacé parmi nous quelques preuves singulières de l'opiniâtreté avec laquelle les types résistent à toutes les causes extérieures d'assimilation, c'est-à-dire à toute autre action que celle du croisement des races.

IX. Nous avons d'abord les Basques, auxquels nous reviendrons quand leur tour sera venu ; il nous suffit pour le moment de l'accord avec lequel M. de Quatrefages, le colonel Napier, ainsi que la plupart des voyageurs, signalent la beauté de ce type, et le distinguent des populations environnantes. Nous citerons ensuite ces colons, d'origine évidemment étrangère, qui vivent depuis des siècles isolés dans des marais desséchés de la Bresse, et dans les landes jadis incultes et malsaines de l'Angoumois. Les premiers, renfermés dans les villages de Boz, d'Arbigny, de Sermoyer et d'Ozan près de Pont-de-Veyle, et d'Uchizy sur la rive opposée de la Saône, se distinguent de leurs voisins par une taille plus petite, leur constitution nerveuse et sanguine ; ils ont des traits réguliers, l'œil vif et petit, le nez mince, la bouche bien faite, les sourcils et les cheveux épais, la démarche assurée. C'est une population vive, intelligente, énergique, d'un caractère difficile, avare et déflant, tandis que les Bressans ont le tempérament lymphatique, la figure douce, les allures lentes, un air de bonhomie et l'abord exempt de rudesse et de fierté. Tel est le

la *Rev. d. Deux-Mond.*, 15 mars 1848, p. 991, signalait le teint basané, les yeux gris, les cheveux noirs, raides et touffus, les pommettes saillantes. Quant aux Colliberts du Poitou, en butte dès le 1^{er} siècle à la haine particulière des Normands (Pierre de Maillezais dans la *Bibl. de Labbe*, t. II, p. 223), et dont le nom n'est devenu, suivant M. Fr. Michel, t. II, p. 27, qu'à une époque assez récente leur appellation exclusive, je les croirai volontiers, avec le P. Arcère, un reste de ces Thaïfales qu'on perd de vue dans le Poitou (Greg. Tur. *Vit. patr.* 15. Rad. Glaber dans D. Bouquet, t. X, p. 50), et que leurs mœurs infâmes rendaient déjà odieux du temps d'Am. Marcellin. XXXI, 9. *Voy. Arcère, Hist. de la Rochelle*, t. 1^{er}, p. 30, etc.

portrait que nous a fait de sa peuplade sarrazine, M. Riboud ¹, et je ne vois guère qu'on puisse révoquer en doute, sur un fait qui parlait à tous les yeux, le témoignage d'un habitant du pays, secrétaire de la Société d'émulation et d'agriculture de son département, et correspondant de l'Institut. Quant aux colons de la Charente, particulièrement dans le canton de Baignes, ils ne sont pas moins reconnaissables par les caractères extérieurs du type moresque ou berbère. C'est ce qu'affirme M. Fr. Michel, qui en conclut que ces étrangers descendent des Maures chassés d'Espagne en 1610, et dont quelques malheureuses bandes, traversant le midi de la France, paraissent avoir obtenu çà et là des coins de terre inculte où elles se sont fixées ². Cette explication est d'autant plus remarquable que l'auteur des *Races maudites*, subjugué par la puissante dénégation de M. Reynaud ³, n'admet pas la généalogie sarrazine des Burins et des Chizerots de M. Riboud. Philologiquement parlant, soit ! mais physiologiquement, il nous reste toujours ce fait qu'un type particulier, quelle que soit son origine, s'est perpétué jusqu'à nos jours parmi nos paysans de la Bresse. Le savant orientaliste que je viens de nommer le reconnaît lui-même en disant, page 303, que les usages de cette population particulière ne renferment rien qui ne puisse s'appliquer aussi bien aux Bohémiens ou à toute autre race étrangère.

Il paraît, d'après les renseignements qui étaient parvenus à un médecin renommé, le professeur Fodéré, qu'un autre fait du même genre existait en Touraine. Il donne avec une

¹ Dans les *Mém. de l'Acad. Celtique*, t. V, 1810, p. 11 et suiv. Son opinion a été embrassée par divers auteurs, entre autres par Marchangy, dans son *Tristan*, et par Abel Hugo, *France pittoresque*, t. I^{er}.

² *Hist. des Races maud.*, t. II, p. 318. L'auteur attribue la même origine à quelques familles pareillement isolées de l'Auvergne, où elles portent le nom de *Marrans*.

³ *Invasions des Sarrazins en France*, etc., 1836, p. 301 et suiv. M. Reynaud n'admet pas davantage que nous ayons encore des Moresques parmi nous.

pleine confiance, quoiqu'il ne l'ait point vu de ses propres yeux, le portrait suivant d'une peuplade particulière confinée dans les marais de la presqu'île de Verron, entre la Loire et la Vienne, au-dessous de Chinon : courte stature, visage rétréci, aplati sur les côtés, petits yeux, cheveux très-noirs, teint basané, esprit mélancolique et coutumes toutes différentes de leurs voisins. — Misérable population rongée par la fièvre, et que Fodéré rattache aussi, mais avec bien plus d'in vraisemblance, aux Sarrazins¹.

Je n'ai pu vérifier jusqu'à quel point les descendants de la colonie écossaise établie par Charles VII dans la forêt de Haute-Brune près de Saint-Martin d'Auxigny (Cher), diffèrent encore, comme on l'assure², des paysans du Berry ; ni le caractère, oriental suivant les uns, basque suivant les autres, de la population des Sables d'Olonne dans la Vendée. M. de Quatrefages n'hésite pas à donner cette dernière origine aux habitants de Granville, ce que le savant anthropologiste explique par l'importance et les établissements maritimes que la pêche de la baleine avait, pendant le moyen âge, valus à ce petit peuple. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1850.) Quelques populations de notre littoral ont du reste conservé sur plusieurs points des costumes ou des usages particuliers qui les font regarder comme autant de colonies étrangères, telles que les pêcheurs grands et blonds de Batz et de Saillé près de Guérande, qui ne se marient qu'entre eux, et qui seraient, dit-on, les descendants des Saxons de la Loire³. Nous parlerons plus tard de ceux de Bayeux. D'autres sont même en butte à l'animadversion populaire comme les *Hutti*ers ou Sauniers de Marans en Poitou, confondus avec les Colliberts. Enfin, dans nos montagnes, on croit reconnaître encore, de

¹ Voy. aux *Alpes Marit.* 1821, t. I^{er}, p. 68.

² *Curiosités philologiq. ethnologiq.* etc., p. 330.

³ Voy. Greg. Tur., *Hist.* II, 18 et 19 ; *Epitom.* 12, Fortunat, *Carm.*, III, 9, etc.

temps à autre, quelques restes d'anciens peuples aujourd'hui disparus; les Huns, par exemple, dont un débris, suivant M. Pierquin de Gembloux, se serait conservé dans le Morvan, depuis la retraite d'Attila, avec leurs têtes carrées, leurs yeux petits et en amande, la face aplatie, le nez légèrement épaté, les cheveux raides et le visage glabre¹. » Leur principale famille se nomme, dit-il, les Gaux ou les Geaux. Ce sont même les chevaux de ces Huns qui auraient laissé dans le Morvan une race fort rapprochée de celle de l'Ukraine, et remarquable comme elle par sa sobriété et son énergie contre les fatigues et les intempéries des saisons.

X. Ce voyage que le lecteur vient de faire avec moi dans les trois parties de notre ancien continent, lui aura démontré, je l'espère, que la permanence des types secondaires de notre couleur, — (et pareillement dans les deux autres) — quand ils se maintiennent à l'abri de tout croisement, est un principe historique sur lequel nous pouvons appuyer nos recherches. Certes les preuves que nous en avons données ne forment qu'une infime minorité de la race blanche; mais un seul fait de ce genre mis hors de doute suffit pour établir que telle est la loi générale de notre espèce, puisque, à ces exceptions près, tous les peuples de cette race mêlés les uns avec les autres, ne sont plus dans les mêmes conditions d'intégrité typique. Ces exceptions mêmes ne sont pas également pures (terme dont je ne me sers que relativement parlant), mais le principe que je pose appartient tellement à notre nature, que les races qui résistent le mieux aux influences extérieures, je le répète, sont celles qui ont subi le moins de croisements². Ainsi les Juifs, dont le type se reconnaît dans toutes les con-

¹ *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1843-1844, p. 206 et suiv. L'abbé Baudiau, dans son *Histoire du Morvan*, 1854, p. 91, traite d'imaginaire toute cette physiographie.

² The instability of human hybrids is as remarkable as the permanency of the pure stocks. *Indig. races*, p. 252.

trées du globe, mais dont le sang s'est jadis altéré par de nombreuses mésalliances, éprouvent dans la couleur de la peau, des cheveux et des yeux, les influences des climats et des lieux, bien plus que les Bohémiens, qui ne sont pas moins dispersés peut-être dans l'ancien et le nouveau monde¹. On a pareillement remarqué, sous ce rapport, l'énergie de la race arabe (Hollard, *De l'homme*, p. 119, Larrey, etc.), et nous avons fait la même observation sur les plus anciennes branches de la grande famille germanique. Aussi Dumoulin posait-il en principe l'invariabilité de la couleur de la peau et des cheveux, et celle de la forme du visage dans les races non mélangées². D'où il résulte, avons-nous dit, que plus les races sont pures, plus les individus qui leur appartiennent se ressemblent généralement; c'est ce que les anciens avaient remarqué chez les vrais Égyptiens, les Scythes et les Germains³, et ce que les modernes rapportent des véritables Chinois, des Lapons, des Samoyèdes, etc. Dans les races primitives, dit M. Jacquinet en répétant les paroles de Cuvier, les enfants ressemblent au père et à la mère autant qu'ils se ressemblent entre eux⁴.

XI. Je regarde donc la persistance des types, qu'on l'appelle *hérédité* ou de tout autre nom qu'on voudra, comme un principe d'ethnogénie qui me semble répondre, dans l'ordre physiologique, à celui de la persistance des radicaux et des formes grammaticales dans l'ordre philologique.

¹ Nott et Gliddon, *Indigenous races*, etc., p. 246. Que le *gitano*, dit G. Borrow, devienne blanc ou noir, c'est par son œil phosphorescent, son regard indéfinissable, qu'il se distingue toujours de toutes les autres races. (Fleury, *Races de l'Eur.*, p. 135.)

² *Hist. nat. des races hum.*, 1826, p. 6. Voy. aussi les *Races hum.* d'Om. d'Halloy, 4^e éd., p. 13 et suiv.

³ Voy. Hippocrate, déjà cité, et Tacite, *Germ.* 4 : *Habitus quoque corporum, quanquam in tanto hominum numero, idem omnibus.*

⁴ *Zoologie*, t. II, p. 107. Considérat. génér. sur l'Anthropologie, 1846. (Voy. de l'*Astrolabe*, etc.)

Quelques anthropologistes veulent même subordonner celui-ci à celui-là, et sont naturellement en désaccord sur ce point avec les philologues. Ils auraient peut-être raison, si l'étude des types reposait sur des observations aussi certaines et sur des éléments, d'un côté aussi positifs, et de l'autre enchaînés par des lois aussi connues que celles qui constituent l'étude des langues ; car il est certainement plus facile à un peuple qui ne mêle point son sang avec celui de ses voisins, de changer son idiome que ses traits nationaux, et nous en avons plusieurs exemples. Mais la reproduction, toujours plus ou moins variable des types est infinie dans ses diversités et sujette à de mystérieux caprices, ou, si l'on veut, à des influences dont la nature a gardé le secret. C'est pourquoi nous avons dit dans la première partie de cette Introduction, qu'en cas d'opposition entre elles¹, les preuves philologiques devaient l'emporter sur celles de l'ordre physiologique ; mais en réservant certains cas particuliers, ceux, par exemple, où des témoignages qu'on avait négligés, des révélations jusqu'alors ignorées sur l'ancienne constitution physique d'un peuple, appellent un nouvel examen, et donnent à penser que, s'il faut admettre un changement, ce n'est point son type mais son langage qui a changé.

En m'exprimant ainsi, je fais allusion aux Hongrois et aux Turcs ottomans, dont on fait trop souvent valoir la beauté actuelle contre le principe que je soutiens. Les premiers, dit-on, malgré leur belle prestance et leur figure martiale, appartiennent à la race finnoise ; ils ont les mêmes ancêtres que les Vogoules, les Lapons et d'autres misérables peuplades des contrées boréales. C'est à leur civilisation et au climat de

¹ Et malgré les prétentions absolues de Desmoulins, aussi exagéré dans son sens que Klaproth l'était dans le sien, M. Omalius d'Halloy soutient aussi la prééminence des preuves physiologiques dans ses *Races humaines*, 4^e éd., p. 5 et suiv., ainsi que Morton et les auteurs des *Types of Mankind*, p. 103, 311, 322, etc. ; *Indigenous races*, p. 225 ; Jacquinot, *Zoologie*, t. II, p. 147, etc.

la Pannonie qu'ils doivent leur régénération. Les seconds ne seraient que des Mongols blanchis et ramenés au type caucasien par les quatre siècles de leur vie européenne. L'unique preuve de cette double assertion consiste dans l'idiome actuel de ces deux peuples ; elle a suffi pour entraîner l'opinion générale, — (à laquelle je m'étais d'abord soumis), — mais sans réduire au silence de puissantes objections. Pott lui-même, tout dévoué qu'il soit naturellement à la philologie qui a fait sa renommée, reconnaît que la question n'est résolue, ni pour les Ottomans, ni pour les Hongrois¹. Le doute seul émousse déjà l'argument qu'on leur avait emprunté ; voyons néanmoins quelle en était la trempe, en commençant par les Ottomans.

XII. Cuvier, Lawrence et d'autres anthropologistes les ont directement rattachés à la race caucasienne², et Humboldt va encore plus loin dans son *Asie centrale*, I^{er}, p. 394, en disant que « la réunion des Turcs, des Toungouses et des Mongols dans une même race lui paraît douteuse par des raisons physiologiques. De grandes analogies entre toutes les langues tartares reconnues dans ces derniers temps ne semblent pas nécessairement conduire à une parenté génalogique. Quelle différence entre les crânes Kalmoucks et ceux des Turcs de Kasan et de Tobolsk ! » — Quelle autre différence, ajouterai-je, entre les figures actuelles de quelques peuples qu'on attribue généralement à cette race, des Baschkirs par exemple et des Kirghizes, et les portraits qui nous sont parvenus directement de leurs ancêtres ! Les

¹ *Die Ungleichheit menschlicher Rassen*, 1856, p. 84. — Conf. *Les Races hum.* d'Omalus d'Hallo, 4^e éd., p. 50 et suiv.

² Voy. sur cette question, Prichard, IV, p. 412 et suiv. Latham, *Nat. races of the Russ. emp.*, p. 28. — Pott., *id.*, p. 147 et suiv. — Desmoulins, *Hist. nat. d. rac. hum.*, p. 151, etc. — Nott et Gliddon, *Indig. rac.*, p. 243 et 273, admettent un ancien sous-type intermédiaire entre le Mongol et l'Européen, mais de plus en plus rapproché de celui-ci chez les Osmanlis.

cheveux des premiers ainsi que leurs visages étaient encore généralement et remarquablement rouges¹, au temps où écrivaient Jakut et Schamseddin Dimeschki (xiii^e et xiv^e siècles), et les seconds ne se montrent dans les historiens chinois qu'avec une très-grande taille, des visages blancs, des yeux verts et des chevelures blondes². Humboldt remarque en outre, *ibid.*, p. 246, que dans la famille probablement turque de Gengis-Khan, son petit-fils Batou avait des traits tellement européens que Rubruquis fut frappé de sa grande ressemblance avec feu Monseigneur Jean de Beaumont, dont le teint coloré avait la même fraîcheur. Dans le portrait que Marc-Paul nous a laissé de son protecteur, l'empereur Cublai-Khan, chef de cette dynastie, il le présente comme un bel homme, très-bien fait, avec un teint blanc et de vives couleurs, les yeux grands et un beau nez³, caractères fort peu mongols assurément. Tout récemment encore un autre voyageur bien connu, M. de Tchihatchef, a souvent rencontré des individus roux parmi les Turcomans nomades de l'Asie mineure, l'une des branches les plus pures de cette famille⁴. A ces ressemblances, — et ce ne sont pas les seules (voy. Prichard, IV, p. 440 et 445), — de quelques races turques avec l'antique race blonde de l'Asie centrale, se joint cette considération puissante qu'elles habitaient l'une près de l'autre aux premiers temps de leur histoire⁵. Ces faits acquièrent

¹ Fræhn. *De Baschkiris* et son Ibn-Fozlan, p. 73. Quant à l'époque de Dimeschki, *ib.*, p. 189.

² Voy. Klaproth, *Tabl. hist. de l'Asie*, p. 168; Humb. *Asie centr.*, I, p. 130, 193. — Ritter. *Asien*, I, p. 1115.

³ Homo admodum pulcher... faciem habet rubicundam atque candidam, oculos magnos, nasum pulchrum, etc. Liv. II, ch. viii.

⁴ Om. d'Halley, *Rac. hum.*, 4^e éd., p. 53.

⁵ Ritter. *Asien*, t. I^{er}, p. 434, 1114 et *al.* — Notez, comme un fait remarquable, que les anciens Kirghizes, peuple fameux par sa bravoure, avaient l'usage de se tatouer, comme quelques-unes de nos tribus celtiques. (*Ibid.* p. 1115.)

par leur réunion une telle importance, qu'au lieu de voir dans les Osmanlis des Mongols blanchis et régénérés, nous reconnâtrions volontiers en eux des Turcs primitifs qui, arrivés de bonne heure dans l'occident de l'Asie, ont été beaucoup moins exposés à la dégradation Mongole des autres tribus de leur sang. M. Gosse n'hésite pas à les rattacher, les uns comme les autres, à la race blanche. (Essai sur les déformations artificielles du crâne, etc., 1855, p. 141 et al.) Dans tous les cas, — pour tenir jusqu'au bout compte de leur idiome et des objections que peut soulever cette mongolisation postérieure de leur race, plus caractérisée dans le bas peuple de Constantinople¹, — la régénération caucasienne de nos Turcs remonterait beaucoup plus haut que leurs conquêtes d'Europe et leurs alliances avec des femmes grecques, circassiennes ou géorgiennes; car ils ne sont qu'un débris des Seldjoucides établis en Perse depuis le x^e siècle et sortis comme eux de la Transoxiane. Or, dès le v^e, dominait dans cette région un peuple, les Ephthalites, que sa peau blanche et la beauté de ses traits distinguaient de tous les autres Huns dont les Byzantins lui avaient donné le nom. (Procop., *Pers.* I, 3.) Les Ottomans de nos jours sont donc tout au moins le produit de dix siècles de croisements continuels avec la race blanche. Ils ont en outre enlevé ou reçu de tous côtés, depuis quatre cents ans, un nombre très-considérable d'enfants ou de renégats, et en sont même définitivement arrivés, en rougissant de leur origine, à repousser le nom de turc comme une grossière injure (*Turquie*, par Jouannin, p. 9), et à mépriser les barbes blondes, au point que leurs porteurs les teignent ordinairement en noir, à l'inverse de ce que nous verrons faire chez les Romains². Passons aux Hongrois.

¹ Observation d'un voyageur renommé, M. Ch. Texier. *Voy. aussi les Essais d'appréciations historiques* de M. Berger de Xivrey, t. 1^{er}.

² D'Omalus, d'après le rapport de Tchihatcheff, *Rac. hum.*, 4^e éd., p. 53. On

XIII. Si je m'en tenais seulement aux témoignages de Beudant et de W. Edwards¹, je pourrais hardiment nier que leur type ait changé, car celui que décrivent ces auteurs, certainement fort éloigné de la beauté dont nous avons parlé, nous ferait remonter tout droit aux Huns d'Attila, que l'orgueil national se plaît effectivement à proclamer les ancêtres des Magyars. Il y a plus ; ceux-ci sont même cités dans les *Types of Mankind* de Nott et Gliddon, p. 102, comme étant, après les Juifs, *one of the most striking examples in history of preservation of types*. La question serait ainsi promptement vidée, ou resterait du moins en suspens jusqu'à complète vérification. Mais, comme d'après l'opinion la plus répandue et l'autorité, soit de Prichard, t. III, p. 322, soit d'autres témoignages, — il me paraît certain qu'Edwards et Beudant ont pris pour les véritables Hongrois quelqueune des races nombreuses qui habitent leur pays, je passe outre. Sans entrer en discussion sur leur première patrie et sur les dénominations si confuses d'Ouïgours, Igours, Ogors, Yugrie, etc., il me semble prouvé que dès le milieu du v^e siècle, des *Onougouroi*, chassés de leur pays par les Sabirs, étaient arrivés dans les contrées septentrionales du Caucase², où cent ans plus tard Jornandès, chap. v, et Agathias, III, 5, puis Théophylacte, VII, 8, nous les montrent établis entre le Pont et la mer Caspienne. Ils en font un peuple Hun. De leur côté les empereurs Léon le Sage (*Tact.*, ch. xviii) et Constantin

peut en conclure avec lui que les cheveux des Turcs, qu'on ne voit guère, ne sont pas aussi généralement noirs qu'on le croit.

¹ Beudant, *Voy. minéral. en Hongr.*, 1822. Edwards, *Caract. physiol. d. rac. hum.*, 1829, p. 86-88. Le premier donne aux Hongrois une taille moyenne et trapue, et le visage carré, t. I^{er}, p. 68 ; le second y ajoute le nez court et épaté, les yeux obliques, le cou gros, etc. Ermann trouvait aussi de l'analogie entre les traits des Ostiaks et ceux des Hongrois. (M. Alf. Maury, *La Terre et l'homme*, p. 383.) — Conf. Hipp. Desprez. *Les Peuples de l'Autr. et de la Turq.*, t. I^{er}, p. 54.

² Priscus, *Frag. hist. Græc. Did.*, IV, p. 104. Conf. Saint-Martin. *Hist. du B. Emp.*, IV, p. 425.

Porphyrogénète, ainsi que Luitprand (*De Reb. imp.*, II, 2) les appellent Turcs, et Constantin les place au ^{vi}^e siècle dans le voisinage des Chazares (*De adm. imp.*, 38); c'est-à-dire toujours près du Caucase et de la Crimée où l'on se souvient encore que les Magyars ont jadis possédé tout le pays depuis Azow jusqu'à Derbend, et qu'en l'abandonnant ils ont été se fixer sur le Duna ou Danube. C'est le voyageur hongrois De Besse qui nous l'atteste en dix endroits de sa relation¹, et qui, sur les témoignages réitérés des Tatars, des Tcherkesses, des Lezghis, des Karatchaï, des Dougours, nous apprend que ces trois dernières peuplades, ainsi que les Ourouspié et les Bisinghi, étaient reconnus pour descendre des mêmes Magyars. Il me paraît impossible de ne pas lui donner raison sur ce fait contre Klaproth, qui s'est obstiné à nier le séjour des Hongrois sur les bords de la Kouma². Eh bien! ces Karatchaï et ces Dougours qui, d'après leurs propres traditions, se sont réfugiés, ils ne savent depuis combien de siècles, dans les hautes vallées du Caucase (De Besse, p. 67), sont encore tout à fait semblables aux Magyars du Danube, *id.*, p. 72, et ont partout accueilli De Besse comme un compatriote et un frère. Klaproth lui-même a reconnu, t. I^{er}, p. 285, que les Karatchaï diffèrent des races qui les entourent par la beauté de leurs traits et de leur taille, leurs grands yeux noirs et la blancheur de leur teint. Or, cette beauté physique, observée déjà chez les anciens Magyars de la Kouma par l'historien de Derbend, Mohammed Awabi Aktachi³, nos

¹ *Voy. en Crimée, au Caucase, etc.*, en 1829, p. 67, 147, 148, 339 et al. Ces Karatchaï ont même conservé dans leurs traditions un souvenir fort curieux des amours de cette petite-fille du grand Théodose, fiancée d'Attila. Conf. Am. Thierry, *Hist. d'Att.*, t. II, p. 440 et suiv.

² A propos des grandes ruines de l'ancienne cité de *Madjar*. *Voy. au Caucase*, 1823, t. I^{er}, p. 168 et suiv.

³ De Besse, p. 150. Je n'ai pu retrouver cette observation dans la trad. anglaise du *Derbend Mameh*, par Kasem-Beg (Pétersb., 1851); il est vrai que

Magyars d'Europe la possédaient également avant la conquête de la Pannonie, car leur premier historien, le secrétaire d'un roi Béla¹, dont le manuscrit date au moins du XIII^e siècle, trace déjà le même portrait, soit traditionnel, soit idéal, si l'on veut, du premier chef *Mogère*, tige reconnue des anciens rois de Hongrie : *Almus erat facie decorus, sed niger et nigros habebat oculos, sed magnos, statura longus et gracilis*, ch. iv. Ces yeux et ces cheveux noirs n'étaient point, dans tous les cas, une simple fantaisie de cet auteur, car Nestor avait déjà distingué, dans sa Chronique russe, les Ougres noirs ou nos Hongrois, des Ougres blancs, qui sont évidemment les Chazares. (*Voy. Zeuss, Die Deutschen*, p. 745, Prichard, III, p. 327.) Tel était Almus, tels sont aujourd'hui les véritables Hongrois, qu'il faut chercher, dit M. A. de Gérando, non dans les Slaves et les autres races qui occupent une grande partie de la Hongrie, mais au cœur du pays, entre Pesth et Debreczin, — grands, élancés, musculeux, les yeux et les moustaches noirs, nez aquilin, traits réguliers, l'air digne des Orientaux².

Ni Léon le Sage, ni le Phorphyrogénète, qui se sont longuement étendus sur les Hongrois, ni Réginon, ni Luitprand, ni l'historien de Saint-Gall, Ekkard le jeune, dans les terrifiantes peintures qu'ils nous ont laissées de ce peuple exterminateur, ne démentent ce type. Ces cinq auteurs appartiennent aux X^e et XI^e siècles, et je n'en connais point de cette époque qui aient attribué aux véritables Magyars, sauf les cicatrices volontaires de leurs visages, cette laideur repous-

les divers mss. de cette histoire offrent entre eux d'assez grandes différences.

¹ Dans les *Script. rer. Hungaric.* de Schwantner, t. I^{er}. Il pense que ce roi Béla est le IV^e du nom, m. en 1270; mais l'opinion la plus commune, dit M. Am. Thierry, désigne le I^{er} qui régna en 1061. (*Hist. d'Att.*, t. II, p. 369.) Béla II mourut en 1141, et le III^e en 1196.

² *Essai historique sur l'orig. d. Hongrois*, 1844, p. 56. Conf. Prichard, t. III, p. 332.

sante et ces formes trapues que les écrivains postérieurs ont empruntées, ce me semble, aux portraits des Huns et des Avars¹. C'est donc sans preuve et sans simple induction qu'on a si souvent répété que leur type finnois s'était régénéré depuis leur établissement en Pannonie. Ce prétendu changement n'aurait pas même été le résultat d'un mélange avec quelque ancienne race de ce pays, puisque l'orgueil magyar s'est toujours tenu isolé des vaincus. Si donc, comme le donnent effectivement à penser Nestor et le secrétaire du roi Béla, les Hongrois du ix^e siècle sont sortis de l'Ougorie russe, il est à supposer, — l'histoire qui nous les montrait dans la Scythie méridionale se taisant absolument sur leur compte depuis le commencement du vii^e, — que quelqueune des nombreuses révolutions de ce pays les avait dispersés, le plus grand nombre au nord dans la *grande Hongrie* de Rubruquis, et le reste dans le Caucase², les uns comme les autres ayant conservé à leurs descendants le type particulier de leur race. Quand, après une éclipse de deux siècles, ceux du nord reparaissent sur la mer Noire, on ne les confond plus avec les Huns dont le tourbillon les avait primitivement enveloppés, mais avec les Turcs (Caucasiens); ce que je crois, — après Luden³ et d'autres savants, — qu'ils étaient en réalité, ou tout au moins un mélange de Turcs Ouïgours et de quelque peuple Hun, comme le pensait saint Martin, *Hist. du B. Emp.*,

¹ On en trouve un premier indice dans Witichind, 1^{er}, p. 7, éd. Meibom. *Avars, quos modo Ungaros vocamus*, etc.; et l'on peut même voir dans Muratori, *Script. ital.* II, part. 1^{re}, p. 395, n. une application du *Deformis Abar* de Théodulfe aux Hongrois, encore inconnus de son temps. C'est ainsi que M. Dussieux, dans son *Essai hist. s. l'inv. d. Hongr.*, 1839, p. 16, nous fait d'eux un portrait qu'il dit tiré des chroniqueurs de France, d'Allemagne et d'Italie, et dont je n'ai pu trouver les éléments typiques, ni dans D. Bouquet, ni dans Pertz, ni dans Muratori.

² C'est ainsi que dans Porphyrogénite, *De Adm. Imp.*, 38; tandis que le gros de la nation, poussé par les Patzinaces, émigrerait vers l'Europe, une partie se retirait du côté de la Perse.

³ *Hist. d'Allem.*, trad. franç., III, p. 95.

VI, p. 426 et *al.* Les Ottomans eux-mêmes, affirme M. de Gérando, p. 4, les traitent de mauvais frères, parce qu'ils leur ont barré le chemin de l'Occident; et d'après une citation de Frahn, à la fin de son mémoire *De Chazaris* (Pétersb., 1822), un écrivain turc du xvi^e siècle, Scheich-Aly-el-Roumi, attribue positivement cette origine aux *Madschars*.

XIV. Toute la difficulté existe donc dans leur idiome dont le fond, par ses mots et par quelques conformités grammaticales, se rattache particulièrement aux langues finnoises. C'est en vain, pensé-je, et souvent d'une manière peu philologique, que M. de Gérando a combattu la démonstration de Gyarmathi¹. Le plus ancien vocable hongrois que nous connaissions, leur *turpis et diabolica Hui! Hui!* auquel Luitprand (*De Reb. imp.*, II, 9) oppose les pieux *Kyrie* des soldats de Henri l'Oiseleur, la veille de la bataille de Mersbourg, est encore une interjection finlandaise². Mais leur affinité reconnue, il est tout aussi vrai que ces deux langues présentent des différences de sens et des oppositions grammaticales qu'on a trop négligées; que les versions des Évangiles en finnois et en magyar dans les passages comparés par Gyarmathi lui-même, ou celles de l'Oraison Dominicale, se touchent par très-peu de points; et qu'un Hongrois voyageant, comme Sajnovicz en convient lui-même, parmi les peuples finnois, ne peut ni les comprendre, ni en être compris, même au bout d'un temps assez long³. D'Herberstein, qui habita dix ans la

¹ Affinitas ling. Hungaricæ cum ling. Finnicæ originis demonstrata, 1799. Voy. sur cette question Pott, *Ungleichh.*, etc., p. 149 et suiv.

² *Hui!* vox indignantis; *Hui! Hui!* vox frigentis; *Huikkaan*, *Huidon*, subito ferio; Renvall, *Lex. ling. Finnicæ*.

³ De Gérando, p. 47. Sajnovicz avait fait une dissertation pour prouver l'étroite parenté du Hongrois avec le Lapon, et au bout d'un an de séjour en Laponie, avoue-t-il lui-même, il entendait à peine cette dernière langue. M. Léouzon-Leduc rapporte, il est vrai, dans sa *Finlande*, qu'un Hongrois, venu dans ce pays, s'y fit immédiatement comprendre des paysans Finnois, mais il ne donne lui-même ce fait que comme un *on dit*, p. 20, t. 1^{er}.

Russie, comme ambassadeur de Charles-Quint, dit pareillement qu'aucun des Yougres (c'est-à-dire Ougoriens) qu'il rencontra, ne put jamais converser avec un de ses domestiques qui connaissait très-bien le hongrois (Prichard, III, p. 324). Cette langue diffère donc considérablement de ses sœurs, et s'est tellement altérée dans la bouche des Magyars qu'elle ne paraît pas avoir été leur idiome naturel, mais un langage appris d'une façon telle quelle, par suite d'un long assujettissement à un peuple étranger, ou de quelque migration suivie d'un séjour prolongé parmi les races finnoises. Les traditions des Hongrois autorisent l'une et l'autre supposition, et Constantin Porphyrogénète encore plus, quand il rapporte (*De adm. imp.* 39 et 40) qu'une tribu chazare nommée les *Kabaroï*, vaincue dans une guerre civile, se retira chez les Turcs, c'est-à-dire les Hongrois, et devenue leur tribu dominante, leur enseigna son idiome et apprit de son côté la langue de ses hôtes¹. Il est à peu près démontré que les Chazares appartenaient à la race finnoise², et si les anciens Hongrois, dont les descendants orientaux, les Karatchaï, les Dougours, etc., parlent aujourd'hui turc dans le Caucase, ont reçu de ce peuple leur idiome ouralien, ce changement n'est pas plus étrange que celui des Metschegers et des Baschkirs qui ont, en sens inverse, quitté le finnois pour le turc³.

Il s'en faut donc que l'origine du Hongrois soit assez cer-

¹ Pott, ce me semble, n'accorde pas assez d'attention à ce passage du Porphyrogénète, dans lequel se trouve même cité, pour la première fois, le nom national des Hongrois, *Megeré*, le *Mogeri* du secrétaire de Béla. Scheich el Roumi, que j'ai déjà cité, dit même que la nation Madschare est un reste des Chazares.

² Voy. Fræhn, *De Chazaris*, et Klaproth, *Tabl. histor. de l'Asie*, p. 271 et suiv.

³ Prichard, III, p. 326. Rubruquis affirme que les Baschkirs du xiii^e siècle parlaient la même langue que les Hongrois, *ib.*, p. 325; Klaproth, etc., Berghaus citent des changements de ce genre jusque chez les Samoyèdes, *Grundlin. der Ethnogr.*, p. 70.

taine pour qu'on puisse nous l'opposer, et quand on a dit que ces fiers conquérants de la Pannonie l'avaient eux-mêmes reconnue, on s'est également trompé. Voyez entre autres la préface du Dictionnaire hongrois de Dankovzki, p. 8, et le cri poussé par Horvath dans la collection scientifique de Pesth : *A' Magyar nemzet nem Finn*, les Magyars ne sont pas Finnois (De Ger., p. 29). Ceux qui ont accepté cette origine n'appartenaient pas à leur race, mais aux Slaves de la Hongrie, comme Sajnovicz, où ils étaient, sinon stipendiés, du moins bien récompensés par la cour de Russie, comme Gyarmathi, qui dédia son livre à l'empereur Paul I^{er}. Ce qu'on peut dire avec plus de vérité des Hongrois, c'est que leur vanité nationale avouait hautement la prétention de descendre des Huns d'Attila. Or, cette filiation, suivant l'opinion la plus accréditée, les ramènerait elle-même aux Finnois. Mais c'est là un autre problème tout aussi débattu, car un assez grand nombre de savants persistent à reconnaître dans le portrait des Huns de véritables Mongols, tandis que M. Gosse rappelant que, d'après les auteurs mêmes qui les ont décrits, l'étrange conformation de leur tête était toute artificielle, veut qu'ils aient appartenu à la race caucasienne, aussi bien que les Magyars, dit-il, p. 141 et *al.*¹.

XV. Ces deux objections écartées, revenons directement à une conclusion qui s'est déjà fait jour dans ce qui précède, savoir : que, sans nous arrêter à quelques variations superficielles, les types en général n'éprouvent de modifications réelles que par les croisements de races qui mettent en lutte leurs différentes persistances. Nous savons, par ce qui arrive à la quatrième ou cinquième génération de mulâtres qui s'allient exclusivement avec l'une ou avec l'autre couleur dont ils sont sortis, que si le croisement n'a été qu'accidentel, le

¹ *Essai sur les déform. artif. du crâne*, 1855. — Conf. *Indigenous races*, p. 245.

combat n'est pas de longue durée , et que le type qui reste seul se rétablit promptement dans son intégrité. Mais quand les croisements se continuent , se multiplient entre eux ou se compliquent de croisements nouveaux , il est de plus en plus difficile de les suivre et de les reconnaître dans la confusion qui en résulte. Cette étude devient cependant la plus importante pour notre arbre généalogique, puisque c'est d'un semblable pêle-mêle que sont sorties presque toutes les nations actuelles de l'Europe. Commencé par les premières migrations des peuples, accru par les conquêtes des Grecs et des Romains, généralisé dans notre Occident par la grande invasion des Barbares, nous savons qu'il s'est fait dans des proportions très-diverses , tantôt entre deux peuples seulement, tantôt entre plusieurs ; quelquefois produit par une seule invasion, et d'autres fois renouvelé par des croisements successifs , de manière à affaiblir de plus en plus ce qui restait du sang de l'ancienne population. Il en est résulté que les types ont subi, d'un peuple à l'autre, des degrés fort différents d'altération et de recomposition ; véritable chimie humaine dont il faut constater autant que possible les procédés, ainsi que l'influence proportionnelle qui appartient dans chaque croisement à chacun de ses éléments. Il résulte pour nous de l'étude que nous en avons faite :

1° Que dans tout croisement, en nombre fort inégal, d'une race avec une autre , la plus nombreuse fera triompher sa constitution physique, et finira, au bout d'un temps d'autant plus court que sa prépondérance est plus grande, par s'assimiler la minorité. Telle est la raison pour laquelle les hordes conquérantes se sont perdues dans leurs propres victoires, toutes les fois qu'elles n'ont pas aristocratiquement établi une barrière infranchissable entre elles et les vaincus. Qu'est-il resté en Italie et en Espagne de ces grandes races des Goths et des Alains, pendant qu'un faible débris de chacune se conservait isolé, l'un dans la Tauride, l'autre encore existant sous

le nom d'Ossètes¹, dans les gorges du Caucase? Que sont devenus aux bords de la Saône et du Rhône, ces Burgundes de sept pieds², arrivés des bouches de la Vistule? Mais qu'est-il besoin d'insister davantage sur un fait aussi évident³? Ces hordes ont pu quelquefois imposer leur idiome, mais non changer le type originel des peuples qu'elles avaient subjugués. Nous en donnerons tout à l'heure la preuve la plus convaincante.

2° Que le résultat serait le même, quand cette minorité recevrait, à de longs intervalles, des renforts successifs, mais toujours aussi faibles. Parvinssent-ils, en dernier lieu, à former un total supérieur en nombre à l'ancienne majorité, celle-ci aurait absorbé, l'un après l'autre, chacun des contingents avant qu'il pût ajouter à son action modifiante celle du contingent suivant. Nous croyons nécessaire, avant de passer à une 3^e formule, de citer un exemple qui fasse bien comprendre la 2^e; c'est celui du type grec, resté victorieux de tous les croisements qu'il a dû subir pendant les invasions redoublées et les deux ou trois occupations prolongées qui, dans le moyen âge, *barbarisèrent* presque toute la Grèce. Ces faits peu connus ou mal compris⁴ jusqu'à l'éveil que leur donnèrent les Turcophiles pendant la guerre de l'indépendance hellénique, jetteront peut-être une assez grande lumière sur l'étude de nos anciens types gaulois.

XVI. Il est positif que la Grèce entière fut à plusieurs re-

¹ Klaproth. *Voy. au Caucase*, II, p. 235 et 437 et suiv. Conf. Am. Marcell., XXX, 2.

² Sid. Apoll. Epist. VIII, 9, et Carm. XII.

³ La science n'a pas confirmé, voy. Prichard, Hollard, etc., l'inaltérabilité indéfinie attribuée par Klaproth au type mongol.

⁴ Ils ont été depuis vivement débattus en Allemagne dans la longue querelle de Fallmerayer avec les savants philhellénistes de son pays. Un recueil dont la réputation grandit tous les jours, *la Revue Germanique*, a rendu compte de cette lutte dans son numéro de novembre 1858.

prises, au moins pendant trois siècles, *slavisée*¹, dit Constantin Porphyrogénète, *Thom.*, II, 6, c'est-à-dire conquise et colonisée par les Slaves. Ce fut, suivant l'auguste écrivain, à la suite de la peste qui désola l'Hellade et le Péloponèse sous le règne de Copronyme (en 746, conf. Nicéph. *Bréviar.*, p. 70, Bonn), qu'ils s'emparèrent de ces deux provinces. Les Grecs les recouvrèrent momentanément en 783 et en 807. A cette date, lit-on dans une lettre adressée à l'empereur Alexis Comnène par le Patriarche Nicolas, l'occupation des Abares (c'est-à-dire des Slaves² qui étaient leurs sujets) avait duré 128 ans³. Il remontait ainsi beaucoup plus haut que le Porphyrogénète, jusqu'au règne de Maurice, et à la grande invasion des Abares, mentionnée effectivement par l'historien ecclésiastique Evagrius, VI, 10, vers 589. Cette époque est aussi indiquée par la chronique ms. de Monembasie, conservée aux archives de Turin; et l'itinéraire de saint Willibald qui visita cette ville en 722⁴, donnant au territoire où elle était située, le nom de *Slavinica terra*, il est certain que les Slaves y étaient établis plus anciennement que Constantin ne le pensait ou n'a voulu le dire. Le Péloponèse était alors tellement détaché de l'empire qu'aucun sujet romain, affirme le Patriarche, n'osait plus y mettre le pied. Les empereurs n'y avaient réellement conservé que quelques villes du littoral, Patras, Monembasie, Maïna, etc. Ils le reconquirent une troisième fois en 846; toutefois les

¹ Ἑσθλαεωθή, terme qu'un contresens opiniâtre de la traduction latine, cause sans doute de l'inattention des histoires modernes, rendait par *in servitutem redacta fuit*, de même que l'ἑσθλαεωμένη dont nous parlerons plus loin. Le nom de Slave, déroutant l'oreille des Byzantins, ils l'écrivaient, les uns *Sklabos*, les autres *Sthlabos*, etc. Voy. Striter, *Mémor. popul.*, t. II, p. 79 et *al.*

² Les Byzantins confondent assez souvent les deux peuples. Voy. le Porphyrog. lui-même, *De Adm. Imp.* 29 et *al.*

³ Voy. le *Jus Græco-Romanum* de Leunclavius, I^{er}, p. 278. Conf. Fallmeayer, *Gesch. der Morea*, I^{er}, p. 183 et suiv.

⁴ Bolland., *Juill.*, t. II, p. 492, et *Itinér.*, ch. II, p. 15, 7 Juill.

Slaves du Taygète, les Milenges et les Ezérites ne furent assujettis qu'à un tribut qu'ils payaient encore 80 ans plus tard. (Const. *De adm. imp.* 50.) Vers 978, le Péloponèse et les provinces occidentales de l'empire lui furent de nouveau enlevées par Samuel, roi des Bulgares et des Slaves¹; mais Basile II, le terrible Bulgaroctone, les recouvra définitivement une vingtaine d'années après. Nous savons néanmoins par l'*építome* de Strabon qui date à peu près de cette époque, que les Scythes slaves habitaient toujours, *nemontai*, l'Epire, et presque toute la Grèce, le Péloponèse et la Macédoine (Strab., d'Almel., p. 1251); — et l'on voit dans la Chronique de Morée qu'à l'arrivée des Français au xiii^e siècle, le Taygète et la presqu'île de Maina portaient encore le nom de pays des Slaves. Ils s'y maintinrent au moins jusqu'à la fin du xv^e (Chalcondyle, p. 35, Bonn), et un village voisin de Sparte s'appelle toujours *Schlabochoorio*. De pareils souvenirs de leur langue ou de leur ancienne domination se retrouvent dans tout le Péloponèse.

De ce faisceau de preuves réunies par Fallmerayer ou par mes propres recherches (et qu'on pourrait grossir encore), si nous passons à l'état actuel des choses, quelle sera notre conclusion? Dirons-nous avec le savant allemand, qui achève d'exterminer dans ses livres tout ce qui a échappé à la peste de 746 et aux massacres des invasions, que la race des Hellènes est anéantie; que la beauté des corps a disparu de la Grèce avec les dons éclatants de l'esprit et du génie des beaux-arts, et que les prétendus Grecs d'aujourd'hui ne sont que des Slaves ou des Albanais, toujours reconnaissables aux traits grossiers que leur ont transmis leurs ancêtres? (*Morea*, préf., p. 1 et 12.) Mais, voyageurs, philologues, anthropologistes, les membres de notre école d'Athènes² et les officiers

¹ Voy. Cedréne, etc. Zonare dit que Samuel ne se borna pas à ravager ces provinces, et qu'il les réunit à son royaume.

² Même l'auteur de *la Grèce contemporaine*, p. 37 et 46, 3^e éd.

mêmes de notre armée de Morée protestent en foule contre ces téméraires assertions. En mettant hors de cause les Albanais, dont les colonies peu anciennes se sont toujours maintenues isolées du reste de la population, le fond de celle-ci serait donc entièrement slave, et présenterait généralement le type de cette race : tête carrée, les yeux petits et enfoncés, nez écourté, bouche trop haute, peu de barbe, etc.¹ ? Est-ce là le portrait que nous font des Grecs modernes la plupart des voyageurs² ? Ne vantent-ils pas au contraire la beauté hellénique des hommes et surtout des femmes de la Morée ? Ce qui est plus remarquable, d'habiles anthropologistes pensent que ce sont les femmes qui gardent le plus longtemps les traits distinctifs de chaque race. Les ethnologistes, dit M. Hollard (*De l'Homme*, p. 129 et suiv.), admirent dans les Hellènes actuels la persistance étonnante des plus belles formes, même, au sein d'une condition sociale profondément modifiée. Tout est changé en eux, excepté les traits du visage ! s'écrie lord Byron, *Child-Har.*, ch. II, str. 75. Les crânes grecs décrits ou dessinés par Blumenbach, par Prichard et dans les *Indigenous races* de Nott et Gliddon, p. 310, étaient les plus parfaits des grandes collections dont ils faisaient partie. Mais quelque chose de plus frappant, de plus inhérent peut-être, s'il est possible, à la race hellénique, c'est le port, le geste, ces poses antiques dans lesquelles nos officiers de l'armée libératrice de 1828, — quoique revenus avec des impressions généralement peu favorables aux Moréotes, — disaient qu'il était impossible de méconnaître les nobles fils et le caractère plastique des modèles qui avaient inspiré les chefs-d'œuvre de la statuaire grecque. Souvent, m'ont raconté plusieurs d'entre eux, nous

¹ Edwards. *Des caract. physiol. des rac. hum.*, p. 81. — Hollard, *De l'Homme*, p. 137.

² Voy. Prichard, III, p. 506 et suiv. — Nott et Gliddon, *Typ. of Mank.*, p. 105 et 718. — M. Alf. Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 403, etc. — Meigs, *Indigenous races*, p. 309, etc.

nous arrêtions tout surpris d'apercevoir, debout sur un rocher ou négligemment appuyé contre le tronc d'un arbre, un pauvre chevrier qui, sous ses haillons, nous rappelait subitement tel ou tel bas-relief, telle ou telle statue de nos musées. Les mêmes ressemblances sautent aux yeux chez les Grecs de l'Ionie, notamment ceux de l'île de Chio¹. N'est-il pas clair, d'après tous ces témoignages et tant d'autres que je pourrais réunir², que les voyageurs qui, en petite minorité, n'ont pas voulu reconnaître dans les Grecs modernes le type plus ou moins bien conservé de leurs ancêtres, ont apporté dans leurs jugements des préventions particulières, ou bien ont confondu avec eux quelque une des races diverses ou abâtardies qui habitent leur pays ?

Il est donc faux que la peste ou les barbares aient exterminé la race grecque. Quant à la première, le Porphyrogénète, Théophanes, etc., parlent de la dépopulation qu'elle causa dans le Péloponèse en 746, d'une manière beaucoup moins absolue que le *Breviarum* de Nicéphore ; et, pour les autres, la critique moderne n'admet plus, sauf de très-rares exceptions, ces impitoyables exterminations de peuples vaincus, si com-

¹ Voy. M. Vivier de St-Martin. *Hist. d. découv. géogr.*, t. III, p. 420, où il cite plusieurs voyageurs.

² Combien d'autres preuves, d'ailleurs, s'accumulent contre les conclusions de Fallmerayer, la langue, les coutumes et les chants populaires, les mœurs, le caractère national enfin jusque dans ses défauts ! Un seul mot fort bourru, mais aussi très-plaisant, d'un négociant français qui avait passé trente ans en Grèce, vaut dix pages d'argumentation : « Voyez-vous ces Grecs, disait-il à lord Byron, c'est toujours la même canaille que du temps de Thémistocle ! » Et quant à la langue que les Slaves auraient, dit-on, apprise de leurs convertisseurs, il y a, dans la simple conservation populaire de l'accentuation classique, une preuve intime de l'origine du peuple qui la parle aujourd'hui, quelque dégradation que ce noble idiome ait pu subir à travers tant de siècles d'asservissement. (*Rev. German.*, févr. 1859 ; lettre de M. Reynald, ancien membre de l'école d'Athènes.) Consultez au surplus Guys, Pouqueville, Fauriel, M. Beulé, Berghaus, *Grundriss der Ethnogr.*, p. 20. — Winckelmann, *Hist. de l'Art ant.*, trad. fr. d'Huber, t. 1^{er}, p. 45. — Jacquinot, *Zoologie*, t. II, p. 125.

munes dans les récits de guerres ou d'invasions barbares. Ces peuples, nous les retrouvons presque toujours un peu plus tôt ou un peu plus tard, serfs ou esclaves à divers degrés de leurs vainqueurs, mais survivant en définitive, comme les Nerviens du II^e livre des *Commentaires de César*, aux terribles massacres dont on nous avait parlé. Le plus grand intérêt de leurs nouveaux maîtres n'était-il pas de les conserver ? Aussi voyons-nous, au cœur même du pays des Slaves, des Grecs de race pure, dit Constantin, se maintenir dans la ville de Maina (*De adm. imp.*, 50). Lui-même nous parle d'un grand personnage de sa cour, très-vain de son origine péloponésienne, mais dont la figure avait tout le caractère slave, ἰσθλασκήτης (*Them.*, 2-6). Il y avait donc eu des alliances entre les deux races, chose naturelle, la religion et l'orgueil excessifs des conquérants n'empêchant pas, comme sous le régime turc, les Grecs de s'allier à la longue avec les Slaves, peuple généralement sociable et doux. Ces alliances durent se multiplier de plus en plus quand les empereurs recouvrèrent le Péloponèse, car les Barbares n'en sortirent pas. Aucun historien ne parle de massacre ou de bannissement dont ils aient été victimes à l'époque d'aucun rétablissement de la domination grecque ; preuve de plus qu'ils n'avaient pas mérité de sanglantes représailles. Beaucoup d'entre eux, au contraire, furent admis au service de l'empire, et y parvinrent à de hautes dignités. Dans ce mélange, le type hellénique finit par reprendre le dessus, et fit généralement disparaître ces couches successives d'éléments slaves, dont il ne reste peut-être de traces agglomérées¹ que dans le fond du Magne, où les barbares s'entassèrent sans doute à leur tour parmi les montagnards Laconiens, avant de se soumettre aux empereurs vic-

¹ Prichard regarde les Mainotes actuels comme un *mixed people* très-différent des autres habitants de la Morée, et n'appartenant point à la pure race hellénique, III, p. 507.

torieux. C'est du moins ce qui ressort des passages que nous avons cités de Chalcondyle et de la Chronique de Morée. Mais dans la vallée de l'Eurotas et même dans le Taygète, la beauté lacédémonienne s'est rétablie dans tout son éclat ¹.

Je ne m'arrêterai pas aux derniers conquérants de la Morée, nos chevaliers français du XIII^e siècle et les Italiens qui leur succédèrent, puis les Vénitiens de Morosini. Les éléments étrangers qu'ils versèrent dans la population furent en trop petit nombre pour n'être pas promptement absorbés, conformément à la deuxième règle que nous venons de déduire, et que nous aurons probablement l'occasion d'invoquer pour nos types gaulois.

XVII. La troisième concernait les croisements qui ont mêlé deux peuples à peu près d'égale force, ce qui n'arrive d'ordinaire, comme dans les deux cas précédents, que par l'immigration de l'un, pour une cause quelconque, dans le pays déjà occupé par l'autre. Il en résulte entre les deux types une lutte qui se prolonge, et sur l'issue de laquelle les anthropologistes sont loin de s'accorder. D'après une théorie que nous avons déjà repoussée, la victoire resterait au premier établi sur le sol, en vertu de cette *force inhérente* qui crée, pour ainsi dire, des types *autochthones*, auxquels s'assimilent successivement les races qui viennent se fixer dans le pays. Il leur faut sans doute pour cela plusieurs milliers d'années, puisque le fidèle allié de M. Am. Thierry, M. Edwards, partageait encore notre France entre ses Galls et ses Kymrys. D'un autre côté, cette fameuse distinction d'après laquelle les deux grandes branches de la famille celtique, mêlées depuis tant de siècles sur notre sol, auraient conservé, chacune de son côté, leurs traits caractéristiques, est également contraire au système de fusion que nous allons voir en partie accepté par

¹ Voy. Prichard, *id.*, p. 506. — Hollard, *de l'Homme*, p. 131; le Voyage de Morritt, cité par Depping; *La Grèce*, II, p. 157, etc.

Edwards lui-même, et dans lequel deux races continuant à se croiser en proportions à peu près égale, donnent naissance à un type mixte qui procède de l'une et de l'autre ¹. Nous savons tous que cette fusion commence dès qu'il naît un mulâtre, et je ne comprends pas que d'autres savants ne veuillent pas admettre de lignées hybrides, et bornent à un petit nombre de générations la puissance de reproduction des métis de toute origine ², quand on voit se perpétuer entre autres, au Brésil ceux de la race rouge et de la race blanche, et au cap de Bonne-Espérance ceux d'une race noire et de la nôtre. Les mulâtres de nos colonies, les coulougis d'Alger, les enfants des mamelucks en Égypte ne prouvent rien, à cause des relations interrompues de ces bâtards avec les deux races qui les ont produits. Je leur opposerais d'ailleurs, sinon les Malais qu'on pourrait me contester ³, du moins les Paulistes et les Griquas dont je viens de parler, et qui présentent même, chose remarquable, une supériorité physique ⁴ reconnue sur les races qui leur ont donné le jour.

XVIII. Une quatrième opinion n'admet comme loi ni la fusion, ni la persistance absolues des deux types qui se combattent. Cette opinion même se divise et aboutit à deux conclusions différentes. Suivant Edwards ⁵, « les races humaines qui diffèrent le plus entre elles donnent constamment des métis, tandis que dans le croisement de deux peuples appartenant à

¹ Morel, *Traité des dégénérescences de l'espèce hum.*, 1857, p. 515. Jacquilot, *Zoologie*, t. II, p. 101. — D'Omalus, *Rac. hum.*, 1859, p. 19, etc.

² Voy. M. G. Pouchet, *De la plur. d. rac. hum.* p. 136 et suiv.

³ On les regarde généralement comme un produit mixte de la race jaune et de la noire.

⁴ Et même intellectuelle chez les Paulistes, ces énergiques bâtards des Portugais du Brésil. Voy. sur la supériorité de quelques races métisses, M. de Quatrefages, *Croisem. d. rac. hum.*, Rev. d. D.-Mondes, 1^{er} mars 1857; M. Bodichon, d'Orbigny, etc.

⁵ *Caract. physiol. d. rac. hum.*, p. 29, Conf., p. 25 et 127.

des variétés de races différentes mais voisines, une portion des nouvelles générations conservera toujours les types primitifs. » — D'autres anthropologistes attribuent définitivement la victoire au type de la race supérieure ¹, c'est-à-dire parmi les jaunes, les noirs ou les rouges à la plus rapprochée de la nôtre, et dans la nôtre à la branche qui a le mieux conservé la pureté de son sang. Le fait peut être contesté ² entre les autres couleurs et la blanche, mais il me paraît dans celle-ci ne pas manquer de vérité. Ainsi s'expliquerait la persistance remarquable de certains types caucasiens, — (les mêmes que nous avons vus résister le mieux aux influences extérieures), — qui se perpétuent avec une ténacité qu'on ne rencontre pas chez d'autres, déjà affaiblis par quelques croisements antérieurs. Nous avons fait cette observation sur les peuples proto-germaniques, qui nous offrent tant de ressemblance avec cette ancienne race blonde de l'Asie centrale que nous ont fait connaître les auteurs chinois, et dont le portrait si frappant a été reconnu jusque sur les tombeaux des Pharaons ³. C'est à elle qu'appartiennent évidemment ces Siahposh dont il a déjà été question, et qu'on a retrouvés comme un monument vivant près du berceau de la grande famille Indo-européenne. Leur beauté scandinave atteste que les Normands du moyen âge (voy. ci-dessus, p. 13) en étaient bien la branche occidentale la plus pure, celle dont les traits

¹ Il résulte de ce fait que le mélys n'est pas une résultante moyenne des deux producteurs, mais une résultante inégale dans laquelle prédominent toujours les caractères de la race supérieure, — au moral comme au physique, etc. M. Serres, *Compt. rend. de l'Ac. d. Sciences*, t. XIII, 1841, p. 648. — Conf. *Types of Mankind*, p. 97. Il est vrai qu'on y dit tout le contraire, p. 407, où Nott s'exprime comme M. de Gobineau.

² Klaproth entre autres prétendait que le type mongol était ineffaçable. Nous avons déjà dit que Prichard l'avait réfuté.

³ Les *Tamhou* de Champollion ; voy. *l'Égypte ancienne* de son frère ; et sur la parenté de cette race blonde avec le germanique, Klaproth, Prichard, Ritter, etc.

étaient restés le plus fidèles au type de nos aïeux. On le reconnaît encore à la taille haute et svelte (au moins dans leur jeunesse), aux cheveux d'un blond pâle, aux yeux gris ou bleus¹, le visage long, la tournure dégagée d'une partie des Normands du Calvados, greffés peut-être sur les Saxons du *Litus saxonicum* et de l'*Otlinga saxonica*. Il se peut toutefois que ces trois colonisations, séparées l'une de l'autre par des siècles², n'eussent pas suffi pour perpétuer si fortement leur empreinte sur ce littoral, si la dépopulation que devaient y avoir causée les fréquentes apparitions des Saxons n'avait laissé plus de place à l'élément germanique. Cette réflexion m'est suggérée par le souvenir des montagnards du Jura qui seuls dans l'ancien royaume des Burgundes approchent encore par leur haute et forte stature de ces géants de *sept pieds*³. Et cette exception n'est point due à leur genre de vie ou à leurs demeures alpestres, car leurs voisins des plus hautes Vosges ne sont ni plus grands, ni plus forts que les autres Lorrains; elle doit provenir du peu de population qui habitait sans doute ces lieux difficiles quand, pour un motif ou pour un autre, quelques familles burgundes vinrent s'y fixer.

Il existe d'ailleurs en France une ville où l'on peut encore prendre, pour ainsi dire, sur le fait, la lutte de deux types qui

¹ *Corpore proceriore, capillis albidis rectis, oculorum iridibus cireneocauliscentibus*, tel est, suivant Linné, le type des Goths, c'est-à-dire Suédois. *Fauna Suecica* 1746, p. 1. Bodin dès le xvi^e siècle avait remarqué la ressemblance de quelques-uns de nos Normands avec leurs cousins de Scandinavie, *Method. ad fac. histor. cognit.*, p. 97.

² En m'exprimant ainsi, j'adopte l'opinion de M. de la Rue sur les Saxons de l'*Otlinga Saxonica*. Ce nom inconnu avant le ix^e siècle, quand celui de *Litus saxonicum* ne se rencontre déjà plus dans le vin, doit très-probablement son origine à une nouvelle peuplade saxonne déportée par Charlemagne sur ce littoral, où elle se retrouvait pour ainsi dire en famille, et pouvait plus facilement être pliée à la civilisation gallo-franque. *Voy. Nouv. Essais hist. s. Caen*, t. I^{er}, p. 37, le *Mém. s. l. colonies Sax. du dioc. de Bayeux*, 1842.

³ Sid. Apollin., *Epist.* VIII, 9., Carm. XII.

se disputent la constitution physique d'une même population. C'est Arles. La beauté toute particulière des Arlésiennes est généralement connue ; mais l'on a moins remarqué que les hommes y participaient fort peu de la régularité des traits et de la distinction de leurs mères ou de leurs sœurs ; observation qu'on pourrait, si je ne me trompe, faire aussi dans d'autres villes où le sexe féminin jouit d'un renom de beauté. Elle s'accorde parfaitement avec l'opinion que ce sont les femmes qui se transmettent et conservent le plus longtemps les traits caractéristiques de leur race.

XIX. On voit qu'il est assez difficile, dans ce conflit d'opinions, d'arriver à poser la troisième règle que nous cherchons. Il faut même observer avec W. Edwards, que deux populations qui se mêlent ne se distribuent pas uniformément sur leur territoire commun ; il y a toujours des points où l'une des deux s'étant groupée en plus ou moins grande majorité, son type s'y maintient naturellement avec d'autant plus de ténacité. Mais il me semble, en définitive, que la vérité doit se trouver dans le système de fusion et des types mixtes qui en résultent, amendé en certains cas par la prédominance de la race supérieure. Je pense même qu'en lisant avec attention les auteurs les plus anciens, entre autres Hippocrate ¹, on trouvera moins d'exagération qu'on ne serait d'abord tenté de le croire, dans ces assertions d'un médecin anthropologiste : que, primitivement, il n'y avait point d'yeux bleus, ni de barbe et de cheveux blonds dans la race brune, ni de bruns dans la race blonde ; et que tout châtain est un métis. Ainsi la couleur des cheveux et des yeux aurait eu jadis,

¹ Ἐκ γλαυκῶν γλαυκοί, dit-il, *Des Airs*, etc., 82 : De parents aux yeux bleus naissent des enfants aux yeux bleus.

² Bodichon, *Études sur l'Algérie*, etc., p. 175 et suiv. Les tempéraments, ajoute-t-il, étaient simples ; maintenant ils sont composés. (Conf. Desmoulins, *Hist. nat. d. races hum.*, 1826, p. 6.) Ces observations sont parfaitement con-

au point de vue ethnologique, une importance beaucoup plus grande qu'aujourd'hui, et d'autant plus grande que les cheveux blonds paraissent avoir été, dans l'opinion des anciens qui étaient généralement bruns, une exception typique et particulière aux peuples du nord. Cette couleur fit même partie de l'idéal de la beauté chez les Grecs, et quelques-unes de leurs plus illustres familles des temps héroïques s'enorgueillissaient de cette distinction héréditaire. Quant aux parties de l'Europe où se sont tantôt croisées, tantôt succédé tant d'invasions et de conquêtes ; — où se sont en conséquence mêlés un si grand nombre de types, les populations actuelles y ont perdu presque tout caractère national. Une fusion générale de tant de traits et de conformations diverses y donne aux figures une complète insignifiance au point de vue ethnologique, et aux individus une extrême variété de taille et de tempéraments. C'est ce qui existe entre autres dans plusieurs provinces de notre France. En effet, c'est une effrayante énumération que celle de tous les Barbares, sans compter les Ibères et les colonies grecques ou phéniciennes, qui ont pris pied dans les Gaules depuis les Galls et les Kymrys de M. Thierry. Les Cimbres, les Teutons, les Germains de César, les Romains, les Bretons, les Goths, les Suèves, les Vandales, les Alamans, les Burgundes, les Francs, les Sarmates, les Huns, les Alains, les Saxons, les Thaïfales, les Normands, les Hongrois, les Anglais : une vingtaine de nations enfin qui ont toutes laissé parmi nous quelques gouttes au moins de leur sang ! C'est pourtant de ce chaos qu'est sortie notre merveilleuse unité française ! Si la théorie qui fait du croisement des races la principale condition du progrès de notre espèce, est juste, je doute qu'aucun peuple puisse se vanter d'être plus avancé que nous. Il n'y paraît guère au

formes à ce que nous avons dit de la ressemblance générale des individus dans les races pures.

physique, mais j'espère, en revanche, que nous ne sommes point, quant à l'intelligence et à l'énergie, aussi dégénérés que le voudrait le système opposé de M. de Gobineau¹. Quoi qu'il en soit, c'est particulièrement chez les populations dont les origines sont aussi mêlées, que l'on voit inopinément reparaître, au hasard ou favorisé par telle ou telle circonstance, tantôt un type ou un autre, tantôt quelque trait caractéristique d'une race associé tout à coup avec ceux d'une autre famille. Apparitions capricieuses dont la cause nous échappe, et qui se montrent ici ou là, avec des retours non moins inattendus. On a tort de s'en prévaloir contre la permanence des types, car elles ne constituent, sauf quelques cas fort rares, que des exceptions individuelles, des jeux de la nature auxquels, en traitant la question générale, nous n'avons pas à nous arrêter.

XX. Des lois physiologiques que nous avons tenté de formuler, celles dont l'importance est la plus grande pour l'objet de nos recherches, sont certainement les deux premières; c'est-à-dire celles qui concernent le mélange en nombre inégal d'une race avec une, ou successivement avec plusieurs autres. Car il s'agit avant tout, ce que les anciens nommaient le type gaulois étant bien constaté, de vérifier si ce type appartenait à la population entière des Gaules avant l'arrivée des Romains, puis s'il existe encore, ou, dans le cas contraire, comment il a pu disparaître parmi nous. Étude qu'il est très-difficile d'approfondir, car les anciens, encore plus que les voyageurs des derniers siècles, se contentaient d'observer ce qui les frappait à première vue, la taille, la couleur des cheveux et de la peau, l'expression du visage, etc. Renfermés dans ces observations superficielles, ils ne nous ont rien ap-

¹ *Essai sur l'inégalité des rac. hum.*, 1853-55. Les peuples dégénèrent en proportion des mélanges qu'ils subissent, t. I^{er}, p. 360, et (conclusion de ses 4 volumes), les croisements des races amènent la dégénération définitive de l'espèce, son infécondité et sa fin, t. IV, p. 355 et suiv.

pris sur l'âge et les vicissitudes antérieures des types dont ils étaient plus ou moins frappés. Ce n'est que de nos jours qu'on s'est occupé de leur antiquité relative, en comparant entre eux les ossements de nos ancêtres les plus reculés et les dépouilles de leurs tombeaux; mystérieux débris que nous étudierons à leur tour pour compléter et caractériser, autant qu'il nous sera possible, le véritable type gaulois.

SECTION DEUXIÈME.

DU TYPE GAULOIS SUIVANT LES AUTEURS ANCIENS.

Les historiens modernes se sont contentés, depuis trois siècles, de nous en donner une description générale et comme stéréotypée, sans distinction ni de temps, ni de lieux. Mais un travail éthonogénique ne peut se renfermer dans une pareille banalité, et doit autant que possible, comme nous l'avons fait dans notre Glossaire, préciser les époques et distinguer les peuples auxquels se rapporte chacun des portraits que les Grecs et les Romains nous ont faits, aux deux extrémités de l'Europe, de leurs terribles ennemis.

I. Les plus anciens renseignements physiographiques que nous possédions sur les Gaulois remontent à leur conquête de Rome vers 390 av. J. C. Nous les devons à T.-Live d'abord, puis à Florus et au grec Appien. Mais une première difficulté se présente : de quelle partie des Gaules l'historien padouan fait-il sortir les Sénons qui prirent la ville éternelle ? Suivant lui, V, 33 et 34, les Gaulois étaient descendus en Italie depuis deux siècles, et l'ensemble de son récit donne à comprendre que leurs invasions se succédèrent à peu d'intervalle, l'une de l'autre, de sorte que les Sénons, arrivés les derniers, devaient être depuis fort longtemps, — 130 ans au moins suivant M. Am. Thierry, — en possession du pays où ils s'établirent, entre l'Utens et l'Æsis près d'Ancône. Comment s'expliquer alors que ces Gaulois si peu éloignés de Clusium, et que les Étrusques

avaient appris à connaître par tant de défaites successives, — Polybe dit même par des relations de voisinage et de commerce, II, 17, — fussent pour ces mêmes Étrusques et pour les Clusiens, de nouveaux voisins, un peuple inconnu, d'une taille qu'on n'avait pas encore vue, et armés d'une manière extraordinaire¹ ? Comment T.-Live peut-il dire des vainqueurs de l'Allia, que ce peuple dont on n'avait jamais entendu parler était venu² des bords de l'Océan et des extrémités de la terre, porter la guerre aux Romains ? Et un peu plus loin, V, 48, — que cette nation, accoutumée à un climat froid et humide, ne pouvait absolument supporter la chaleur des rues de Rome³, — elle qui devait s'être retrempée depuis plus d'un siècle dans la température de l'Italie centrale ? C'était bien le moindre résultat qu'on pût attendre de *l'influence des milieux*. Serait-ce donc, comme le font entendre Diodore et Cornélius Népos, que les Sénons, ou même les Gaulois en général, n'avaient que tout récemment franchi les Alpes⁴ ; ou bien le grand coloriste de l'histoire romaine n'a-t-il voulu, sans souci des contradictions où il allait tomber, qu'embellir sa narration par des contrastes empruntés aux invasions postérieures des Teutons et des Cimbres ? Je répondrai tout à l'heure à cette question. Ce qui nous intéresse pour le moment, ce sont ces grands corps dont les proportions terrifiaient les Clusiens, mais qu'abattait l'ardent soleil du Latium ; leurs cris horribles et leur fougue impétueuse que ne soutenait point une égale fermeté, et qui inspi-

¹ Gentem invisitatam, novos accolos Gallos esse, V, 17 ; formas hominum invisitatas et genus armorum, etc., V, 35.

² V, 37. Florus, en se servant presque des mêmes termes que T.-Live, ajoute *quondam*, c'est-à-dire autrefois, I, 13.

³ Quorum (æstus, locus torridus, angor) intolerantissima gens, humorique ac frigori assueta, V, 48. Passage à peu près copié par Plutarq., *Cam.*, 28.

⁴ Diod., XIV, 113 ; Corn. Nep. dans Pline, III, 21. — Opinion soutenue par quelques savants, entre autres Lelewel, *Étud. Numism. Type gaul.*, p. 26, 32, et al. ; Walckenaer, *Géogr. anc. d. Gaul.*, t. Ier, p. 81 ; Niebuhr, etc.

rait, disait Camille, plus d'épouvante que leur force n'était réelle¹. Cependant, ajoute l'emphase ordinaire de Florus, si effrayant était l'aspect de ces colosses et de leurs armes, qu'ils semblaient nés pour l'extermination des hommes et des villes, I, 13. Appien répète plus simplement que les Celtes de Brennus étaient tous d'une haute stature, qu'ils combattaient en poussant des cris terribles, et les cheveux relevés sur leurs têtes (pour grandir encore l'apparence de leur taille); mais qu'ils étaient aussi d'une complexion délicate; que l'excès de la nourriture et de la boisson leur donnait des corps mous qui ne pouvaient supporter ni courses, ni fatigues, et qui fondaient, pour ainsi dire, à la peine, promptement épuisés de sueur et d'essoufflement (*Gall.*, 3, 7 et 8). Le lecteur remarquera que ces derniers coups de pinceau rapportent aux vainqueurs de Rome ce que T.-Live avait encore, mais avec une invraisemblance de plus en plus grande, dit de leurs arrière-petits-fils à la bataille de Sentinum, en 295 av. J. C. : « Qu'incapables de supporter la fatigue et la chaleur, ils fondaient à l'ardeur du combat; plus que des hommes à son début, et moins que des femmes, s'il durait plus que leur premier choc². » Il nous fera plus tard une peinture tout pareille des Gaulois asiatiques, XXXVIII, 17.

II. Tel est le portrait qui nous est resté des plus anciens Gaulois de l'histoire, les conquérants de l'Italie septentrionale et de Rome; portrait que nous admettrons comme traditionnel, mais en réduisant à leur juste mesure certains traits exagérés, ou, je le répète, empruntés *a posteriori* à ces barbares

¹ Corpora animosque magna magis quam firma,... eo in certamen omne plus terroris quam virium ferunt, V, 44. Quorum (animis corporibusque) omnis in impetu vis esset, parva eadem languesceret mora, VII, 12; conf. X, 28; XXII, 2; XXXIV, 47, etc.

² Corpora intolerantissima laboris atque æstus fluere, primaque eorum prælia plus quam virorum, postrema minus quam feminarum esse, X, 28. Ce que nous allons voir répété par Florus.

du nord dont le premier aspect frappa si vivement les Romains. Le fait seul des nombreuses expéditions gauloises à travers les Alpes, depuis les bords de la Seine jusqu'au pied du Capitole, prouverait que cette race n'était pas tellement dépourvue de vigueur contre la fatigue et d'énergie dans les combats. Mais ce type était devenu tellement conventionnel que nous le voyons, toujours à l'imitation de Tite-Live, et à peu près dans les mêmes termes que l'a fait Appien, appliqué successivement, sans tenir compte des différences de peuples ou d'époques, aux Insubres du Pô par Florus, II, 4 ; aux Transalpins de l'armée d'Asdrubal par Silius Italicus, XV, 715 et suiv. ; aux Cimbres par Plutarque, *Mar.*, 26, et par Polyen, VIII, 10 ; aux Germains par Tacite, *Germ.*, 4, etc. Appien lui-même attribue aux Suèves d'Arioviste la même impétuosité dans l'attaque et la même promptitude à succomber aux fatigues du combat. (*Gall.*, I, par. 3, Did.) Ce type était donc un lieu commun dont s'emparaient, sans y regarder de plus près, les historiens et les poètes. Florus l'a du moins relevé par une fantaisie pittoresque, mais peu réfléchie, quand, après avoir donné aux Insubres, avec des statures plus qu'humaines et un courage de bêtes féroces, cette même mollesse qui abattait les Sénons comme des femmes, si la lutte venait à se prolonger, il ajoute : « Leurs corps grandis sous le ciel humide des Alpes, étaient en quelque sorte comme la neige de leurs montagnes¹ ; aussitôt qu'ils s'échauffaient par le combat, ils étaient trempés de sueur et semblaient se fondre aux rayons du soleil, *quasi sole laxantur*. » Image qu'Orose a empruntée pour les Gaulois et les Teutons vaincus à Aix par Marius, V, 16. Il en faisait du moins un emploi plus judicieux, car les Insubres dont parle Florus étaient, nous dit-on, établis depuis plus de trois siècles

¹ Comparaison empruntée sans doute à Callimaque, suivant qui les Gaulois de Delphes, dont il était contemporain, ces derniers *Titans* venus des extrémités de l'Occident, — étaient semblables aux flocons de neige, *νεφαιδες ἄστρες*, et aussi nombreux que les astres. (*A Delos*, v. 175.)

(en 225 av. J.-C.) dans les plaines du Pô. Ils s'y étaient donc, suivant toute apparence, mêlés par de nombreuses alliances avec l'ancienne population ; mais à part même tout croisement, et quelque limitée que soit, dans mon opinion, l'influence des milieux sur des types encore aussi rapprochés de leur pureté primitive, il me paraît impossible que des Gaulois nés, élevés et formés aux combats depuis dix ou douze générations dans les plaines de l'Italie, ne s'y fussent pas encore acclimatés, comme nous verrons qu'ils le firent en Espagne. Florus fait ensuite intervenir d'autant plus mal à propos le climat des Alpes dans ce manque de vigueur des Insubres, qu'il a dépeint lui-même, dans le paragraphe précédent, II, 3, les Ligures, propres enfants de ces montagnes, comme une race agile et endurcie à toutes les fatigues. D'un autre côté, cet auteur et Tite Live ne démentent-ils pas eux-mêmes, sans y faire attention, cette mollesse excessive qu'ils prêtent aux Sénon et aux Insubres, en nous racontant avec quelle opiniâtreté ils disputèrent la victoire à cette même bataille de Sentinum et à Télamon ? Enfin s'ils n'avaient pu supporter les chaleurs du midi, Carthage eût-elle gardé en Afrique ces milliers de mercenaires gaulois qui soutinrent ensuite contre elle une lutte si acharnée ?

III. Ainsi, en admettant que ces portraits ressemblent véritablement aux premiers conquérants de la Cisalpine, nous nous refusons à croire que leurs descendants aient conservé cette mollesse de fibres et des tempéraments aussi lymphatiques. Les précautions que les Celtes, suivant Éphore de Cumes, prenaient contre l'obésité, n'étaient-elles pas tombées dans l'oubli au temps de Strabon (IV, p. 165, Did.) ? Notre incrédulité d'ailleurs est justifiée par un historien romain qui avait bien autrement que Tite-Live étudié ces anciens temps, par Denys d'Halicarnasse. Ce n'est certes pas sans intention que ce Grec si savant n'a présenté ce défaut absolu d'énergie, ces essoufflements et ces accablantes transpirations, quand il en

parle au sujet de la seconde lutte de Rome avec les Gaulois, que comme un fait accidentel dû aux délices d'une autre Capoue, celles de la campagne d'Albe, où ils s'étaient trop longtemps énervés dans les excès du vin, de la bonne chère et du sommeil¹. Peut-être ce fait même est-il devenu le point de départ de toutes ces exagérations traditionnelles, dont je voudrais encore dégager les Transalpins qui vinrent combattre les Romains en Italie, car ils appartenaient au midi de la Gaule², où nous ne verrons rien de pareil. Ces répétitions d'un même thème ne constituent point une concordance de témoignages différents; c'est le simple écho des amplifications de Tite-Live, amplifications dans lesquelles il se laisse même prendre en flagrant délit, car le discours qu'il prêtera plus tard au vainqueur des Galates, Manlius, pour relever le courage de ses soldats, contient sur les influences locales la théorie la plus absolue qui puisse se trouver chez un historien³. Dans cette éloquente démonstration de la terreur que les Gaulois inspiraient toujours et partout aux Romains, les Galates, aux âmes aussi peu vigoureuses que leurs grands corps⁴ tout de suite haletants et ruisselants de sueur, ne sont plus ces vrais enfants de la Gaule⁵ qui montèrent à l'assaut du Capitole; c'est une race mixte et dégénérée sous le ciel de l'Asie mineure, et bien différente de ses pères ou de ses aïeux. Il est vrai que Manlius soutiendra tout le contraire quand il s'agira de son triomphe (*ib.*, 46 et suiv.), mais Tite-

¹ Antiq. rom. XIV, 15, fragm. de Mai, éd. Tauchnitz, Conf. *id.*, 17 et 19.

² Les Gésates, nous dit Polybe, habitaient les bords du Rhône, et les Gaulois d'Asdrubal étaient évidemment recrutés dans les provinces des Pyrénées Orientales et de la Méditerranée, pays aussi chauds que la Cisalpine.

³ Voy. ci-dessus, n. p. 9, les termes que nous avons rapportés du par. 17 de son XXXVIII^e livre.

⁴ Appien parle aussi de leur grande taille, *Syr.*, 6.

⁵ Cum haud dubiis Gallis in terra sua genitis res erat. Hi jam degeneres, mixti, etc.... Eisdem ne hos creditis esse qui patres eorum avique fuerunt? *Ibid.*, Conf. Florus, II, 11.

Live en lui faisant faire des Gaulois d'Asie un portrait tout pareil à celui qu'il avait déjà plusieurs fois tracé des Cisalpins, et en attribuant au climat et aux délices de leur nouvelle patrie la mollesse et le manque de vigueur des Gallo-Grecs, avoue implicitement que les Gallo-Italiens n'étaient pas, autant qu'il avait bien voulu le dire, dépourvus de vigueur et de solidité. Si le ciel de l'Asie mineure pouvait en moins de 90 ans, d'après la théorie que je viens de citer, faire de nos terribles Gaulois d'inertes Phrygiens, comment le soleil des Apennins ne les aurait-il pas, en trois ou quatre siècles, retrempés comme des Samnites ou des Sabins ? Aussi Frontin, l'écrivain militaire, laisse-t-il de côté les exagérations de Tite-Live et de Florus pour assimiler tout simplement les Cisalpins aux enfants du Samnium, en disant des uns et des autres que c'était surtout leur premier choc qui les rendait redoutables, tandis que la valeur romaine croissait au contraire avec la durée du combat ¹.

IV. Une preuve enfin qu'ils avaient réellement subi l'influence tonique de ce climat sec et chaud, c'est l'absence dans tous les portraits gallo-italiens, de l'un des caractères les plus remarquables du type gaulois, cette blancheur de peau et cette couleur universellement rouge des cheveux que Tite-Live lui même signale chez les Galates ², et dont les Romains et les Grecs n'étaient pas moins frappés, à l'aspect des hommes du nord ³, que de la haute taille de ces barbares. Ce caractère avait donc disparu depuis longtemps chez les Cisalpins, et c'est la poésie savante de Virgile qui pensa la première

¹ Non ignarus Gallos et Samnites primo impetu prævalere, etc. II, 1, 8.

² Procera corpora, promissæ et rutilatæ comæ (*ibid.*). Fusa et cándida corpora... candor corporum, *id.*, 21. T.-Live attribue cette blancheur à ce qu'ils ne se découvraient jamais le corps que pour combattre.

³ Voy. Pline, II, 80. Vitruve, VI, 1, et dans Denys le Pér., v. 285, les blanches tribus, λευκὰ φύλα, des Germains. C'est même de cette blancheur que plusieurs anciens ont tiré le nom de Galates, γάλα, lait. Voy. S. Jérôme, *Ep. ad Gal.*, II, prolog. d'après Lactance.

à rendre aux guerriers de Brennus les chevelures d'or et les cous blancs comme le lait des Gaulois septentrionaux ¹. Mais les beaux vers du poète ne peuvent prévaloir sur le silence des historiens ; et si le soleil d'Italie et le mélange inévitable des races, dont nous avons une preuve dans les portraits de Caton l'ancien ² et de Sylla, ont bruni la peau et les cheveux de nos Gaulois, il a dû en même temps resserrer leurs fibres trop relâchées, et donner à leurs grands corps plus de vigueur et de fermeté. C'est ainsi que Polybe va nous les montrer, environ 140 ans av. J. C.

V. Avec ce savant et judicieux historien, le premier qui nous parle des Celtes en homme qui les a connus, nous quittons le domaine de la tradition et les fleurs de rhétorique, pour entrer sur le terrain de l'observation et des faits attestés par des témoins oculaires : « L'histoire, dit-il, II, 15, a fait connaître combien étaient nombreuses les populations de la Cisalpine, la haute taille et la beauté de cette race ainsi que son audace guerrière. Il n'existe aucune différence entre elle et les Transalpins qui habitent de l'autre côté des Alpes. » — Sur quoi il faut observer que Polybe ne parle que des peuples voisins du Rhône et des Pyrénées, le reste de la Transalpine lui étant inconnu ; voy. III, 38. La suite de son récit nous montre en effet la grande taille des Gésates du Rhône, II, 30 ; puis la fougue de l'esprit et du corps qui rendait les Gaulois si terribles au premier choc, et les emportait même dans presque toutes leurs actions, II, 33 et 35 ; enfin la mollesse et l'aversion pour la fatigue qui leur rendaient très-pénible toute marche forcée, III, 79. Mais il exprime à ce sujet en termes simples et brefs, *μαλαχία* et *φυγοπονία*, qui contrastent avec l'emphase et les exagérations des historiens qui vinrent après

¹ *Aurea casaries, lactea colla*, Æn. VIII, 659 et suiv.

² Il avait les cheveux roux et les yeux bleus. Plut., *Cat. M.*, I. Conf. *Sylla*, II. On peut comparer le portrait de Caton à celui qu'Horace a fait de lui-même : *Nigros angusta fronte capillos*, Epist., I^{er}, VII, v. 26.

lui. Quant à la couleur de la peau et des cheveux, il n'en dit rien, d'où nous concluons de nouveau que les Gaulois méridionaux des deux cotés des Alpes ne se distinguaient plus guère, sous ce rapport, des populations brunes qui les avoisinaient¹. Il est probable, par la même raison, que ceux d'Asie se rapprochaient déjà sensiblement à cet égard des Grecs et des Phrygiens. Strabon ne les honore d'aucune observation quant au physique non plus qu'au moral, lui que nous verrons s'arrêter particulièrement aux portraits des Gaulois occidentaux et des Bretons. Une haute stature², une fougueuse impétuosité d'esprit et de corps et peu de solidité contre la fatigue sont donc ce que cette race avait le mieux conservé de son ancien type au temps de Polybe et dans les contrées méridionales. Les faits individuels que nous connaissons, tels que les combats singuliers de Torquatus, de Marcellus, etc., ou l'aspect terrible de Vercingétorix, s'accordent sur le premier de ces points avec nos descriptions générales et les souvenirs que les Grecs avaient, de leur côté, conservés des Gaulois de l'Illyrie, contemporains d'Alexandre (Arrien, *Anab.*, I, 4), et de ceux qui assaillirent Delphes, et au sujet desquels Pausanias dit que les Celtes sont les plus grands de tous les hommes³. Nous verrons qu'il les confondait, en parlant ainsi, avec les Germains.

VI. En effet, cette haute taille commençait déjà à baisser parmi les Gaulois méridionaux longtemps avant l'époque où

¹ Les deux portraits que Sil. Italicus fait des Gaulois d'Annibal, IV, 154 et 200, ne sont que des redites de Virgile.

² *Procera cohortes*, dit encore Sil. Italicus des Gaulois de l'armée d'Asdrubal. XV, 716.

³ Je pense néanmoins que c'est prendre trop à la lettre quelques expressions des anciens, que d'attribuer aux Gaulois la *prodigieuse stature* dont parle un savant belge contemporain, qui avance avec une légèreté égale à celle de ses citations, que, d'après la grandeur des ossements trouvés dans leurs tombeaux, leur taille *ordinaire* devait être de six et même de sept pieds. (Schayes, *Les Pays-Bas av. et pend. la dominat. rom.*, 1840, t. 1^{er}, p. 63 et suiv.)

il écrivait. César, auquel nous passons après Polybe, — puisque nous avons malheureusement perdu les ouvrages de Posidonius dont les précieux fragments nous fournissent des renseignements si curieux sur les coutumes des Celtes, mais ne disent pas un mot de leur constitution physique, — César, dis-je, nous le fait entendre clairement par l'effroi que les guerriers d'Arioviste avaient inspiré à son armée. N'en ressort-il pas évidemment que les Gaulois qu'elle connaissait ou qu'elle avait déjà combattus, n'avaient plus ces tailles gigantesques, ces regards et cet extérieur terribles que la tradition donnait aux anciens conquérants de la Cisalpine, et que présentaient encore les Germains, I, 39, IV, 1 ? Les premiers reconnaissaient eux-mêmes leur infériorité devant ces autres Barbares, I, 31, VI, 24 ; infériorité que César explique par l'abondance et les jouissances du luxe que le commerce et le voisinage de la province romaine leur avaient procurées. Le genre de vie et la nourriture des Germains les font au contraire parvenir, dit-il, à une taille énorme, IV, 1. Dion Cassius s'est donc mis en contradiction avec la réalité des faits et avec César lui-même, quand il ajoute, XXXVIII, 46, au discours tenu par le grand capitaine pour remonter le moral de ses soldats, que les Gaulois qui combattront avec l'armée romaine sont semblables aux Germains et pourront à leur tour les frapper de terreur. Réciprocité puérile contre laquelle s'élève encore le témoignage d'Appien, qui dit précisément des guerriers d'Arioviste que leur taille surpassait celle des hommes les plus grands (*Gal.*, I^{er}, par. III). C'est d'ailleurs ainsi, comme nous le verrons, que parlent des Germains en général d'autres écrivains plus rapprochés ou presque contemporains de César, Manilius, Strabon, Columelle, etc.

Il est certain que de continuels croisements et la part d'influence qu'il faut accorder au climat et aux progrès de leur civilisation, devaient rapprocher chaque jour davantage les Gaulois méridionaux des peuples qu'ils avaient subjugués ou

dont ils étaient entourés. Leur dégénération qui était déjà complète, paraît-il, dans la province romaine, puisqu'elle ne prit aucune part aux luttes de ses frères contre César, avait sans doute gagné de proche en proche la Celtique proprement dite, en s'affaiblissant toutefois à mesure qu'elle s'étendait vers le nord, où quelques tribus belges prétendaient avoir conservé toute l'ancienne valeur de leurs pères. (Cés., II, 15, VII, 59.) Ainsi les cheveux blonds, s'il faut prendre à la lettre un vers de Tibulle ¹, dominaient encore chez leurs voisins les Carnutes. D'un autre côté c'est en combattant dans leur pays, et à propos des Atuatiques, un reste des Cimbres, que l'auteur des *Commentaires* nous dit que la plupart des Gaulois, fiers de l'élévation de leur taille, méprisaient la petitesse des Romains, II, 30. Si l'on excepte le reproche qu'il leur fait adresser encore par Vercingétorix sur leur mollesse de corps et d'esprit, VII-20, ce passage est le seul ², — et remarquez bien sa place, — où le conquérant parle expressément de leur physique. Ce silence est d'autant plus remarquable qu'il fait valoir à diverses reprises la supériorité corporelle des Germains, et qu'il nous a transmis un très-grand nombre d'observations sur l'esprit, le caractère et les mœurs des Gaulois. N'est-ce pas une nouvelle preuve de l'assimilation progressive que j'ai remarquée? Preuve négative, peut-on m'objecter; soit! mais non dénuée d'appuis positifs. Sans descendre dès ce moment jusqu'à Tacite et à Suétone, je citerai seulement Manilius, Ovide et Properce. Le premier, après avoir caractérisé les Germains par leurs chevelures blondes, *flava*, dit que cette

¹ *Flavi Carnuti*, El. 1^{er}, 7, v. 12.

² En disant le seul, je n'oublie pas que l'auteur, quel qu'il soit, de la *Guerre d'Afrique*, a exprimé, ch. XL, son admiration pour la grandeur et la beauté des cadavres de Germains et de Gaulois restés sur un champ de bataille. Cemelange et le chef même qu'ils avaient suivi, Labiénus, indiquent clairement, pensé-je, que ces derniers appartenaient aux peuples septentrionaux de leur pays. Quant aux yeux bleus que César aurait donnés aux Gaulois je ne sais où M. Moreau de Jonnés a pu trouver cela.

couleur est bien moins décidée chez les Gaulois, IV, 712 et suiv. — C'était pour se donner celles des Belges et des Bretons que Cynthie, suivant les reproches de Properce, se teignait ¹ les cheveux et le visage, II, 18. — Et ce n'est point à la Gaule, mais à la Germanie que les dames romaines du temps d'Ovide demandaient les chevelures qu'elles préféraient aux brunès ou aux noires que la nature leur avait données ². Lucain choisit de même, pour terme de comparaison, le roux ardent, *rutilus*, des peuples du Rhin, X, 130, et s'il donne aux Ruteni (al. Rutheni) du Rouergue l'épithète particulière de blonds, I^{er}, 402, c'est par une exception qu'explique le climat de leurs rudes montagnes où ils vivaient naturellement plus isolés de leurs voisins, — ou peut-être par allusion au sens même de leur nom, les Rouges, dans l'ancien Kymryque. (*Rud.*, Corn. id.; Irl. *Rot.*)

VII. Sans m'arrêter aux lieux communs si rebattus de *robur*, d'*immanitas Gallorum*, etc., qu'on rencontre à l'occasion dans Cicéron et d'autres auteurs, j'irai encore au devant des deux objections que voici : l'une, que César ne s'est pas davantage occupé des caractères physiques des Bretons qu'il a fait connaître aux Romains ; l'autre tirée du portrait que Diodore, peu de temps après lui, a tracé des Gaulois. Je réponds : 1^o Que César, ayant eu principalement affaire aux Bretons du littoral, qui étaient de race belge, dit-il expressément, V, 12, n'a pas trouvé d'observation particulière à faire sur un type qui lui était familier ; — et que les indigènes de l'intérieur qu'il a peu connus, ne différaient guère, blonds ou bruns (ce que nous examinerons plus loin), soit des Belges, soit des Gaulois méridionaux. Il a simplement noté ce qui l'avait le plus frappé dans l'extérieur des Bretons, leurs longues chevelures et le tatouage qui les rendait horribles aux

¹ *Spuma batava*, dit Martial, VIII, 33.

² *Amor.*, liv. I^{er}, 14. — Conf. *Art d'aimer*, III, 163.

yeux des Romains, V, 14, *voy. Catul., Carm., XI.* — 2° Que si Diodore, dans le cours de son histoire, se sert indifféremment, en parlant des Gaulois, des deux noms de *Kelloi* et de *Galatai*, il établit entre eux, V, 32, une distinction positive au point de vue géographique. De même que dans Strabon ¹, les *Kelloi* sont pour lui les Gaulois méridionaux, voisins des Alpes et des Pyrénées, et les *Galatai* ceux qui habitent vers l'Océan et les monts Hercyniens, jusqu'à la Scythie ². Le pays de ces derniers est arrosé par de grands fleuves, tels que le Danube et le Rhin, que César traversa pour dompter ceux qui habitaient la rive opposée, V, 25. Il est clair que Diodore confond, sous ce nom de *Galatai*, les Germains et les Belges. Or, c'est précisément ainsi qu'il nomme les Gaulois, dont il fait ce portrait : stature élevée, corps blancs et lymphatiques, cheveux naturellement blonds dorés, *xanthoi*, couleur qu'ils renforçaient encore ³ en les lavant fréquemment avec une lessive de chaux, V, 28. — C'est encore chez les Galates, par. 32, que les femmes généralement belles ⁴, égalent les hommes en taille et en courage, et que les enfants naissent avec des cheveux blancs qui prennent ensuite la couleur de ceux de leurs pères. On a reconnu ⁵ à ce dernier trait les peuples les plus blonds de notre Europe, chez qui les cheveux des petits enfants sont assez souvent d'une nuance extrêmement pâle,

¹ Lequel dit, liv. IV, p. 157, *Did.*, que ce sont les Grecs qui ont étendus à tous les *Galates* le nom des *Celtes* de la Narbonnaise qui étaient voisins de Marseille. — Il nomme ensuite, p. 162, particulièrement *Galliques* ou *Gallatiques*, tous les Gaulois dont il décrit les mœurs en dehors de cette province et de l'Aquitaine.

² C'est justement l'inverse dans Dion Cassius, XXXIX, 49, exemple frappant des contradictions où tombaient les écrivains grecs, en parlant de ces peuples si éloignés d'eux.

³ Pour les rendre tout à fait rouges, *rutilandis*, dit Pline, XXVIII, 51. Conf. Martial, XIV, 26, etc.

⁴ Très-belles, dit Athénée, XIII, 8.

⁵ *Voy. Niebuhr, Hist. Rom.*, trad. fr., t. IV, p. 294.

crine lacteo, pour emprunter un terme de Paul Diacre ¹. Diodore ajoute à ce portrait, V, 31, un aspect effrayant et une voix rude et terrible. Nous retrouvons dans cet ensemble tous les traits originels du type gaulois, mais il faut les voir où le type existait encore dans sa pureté, non chez les Κελτοί, déjà *méridionalisés* en partie, si je puis hasarder cette expression, mais chez les Galates de notre auteur ².

VIII. C'est exactement de cette manière que Strabon dit lui-même qu'il faut prendre tout ce qu'il rapporte du caractère et des mœurs de nos ancêtres : « Il est vrai, a-t-il soin d'ajouter, « qu'ils sont à présent soumis aux Romains et forcés de vivre « en paix ; mais ce que je viens de dire de leurs mœurs n'est « pas moins fondé sur celles des temps précédents et celles « qui règnent encore aujourd'hui chez les Germains, car ces « deux peuples ont une origine commune, etc. » *Liv.* IV, p. 162, *Did.* — Aussi nous montre-t-il à la fois la Gaule déjà civilisée dans la Narbonnaise, *id.*, p. 150, mais restée plus belliqueuse vers le Nord et l'Océan, *id.*, p. 163, c'est-à-dire à mesure qu'on se rapprochait de ces mêmes Germains, semblables aux Gaulois, mais encore plus grands, plus blonds, et plus féroces, VII, p. 240. Cette ressemblance, d'une part, et celle qu'il avait déjà remarquée entre ces derniers et les Bretons, voilà tout ce qu'il nous apprend d'ailleurs sur le physique de cette race. Les Bretons, avait-il dit, sont plus grands, moins blonds, ξανθοὶ ῥίχες, mais plus mous de corps, χυανοτοροί, que les Gaulois, IV, p. 166. Lui-même avait vu à Rome quelques-uns de ces insulaires à peine sortis de l'enfance ; leur stature dépassait d'un demi-pied celle des hommes

¹ *De Gest. Langob.*, IV, 38 ; nous avons déjà cité les *Gotthi albidis capillis* de Linné. Nous retrouverons cette particularité dans le portrait des Cimmériens de Val. Flaccus, VI, 61 et suiv.

² On pourrait objecter qu'il en plaçait aussi dans la Cisalpine, XXV, 13, mais ce nom de *Galatai* ne s'y trouve certainement que par erreur au lieu de *Gai-zatai*. Voy. Strab., p. 177 et 180, *Did.*

les plus grands qui fussent dans cette ville ; mais ils avaient les jambes tournées en dehors, *βλαιστός*, et le corps mal bâti. Cette rapidité de croissance se remarquait aussi chez les Bataves. (Tac., *Hist.*, IV, 14). Ces renseignements sont les plus anciens que nous possédions sur le type breton. Ils ne concernent vraisemblablement que les Belges de l'île, puisque les Romains n'avaient encore de relations qu'avec la partie de la Bretagne conquise par ces derniers venus. Tacite va nous confirmer tout à l'heure dans cette opinion.

IX. Le lecteur a sans doute remarqué que cette mollesse corporelle encore plus grande chez les Belges insulaires et la supériorité de leur taille, s'accordent parfaitement avec ce que j'ai dit plus haut des changements qu'avait subis la constitution physique des Gaulois méridionaux. J'ai ajouté, qu'on voyait, depuis Polybe, ces modifications de taille, de couleur et de tempérament gagner de proche en proche les populations septentrionales. C'est un progrès continu qu'achèvent de constater, cent ans après Strabon, Suétone et Tacite. Le premier rapporte, *Cal.*, 47, dans un passage que j'ai déjà cité relativement à la langue gauloise, que Caligula voulant triompher des Germains, choisit parmi les Gaulois, pour les joindre au petit nombre de ses captifs, les hommes les plus grands qu'il força de laisser croître et de rougir leurs chevelures¹, afin qu'ils ressemblaient mieux aux ennemis qu'il prétendait avoir vaincus. C'était dans le nord même des Gaules et près de l'Océan qu'il s'occupait des préparatifs de cette comédie militaire. Ce fait nous prouve donc que les Belges eux-mêmes différaient déjà sensiblement de leurs ancêtres, que Strabon avait trouvés presque semblables à leurs frères² de l'autre côté du Rhin. Nous pouvons même, si je ne me trompe pas, nous

¹ Galliarum quoque procerissimum quemque... legit, coegitque non tantum rutulare et summittere comam, etc.

² On sait que tel est le sens qu'il attribuait au nom de *Germani*, par rapport aux Gaulois, VII, p. 241, Did.

prévaloir encore du témoignage de Pausanias. Il nous a dit, au sujet des Gaulois de Delphes, que les Celtes étaient les plus grands de tous les hommes, X, 20 ; il parlait ainsi d'après une tradition grecque, ou plutôt par confusion avec les Germains, car dès son I^{er} livre, ch. xxxv, il avait révoqué en doute l'énormité de stature attribuée aux Celtes de son temps. Je n'ai rien vu, observe-t-il, d'étonnant dans la grandeur des Celtes, qui habitent les extrémités du monde¹, près des contrées que le froid rend désertes ; leurs cadavres ne sont pas plus grands que ceux des Égyptiens. — Texte mystérieux qu'on a compris ou corrigé de plusieurs manières, mais qui me paraît concerner assurément des Gaulois occidentaux, puisque Pausanias cite les Celtes dont il parle comme les plus éloignés, et en se servant des expressions consacrées, pour ainsi dire, aux contrées dont on supposait qu'étaient sortis ceux qui envahirent la Grèce et l'Italie.

De son côté, Tacite, discutant l'origine des habitants de la Bretagne, pose en fait, *Agr.*, 11, que les cheveux d'un rouge ardent des Calédoniens et la grandeur de leur taille décelaient une filiation germanique, tandis que les Bretons voisins des Gaules ressemblaient aux Gaulois, soit par la persistance de leur type originel, soit par l'influence du même climat². En définitive, ajoute-t-il, il est naturel de croire que ce sont ces derniers qui ont pris possession d'une île si voisine de leur pays, conclusion dont la philologie ne permet plus de douter. Je m'étonne seulement que Tacite ait oublié que César, qui était pour lui le *summus auctorum* (Germ., 28), avait constaté

¹ Le nom qu'il leur donne est malheureusement fort incertain, *Karéis*, *Baréis*, *Kaibaréis* ou *Kabaréis*, leçon pour laquelle on a évoqué, par trop au sud de la Gaule, les Cavares de la Narbonnaise.

² *Rutiæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus, germanicam originem asseverant..... Proximi Gallis et similes sunt, seu durante originis vi, seu..... positio cæli corporibus habitum dedit.* Jornandès, répétant les paroles de Tacite, *Get.*, 2, ajoute que ces grands corps des Calédoniens étaient mous, *fluida*.

l'origine belge des Bretons méridionaux ; — et que le nom même des *Britanni* appartenait encore, du temps de Pline, V, 31, à la géographie des Gaules, indication trop négligée, dont nous apprécierons plus tard l'importance. J'observerai seulement, si la filiation celtique des Bretons avait encore besoin de preuves philologiques, que le *Cantium* ou pays de Kent, avec sa capitale Kair-Kent ou Cantorbéry, dite aussi au moyen âge *Quentovicus*, — portaient et portent encore des noms empruntés à la partie de notre littoral qu'occupaient jadis ces *Britanni* gaulois : *Quantia*, la Canche, un premier *Quentovicus*, près d'Étaples, et plus au sud, Quend-le-vieux et Quend-le-jeune dans la *Marquenterre* de Picardie ¹. Enfin, ce qui n'est probablement pas un simple hasard, Saint-Quentin est devenu le saint éponyme d'un village et d'un cap voisins. Mais pour revenir à Tacite, la ressemblance dont il nous parle est celle qu'avait déjà signalée Strabon, car le grand géographe n'ayant point nommé, ni même pu, suivant toute probabilité, connaître les Calédoniens, ses Bretons ne sont autres que ceux de l'histoire romaine, lesquels devaient pour différer ainsi des grands hommes roux du nord, avoir sensiblement perdu de leur ancienne apparence germanique. Je remarque en effet sur les grandes mosaïques d'Horkstow-Hall en Angleterre (Lincolnshire) que les Bretons qui font courir des chars ont tous les cheveux d'une nuance bien plus foncée que les blondes divinités qui les entourent ². L'intention de l'artiste me paraît évidente. Les *flavi Britanni* de Lucain, III, 78, sont les contemporains de César. Il connaissait d'ailleurs les Calédoniens, auxquels je renverrais, pour mon compte, l'*auricome britanno* de Sil. Italicus ³, si cette ancienne leçon n'avait pas,

¹ Voy. Lawes-Long, *A survey of the early geogr. of west Eyropa*, 1859, p. 43. Un hameau situé près des deux Quend, s'appelle encore *Bretagne*.

² Lysons, *Reliquiæ Britannico-romanae*, t. 1^{er}, 1813, pl. IV et V de ces mosaïques, grand in-folio colorié.

³ Luc., VI, 68 ; Sil. Ital., III, 608.

conformément aux faits historiques connus, cédé la place à *Batavo*. La décadence physique avait donc atteint les deux rameaux de la race celtique en Bretagne comme sur le continent, et de la même manière, en allant du midi vers le nord. Boadicée, la reine des Icènes, était encore, suivant Dion, LXII, 2, une femme de très-haute stature, très-blonde, ξανθο-
τατη, et de l'aspect le plus sauvage.

X. Cette dégénération de l'ancien type gaulois qui continuait de niveler et d'assimiler les unes aux autres les populations du sud et du nord, des deux côtés de la Manche aussi bien qu'en deçà et au delà des Alpes, est encore plus évidente quand on compare, comme nous l'avons déjà fait pour l'époque de César, ces données avec les portraits que les écrivains des deux premiers siècles de notre ère font particulièrement des Germains. A ceux-ci désormais ces statures colossales qui dépassaient celles des hommes les plus grands de tout autre pays¹, et les corps énormes dont la vue frappait de stupéfaction, *stupefacta suos inter Germaniæ partus* (Manil., IV, 689; Tac., id., *Germ.*, 20). A eux, comme on l'a déjà vu, l'éclatante blancheur de la peau, λεύκα φύλα Γερμανῶν², et les rouges et ardentes chevelures³. Galien observe même que c'est à tort qu'on se sert généralement du mot ξανθοί, pour en indiquer la couleur, et que les Germains sont véritablement πυρροί, roux, couleur de feu⁴, où du sang, pour

¹ César nous avait déjà parlé de leur *immani corporum magnitudine*, IV, 1. Ils sont dans Columelle, III, 8, les *altissimi homines*, de même dans Appien; *Gal.*, Ier, par. 3; Conf. Méla, *Vell. Pat.*, II, 106; III, 3; Jos., *G. Jud.*, II, 16, par. 4; Plutarq., *Mar.*, II, etc. Remarquons dans le portrait qu'Eunape fait des Goths du IV^e siècle, qu'avec leur grand corps ils avaient la taille étranglée comme des *ihsecles*, *Fragm. Hist. Græc.*, IV, p. 28, Did.

² Denys le Pér., v. 285.

³ Nous avons cité Manilius, Ovide et Properce, voy. encore Sénèque, *De ira*, III, 26; Lucain, II, 51; Martial, V, 68, VI, 60, XIV, 176; Tac. *Germ.* 4; Calp. Flaccus: *rutili Germaniæ vultus et flava proceritas*. (*Excerptæ rhet. min.*, Déclat. II, éd. Quintil., Strasb., 1698.)

⁴ *Comment. du Trait. d'Hippocr.*, De salubri diæta, 6.

ainsi dire, suivant une expression remarquable de Clément d'Alexandrie¹. A eux encore les figures effrayantes, les voix rauques et terribles (Tac., *Ann.*, II, 14; Polyen, VIII, 10), la force musculaire et la furie de l'attaque, mais aussi la même mollesse corporelle et le même défaut d'énergie pour soutenir le combat². Leurs grands corps venaient à leur tour se fondre sous le soleil du midi (Tac., *Hist.*, II, 35). Toutefois Horace, puis Tacite, Juvénal et Plutarque nous signalent dans leur type un trait particulier dont je n'ai trouvé aucune mention chez les Gaulois avant Ammien Marcellin, quoiqu'il soit si souvent question de leurs blondes chevelures. Ce sont ces yeux bleus, *χαροποι*³, dont Tacite parle comme d'un caractère essentiellement germanique⁴, et qui, suivant l'historien de Marius, par. 11, étaient regardés chez les Cimbres comme une preuve de leur origine tout à fait septentrionale⁵. C'était une grande exagération, car sans parler des déesses et des beautés *glaucoptides* de l'ancienne Grèce, les Grecs eux-mêmes avaient, bien longtemps auparavant, remarqué cette couleur distinctive chez les Thraces⁶; et de leur côté, les deux poètes latins que j'ai cités appliquent aux Germains en général leur *cærulea pubes*, Hor., *Epod.* XVI, ou leur *cærulea lumina*, Juv., XIII, 164. Ces yeux bleus, qui nous ont frappés dans Caton

¹ Συγγενές τὶ τὸ χρώμα τῷ αἵματι. Pædag., III, 3. Clément se sert néanmoins du mot *Xanthos*. Les Celtes si belliqueux dont il parle ne peuvent être, au III^e siècle de notre ère, que des Germains.

² Sénèque, *De ira*, I, 11; Tac., *Hist.*, IV, 23; *Ann.*, II, 14; *Germ.*, 4; App., *Gal.*, *ibid.* — Jos., *G. Jud.*, II, 16, 4. *Ant. Jud.*, XIX, 1, 15.

³ Terme dont le sens précis, quelquefois incertain, est fixé ici par le passage de Tacite, et rendu ainsi dans la version latine comme dans les traductions franç. : *cæcis oculis*. Conf. Vitruve, VI, 1.

⁴ Propriam et sineeram, et tantum sui similem gentem existitisse arbitrat. Unde.... truces et cærulei oculi, etc. *Germ.*, 4.

⁵ Γερμανικά γένη τῶν καθηκόντων ἐπὶ τὸν βόρειον ὠκεανόν.

⁶ Voy. Clem. Alex. Strom., VII, 4, citant *Xénophanes*. Il se peut toutefois que Tacite et Plutarque aient fait allusion au bleu très-clair, *albicans*, qui s'est conservé dans les yeux des Danois, suivant Bodin, tandis que les Bretons et les Germains de son temps les avaient d'un bleu obscur. *Method.*, etc., p. 99.

l'ancien, devaient, semble-t-il, appartenir également au véritable type gaulois; on l'a même souvent affirmé¹, mais sans en donner aucune preuve. Si Martial emploie pour les Bretons l'épithète de *cærulei*, XI, 53, le passage de Tacite que nous venons de rappeler, et celui de César, *vitrum quod cæruleum efficit colorem*, V, 14, prouvent qu'elle se rapportait à leur tatouage, et non à leurs yeux. C'est de la même manière qu'Ovide les nomme aussi *virides* (*Am.*, II, 16). Les yeux bleus auraient-ils donc disparu dans la race gauloise, comme caractère distinctif, bien plutôt que les cheveux blonds et la blancheur de la peau? Ce serait fort singulier, mais l'observation n'en est pas moins importante, parce que les yeux bleus de mer prédominent d'une manière très-remarquable chez nos Bretons du littoral, dans le Finistère et dans le Morbihan. C'est un fait qui fixera plus tard notre attention.

XI. Une dernière preuve enfin du changement des Gaulois nous est fournie par l'illustre observateur dont nous venons de remarquer la scrupuleuse exactitude, par Galien. Dans son étude du système pileux, au II^e livre de son *Traité des Tempéraments*, ch. v, il assigne aux pays chauds les cheveux noirs, courts, crépus, secs et cassants, et aux contrées froides et humides ceux qui prennent une longueur médiocre, et qui sont droits, fins et rouges, *πυρράι*, tels que les portent les Illyriens, les Germains, les Sarmates et généralement tous les habitants de la Scythie. Nulle mention des Gaulois. Il les rangeait donc parmi les peuples des climats intermédiaires ou tempérés, chez qui les cheveux atteignent une grande longueur, et sont très-forts, assez gros, ni tout à fait droits, ni tout à fait crépus, enfin médiocrement noirs, *μελαινας μετρωας*, c'est-à-dire bruns ou châains,

¹ Entre autres, M. Hollard, *De l'Homme*, p. 133; Picot, *Hist. d. Gaulois*, t. II, p. 220.

² Hippocr. et Gal. opera, Paris, 1629, t. III. Conf. Vitruv., VI, 1.

description qu'on croirait faite d'après nous-mêmes, Gaulois du *xix^e* siècle.

Je crois ma démonstration aussi complète que possible avec les ressources que nous possédons ¹, et pour l'époque où nous sommes arrivés. Les quelques mots qu'on peut glaner encore dans les auteurs du *iii^e* siècle et de la première moitié du *iv^e*, Hérodiën, Dion Cassius, les biographes de l'Histoire auguste, s'accordent, mais sans y rien ajouter, avec les données précédentes. Il est vrai que Tertullien associe la Gaule à la Germanie en parlant de la couleur safranée, que les dames romaines donnaient alors à leurs chevelures ² : mais, d'une part, je ne prétends point que la première, surtout en Belgique, eût perdu tout droit à son ancienne et habituelle épithète de blonde ; et j'observe d'un autre côté, que dans un second ouvrage, où il attaque de nouveau ces fraudes de la coquetterie féminine, Tertullien ne parle que des chevelures germaniques ³. C'est, du reste, sans aucune idée arrêtée d'avance que j'avais commencé l'étude presque entièrement neuve de cette question. Je me suis laissé aller au courant de mes recherches, l'esprit dégagé de toute préoccupation systématique, et prenant terre où elles m'ont naturellement porté. J'aurais donc terminé cette partie de mon travail, si mes conclusions sur le changement de l'ancien type gaulois n'avaient rencontré tout à coup, à la fin du *iv^e* siècle, une contradiction formelle, que je dois étudier avec la même impartialité.

¹ Des auteurs, sur le secours desquels j'avais plus ou moins compté, le naturaliste Pline par exemple, ne m'ont été d'aucune utilité.

² *De cultu femin.*, II, p. 157, éd. 1695, fol. Video quasdam capillum croco vertere. Pudet eas etiam nationis quod non Germaniæ atque Galliæ sint procreatæ. Ita jam capillos transferunt, etc. Cette couleur, dit Plutarq. *Erot.* 25, était rouge avec un reflet doré, χρυσαίδην καὶ πυρρόαν.

³ *Cirros Germanorum aut stigmata Britonum*, *id.*, p. 178 ; c'est-à-dire des Bretons septentrionaux, d'après ce que nous ont dit Strabon et Tacite.

XII. Je veux parler d'Ammien Marcellin. Le portrait qu'il nous a laissé des Gaulois de son temps, nous reporte subitement aux siècles des deux Brennus, et devient tout à fait germanique : « Presque tous, dit-il, sont d'une taille élevée ; ils ont la peau blanche, les cheveux rouges, le regard farouche, l'air terrible. Leur voix, dans le repos comme dans la colère, est également formidable et menaçante. Leur vigueur est telle qu'un Gaulois et sa femme peuvent tenir tête à plusieurs hommes de tout autre pays. Celles-ci avec leurs yeux bleus et leurs bras blancs comme la neige, sont encore plus fortes que leurs maris, et quand elles combattent, le cou gonflé par la fureur, leurs pieds et leurs mains lancent des coups comme ceux d'une catapulte ¹. » Tels étaient probablement, je le répète, les Gaulois de Delphes et de l'Allia ; mais tels n'étaient certainement plus ceux de Tacite et de Suétone, et à plus forte raison leurs descendants, de plus en plus amollis par la civilisation romaine et mêlés d'éléments étrangers. Il faut cependant bien, comme l'a fait Niebuhr, reconnaître dans cette question l'importance du témoignage de ce soldat qui avait fait en personne la guerre dans les Gaules, et qui jouit auprès des historiens modernes, pour tous les faits qui se sont passés sous ses yeux, d'une confiance méritée. Il est en outre soutenu par Claudien, et, pourrait-on dire aussi, par Adamantius. Mais la grossièreté et la cruauté des Celtes dont parle ce dernier ne peuvent s'entendre que des Germains, et non point des Gaulois des premières années du v^e siècle (*Physiognom.*, II, 27). Quant au poète, il est très-vrai qu'il nous montre la Gaule

¹ *Celsioris staturæ et candidi pæne Galli sunt omnes, et rutili, luminumque torvitate terribiles... Nec enim eorum quemquam adhibita uxore rixantem, multo fortiore et glauca, peregrinorum ferre poterit globus; tum maxime cum illa inflata cervice suffrendens, ponderansque niveas ulnas et vastas, admistis calcibus emitte cæperit pugnos ut catapultas tortilibus nervis excussas. Metuendæ voces complurium et minaces, placatorum juxta et irascentium.* XV, 11.

fière de sa blonde chevelure ¹, et qu'il donne à ses guerriers des cheveux de la même couleur, soit qu'ils aient vu le jour sur les bords du Rhin, ou qu'ils viennent des pays arrosés par le Rhône, la Saône ou la Garonne ². Dans un autre poème, il attribue une haute stature à ceux des contrées rhodaniques ³, et n'oublie même pas l'ancien lieu commun des Gaulois toujours énervés par le soleil du midi ⁴. Nous nous trouvons donc en face d'une sérieuse difficulté.

Ce n'est pas que j'aie une grande confiance dans les reminiscences classiques de Claudien. La Gaule qu'il nous présente est tout simplement le Gaulois de l'Énéide, avec la même chevelure, le même collier-d'or et les mêmes *gais* à la main (voy. *Æn.*, VIII, 659). De même ses guerriers du Rhône, ou je me trompe fort, ne doivent leur grande taille qu'à ces Gésates de Polybe, avec lesquels nous avons fait connaissance précédemment. Quelle importance faut-il attacher ensuite à cette épithète de *flava* qui revient à tout propos dans ses vers ? Blonds sont les Sicambres, blonds les Suèves, blonds les Goths avec leurs bras blancs comme la neige, blonds les Sarmates, blonds tous les rois barbares. Que l'épithète fût chaque fois plus ou moins juste, je ne dis pas le contraire ; mais employer toujours le même mot pour désigner les nuances diverses que devaient offrir des peuples appartenant à trois races différentes (gauloise, germanique et sarmate), c'est du pur-remplissage et ce que nous nommons dans nos vers français des chevilles. Ce poète qui blondit les enfants de la Garonne dont nous savons qu'un côté pour le moins appartenait à la race aquitanique, ne nous révèle-t-il

¹ Flava Gallia crine ferox. *Stil.*, II, v. 240.

² Truces flavo vertice Galli quos Rhodanus... Araris... Rhenus..., unda Garumnæ, etc. *Ruf.*, II, 110 et suiv.

³ Rhodani procera cohors. *Stil.* I, 159.

⁴ Solibus effetos. *Bell. Gildon*, v. 350. Cette fois du moins c'est en Afrique.

point par ce seul trait, le peu d'attention que nous devons accorder à un adjectif qu'il applique aussi étourdiment ?

XIII. Il n'en est pas de même avec Ammien ; on comprend tout de suite qu'il a vu, qu'il a vécu parmi les Gaulois dont il parle et leurs redoutables moitiés. Mais étaient-ce bien des Gaulois de l'ancienne souche ? C'est ce qui m'a paru, dès le premier coup d'œil, fort douteux. Ils ressemblent d'abord tout à fait aux Germains de Tacite et de Polyen, et ce n'est certes pas eux que Caligula aurait eu besoin de déguiser pour son triomphe, ou que l'historien d'Agricola aurait si nettement distingués des Calédoniens. Cette blancheur de peau, ces cheveux rouges, ces yeux bleus ne sont-ils pas les caractères expressément germaniques auxquels saint Jérôme reconnaissait un Franc, et qu'Ausone admirait dans sa chère Bissula ¹ ? Enfin ces Gaulois d'Ammien ne paraissent inférieurs ni aux grands Chérusques de Claudien ², ni aux Alamans dont la force et les corps énormes (*grandissimi corporibus*, Amm. XVI, 12), balançaient l'habileté et la tactique du soldat romain. En second lieu, ils n'ont plus ce défaut de vigueur et cette impatience de toute fatigue si souvent signalés chez les Gaulois des siècles précédents. Leurs corps endurcis par le froid et les labeurs continuels défient au contraire les travaux les plus pénibles ³. Troisièmement, c'est dans le nord des Gaules et particulièrement vers le Rhin qu'ont eu lieu les campagnes ou les événements auxquels Ammien a pris part. Lui-même ne fait commencer qu'à Lyon, *exordium Galliarum*, XV, 11, les provinces

¹ Rutilus coma et candore corporis indicans provinciam. *Vie de S. Hilar.*, 22. — Germana maneret Ut facies, oculos cœrula, flava comas. Aus., *Idyl.* VII. Il fait, *Épist.* IV, un portrait tout semblable de son énigmatique ami Théon, aquitain au nom grec, qui doit avoir été quelque affranchi ou fils d'affranchi d'origine barbare.

² 4^e Cons. d'Hon., v. 452. Conf. les *ossa immania* des rois barbares. *Stil.*, I, v. 137.

³ Gelu duratis artibus et labore assiduo, multa contempturus et formidanda. XV, 12.

véritablement gauloises, et il distingue positivement des populations qui les habitent, les Aquitains que la mollesse de leurs mœurs avait promptement soumis à la conquête romaine (*ibid.*). Nous voyons d'ailleurs par les fautes de géographie qu'il a commises dans sa description générale, qu'il connaissait fort peu le midi et le nord-ouest des Gaules ¹. C'est donc des Gaulois septentrionaux et voisins du Rhin qu'il nous a donné le portrait. Or, nous savons que dès le temps de César et le règne d'Auguste, un assez grand nombre de leurs tribus appartenaient déjà à la race germanique ². Ces Germains et les Belges avec lesquels ils finirent par se mêler, cédèrent naturellement les derniers à la dégénération que nous avons signalée. Toutefois le peu de résistance qu'ils opposèrent, dans les dernières années du III^e siècle, aux continues dévastations et à la dépopulation de leur commune patrie, prouve combien ils étaient tombés, les uns et les autres, au physique et au moral, au-dessous de leurs belliqueux ancêtres ou de leurs terribles frères d'Outre-Rhin. Cette dépopulation est attestée par un trop grand nombre de témoignages ³ pour n'être pas connue du lecteur. Dès l'an 277, Probus, et après lui, Maximien et Constance Chlore, puis Julien furent successivement occupés à reconquérir et à re-

¹ Voy. D'Anv., *Not. d. Gaules*, p. 13. Sans insister, entre autres, sur Bourges, qu'il enferme, bien probablement à tort, dans la première Lyonnaise, je ferai remarquer, pour mon compte, qu'il place l'embouchure de la Seine près de Coutances; et qu'il a visiblement confondu l'Aquitaine avec la Narbonnaise, en attribuant à la première le littoral maritime le plus facile et le plus rapproché de l'Italie. XV, 11.

² Cés., II, 4 et 29, et I, 51. Tac., *Germ.*, 28.

³ Je n'en citerai que deux effrayants, presque incroyables; celui de Probus, qui reprit aux Barbares soixante ou soixante-dix villes gauloises de premier ordre. Vopisc., *Prob.*, 13 et 15; — et celui de Julien qui dit qu'à son arrivée dans les Gaules, en 355, les Germains avaient occupé ou réduit en servitude, depuis les sources du Rhin jusqu'à son embouchure, un territoire large de 1,200 stades (près de 60 lieues). *Épit. aux Athén.*, p. 512. Conf. Zoz., III, 1; IV, 59, etc.

peupler ces malheureuses provinces, *desertis Galliæ regionibus*, où ils étaient forcés d'établir comme colons, après les avoir vaincus, les Barbares mêmes qui les avaient ravagées, ou d'en appeler d'autres comme auxiliaires et défenseurs de l'Empire. C'est ainsi que des Francs, des Chamaves, des Frisons, des Lètes de nations diverses, etc., repeuplèrent les territoires d'Amiens, de Beauvais, de Troyes, de Langres, et même les cités des Trévires et des Nerviens ¹ jadis si orgueilleuses de leur vaillance et de leur origine germanique (Tac., *Germ.*, 28). Et ce n'était pas seulement par petites troupes que les empereurs établissaient ou recevaient ces colonies de Barbares; Vopiscus porte jusqu'à cent mille le nombre des Bastarnes que Probus interna dans la Thrace ².

Ces étrangers, dès lors confondus au point de vue géographique avec les anciens habitants des provinces où ils s'étaient fixés, portaient leur nom, et César le tout premier applique à différentes reprises celui de Gaulois aux tribus germaniques qu'il trouva nouvellement établies en Belgique ³. Zozime dit pareillement des Lètes, dont l'origine barbare est attestée par Ammien ⁴, qu'ils sont un peuple gaulois, II, 54; et c'est de la même manière qu'Ammien lui-même a considéré comme telle toute une population qui, depuis deux ou trois générations seulement, habitait la Gaule orientale. Je ne prétends point, il s'en faut de beaucoup, qu'il ne s'y trouvait plus de Belges

¹ Eumen., *Pan. de Constance*, 9 et 21; *de Constant.*, 5 et 6. Conf. Vop., *Prob.*, 15; Zozim., I, 66.

² *Prob.*, 18. Tibère avait déporté d'un seul coup 40,000 Sicambres dans les Gaules. Suét., *Tib.* 9; *Aug.*, 21. Je n'ai pu retrouver nulle part ces cent mille barbares du Danube, que M. Serres dit avoir été transplantés par Théodose dans le centre des Gaules, depuis les vallées de l'Oise jusqu'à Orléans. *Compte rend. de l'Ac. d. scienc.*, t. XXXVII, p. 518 et suiv.

³ II, 30; V, 27. Ici c'est le chef lui-même d'une tribu germanique, les Éburons, qui les dit Gaulois, *non facile Gallos Gallis negare potuisse*. Aux par. 49 et 56, les Gaulois dont il est question sont ces mêmes Nerviens et ces Trévires que Tacite nous signale comme Germains.

⁴ *Cis Rhenum editam barbarorum progeniem*. XX, 8.

ou de Gaulois d'ancienne souche, échappés à l'esclavage ou au fer des Barbares, ou revenus après leurs expulsions ; mais les deux races dans leur existence également précaire sur un sol continuellement exposé à de nouvelles invasions, ont dû promptement s'unir et se mêler l'une avec l'autre. L'infusion d'un nouveau sang germanique releva aussitôt celle qui n'était pas encore entièrement abâtardie. Telle est l'explication que je crois pouvoir donner de cette étrange contradiction d'Ammien et, s'il le fallait, de Claudien avec des auteurs dont l'époque était bien plus rapprochée que la sienne des plus beaux temps du type gaulois. Il l'a vu dans un moment de régénération passagère où les deux races s'étaient rapprochées de la manière la plus intime, mais dont la courte durée nous fournit un enseignement de plus, car l'histoire nous montre que ces Barbares *gallo-romanisés* du iv^e siècle étaient déjà dans l'impuissance de se défendre contre leurs cousins du v^e. C'est que suivant un des principes que nous avons reconnus, les régénérations accidentelles s'affaissent rapidement. La race supérieure, ordinairement trop peu nombreuse, surtout en femmes, ne tarde pas à s'épuiser, et les générations qui suivent reprennent leur niveau antérieur. Quel exemple plus frappant en pourrions-nous citer que ces Francs et ces Anglo-Saxons du ix^e siècle, devenus à leur tour impuissants à protéger les conquêtes de leurs pères contre le glaive et les torches des Normands, des Danois et des Hongrois ?

XIV. Nos recherches s'arrêtent naturellement aux derniers auteurs que nous venons de citer. Ils nous ont conduits jusqu'au commencement du v^e siècle, jusqu'à l'inondation définitive des Gaules, comme s'expriment les contemporains ¹, par le déluge des Barbares. Le véritable type gaulois échappe dès lors à nos regards, perdu dans cette confusion immense où nos yeux ne discernent plus rien que la constante supériorité

¹ V, Prosper, *De provid. div.*, prol. — Salvien, *De gubern. Dei*, VI, p. 138.

rité physique des conquérants germains. Nous y retrouvons toujours comme caractères distinctifs leurs chevelures blondes ou rouges, leurs yeux d'un bleu verdâtre et leur haute taille exagérée jusqu'aux sept pieds des géants burgundes ¹. Nous pouvons résumer actuellement tout ce que nous avons recueilli sur l'objet de cette étude, et nous représenter le Gaulois des premiers temps de son histoire avec une stature élevée, des membres très-forts, la peau très-blanche, les cheveux longs et rouges, la voix rauque et menaçante, le regard terrible et les yeux probablement bleus. Doué d'une grande force musculaire et d'une impétuosité furieuse pour l'attaque, il était dépourvu d'énergie pour soutenir un long combat, et manquait de vigueur et de patience pour endurer la fatigue ou des travaux prolongés. Certainement ce ne sont là, au point de vue anthropologique, que des caractères plus ou moins superficiels ou variables avec le temps, les climats, la nourriture et les progrès de la civilisation. Il ne s'y mêle aucune observation ostéologique, rien qui concerne la conformation du crâne, ni même les traits et les proportions du visage. Cependant ils suffisent à nos yeux comme à ceux de toute l'antiquité, pour distinguer entièrement les Gaulois de tous les peuples méridionaux, et pour autoriser formellement les conclusions suivantes :

1° Les caractères physiques attribués par les anciens à la race gauloise sont partout les mêmes, en Belgique comme au cœur de la Transalpine, au pied des Apennins comme en Bretagne et en Galatie. Ils ne constituent qu'un seul et même type, et l'histoire ne lui connaît d'autre variation que cet affaiblissement général dont nous avons suivi les progrès du midi au nord, et qui le rapprochait de plus en plus des populations méridionales. Cette unité de type qui ne permet plus de distinguer l'ancien Belge du Gaulois proprement dit, ni des Ga-

¹ Sid. Apollin., Carm. V, v. 220, 237 et suiv.; Epist. VIII, 9, etc.

lates septentrionaux de Diodore, les Sénons d'Italie originaires de la Gaule centrale, et qui ressortira encore par la suite soit des œuvres de la sculpture classique, soit pour les uns et pour les autres, de l'entière similitude de leurs qualités ou de leurs vices nationaux ; — cette unité, dis-je, a pour conséquence immédiate leur complète identité de race. Nous y sommes donc conduits par la physiologie comme nous y étions arrivés par nos preuves philologiques. Ainsi continuent de s'écrouler, sous le marteau même des anciens, la dualité gauloise de M. Am. Thierry, et à ce point de vue, cette fameuse distinction entre les Galls et les Kymrys que W. Edwards avait démontrée après lui par la découverte de leurs types respectifs, distinction qu'ont admise comme un article de foi la plupart de nos historiens actuels, quoiqu'elle ait été, entre les Belges et les Gaulois proprement dits, inconnue à toute l'antiquité. J'y reviendrai tout à l'heure.

2° Nous sommes moins heureux dans notre seconde conclusion, car elle est en contradiction formelle avec l'un des principaux résultats que nous avons obtenus dans notre première partie. Je veux parler de la séparation, au point de vue linguistique, de la race germanique et de la race gauloise. Il est impossible de nier la ressemblance de leurs types, et de ne pas avouer que la physiologie les rapproche l'un de l'autre autant que les éloignaient leurs idiomes. C'est tout au plus si les renseignements que nous avons réunis donnent à la race germanique, avec ses yeux certainement bleus, une chevelure plus rouge (la différence de *flavus* à *rutilus*, ou de *xanthos* à *purrhos*), une stature encore plus élevée, et une mollesse de fibres moins grande qui supportait mieux les fatigues et les labeurs prolongés. Voilà donc nos Gaulois, à la grande joie de M. Moke et de M. Holtzmann, en train de redevenir germaines ! Qui l'emportera de la physiologie ou de la linguistique ? Ou plutôt, comment concilier, dans une étude aussi consciencieuse que la nôtre, deux conclusions aussi op-

posées et aussi fondées l'une que l'autre? Par cette simple réflexion, que les langues indo-européennes ayant eu le même berceau, les races qui les créèrent sortaient également d'une même souche. C'est ce qu'affirment les philologues. Elles devaient donc toutes, l'Indien comme le Slave, le Germain comme le Gaulois, n'avoir dans l'origine qu'un seul et même type ¹; et les différences physiques qui s'établirent plus tard entre elles ne sont pas plus suprenantes que la manière dont leur langue primitive s'est divisée en branches aussi distinctes que le Persan, le Grec, le Tudesque ou le Celtique. Les linguistes parviendront-ils jamais à expliquer comment la chose s'est faite? Les anthropologistes du moins se rendent, jusqu'à un certain point, compte des changements que l'homme blond du plateau central de l'Asie, ce type primordial de la famille indo-européenne, a dû subir pour devenir un Indien ² sur le Gange, un Hellène dans le Péloponèse; tandis qu'il conservait toute sa beauté septentrionale en s'avancant vers l'occident. A la différence de leurs cousins du midi qui ne nous apparaissent dans l'histoire qu'avec des traits déjà changés comme leurs langages, nos Gaulois et nos Germains n'avaient point encore perdu, dans leurs migrations isolées à travers les régions à peu près désertes du nord, les caractères primitifs de leur race et leur ressemblance fraternelle, quoique leurs idiomes se fussent déjà séparés en s'éloignant de leur source commune. Mais les deux nationalités n'en étaient pas moins, dès leur première apparition sur notre scène européenne, entièrement distinctes l'une de l'autre, vivant chacune

¹ Nous rappelons ce que nous avons dit, *Sect. préc.*, de la ressemblance générale des individus dans les races pures. Ainsi les Alains d'Am. Marcellin, XXXI, 2, ressemblaient beaucoup aux Germains : Proceri sunt omnes et pulchri, crinibus mediocriter flavis, oculorum temperata torvitate terribiles.

² Observons que cette parenté des Indiens avec la race blonde, fondée uniquement sur celle de leurs langues, est repoussée par M. d'Om. d'Halloy, au nom de la physiologie. *Rac. hum.*, 4^e éd., p. 14.

de leur vie particulière, et ne devant plus être confondues ni dans leur état politique, ni dans leurs religions, ni dans leurs histoires respectives.

3° Enfin notre dernière conclusion n'est que la simple constatation d'un fait évident pour tout le monde, savoir : que le type gaulois considéré dans son ensemble tel que les anciens l'ont décrit, est entièrement perdu dans les trois quarts de la France, et ne se montre, sauf de rares exceptions, que singulièrement affaibli, soit dans notre Bretagne, soit dans quelques-uns de nos départements septentrionaux. Il est mieux conservé en Belgique, et surtout en Flandre ; mais là comme en Hollande, dans la Prusse Rhénane et sur plusieurs points de notre territoire, en Normandie par exemple, il a dû cette persistance aux nombreux éléments germaniques qui, à diverses reprises, sont venus le relever. C'est même à ces derniers, peut-on dire, bien plus qu'au sang gaulois que remontent véritablement les hautes tailles, les cheveux blonds et les yeux bleus de la plupart de ces populations. Comment un type général, si distinctif, objet continu des remarques de toute l'antiquité, a-t-il disparu parmi nous, tellement que dans le pêle-mêle qui existe en France des traits et des tempéraments de toutes les familles de la race blanche, ce sont néanmoins les caractères physiques des peuples méridionaux qui prédominent jusque dans nos provinces du nord ? Quelles causes ont donc amené cette étonnante transformation qui, déjà commencée avant la conquête romaine, et plusieurs fois suspendue par les immigrations des tribus germaniques, a continuellement repris son cours et ne cesse point de le poursuivre ? C'est là une grande question physiologique, non moins importante pour la science en général que pour les recherches particulières dont nous nous occupons ; mais avant que nous tentions de la résoudre, nous devons compléter, autant qu'il nous sera possible avec les médailles et les monuments sculptés qui nous restent, notre ébau-

che du type gaulois. Cette étude à laquelle, si je ne me trompe, personne n'avait encore songé, nous transporte des frontières de l'Académie des sciences sur le terrain de l'Académie des beaux-arts, terrain d'une exploitation difficile pour le but que nous nous proposons, et où je regrette vivement qu'un guide plus expérimenté n'ait pas conduit le lecteur avant moi.

SECTION TROISIÈME.

DU TYPE GAULOIS D'APRÈS LES MÉDAILLES ET LES FIGURES
SCULPTÉES.

Nous avons en effet, pour suppléer à l'insuffisance des données précédentes, les têtes et les effigies que présentent nos médailles gauloises et cette foule de sculptures, — statues, bustes et bas-reliefs, — que l'on a découverts ou qu'on découvre encore journellement sur tous les points de l'ancienne Gaule. Malheureusement l'exécution barbare ou l'état de dégradation de la plupart de ces figures ne nous permet pas d'en tirer le moindre parti. Voyons ce que nous pourrions obtenir des autres. Cette étude ne peut naturellement porter que sur les traits et les proportions du visage, tous les monuments qui en sont l'objet n'ayant rien à nous dire de la couleur, de la taille ou des autres particularités corporelles des individus ou des races qu'ils représentaient. Mais ce qu'ils peuvent nous apprendre est justement ce que nous ont laissé ignorer nos documents écrits. Je commence par les médailles.

I. Les seules que nous puissions consulter sont celles qui nous présentent des têtes détachées et de la même grandeur que le champ qui leur est attribué; le caractère des autres nous échappant par la petitesse de leurs dimensions. Presque toutes sont posées de profil, ce qui nous fait apprécier sur-le-champ la direction des lignes du front et du

nez, et sauf les cas peu nombreux où ces parties sont cachées par la barbe, les différents contours des lèvres, du menton et de la mâchoire inférieure. Nous y perdons en revanche l'idée nette de l'ensemble et des proportions du visage qu'on saisit beaucoup mieux dans les têtes vues de face et dont on ne peut juger dans les profils, que par leur excès de longueur ou leur écrasement. Quant aux yeux, aux formes de la bouche et à la saillie des pommettes des joues (sauf quelques exceptions), ces détails nous échappent dans une position comme dans l'autre.

Toutes ces têtes ne se divisent pour nous qu'en deux catégories : les *muettes* d'une part, avec celles qui ne portent que le nom d'un peuple ou d'une ville, — et de l'autre celles qui sont signées d'un nom personnel, assez souvent historique. Les premières, quand elles ne nous offrent pas la figure de quelque divinité, sont purement symboliques, c'est-à-dire, des personnifications du peuple ou de la cité à laquelle appartenait cette monnaie. La plupart n'étant que des imitations de types étrangers, grecs ou romains, elles ne peuvent nous fournir que de vagues présomptions. Les secondes, au contraire, nous seraient d'une grande utilité, si elles avaient été réellement coulées ou frappées à l'effigie des personnages dont elles portent le nom¹. Malheureusement c'est ce que nient les plus habiles numismates qui reconnaissent dans presque toutes ces têtes, même quand elles n'ont pas conservé leurs traits originels, la coiffure ou les attributions des divinités classiques, ou bien d'autres personnifications ethniques également imitées des monnaies grecques ou romaines. Ceux même de ces savants qui avaient au début de cette étude toute nouvelle, admis l'opinion contraire ou proposé du moins telle ou telle exception, se sont rétractés depuis, et

¹ Comme le pensait Lelewel pour toute la monnaie gauloise et ibérique, en 1841, *Typ. Gaul.*, p. 41.

l'opinion générale peut se résumer aujourd'hui dans cette phrase de M. de la Saussaye (*Rev. numism.*, 1851, p. 388) : « Les exceptions qui placeraient au lieu des dieux, des têtes de chefs gaulois, doivent être bien rares et ne se rapporter qu'aux derniers temps de l'autonomie gauloise, et à l'imitation des Romains, » — c'est-à-dire des empereurs, avait-il dit dès 1841, *id.*, p. 345. Ces exceptions sont en effet si rares que je ne vois guère que la tête du Vergobret lixovien Cissambos qui soit encore acceptée sans contestation comme son portrait. Deux autres seulement ont conservé la même prétention ; mais l'une, celle du breton Cunobelinus, qui appartient cependant à l'époque impériale, est vivement disputée à M. Beale-Poste¹ ; et le Vercingétorix que nos savants traitent avec plus de faveur², quoiqu'il satisfasse moins aux conditions exigées, n'a pas encore obtenu l'assentiment de tous.

II. S'il en est véritablement ainsi, nous n'avons pas à nous arrêter davantage à cet examen, et toutes nos médailles ne nous seraient pas plus utiles au point de vue physiographique, qu'elles ne l'ont été pour notre Glossaire. Mais il me reste quelques doutes fondés, d'une part sur le caractère particulier d'un très-grand nombre de ces figures gauloises, et de l'autre sur ce que les chefs de nos contrées qui imitaient les monnaies macédoniennes ne pouvaient guère ignorer, au 1^{er} siècle avant notre ère et avec le grand commerce de Marseille, qu'on en frappait en Égypte et en Syrie à l'effigie des successeurs d'Alexandre. Ces doutes grandissent naturellement en présence des faits qu'ont observés deux numismates aussi renommés que MM. de Lagoy et Lenormant. Le premier par-

¹ Voy. *Rev. num.*, 1847, compte rendu des *Coins of Cunobelinus*, par M. Beale-Poste.

² Entre autres MM. de Longpérier et Chabouillet, qui a posé en fait que la tête, n'étant point couronnée de laurier, ne pouvait être celle d'Apollon. (*Magaz. pittor.*, 1853, p. 135.)

lant des types de Rome casquée et des Dioscures, fait observer que l'imitation celtique n'a pas été servile; les Gaulois ont changé les légendes, et ont cherché à s'approprier ces types, à les rendre en quelque sorte nationaux.... (Ainsi) l'effigie équestre du chef a remplacé les Dioscures. (*Rev. numism.*, 1839, p. 404.) De ce remplacement à celui des têtes grecques d'Apollon ou d'Hercule par la figure même de l'un de ces chefs, il n'y avait qu'un pas, et M. Lenormant nous le montre franchi du moins par les effigies impériales. Les Gaulois, dit-il (*Rev. numism.*, 1858, p. 148), ont représenté des Mercurès augustes sous les traits d'Auguste et de Néron¹. — Amené sur ce terrain, et laissant de côté les attributions individuelles pour ne plus m'occuper que du caractère général de ces figures, je suis d'abord frappé, tantôt de la différence qui existe parfois entre des têtes qui portent le même nom et sont rapportées au même dieu, Hercule ou Apollon, Diane ou Pallas², — tantôt, en sens contraire, de la ressemblance que présenteraient des dieux différents sur les médailles du même prince, Cunobelinus par exemple, suivant M. Beale-Poste. Il me paraît ensuite impossible de nier qu'un assez grand nombre de ces figures, portraits ou non portraits, ou même visiblement symboliques, s'éloignent grandement des types grecs ou romains qui ont pu servir de modèle aux artistes gaulois. Faisons la part de leur inhabileté et celle des inexactitudes possibles de nos dessinateurs, il restera toujours ce fait que les têtes qui sont l'objet de cette remarque tendent généralement à s'allonger³, et les nez à devenir plus saillants, comme

¹ D. Martin avait déjà soupçonné un fait semblable dans les statues barbues de Mercure. *Rel. d. Gaul.*, I^{er}, p. 345.

² Notamment entre les Hercules de Bituitus; voy. l'*Orose* d'Havercamp, V, 14, et la *Rev. num.*, 1858, pl. IV, 5 et 6.

³ Il ne s'agit naturellement, dans toute cette section, que d'allongement vertical; c'est la craniologie seule qui nous fera connaître l'allongement postérieur ou horizontal.

si les copistes avaient eu l'intention de se rapprocher d'un autre type, qui ne peut être dans ce cas que celui des chefs pour lesquels ils travaillaient ou des populations qu'ils voulaient personnifier. D'où viendrait, sans cela, la longueur remarquable, dans leurs petites proportions, des trois têtes qui portent le nom de *Tres Gallia*, et pourquoi le visage des Déeses Maires se serait-il arrondi, comme nous le verrons, en descendant du nord au midi? Peut-on croire que ce soit sans intention qu'un monétaire arverne ait donné à Hercule une tête si allongée et des cheveux redressés sur le front à la manière gauloise? (*Rev. numism.*, 1858, pl. IV, 6.) Voyez plutôt comme Mercure s'était coiffé chez les Longostalètes et y avait pris le *torques* national (*ibid.*, p. 88). Enfin, comment expliquer autrement la ressemblance que nous remarquerons entre des figures numismatiques et sculptées provenant de pays quelquefois très-éloignés l'un de l'autre?

III. Ces deux caractères, la longueur de la tête et la saillie du nez sont quelquefois poussés jusqu'à l'exagération. Ainsi les nez de Cissiambos ¹, d'Agatiko (*Bibl. Imp.*), d'un Epenuos (Lelew., VI, 44), et d'anonymes divers de la Bibliothèque impériale, de l'Atlas de Lelewel et de la Revue numismatique ²; et les têtes d'Atisios, de Cautulo, d'OYLKY (*Bib. Imp.*), d'Elkésovix (Lelew., IV, 57); d'Ateula, *id.*, III, 43, et V, 10; d'Arda, *id.*, IX, 32 à 34, etc. Les divinités grecques ne sont pas à l'abri de ces outrages, et Hercule se trouve gratifié d'un profil tout anguleux dans une médaille de Bituitus. (*Bibl. Imp.*) Mais ce qui me frappe particulièrement, c'est de voir ces figures longues et ces nez droits et plus ou moins saillants caractériser presque toutes les têtes qu'accompagnent des noms historiques : l'atrébate Comius, les arvernes Epas-

¹ *Rev. num.*, 1837, p. 13. Lelew. *Type gaulois*, atlas, pl. VII, 41.

² *Bibl. imp.*, n° 766, or. Lel., pl. II, 4 (tête armoricaine), et 7; IV, 43; VI, 5, 22 et 25. *Rev. num.*, 1836, pl. X, 4, etc.

nactus et Vergasillaune (*Bibl. Imp.*); les Bituitus de M. Lenormant (*Rev. num.*, 1858, pl. IV, 5 et 6); le pictave Duratius et le lémovice Sédulix ou Sédulius ¹, le cadurque Lucterius (*Rev. num.*, 1851, pl. XV); l'helvète Orgétorix et le breton Cunobelinus (Lelew., VIII, 7 et 37); le galate Brogitarus couronné de chêne (*Bibl. Imp.*), et dessiné suivant M. le duc de Luynes, d'après la tête du Jupiter colossal de Tavia, érigé par les Trocmes ². Quelques têtes masculines d'un autre galate, Amyntas (*Bibl. Imp.*) sont également longues, ainsi que l'Hercule diadémé du gallo-thrace Cavarus dans l'Atlas de Lelewel, VII, 35. Les Vercingétorix de la Bibliothèque impériale, excepté peut-être celui qui est signé VERCI ³, ont toutefois le profil moins allongé; nous en reparlerons tout à l'heure. Quant au Vergobret de Lisieux, dont on pense avoir réellement l'effigie, son énorme nez appartient encore à une figure longue, au front droit, au menton très-petit et à cheveux courts. Cette disposition générale des artistes gaulois à allonger les têtes grecques et romaines qu'ils copiaient, devait tenir, je le répète, au désir tout naturel de se rapprocher des types vivants qu'ils avaient sous les yeux. A plus forte raison si la flatterie s'en mêlait pour donner à Hercule ou à Apollon les traits du prince ou du premier magistrat de la cité. Ne devient-il pas dès lors présumable que le véritable type gaulois avait le visage long et le nez généralement droit et saillant qui caractérisent encore, pour l'ordinaire, les populations blondes de notre pays, et que j'ai particulièrement remarqués dans l'ouest de notre Bretagne.

IV. Cette présomption, — car ce n'est pas encore autre chose, — n'aurait peut-être point, par elle-même, une grande valeur

¹ Tripon, *Historique monument. du Limousin*, p. 161, et pl.

² C'est du moins ce que donne à entendre Strabon, XII, p. 485, *Did. Voy. la Rev. num.*, 1845, p. 264.

³ Un autre porte en toutes lettres le nom de Vercingétorix, et tous ont la même figure.

aux yeux d'une critique rigoureuse, mais elle en acquiert singulièrement par l'examen de l'*Æs grave* de Rimini et de ses subdivisions. Ces énormes monnaies trouvées dans le territoire de cette cité cisalpine, et qui présentent uniformément une tête avec un collier, sans légende et d'un caractère tout particulier, ont été signalées comme gauloises par le célèbre antiquaire Borghesi, et les juges les plus compétents se sont promptement rangés à son opinion ¹. Toutes reproduisent le même profil, dont le relief très-fort et les dimensions beaucoup plus grandes sur l'*Æs* même et ses premières divisions que sur nos médailles ordinaires, rendent les contours parfaitement saisissables sur les exemplaires bien conservés. On peut en voir la série complète dans l'*Æs grave* du P. Marchi, cl. IV, pl. I^{re}, et les n^{os} 4, 5, 6, et 7 à la Bibliothèque Impériale. L'usure des trois premiers, sauf le front du n^o 4, ne permet plus de les confronter utilement avec les dessins italiens, mais le septième, dont le relief est encore très-net, suffit pour en garantir la fidélité. Les têtes sont longues ²; le front un peu fuyant par le haut s'unit presque en ligne droite avec le nez, sans dépression sensible à sa racine; le dos de celui-ci offre une légère courbure, et son extrémité s'arrondit franchement pour rejoindre le dessous des narines, dont le profil s'abaisse quelque peu en partant de la lèvre supérieure; celle-ci et l'inférieure, en tenant compte de la moustache, paraissent à la même hauteur; enfin le menton, de forme ronde, est fortement accusé. Il est rasé, mais la lèvre supérieure porte la moustache, double coutume que Diodore a particulièrement remarquée chez les nobles gaulois, V, 28, et César chez les Bretons, V, 14. Il est

¹ Voy. l'*ÆS GRAVE* de Marchi et Tessleri, 1839. *Rev. num.*, 1840 et 41, articles de R.-Rochette, et 1844, mém. de M. Lenormant sur l'*Æs grave* en Italie. — M. de Longpérier, *Bull. archéol. de l'Athén. fr.*, juin 1856. — Mommsen, *Die Schweiz in rom. Zeit.*, p. 26.

² Voy. la figure n^o 1, en tête du volume.

vrai que les cheveux sont courts, contrairement à ce que dit aussi Diodore, mais nous savons par Dion Cassius, XLVI, 55, que l'usage de les laisser croître dans toute leur longueur était particulier à la Gaule transalpine ou *chevelue*. Telles sont toutes ces têtes, et la seule différence qu'on puisse noter est celle d'une saillie du bas du front que présente notre n° 4, juste au-dessus de la naissance du nez. Cette saillie qui indique une forte proéminence de l'arcade sourcilière au bas de l'os frontal, se remarque aussi dans quelques profils de nos médailles, Brogitarus, Vipotalo (*Rev. num.*, 1853, pl. I^{re}), etc., et plusieurs figures sculptées nous la montreront également.

Ces têtes ariminienues que rien ne rattache ni à la mythologie, ni aux symboles de la numismatique grecque ou romaine, sont, pensé-je avec les autorités que j'ai citées, Borghesi, R.-Rochette, Lenormant et M. de Longpérier, bien certainement gauloises. Effigie d'un prince ou personnification de la nationalité sénonaise, elles nous offrent de la manière la plus heureuse, ce que nous avons vainement demandé aux écrivains de l'antiquité, les principaux traits du type au moins cisalpin; mais nous pouvons dire hardiment gaulois, puisque les Sénones appartenaient par leur origine à la Gaule proprement dite, et qu'il n'existait, nous a dit Polybe, aucune différence entre les Celtes d'Italie et les Transalpins. Nous retrouvons d'ailleurs, dans la longueur du visage des Sénones et dans la saillie de leur nez, les deux caractères dominants de la plupart des figures que portent nos médailles signées de noms personnels ou ethniques. Quelques-unes ressemblent même tout à fait à celle de Rimini, Vipotalo par exemple et la femme tectosage de M. de Lagoy. (*Mélang. de Numism.*, pl. II, 4.) Nous reconnaitrons encore ce profil parmi les statues et bas-reliefs qui vont nous occuper. Ce type à tête longue dans lequel, malgré son origine gallique et la différence des nez, l'on voudra sans doute reconnaître celui que W. Edwards désignait sous leur nom en l'attribuant aux

Kymrys, est donc le véritable type gaulois, et c'est ce qu'achèvera de prouver l'examen des figures sculptées.

V. Mais avant de quitter les médailles, nous devons parler d'un autre type à tête raccourcie ou ronde, que nous croyons aussi reconnaître sur un certain nombre d'entre elles, et que nous retrouverons pareillement sur la pierre. Nous entendons par têtes rondes celles où la perpendiculaire abaissée du sommet de la tête au bas du menton (abstraction faite naturellement des cheveux ou de la barbe), ne dépasse plus, ou presque point dans sa longueur, la ligne horizontale tirée à la hauteur des pommettes des joues dans les figures vues de face, ou du bas du front au derrière de la tête dans celles qui sont posées de profil. De même que le premier type se présente souvent avec une longueur exagérée, le second a été poussé quelquefois jusqu'à l'écrasement des profils, comme dans un ΔEOY (*Deouoña*), de la Bibliothèque Impériale. Mais en laissant de côté ces maladrresses d'exécution, cette rondeur de tête m'a particulièrement frappé dans les médailles qui portent les noms de deux Éduens célèbres, Dumnorix et Divitiacus ¹. J'ai peine à croire que ce soit un pur hasard qui ait rangé à la fois ces deux frères, d'une conduite politique si différente, dans la minorité de nos figures raccourcies, surtout quand je retrouve ce caractère dans d'autres têtes éduennes (voy. les n° 29 et 30 de la pl. IV de Lelewel), et même, quoique moins prononcé, dans celle qui est signée du nom également historique de Liscus, *id.*, I, 16. Je citerai encore la figure 1 de la pl. II, trouvée en Dalmatie, et dont le profil a beaucoup de ressemblance avec le même n° 29; la 11°, *ibid.*; un Cambiovique? VIII, 2; l'allobroge Nibi, VI, 12, etc. Nous avons vu que les Vercingétorix se rapprochaient sensiblement de ce type. Ce sont de belles têtes jeunes, sans

¹ Lelewel, IV, 45, et VIII, 20. Lagoy, *Rech. num. s. l'arm. d. Gaul.*, pl. II, 2. — *Mém. d. l. soc. Eduen*, 1844, pl. VI, 3. — *Rev. num.*, 1854, p. 85.

barbe ni moustache, le nez droit et long, mais peu saillant, le menton arrondi par le bas ainsi que le contour de la mâchoire inférieure ; les cheveux courts et bouclés sur toute la tête, comme le n° 11, que je viens d'indiquer. J'observe que toutes ces médailles appartiennent à la partie méridionale ou centrale des Gaules. L'Atlas de Lelewel rangerait dans leur catégorie un trévière, Germanu Indutillil, IV, 25, mais M. Ed. Lambert lui donne au contraire une tête longue avec le nez saillant et bossu ¹. Cette forte saillie du nez est d'ailleurs aussi générale dans ce type que dans l'autre, et la belle tête venue de Dalmatie que j'ai citée tout à l'heure, présente même cette proéminence de l'arcade sourcilière dont nous avons parlé plus haut.

J'entends déjà les défenseurs de la dualité gauloise me crier : Eh bien ! ce second type celtique que vous n'avez pu découvrir dans vos auteurs, le voilà retrouvé sur nos médailles, et, d'après ce que vous annoncez vous-même, sur nos monuments ! N'est-ce point là le type à tête ronde reconnu par W. Edwards, le type Gall enfin, qui domine encore dans tout le midi de la France, partagée entre le Kymryque et lui² ? Un moment, Messieurs ! c'est une question que nous ne tarderons pas à examiner. Achéons d'abord cette étude.

VI. Les statues, bustes ou bas-reliefs auxquels nous pouvons nous adresser dans ce but, sont de deux sortes, les mo-

¹ Num. Gaul. du N.-O. de la Fr., 1844, pl. VIII, 16.

² Voici les deux types d'après W. Edwards, dans sa fameuse brochure sur les *Caractères physiologiques des races humaines considérés dans leur rapport avec l'histoire*, 1829. — *Type Kymryque*, p. 66. Tête longue, front large et élevé, le nez recourbé, la pointe en bas et les ailes du nez relevées, le menton fortement prononcé et saillant, la stature haute. — *Type Gall*, p. 65. Tête arrondie de manière à se rapprocher de la forme sphérique, front moyen, un peu bombé et fuyant vers les tempes, yeux grands et ouverts ; le nez, à partir de la dépression à sa naissance, est à peu près droit, c'est-à-dire qu'il n'a aucune courbure prononcée ; l'extrémité en est arrondie ainsi que le menton ; la taille est moyenne. » Il n'indique ni pour l'un, ni pour l'autre type, la couleur dominante des cheveux ou des yeux.

numents particulièrement gaulois et les produits de l'art grec ou romain. Ceux-ci, très-peu nombreux, n'ont été que dans ces derniers temps et après de longues discussions, définitivement reconnus pour des figures celtiques. Mais les autres retrouvés sur le sol même de notre Gaule portent généralement dans cette provenance, ainsi que dans les noms ou les attributs qui accompagnent leurs personnages, la preuve de leur destination artistique, c'est-à-dire celle de représenter tant bien que mal les individus pour qui ces figures étaient exécutées. Elles appartenaient pour la plupart à des tombeaux, et sont dispersées en grand nombre sur tout notre ancien territoire, ce qui en rendrait la confrontation complète et raisonnée fort longue, difficile, et en définitive peu satisfaisante par l'état de dégradation ou la grossièreté d'exécution de presque tous ces monuments. J'ai pu vérifier que les gravures qu'on en a publiées, non-seulement dans nos grands recueils, Montfaucon, Caylus, Millin, etc., mais aussi dans les descriptions particulières, prêtent souvent à ces figures des traits ou des contours plus nets ou plus arrêtés qu'elles n'en ont jamais eu, ou qu'elles n'en conservent aujourd'hui. C'est dans les *Monuments de la France* par Al. de La Borde qu'elles m'ont paru le plus exactement représentées. Telles qu'elles sont néanmoins, on y retrouve généralement une forme de visage assez déterminée pour qu'on puisse, comme sur nos médailles, reconnaître chez les unes des têtes longues, et chez les autres des têtes rondes ou des faces carrées. Si peu habiles qu'aient été communément les artistes gaulois, on ne peut, à moins de récuser toutes leurs œuvres, ce qui me paraîtrait excessif, attribuer au seul hasard de leurs ciseaux la diversité de ces formes. Ils tâchaient naturellement de représenter, sinon les traits des individus eux-mêmes, du moins les genres de figures qui frappaient continuellement leurs yeux. La chose est si vraisemblable que Bodin remarquait tout simplement au xvi^e siècle, que, d'après les statues du moyen âge, les Fran-

çais avait autrefois la tête longue¹. Une preuve d'ailleurs nous est fournie par les bas-reliefs des Déeses Maires ; leurs visages remarquablement longs à Metz sont tout à fait arrondis à Lyon², où ne dominaient plus les véritables têtes gauloises. Les figures des dieux romains Hercule, Mercure, Neptune, etc., s'allongent au contraire d'une manière frappante en se rapprochant du nord, comme on peut le voir sur l'*Alsatia illustrata* de Schœpflin, t. I^{er}, pl. V à IX. Il arrive même que les deux types se trouvent parfois réunis sur des monuments où se groupent plusieurs personnages, soit que le sculpteur ait voulu reproduire la variété réelle qu'avait amenée autour de lui le mélange de deux races ; soit qu'il ait simplement éprouvé, au point de vue artistique, le désir de varier les physionomies. Examinons donc, en partant de ces observations, les figures qui sont les plus authentiques et les mieux conservées.

VII. J'entends par authentiques celles qui seront, par leur date connue ou leur époque présumée, les moins suspectes d'avoir été faites d'après des types déjà mêlés, et devenus gallo-romains. Le premier rang appartiendrait dès lors aux bas-reliefs découverts en 1817, près de la tour d'Entremont, à une lieue d'Aix en Provence, et pour lesquels on peut consulter les planches du Mémoire que M. Rouard, bibliothécaire de cette ville a publié en 1851 sur ces curieux débris. Il a démontré que ces sculptures, d'un travail tout à fait barbare, appartenaient à un arc de triomphe ou plutôt un trophée entièrement étranger à l'art gallo-romain. Elles remonteraient donc à une époque antérieure à la fondation d'Aix, c'est-à-dire au-delà de 124 av. J.-C. Mais nous sommes alors chez les

¹ Method. ad facil. histor. cognit., 1566, p. 168.

² Monfaucon, *Antiq.*, t. II, et Bégin, *Metz depuis dix-huit siècles*, deux bas-reliefs différents, t. I^{er}, p. 288. Comarmond, *Musée lapid. d. Lyon*, pl. VI. Les Déeses Maires de Dijon assez frustes montraient néanmoins des figures longues. (Legouz-Gerland, *Dissert. s. l'orig. de Dij.*, 1771, pl. XXXI.)

Salves, dont Strabon fait un peuple ligurien, et par conséquent d'une autre race, dit-on, que les Gaulois. Nous ne pouvons donc pour le présent rien conclure de ces bas-reliefs. Remarquons seulement que sur les six têtes présentées de face, dont la forme est encore saisissable malgré leur dégradation, quatre sont longues, surtout celles qui paraissent avoir été coupées aux vaincus ¹. La 5^e, pl. I^{re}-A, aplatie du haut, large des tempes, paraît presque triangulaire; la dernière est carrée (pl. III^e-E, celle du milieu).

VIII. Mais des sculptures véritablement gauloises, et des premiers temps de la domination romaine, ce sont les célèbres bas-reliefs trouvés dans les fondations de Notre-Dame de Paris en 1711, et dont nous avons tenté d'expliquer dans notre Glossaire les inscriptions celtiques, p. 191 et suiv. Ces sculptures qu'on voit au Musée des Thermes à Paris, faisaient partie d'un monument érigé par les Nautes parisiens sous le règne de Tibère, dans les années 14 à 37 de J.-C., ainsi que l'atteste en langue latine l'inscription dédicatoire que voici :

TIB. CÆSARE
AVG. IOVI OPTIM
O
MAXVMO.... M
NAVTAÆ PARISIACI
PVBLICE POSIERV
NT.

Les dieux et les personnages représentés, avec un assez fort relief, sur les faces verticales de quatre grandes pierres carrées, étaient au nombre de 24 ou de 25, avec des inscriptions qui les désignaient par groupes ou individuellement. Quelques-unes seulement sont parvenues jusqu'à nous; la moitié

¹ Pl. I^{re}-C, les deux têtes; pl. II^e-D, tête de femme, et pl. III^e-J, celle du milieu.

des têtes sont également effacées ou emportées. Celles dont on peut encore reconnaître quelques traits ou du moins la forme ¹, sont au plus douze, savoir :

Sur la pierre dédicatoire où figurent, sur trois côtés et vus de face, les Nautes mêmes qui ont consacré ce monument, — celles de deux *Eurises* ou navigateurs ², forme longue, et de deux guerriers sur le côté qui n'a plus d'inscription, forme ronde. Ceux-ci paraissent sans barbe ; les *Eurises*, au contraire, en portent de très-visibles. Les *Senani Veilo* du 3^e groupe (les anciens de la navigation ³), sont malheureusement parmi les figures les plus effacées ; la gravure de Baudelot qui élève leur nombre jusqu'à six leur prête de belles têtes longues et barbues (excepté une), mais probablement de son invention.

Sur la plus grande pierre ou principal autel, les têtes de Jupiter et de Vulcain vues de face, et du dieu gaulois Esus vu de profil. Toutes les trois sont rondes ou paraissent plutôt carrées. Esus a le front droit, le nez droit et saillant ; les cheveux courts.

Sur la 3^e pierre, — celles de Castor et d'un autre dieu gaulois, Cernunnos ⁴, vues de face ; l'une et l'autre barbues, mais la première est longue et la seconde absolument carrée. L'homme au serpent (*sevi-ri-os*) y est présenté de profil, tête ronde et barbue, nez jadis saillant.

Enfin sur la 4^e pierre, qui ne porte aucune inscription, — un visage de femme et celui d'un homme placé à côté d'elle, et dont le bras gauche relevé tient une draperie suspendue ; tous deux vus de face ont encore une forme carrée.

¹ Ces bas-reliefs ont été souvent gravés ; dès leur découverte, d'abord par Baudelot, puis par Mautour, et dans l'*Hist. d. l'Acad. d. Insc.*, dans celles de Paris, dans Montfaucon, etc. Baudelot, copié par Eckhardt, *De orig. German.*, présentait les figures bien mieux conservées qu'elles ne l'étaient réellement ; les dessins de Mautour, beaucoup plus fidèles, les montrent à peu près telles qu'elles sont aujourd'hui.

² et ³ *Glossaire gaulois*, n^o 226-228.

⁴ Conf. Montfaucon, *Antiq.*, 2^e éd., t. I^{er}, pl. XC.

IX. Il me paraît assez difficile de tirer de ces figures quelque conclusion nette. Nous sommes sur la frontière des Belges et des Gaulois proprement dits, et W. Edwards reconnaît sans doute, dans ce mélange de types longs et de types arrondis, celui des deux races qui se touchaient aux bords de la Seine, les Galls et les Kymrys. Mais les Galls avaient la tête longue aussi bien que les Kymrys, puisque c'est à leur race qu'appartenaient les Sénones, dont le type nous est garanti par l'*Æs* de Rimini. D'un autre côté, les têtes carrées que nous présentent ces bas-reliefs nous feront-elles supposer la présence d'un 3^e type qui serait le type romain, car cette forme reconnue dans les têtes des premiers empereurs et dans les crânes que nous ont conservés quelques tombeaux¹ est encore caractéristique dans les populations les moins mêlées de Rome et des États pontificaux²? J'observe que l'artiste semble l'avoir donnée de préférence aux têtes des dieux Jupiter, Vulcain, Esus, Cernunnos. Est-ce par flatterie pour les conquérants? Mais il en a gratifié également deux autres personnages qui nous sont inconnus. Peut-être représentaient-ils des Romains³ associés à cette dédicace qui, au nom de Tibère, réunissait sur les mêmes autels les dieux des deux peuples. Il est possible toutefois que j'attache trop d'importance aux caprices d'un ciseau barbare, qui prêtait d'un autre côté au jeune demi-dieu grec Castor une figure et une barbe longues. Il se peut même que les apparences carrées dont je viens de parler n'indiquent que le type arrondi, ainsi déguisé par la disposition des cheveux et la largeur de la barbe. Le contour large et horizontal du menton et la forme pro-

¹ *Cran. britan.*, pl. XXX, p. 3, III^e liv.

² W. Edwards, *Caract. physiolog. d. rac. hum.*, p. 51 et suiv. — *Typ. of Mankind*, p. 98.

³ Cela me paraît du moins plus supposable que d'y chercher des Germains, dont la tête avait aussi une forme carrée (voy. la sect. sniv.), mais qui étaient encore tout à fait étrangers aux *Parisii*.

noncée de la machoire inférieure, assez souvent réunis dans ce type, s'y prêtent volontiers pour peu qu'il s'y joigne quelque ampleur des tempes. Je crois pouvoir citer, par exemple une tête numismatique qui se présente de face avec le nom de Likus, dans l'atlas de Lelewel, VII, 15. Cette carrure du bas du visage se rencontre même dans le type allongé, comme nous le remarquerons en Bretagne où il m'a offert deux variétés, l'une à menton étroit et l'autre à menton large. Mais pour revenir à la forme généralement carrée, je pense qu'elle existe réellement dans certaines têtes comme celles du vétéran de Sens, Valérius, et d'une statuette de Maçon qui lui ressemble singulièrement, et dont Millin fait un Jupiter, — deux faces pareilles, larges et barbues et à cheveux longs¹. On peut les comparer avec d'autres qui paraissent avoir la même forme, l'*Hercule gaulois* d'Al. Lenoir², dont le profil présente un nez en ligne droite avec le front, mais légèrement bossu et déprimé à sa racine; — et un soldat dit aussi *gaulois*, autre statuette dessinée par Grivaud de la Vincelle³. C'est un homme à genoux, les mains liées derrière le dos, la face contractée par la douleur, la barbe et les cheveux longs et hérissés, le nez fort et saillant. Une troisième figurine trouvée à Chalon-sur-Saône, et à laquelle Grivaud a donné le même nom, forme en effet le pendant de celle-ci. Elle est assise, les mains pareillement liées derrière le dos; même barbe et même chevelure, l'air furieux; mais la tête est longue.

X. Ces attributions, et celles d'un autre *dieu gaulois* de Montfaucon, à face longue et barbue, carrée par le bas⁴, ne sont pas assez certaines pour être démonstratives. Je m'appuierai avec plus de confiance sur les images de divinités

¹ Millin, *Voyage dans le midi de la Fr.*, 1807, atl., pl. XI, 1, et XXIV, 1. D. Martin avait fait du Jupiter un druide.

² Musée imp. des monum. franç., 1811, pl. VIII.

³ Rec. de monum. antiq., 1817, t. II, pl. V, 2.

⁴ *Antiq.*, 2^e éd., 1722, t. II, part. II, pl. CXCH.

celtiques qui portent leur nom, comme les Déeses Maires de Metz, Rosmerta, Bemilucius ¹, Abellio ², etc., ou dont l'authenticité est garantie par des attributs caractéristiques, telles que les dieux cornus de Montfaucon, t. II, part. II, pl. CXC, et la Sulève à longues cornes qui était à Besançon. (D. Martin, t. II, p. 185 et p. XXXV). Ces sculptures nous ramènent au type allongé, de même que la *Vénus de Quinipily* en Bretagne ³, la Néhalénia et l'Hercule Magusan ⁴ trouvés près des bouches du Rhin. Ce dernier, dessiné de face, montre sous sa barbe peu fournie l'étroitesse du menton qui décide, pour le bas du visage, cette forme triangulaire que nous avons remarquée parmi les têtes d'Entremont, et que présente, non moins visiblement, l'un des Hercules de Strasbourg, publiés par Schœpflin, *Als. ill.*, t. I^{er}, pl. VIII, 3. La Sulève, au contraire, offre cette bouffissure des joues prolongée jusqu'au bas de la mâchoire inférieure, et que j'ai souvent remarquée chez les femmes, même d'un certain âge, des environs de Quimper et dans la presqu'île d'Audierne.

Non moins authentiques que les figures de ces divinités gauloises sont celles que leurs attributs ou leurs couronnes de chênes ont fait rapporter à des druides, telles que deux vieillards d'un bas-relief d'Autun donné par Montfaucon et par D. Martin ⁵, et deux autres que Legouz-Gerlan a fait dessiner à Dijon ⁶. Des deux premiers l'un porte une sorte de sceptre, et

¹ Montfaucon, *ib.* — D. Martin, *Rel. d. Gaul.*, t. I^{er}, pl. XI et VIII, et 2^e pl. XXXIV.

² Du Mège, *Monum. relig. d. Volces Tectosages*, 1814, p. 198, visage très-long, imberbe.

³ *Musée imp.*, etc., pl. VII, 2. Conf. Fréminville, *Monum. du Morbihan*, 2^e éd., 1834, p. 143 et suiv. On a voulu en faire une Isis.

⁴ D. Martin, *id.*, t. II, pl. XXXI et XXIII. Le plâtre d'une Néhalénia est au musée des Thermes, n^o 180.

⁵ *Antiq.*, *ibid.*, pl. CXCHII. — *Rel. d. Gaul.*, t. I^{er}, pl. V. M. de Fontenay dit, *Autun archéol.*, p. 192, qu'on les a transportés au Louvre; je n'ai pu les y retrouver.

⁶ *Dissert. sur l'orig. de Dijon*, 1771, pl. I.

l'autre un croissant lunaire. Tous les quatre ont la tête longue, ainsi que les trois personnages d'un ancien bas-relief de Beaujeu gravé dans l'ouvrage de D. Martin, t. 1^{er}, pl. I, et qui paraissent entièrement gaulois. Ils semblent occupés d'un sacrifice; celui du milieu porte sur ses épaules un porc ou un sanglier; les deux autres tiennent chacun, suspendu à sa main, le seau ou panier qui accompagne si souvent les figures des tombeaux gallo-romains. Quant à l'énigmatique jeune homme de Narbonne qui porte une pierre sur laquelle est représentée une femme ¹, et dont Martin veut encore faire un druide, j'observerai seulement que sa belle tête imberbe et à longue chevelure me parait, quoique vue de face, ressembler à celle de l'Æs de Rimini. Un personnage dont le caractère druidique me semble plus positif, à cause du sceptre et de la serpette qu'il tient dans ses mains, c'est ce vieillard de Dagsbourg publié par Schœpflin, *Als. ill.*, t. 1^{er}, pl. XIII. La tête est encore plus longue que toutes les précédentes: elle ressemble singulièrement, par l'étroitesse de la face et l'ensemble du visage, à une figure des antiquités de Bath, dans les *Reliquiæ Britannico-Romanæ* de Lysons, t. 1^{er}, pl. IX, 1.

XI. On voit par la revue que nous venons de passer, combien ce type domine parmi les figures que nous pouvons regarder comme les plus authentiquement gauloises; à peine en avons-nous rencontré trois décidément rondes. Quoique je ne prétende certainement pas les connaître toutes, et à plus forte raison (j'ai dit pourquoi), toutes celles, en bien plus grand nombre, qui me paraissent simplement gallo-romaines, je crois néanmoins pouvoir généraliser cette conclusion, même pour les figures de cette dernière catégorie dans le nord de la France. C'est une conviction que je me suis formée par les monuments que j'ai vus, et d'après les dessins des grandes collections ou des ouvrages particuliers que j'ai eus

¹ *Rel. d. Gaul.*, t. II, pl. XXX.

sous les yeux. Il serait sans doute fastidieux pour le lecteur de lui faire passer la même revue sur un simple catalogue ; je ne puis donc que le renvoyer, soit aux publications que j'ai déjà citées, ou qui lui seront connues, soit aux monuments mêmes qui se trouvent à sa portée. Je signalerai seulement dans les deux types quelques têtes gallo-romaines qui me semblent les mieux caractérisées, ou mériter une observation.

Dans le type allongé : 1° Sur l'autel à quatre faces trouvé en 1829 dans les fouilles de Saint-Landry, à Paris, et qui est au musée des Thermes ¹, une jeune femme (Diane Lucifère?) dont les joues arrondies ne dissimulent point cette forme triangulaire du visage qui nous a déjà frappés ; — et un guerrier au front duquel se dessine, avec non moins d'élégance que de netteté, cette prééminence des arcades sourcilières que nous avons déjà rencontrée. — 2° Dans Montfaucon, t. III, part. I^{re}, pl. LI, un personnage dont l'attitude est la même que la statuette de Mâcon (Jupiter de Millin), que D. Martin, t. II, pl. XXXVIII, élevait encore à la dignité druidique ; — et pl. L, la belle jeune fille de Langres qui porte un seau à la main. — 3° Chez les Tectosages de Toulouse, un prêtre? en robe, un couteau à la main ². — 4° Parmi les pierres tumulaires de l'*Autun archéologique*, p. 197, un homme avec le cornet si commun sur les tombes éduennes. C'est absolument, de même que chez l'Hercule de Strasbourg cité plus haut, la face étroite et longue des Bretons de Pontusval et de quelques cantons maritimes de notre Cornouaille. Celle de Gailus, au contraire, p. 191, est large et carrée du haut en bas. — 5° Chez les Éburovices, deux belles têtes, l'une d'un buste en bronze, demi-bosse, le bas du visage triangulaire avec cette inscription *Esumo Paso Ç. Musticus* ³ ; l'autre en pierre, d'une belle

¹ N° 6. Conf. *La Statisq. monum. de Paris*, par Al. Lenoir, 1^{re} livr., pl. X.

² Du Mége, *Monum. rel. d. Volc. Tectos*, pl. XXI.

³ Bonnln, *Antiq. Gall. rom. d. Eburov.*, 1860, fol. L'inscr. est tracée en un seul mot, ESYMOPASOCMVSTICVS, suividu V. S. L. M.

exécution, avec une abondante chevelure disposée en larges mèches qui flottent par derrière et retombent sur le cou. Le nez droit, mais un peu retroussé par le bout, présente l'une des variétés dont nous parlerons plus bas. Une troisième tête, bas-relief auquel manquent la lèvre inférieure et le menton, reproduit exactement, dans les lignes du front et du nez, le profil de l'*Æs* de Rimini ¹. J'ajouterai que la plupart des divinités grecques ou romaines, représentées sur les planches de M. Bonnin, ont des figures remarquablement longues.

Dans le type arrondi : 1° Gellio, fils de Masclus, à Autun, (Montfauc., t. III, pl. XLIX). — 2° Dans la même ville, *Aut. arch.*, p. 192, une tête courte et grosse, comme : — 3° Celle d'un Gaulois à cheval, statuette de Luxeu, ainsi nommée et décrite par Caylus ². Je ne parle pas de deux autres figures de M. Bonnin, dont les faces écrasées sont d'une exécution par trop barbare. Une troisième, mieux réussie, doit à la bouffissure de ses joues une apparence carrée ³.

Un fait à remarquer et à regretter en même temps, c'est qu'aucun buste, aucune statue, aucun bas-relief, qu'on peut croire d'origine gauloise, ne porte de nom gaulois connu dans l'histoire. La question des portraits soulevée du moins par les médailles n'a pas trouvé une pierre qui puisse la provoquer. Un seul monument, que je sache, avait reçu au siècle dernier un nom gaulois historique et le plus illustre de tous. Cette attribution fondée probablement sur ce fait que la statue qui en était l'objet avait été trouvée à Riom en Auvergne (en 1774), et qu'elle portait une large épée au côté, était vraiment malheureuse. Donner à une figure vieillotte et ignoble, coiffée d'un haut bonnet pointu, le corps enveloppé d'une longue tunique, le nom de Vercingétorix, du jeune héros, *adolescens* ⁴,

¹ *Id.*, Vieil-Evreux, pl. XLIII, f. 8 et 11.

² *Rec. d'Antiq.*, t. III, p. 367, et pl. XCIX.

³ *Id.*, Vieil-Evreux, pl. XLIII, f. 5, 6 et 7.

⁴ César, VII, 4. — Conf. Florus, III, 11, et Dion Cass., XL, 41.

auquel sa haute stature et ses armes éclatantes donnaient un aspect si terrible, c'était une idée baroque, et je ne comprends pas qu'Al. Lenoir ait conservé cette ridicule dénomination dans son Musée impérial des monuments français, pl. VII.

XII. Il y a loin de ces ébauches gauloises ou plutôt gallo-romaines aux chefs-d'œuvre de la sculpture classique, mais nous trouverons sur notre chemin, comme intermédiaires, à divers degrés de l'art, les monuments que les Romains et quelques grands personnages des Gaules ont laissés sur notre sol, mausolées, arcs de triomphe, colonnes de victoire, etc. La plupart n'offrent guère que des ruines, et l'état de dégradation où sont tombées presque toutes les figures qu'on y avait sculptées ne nous permettrait pas d'en tirer un grand parti, même quand on aurait définitivement résolu les nombreuses questions que chacun de ces monuments soulève sur l'époque et le motif de son érection, et sur la nationalité des personnages barbares qu'on y voit représentés. Disons seulement en peu de mots que sur le beau sarcophage du III^e siècle, désigné sous le nom de Tombeau de Jovin à Reims, deux des chasseurs, qu'à leurs moustaches et à leurs mentons rasés (voy. ci-dessus, p. 101), l'on reconnaît comme très-probablement gaulois, ont la tête fort longue, l'un avec des cheveux courts, l'autre avec des cheveux longs et flottants ¹. Un troisième, qui a toute sa barbe, mais qui paraît tout aussi peu romain, appartient encore au même type, ainsi que les captifs accouplés, homme et femme, de l'arc de triomphe de Carpentras ², et le prisonnier unique de la colonne de Cussy ³.

¹ Al. de La Borde, *Monum. de la Fr.*, t. I, pl. CII. Je ne dirai rien d'un bas-relief des bains de Sextius à Aix, qu'on rapporte au passage de la mer Rouge.

² La Borde, *id.*, pl. CV. Conf. Caristie, *Monum. antiq. d'Orange*, pl. XXIX de l'Arc.

³ La Borde, *id.*, pl. LXVII. Conf. Millin, *Voy. dans le midi de la Fr.*, atl., pl. XVII; M. Guillemot, *Colonne de Cussy*, 1853; M. Baudot, *idem*, etc.

Ceux-ci sont Gaulois suivant les antiquaires qui rapportent l'arc à la victoire de Domitius sur les Allobroges en 122 avant Jésus-Christ, et la colonne à celle de Maximien sur les Bagaudes en 286. Les figures de l'arc de Saint-Remy sont également longues, d'une manière plus caractérisée toutefois chez la femme que chez l'homme, qui a le menton et les joues arrondies ; il est rasé, ne portant que des favoris (particularité sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure), avec une belle chevelure qui flotte au vent ¹.

XIII. Je n'ai rien à dire sur le mausolée de cette ville, ni sur l'arc trop mutilé de Besançon ², mais nous nous arrêtons devant celui d'Orange, le plus entier des monuments de son espèce et celui qui nous intéresse le plus, non-seulement par les figures qu'on peut y reconnaître encore, mais aussi par le nom de Sacrovir qu'on y lit parmi ceux que portent les boucliers des vaincus. C'est le seul nom gaulois consacré par l'histoire qui soit inscrit sur un monument quelconque de notre Gaule. Aussi Ch. Lenormant pensait-il que cet arc avait été érigé en mémoire de la double défaite des Trévirois et des Éduens révoltés contre les Romains en 21 de Jésus-Christ, les premiers sous la conduite de Florus, les seconds sous celle de Sacrovir. Quant au nom de *Mario* qu'on lit aussi sur un bouclier et qu'on avait pris pour celui de Marius, il est évidemment, comme tous les autres, au nominatif, et appartenait, non au vainqueur des Teutons et des Cimbres, mais à l'un des chefs ennemis dont les armes figurent parmi les trophées des vainqueurs ³. Des lecteurs attentifs de Tacite pourraient observer d'abord, au sujet de Sacrovir, que l'érection d'un pareil monument triomphal aurait été en opposition formelle avec la politique de Tibère et le dédain qu'il montra

¹ La Borde, *id.*, pl. XXXVI. Conf. Caristie, *ibid.*; Millin, *id.*, pl. LXXIII.

² La Borde, *id.*, pl. CIX. Rien d'appréciable à Cavaillon, St-Chamas, Langres, etc.

³ *Mém. sur l'Arc d'Orange*, lu à la séance publ. ann. de l'Institut, 1857.

pour cette révolte impuissante ; — secondement, que sa haine qui éclata bientôt après contre le vainqueur des Éduens ¹, ne permet guère de croire qu'il eût autorisé une semblable manifestation. Pour quelle raison d'ailleurs cet arc aurait-il été construit à Orange, quand la révolte avait éclaté loin de cette petite colonie, et lorsque la bataille décisive s'était livrée près de la grande ville d'Autun ? Mais l'opinion du célèbre antiquaire soulève, au point de vue de l'art, de plus fortes objections, et le nom de Sacrovir, que peuvent avoir porté d'autres chefs gaulois, ne suffit pas pour les écarter. L'architecte qui a restauré ce monument, et qui en a publié en 1856 une magnifique description, M. Caristie ², avait rapporté sa construction au ¹^r siècle de notre ère. M. Vitet, en rendant compte de cet ouvrage dans le *Journal des Savants*, juin 1859, vient de prouver par le style même de l'arc, par l'exubérance de sa décoration, et principalement par les trois portes dont il est percé, qu'il ne peut remonter au delà du règne de Trajan ³. Voilà donc Tibère mis hors de cause, aussi bien que Domitius, Marius, César, et celui que j'aurais proposé au point de vue exclusivement historique, Messala, le dernier vainqueur des Gaules sous Auguste vers l'an 27 avant Jésus-Christ. Mais ce qu'il y a de piquant, c'est que l'histoire prend ici sa revanche contre l'art, et lui dit que dans tout le ¹^r siècle où il enferme la date possible de ce monument, il n'y eut dans les Gaules aucune guerre, aucune révolte qui pût en provoquer l'érection. A peine est-il question d'un léger trouble en Séquanie sous Marc-Aurèle, trouble apaisé d'une manière toute pacifique, par la seule autorité de ce grand prince ; — et la défaite d'Albin par Sept. Sévère, en 197 ; n'a rien de commun ; ce me semble, avec les batailles de cet arc où tous les vaincus sont des barbares. Enfin les trophées ma-

¹ Silius, *voy.* Tacite, *Ann.*, IV, 18 et suiv.

² *Monuments antiq. d'Orange*, gr. in-fol.

³ Tous les arcs antérieurs n'ont qu'une seule ouverture.

ritimes, qui y tiennent une si grande place, ont, de leur côté, une signification évidente qu'on a trop négligée.

XIV. Dans cet espace de trois siècles, et entre les sept empereurs ou généraux victorieux que je viens de nommer, et auxquels on a rapporté, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, l'honneur de cet arc de triomphe, un seul fait paraît à peu près certain, c'est que les vaincus appartenaient à la race gauloise. Ch. Lenormant s'appuyant sur les *Recherches numismatiques* de M. de Lagoy ¹, a positivement reconnu dans les vêtements et les armes des trophées et des personnages barbares de ces bas-reliefs, le sagum, les épées, les longs boucliers ² et même le *carnux* ou trompette des Celtes. Des braies sont suspendues comme vêtement national, *gallia braccata*, à l'un des trophées, et, ce qui est le plus décisif, on y voit un grand nombre d'enseignes avec le sanglier gaulois ³. Lenormant ne s'est pas aussi bien inspiré de Diodore pour distinguer, d'après leurs barbes longues ou leurs mentons rasés, les Trévires qui étaient encore des Belges rudes et grossiers, et les Éduens plus avancés dans la civilisation. Je crois avoir montré que les Galates rasés de l'historien grec sont précisément des Gaulois septentrionaux; dans tous les cas, il ne dit point quel usage de porter de simples moustaches fût général parmi eux; il était au contraire particulier à leur noblesse. Les autres classes laissaient croître modérément ⁴ toute leur barbe, ou se rasaient entièrement. Je n'ai point vu de moustaches seules parmi tous les personnages, les bustes

¹ Sur l'armement des Gaulois, 1849.

² Ornées de figures diverses, croissantes, grues, etc. Ces dernières sont remarquables comme rappelant les grues sacrées du monument de N.-D. de Paris. Voy. pour toute cette discussion, les pl. XIV-XXVI de M. Caristie; Al. de La Borde, pl. XLIX, etc.

³ M. de la Saussale a démontré, *Rer. numism.*, 1840, que le sanglier servait d'emblème numismatique et d'enseigne générale à toute la Gaule.

⁴ Μέτριος; version lat., *Modice*; Miot a traduit : *en conservant une partie*, V, 28.

ou les têtes coupées qui se présentent en grand nombre sur ce monument : les premiers combattants ou captifs, les seconds en ornement au bas des archivoltes des petits arcs, les derniers au milieu des trophées qui remplissent plusieurs bas-reliefs. Mais un détail dont j'ai été très-frappé, c'est que toutes ces têtes coupées, excepté une seule, fussent absolument chauves, et qu'à ces armes fussent en même temps suspendues des chevelures qu'on croirait avoir été enlevées à la manière indienne ¹.

La nationalité des vaincus ainsi démontrée, reste à savoir de quels Gaulois l'arc d'Orange avait illustré la défaite; problème qu'on ne résoudra probablement jamais. Aussi me bornerai-je, sur ce sujet, à cette double indication : 1° Que la rencontre singulière, dans un si petit espace, des quatre arcs d'Orange, de Carpentras, de Cavaillon et de Saint-Remy, et les ressemblances qu'ils présentent dans leur ornementation, ayant fait penser à plusieurs antiquaires qu'ils appartenaient à la même époque et à une volonté commune, leur érection simultanée doit se rapporter à quelque voyage éclatant ou à quelque séjour prolongé des empereurs dans la Narbonnaise ², comme ceux que firent Auguste, quand il organisa l'administration des Gaules; Adrien, le grand bâtisseur ³, ou Caracalla, qui ramenait de Bretagne les légions victorieuses de son père. — 2° Que les trophées maritimes faisant une

¹ Voy. Carist., pl. XVII et XVIII. Je n'ai vu nulle part cet usage attribué aux Gaulois, mais ils conservaient les têtes des ennemis qu'ils avaient tués, et les Boiens d'Italie faisaient même des coupes avec leurs crânes, T.-Liv., XXIII, 24. N'était-ce pas dès lors une conséquence toute naturelle qu'ils gardassent aussi leurs chevelures?

² Un de nos plus habiles épigraphistes pense au contraire que l'érection de ces arcs de triomphe n'a eu pour but, comme en Afrique, que l'embellissement des cités, et que les sculptures dont ils sont couverts n'ont été qu'une affaire d'ornementation, sans rapport direct avec aucun fait particulier.

³ Il fit entre autres bâtir à Nîmes un magnifique palais pour la veuve de Trajan.

allusion évidente à la coopération d'une flotte, c'est peut-être dans cette île qu'il faut chercher les victoires sculptées sur ces arcs. Adrien en refoula les barbares au delà du mur qu'il fit construire d'une mer à l'autre, et sous le règne du premier Antonin, Lollius Urbicus dompta les Brigantes et recula de ce côté la frontière de l'empire. Que cet empereur, qui était originaire de la Narbonnaise, se soit plu à l'orner de nouveaux monuments, c'est une chose toute naturelle ; et cette supposition concilierait mieux que toute autre l'histoire et l'archéologie, en vérifiant toutefois si le sanglier servit aussi d'enseigne aux Bretons septentrionaux ¹. Quoi qu'il en soit, les figures barbares de cet arc appartenant bien à la race celtique, elles nous intéressent en ce moment par elles-mêmes plus que les faits qu'elles représentent. Or, les plus reconnaissables sont longues ; quelques-unes seulement, parmi les hommes, paraîtraient carrées.

XV. Ces exceptions que nous avons remarquées au milieu de la prédominance incontestable du type allongé, ne se rencontrent plus dans les œuvres spéciales où l'arc grec a fixé l'idée qu'il s'était faite du visage gaulois. Toutes représentent ce type, et lui donnent les mêmes traits, sauf deux variantes que je signalerai. Statues et bas-reliefs confirment donc sur ce point les conclusions qui précèdent, de la même manière que les *Æs* de Rimini ont justifié nos premières observations sur les médailles gauloises. Ces beaux marbres le font avec d'autant plus d'autorité que la science moderne a reconnu le soin avec lequel les artistes de l'antiquité enfin sortis de l'idéal, cherchèrent à rendre les physionomies caractéristiques des peuples ². Mais désignons d'abord les œuvres dont je veux parler, et constatons l'origine qu'on peut, avec une

¹ Il se montre fort souvent sur les médailles des Belges Bretons, notamment sur celles de Cunobelin. (La Saussaie, *Rev. numis.*, 1840.)

² Blumenbach a lu en 1823, à Göttingue, un mémoire qui n'a malheureu-

confiance presque entière, attribuer à ces figures d'un caractère tout particulier dans la sculpture classique. Pline nous apprend, XXXIV, 19, que plusieurs statuaires, dont il donne les noms, avaient représenté à Pergame les combats d'Attale et d'Eumènes contre les Gaulois. Ce même Attale avait consacré dans l'Acropole d'Athènes un bas-relief où l'artiste avait figuré leur grande défaite dans la Mysie (Pausan., I, 25). C'était par conséquent vers l'an 235 avant Jésus-Christ. Ch. Lenormant pensait (contrairement à l'opinion trop absolue de M. Pulszky ¹), que l'art grec, fatigué de l'uniformité de ses productions, s'était jeté avec empressement sur ces modèles nouveaux, et qu'il en était résulté un type spécial, auquel nous devons les statues dites le *Gladiateur mourant* (du Capitole), *Arria et Pætus*, la *Vénus du Liban*, etc. A l'époque de Tibère, dit-il, on se contentait d'imiter, en les appropriant au but qu'on se proposait, les créations du génie ; et c'est ainsi qu'on avait à peu près copié à Orange et jusque sur la colonne Trajane, les bronzes de Pergame ². Que ces périodes d'imitation succèdent ordinairement dans les arts aux grandes époques d'invention, c'est un fait notoire, et dans la question même que nous traitons, M. de Longpérier a signalé les ressemblances d'attitudes qui existent, dans leur pose, entre deux statues antiques et deux personnages des bas-reliefs du magnifique sarcophage de la vigne d'Ammendola ³. Ces bas-reliefs, le monument le plus curieux et le plus important que nous puissions étudier, sont

sement pas été imprimé : *De veterum artificium anatomiae peritiae laude limitanda, celebranda vera eorum in caractere gentilitio exprimendo accuratione.* (Indigenous races, p. 88.)

¹ *Indigenous races*, p. 174. Conf. 166 et suiv.

² Mém. cité sur l'arc d'Orange, p. 36 et suiv. Ce qui expliquerait les ressemblances qu'on remarque dans quelques figures de ces deux monuments.

³ *Bullet. archéol. de l'Athénæum franc.*, juin 1856. Ces statues sont le *Gladiateur mourant* de Venise (Zanetti, *Ant. Stat. di S.-Marco*, t. II, pl. XLIV), et un prétendu mime de Caylus, *Antiq.*, t. I^{er}, pl. LXX.

eux-mêmes, suivant toute apparence ¹, une imitation des batailles de Pergame.

XVI. C'est en 1830, dans une vigne qui appartenait à l'antiquaire Ammendola, tout près de Rome, et au bord de la Voie Appienne, que ce sarcophage a été trouvé, à 30 pieds sous terre et sous les ruines d'un Mausolée antique. Le grand bas-relief qui le décore représente certainement un combat de Gaulois ² contre des Grecs, disent Amati et Ch. Lenormant; contre les Romains suivant M. Nibby. Celui-ci veut même qu'on y reconaisse la bataille de Télamon gagnée en 225 av. J. C. par les consuls L. Æmilius et Attilius Régulus, lequel y périt glorieusement. Il est certain qu'au-dessus des discussions secondaires qui peuvent s'élever sur l'habillement et les armes des vainqueurs, plane ce rapprochement bien près d'être décisif, — que l'ensemble de ces sculptures nous montre deux rois barbares, l'un captif, et l'autre se tuant de sa propre main; et que telle fut en effet la double destinée des deux rois Gésates Concolitan et Anéroeste dans la célèbre journée dont nous parlons. Nibby trouvant ensuite dans Cicéron, *Tuscul.*, I, 7, que le tombeau d'un Calatius, de la famille Attilia, était près de la porte Capène, c'est-à-dire sur cette même Voie Appienne; et d'un autre côté, que deux Attilius Bradua furent consuls en 108 et 160 de notre ère, en conclut que c'est ce dernier qui a fait exécuter pour lui-même ce sarcophage, en choisissant pour sujet de sa décoration la plus glorieuse victoire qu'aient remportée ses ancêtres.

Ces bas-reliefs sont au nombre de six dans les dessins, qu'on doit croire exacts, publiés par Gerhard et Panofka, *Monu-*

¹ Voy. les nouvelles observat. de R.-Rochette sur le *Gladiateur mourant* et le groupe d'*Arria et de Patus*, dans le Bulletin des sciences histor. de Ferussac, t. XV, 1830.

² Lenormant, Mém. déjà cité sur l'arc. d'Orange. — Nibby, *Dissertazioni della pontificia Accad. di archeologia*, t. IX, 1840, in-4° — M. de Longpérier, *Bull. arch.* déjà cité.

menti inediti dall' Istituto archeologico di Roma, t. I^{er}, 1829-33, gr. in fol., pl. XXX et XXXI; — et reproduits par Nibby dans sa Dissertation. Trois bas-reliefs appartiennent au couvercle, trois au tombeau, et les six ensemble couvrent la face antérieure et les deux latérales du monument; il n'est pas question de la face postérieure. Le devant du couvercle montre, sur un fond d'armes diverses, carquois, cuirasses, boucliers, etc., dressés les uns à côté des autres, une rangée de captifs, hommes, femmes et enfants; l'un de ces prisonniers assis devant un grand carquois plein de flèches et qui a les mains liées derrière le dos, porte le bandeau royal. Sur les faces latérales, sont étendus morts, d'un côté un jeune homme, et de l'autre une jeune femme. Aux quatre coins du couvercle sont sculptées, en ronde bosse, autant de têtes, deux d'hommes et deux de femmes, qui paraissent véritablement carrées par l'aplatissement que l'artiste a donné à leurs sommets et même à leurs nez, probablement pour ne pas rompre, dans leur perspective, les lignes architecturales du sarcophage, car toutes les figures barbares des bas-reliefs sont incontestablement longues, et ont le nez plus ou moins saillant. Le côté gauche du tombeau représente le combat singulier d'un grec (dit Nibby lui-même) et d'un barbare nu, sauf un court manteau ou sagum flottant autour de ses épaules. Un captif est assis dans un coin. Sur le côté droit sont deux Gaulois, un autre captif et un combattant, le corps nu, renversé sous les pieds des chevaux de deux cavaliers. Enfin la bataille générale occupe tout le devant du tombeau, sur deux plans; dans la partie supérieure combat encore un chef barbare; un autre dont le front est ceint du bandeau royal, se tue dans la partie inférieure du bas-relief; un captif est assis à chaque coin.

XVII. Ce superbe sarcophage, dont les sculptures, en très-fort relief, et parfaitement conservées, sont pleines de vie et de mouvement, nous montre, sans compter les quatre têtes

coupées du couvercle, au moins dix-neuf figures barbares réparties entre les quatre actes de ce grand drame, un combat singulier, la bataille générale, la poursuite des vaincus, et leur captivité ou leur mort partagées par leurs femmes et leurs enfants. Nous avons dit que ces barbares étaient certainement gaulois. La plupart sont entièrement nus, ainsi que combattirent les Gésates (Polyb., II, 30); deux ont un petit manteau flottant sur les épaules; l'un des rois est vêtu d'une tunique, et quelques captifs de braies. La plupart sont décorés du *torques* ou collier national de fils d'or entortillés, fermé par des agrafes dont les formes varient. Un très-petit nombre portent la barbe longue ou sont entièrement rasés; les autres, ainsi que les têtes du couvercle, n'ont que la moustache avec une royale; trois seulement ont en outre des favoris. Ces deux ornements du visage, royale et favoris, sont absolument caractéristiques; je ne connais point d'autres figures qui portent l'une, et trois seulement¹ où j'ai retrouvé l'autre, le captif de l'arc de S.-Remy, le Gladiateur mourant du Capitole, et le Mercure d'une médaille Longostalète dont je parlerai plus loin. Tous les Barbares du sarcophage, même les femmes, ont les cheveux hérissés sur le front, puis rejetés en arrière et flottants sur le cou, comme l'explique Diodore, V, 28 (Conf. Sil. Ital., IV, 202); enfin leurs boucliers, dit Nibby, sont bien ceux que décrivent Polybe et T.-Live, longs, mais trop étroits pour protéger leurs grands corps². Il peut avoir raison pour les boucliers hexagones³ ou

¹ M. Loriquet, *Rev. archéol.*, mars 1860, p. 154, donne des favoris à deux personnages à moustaches du tombeau de Jovin, dont nous avons parlé; mais le dessin qu'il donne de ce bas-relief ne les indique pas plus que celui d'Al. de La Borde.

² Polybe, II, 30, à l'occasion même de la bataille de Télamon; T.-Live, XXXVIII, 21.

³ J'observe toutefois qu'il donne ces hexagones aux Romains, ce qui me paraît fort singulier, non-seulement parce que Lénormant les attribuait au contraire aux Gaulois (dont ils portent les noms) sur l'arc d'Orange, mais parce

rectangulaires du couvercle, mais ceux que portent les combattants, et dont il reconnaît lui-même la forme elliptique, sont certainement courts et quelques-uns petits. Ils n'en seraient pas moins gaulois, car nous savons par Diodore, V, 30 et 33, que les Celtes en avaient de deux sortes, les uns très-longs, et les autres légers, tels que les portaient les Celtibères.

Toutes ces figures, vues pour la plupart de profil, sont longues ; et la preuve que l'artiste avait bien l'intention de reproduire un type national, c'est leur ressemblance générale qui est frappante. Malgré leurs cheveux longs et hérissés, on peut reconnaître chez celles qui n'ont point de barbe le caractère du type de Rimini ; les nez seulement ont presque tous moins de saillie, et le bout légèrement renflé se termine d'une manière plus arrondie¹. C'est en cela que consiste une des variantes dont j'ai scrupuleusement prévenu le lecteur. Cette différence dans la forme du nez remonte-t-elle aux Gaulois de Pergame ? doit-on en tenir compte comme d'un trait particulier résultant du mélange de nos tribus orientales avec les Thraces et les Phrygiens ? Je ne sais ; tout ce que je puis dire, c'est que dans aucune autre figure gauloise de la statuaire classique, je n'ai revu ces nez à peu près retroussés, mais je les ai reconnus dans quelques profils éburoviques². Au surplus, ces variantes n'ont pour nous qu'une importance secondaire ; l'intérêt dominant de nos recherches est dans la détermination du type général, soit long, soit arrondi.

que des hexagones font partie des trophées dressés sur le champ de bataille, même dans les coins supérieurs du grand bas-relief de notre sarcophage. Les boucliers des *Eurises*, au palais des Thermes et ceux d'un vase de Pompéi, dont nous parlerons plus loin, ont encore la même forme, tandis qu'ils en prennent une elliptique fort allongée et pointue par le haut et par le bas sur les monnaies ariminiennes. Voy. M. de Longpérier, *idem*.

¹ Voy. la figure 2, en tête du volume.

² Bonnin, *Antiq.*, etc. Vieil Évreux, pl. XLIII, f. 4, 8 et 9 ?

XVIII. Ce n'en est pas moins un véritable guignon que la plus belle des statues que nous devons étudier, et celle qui aurait pu fixer le mieux notre opinion sur ce point, ait eu justement le nez cassé et ne nous offre plus à sa place qu'une restauration moderne ¹. Je veux parler du *Gladiateur mourant* du Capitole. Cette statue célèbre dont on a tant débattu la véritable signification, changée en héraut grec, en trompette spartiate, etc., calomniée ensuite par le célèbre érudit Heyne ², est définitivement reconnue aujourd'hui pour un chef gaulois mourant sur le champ de bataille. C'est Montfaucon qui le premier (*Ant.*, t. III, part. II, pl. CLV), lui a rendu son véritable caractère et son collier, que Winckelmann lui-même prenait pour une ignoble corde. Visconti, Ottf. Muller, Ch. Lenormant, M. de Longpérier ³ se sont prononcés dans le même sens, ainsi que R.-Rochette, suivant qui les cheveux durs et hérissés, la moustache, la physionomie étrange et sauvage de ce prétendu gladiateur étaient justement, comme le collier, des éléments de détermination ⁴. Ce fut lui qui remarqua la ressemblance frappante de cette statue avec les barbares du sarcophage d'Ammendola. Le chef de ceux-ci expire pareillement sur son bouclier et dans une pose à peu près semblable. Le collier du gladiateur est tout à fait pareil à ceux de ces Gaulois, formés, comme nous l'avons dit, de fils d'or entortillés, ce qui leur donne en effet l'apparence d'une corde, et avait valu à ce genre d'ornement son nom latin : *torques quod sint tortæ* ⁵ (Isidore de Séville, *Orig.*, XIX-31 ; Conf. Virg., *Æn.*,

¹ *Musée de sculpture*, par Clarac et Alf. Mury, t. V, p. 135.

² Il prétendait que la tête entière était moderne, et qu'on avait mis un collier pour cacher la soudure. Voy. les *Nouv. Observ.* de R.-Rochette, déjà citées.

³ Voy. Bouillon, *Mus. d'Antiq.*, 1810 et suiv. t. II. — O. Muller, *Handbuch der Archæol.* — Lenorm., *Mém.* cité sur l'arc d'Orange. — M. de Longpérier, *le Guerrier mourant du Capitole*, dans le *Bull. archéol.* déjà cité.

⁴ *Nouv. observ.* déjà citées.

⁵ Du verbe *torquere*. *Torques a torquendo*, dit Scheffer de Strasbourg. *De Antiquor. torquib.*, 1707, p. 1. On peut voir dans ce traité que la forme et la

V, 559). Quant aux moustaches, nous avons déjà parlé de cet usage celtique, et ce n'est que par une méprise sur un passage d'Athénée, IV, 9, qu'on a pu dire que les jeunes Spartiates en portaient également. Il résulte au contraire d'une double citation de Plutarque ¹, qu'ils devaient se raser la lèvre supérieure. La sculpture grecque n'en fournit d'ailleurs aucun exemple national ², et la figure du gladiateur nous présente un ornement encore plus caractéristique, si je ne me trompe; ce sont des favoris à la partie postérieure des joues, comme nous en avons vu à plusieurs Gaulois du sarcophage d'Ammendola. Enfin le bouclier elliptique sur lequel expire le héros, et le ceinturon de métal tombé près de lui, achèvent, suivant M. de Longpérier, de prouver sa nationalité.

Il est donc intéressant pour nous de bien nous rendre compte des traits qu'un si habile artiste lui a donnés. C'est ce que la position de la tête penchée en avant ne permet point sur les dessins qui existent, mais les jardins de Versailles possédant ³ une copie estimée de cette statue par Monier, j'ai pu, à défaut de l'original, y voir que son visage est allongé, offrant par le bas cette forme triangulaire que nous avons déjà remarquée plusieurs fois. Le front est large, mais a peu d'élévation; les cheveux sont courts et partagés en grosses mèches à peu près comme sur l'*Æs* de Rimini; la partie anti-

matière des colliers ont beaucoup varié. On a, entre autres, imité en métal massif la forme cordée des fils d'or ou d'argent, etc. Mais c'est à tort qu'on a pris pour des colliers quelques lames d'or plus ou moins larges et courbées en cercles de petite dimension, elles n'ont pu servir que de bracelets; par exemple, celle qui provient du curieux tumulus de Plouharnel, près de Carnac, et qui fait, avec d'autres antiquités celtiques, partie du petit cabinet de madame Lebaill, habitante de cette commune.

¹ *Vit. Cleomen.*, 9; *De sera numin. vind.*, 4.

² Le savant Heyne arguait même des moustaches de Pætus pour soutenir que la tête de cette statue était moderne. R.-Roch., *ibid.* La moustache, dit Winkelman, à propos de la même statue, est dans le goût barbare. *Hist. de l'Art. antiq.*, trad. fr., t. III, p. 181.

³ Au bas de la rampe qui descend au tapis vert, du côté gauche.

que du nez montre qu'il était pareillement droit avec une légère courbure du dos; les lèvres sont minces, le menton rond et petit. Enfin la proéminence des arcades sourcilières que nous avons déjà observée dans quelques bas-reliefs, achevait aux yeux de Visconti de donner à cette figure un caractère barbare. Cette seconde variante du type de Rimini n'est pas douteuse, puisqu'elle se montre sur l'une des subdivisions de l'*Æs* à la Bibliothèque Impériale.

XIX. D'autres Gaulois longtemps méconnus sont ceux du groupe ridiculement désigné sous le nom d'*Arria* et de *Pætus*, la *Vénus du Liban* et peut-être le *Gladiateur* (c'est-à-dire le héros) *combattant*, dit aussi Borghèse. Il est très-difficile de parler sciemment du groupe, caché dans la Villa Ludovisi, au moins du temps de R.-Rochette, et dont les estampes sont défectueuses et les plâtres fort rares. Il en existe cependant une copie en bronze dans la salle des *Pas-Perdus* du Corps législatif à Paris, et une autre en marbre, dans les jardins de Versailles¹; cette œuvre très-médiocre de Lespingola a été gravée par Thomassin, *Figures de Versailles*, pet. in-4°, 1695, pl. LVII. Le sculpteur moderne a même supprimé sans façon les moustaches de Pætus. Ce guerrier qui s'enfonce un glaive dans le haut de la poitrine en soutenant du bras gauche une femme qui tombe morte à ses pieds, tient d'un côté par le style, dit toujours notre célèbre antiquaire, au Héros Borghèse, et de l'autre au Gladiateur mourant, par la ressemblance non-seulement des cheveux courts et hérissés et des moustaches, qui *annoncent positivement un barbare*, mais encore par celle du visage². La femme a des cheveux longs mais sans boucles, comme les Grecs représentaient ceux des étrangères³. Dans les deux copies que nous possédons, elle et son mari ont l'un

¹ A gauche avant d'arriver au tapis vert.

² Nouv. observations, déjà citées.

³ Observation que R.-Rochette répète d'après Winckelmann, *Hist. de l'art antiq.*, trad. franc., t. III, p. 182.

et l'autre la figure allongée, et le nez droit et saillant. Celui de Pætus se joint sans dépression à la racine au front, qui est droit et peu élevé. Il est certain que cette tête et celle du Gladiateur mourant ont effectivement beaucoup de rapport avec celle du Héros Borghèse, cette magnifique statue qu'on admire au Musée du Louvre, cheveux pareillement courts, visage long, front peu élevé, nez saillant et mince, joues plates, les pommettes assez fortes, etc. Pour la Vénus du Liban, dont la copie par Legros est aux Tuileries, à droite du grand bassin, près de la place de la Concorde, c'est encore une figure du même type, les cheveux longs et tombant à la façon des femmes barbares. Son attitude, le sein gauche découvert, la main droite près du menton et le coude soutenu près du corps par la main gauche, ressemblent tout à fait, suivant la remarque de Ch. Lenormant, à celle de la captive du côté occidental de l'arc d'Orange.

Les autres statues ou figures de l'art classique qu'on a successivement, et en conséquence des précédentes appréciations de la critique moderne, reconnues pour gauloises, présentent toutes le même caractère. Ainsi les deux captifs assis de la Villa Albani, déjà signalés comme Celtes par Winckelmann ¹, l'un tout à fait rasé, l'autre avec des moustaches ; le premier a le nez droit et légèrement bossu, la lèvre inférieure un peu rentrée comme sur l'*Æs* de Rimini ; — puis le Gladiateur mourant de Venise dont j'ai parlé dans une note précédente, — et les combattants accouplés qui, en croisant horizontalement leurs longs boucliers hexagones, servent d'anses à un beau vase de bronze qui vient de Pompéi ². Ils ont la barbe et les cheveux longs et portent des braies et des colliers. J'ai remarqué dans le même volume du *Museo Borbonico*, pl. VIII, l'un des deux guerriers combattant de la Casa Farnèse, qui a tout à fait

¹ *OEuvr. compl.*, trad. franç., t. I^{er}, p. 59.

² *Museo Borbonico* (de Naples), t. VIII, 1832, pl. XV. Voy. l'article déjà cité de M. de Longpérier.

le type ariminien ; — et dans les *Monumenti antichi* de Winkelmann (II^e part., p. 260, et *Grav.*, t. I^{er}, pl. CXCIX), le personnage représenté sur un cippe sépulcral où l'on a inscrit le nom de Baton, gladiateur célèbre sous Caracalla (Dion, LXXVII, 7). Il a les cheveux plats et courts, le nez droit et porte le *torques*, ce qui doit le faire au moins distinguer aussi bien que les prétendus gladiateurs du Capitole, etc., des esclaves et des vils mercenaires qui s'entr'égorgeaient pour l'affreux plaisir du peuple romain.

Je n'ai pu vérifier ce qui est dit dans les *Types of Mankind*, p. 314, de la figure gauloise généralement donnée aux divinités champêtres représentées sur les vases étrusques d'Hamilton ¹. Je ne connais également que par le mémoire cité de Ch. Lenormant, p. 39, les images de Gaulois vaincus qu'on a retrouvées récemment à Marseille et dans une muraille d'Arles ; quant au bas-relief encastré dans les murs de Narbonne et qui, pense M. de Longpérier, représente un Gaulois mort auquel son vainqueur s'empresserait d'enlever son collier, le dessin qu'on en a publié ² ne permet guère de juger dans quelle catégorie ce géant à longue barbe étalée sur sa poitrine devrait être placé ³.

XX. Ces dernières sculptures nous ramènent en France, sans que nous ayons rencontré en Italie un seul monument, une seule tombe qui nous présente l'image d'un Celte cisalpin. Je ne sache pas que l'Angleterre en ait conservé davantage de ses anciens Bretons. Mais elle a retrouvé sur son sol quelques ruines Britanno-Romaines et des restes de superbes mosaïques qui appellent notre attention. Je remarque en effet

¹ *Etruscan Vases*, 1806, in-4°.

² La Borde, *Monum. de la Fr.*, t. I^{er}, pl. LXIV.

³ On cite encore comme gauloise la belle tête barbare du bas-relief encastré dans le piedestal de la Melpomène du Louvre, n° 349, mais de savants antiquaires ont observé que le costume était tout à fait dacique.

(Lysons, t. I^{er} ¹), parmi les antiquités de Bath, dans le temple du Sul ou Sulis-Minerva : 1^o p. VI, 6. Un buste de femme à figure longue, le front très-élevé, avec de grands cheveux redressés et noués sur le sommet de la tête, à la façon germanique. — 2^o pl. IX, 1. Une autre tête longue, étroite, barbue, à cheveux plats, dont j'ai observé la ressemblance avec celle d'un Druides belge de Schœpflin. — 3^o Dans les mosaïques d'Horkstow-Hall (Lincolnshire), pl. III, une tête ovale, aux joues arrondies et les cheveux disposés en mèches. C'est la seule qui subsiste des quatre qui occupaient les coins d'un grand compartiment carré, en dehors d'une large bande circulaire intérieure où était représentée une série d'animaux sauvages. — 4^o A Binchester (évêché de Durham), pl. III, des antiquités diverses, deux figures très-longues. Les mosaïques d'Horkstow-Hall, de Frompton (Dorset ²), etc., nous offrent beaucoup d'autres personnages, — entre autres les coureurs de chars dont nous avons parlé dans la section précédente, — mais en proportions trop petites pour bien discerner, dans ce genre de travail, le type auquel on peut les rapporter. Quelques figures cependant paraissent plutôt rondes qu'allongées. Mais les mosaïques de Bignor en Sussex (Lysons, t. III) ont conservé, pl. XV et XXII, une tête de grandeur naturelle, vue de face, très-longue, le menton carré, et coiffée de voiles qui lui enveloppent frileusement le cou et les épaules. A la branche d'arbre qu'elle porte en outre, dépourvue de toute verdure, on reconnaît l'hiver; les Saisons qui occupaient les autres coins de cette composition n'existent plus.

¹ *Reliq. Britanno-romanae*, gr. in-fol., 1813; magnifiquement colorié.

² Une mosaïque de Frampton, *id.*, pl. IV, nous montre un guerrier arrachant une branche d'un arbre, et un autre attaquant avec sa lance un serpent enroulé autour d'un autre arbre. Le savant éditeur les nomme *Mars pacifer* et *Apollon Pythien*. Pour moi, ils m'ont rappelé sur-le-champ l'*Esus* et le *Sevri-os* du monument des Nautes parisiens, le premier cueillant le gui, et le second aux prises avec un serpent.

Un guerrier, pl. XXIII, et un buste ou tête de statue, pl. XXII, ont des visages également allongés, mais les formes de cette dernière, montrée de face et de profil, sont grasses et arrondies.

XXI. La revue que nous venons de passer a démontré suffisamment, ce me semble, que les artistes grecs et romains n'avaient connu qu'un seul type gaulois, le même que nous avons vu prédominer sur nos médailles, dans les statues et les bas-reliefs gallo-romains, et sur les arcs de triomphe de la Narbonnaise. C'est pour la troisième fois que l'unité de la race gauloise se présente devant nous ; la langue, les descriptions écrites et les produits de l'art classique nous ont successivement conduits au même résultat. Il en résulte de nouveau que les têtes rondes ou carrées, que nous avons remarquées parmi ces monuments, n'appartenaient pas à la véritable race gauloise, fait dont nous donnerons de nouvelles preuves dans la section suivante. C'est à quoi l'on devait s'attendre naturellement et physiologiquement ¹, d'après la haute taille que lui attribuait toute l'antiquité. Celle-ci, répéterai-je, n'a jamais distingué, au point de vue physique, les Belges des Celtes proprement dits, ni connu cette fameuse dualité de types, le *Gall* et le *Kymryque*. N'est-ce pas à celui-ci qu'appartenaient les Sénones de Rimini, peuple d'origine cependant gaélique ², et si le premier avait dès lors caractérisé une partie des nations gauloises, comment les historiens, les savants, les artistes, n'eussent-ils pas été frappés du contraste qu'elles leur

¹ La longueur de la tête, d'après une communication verbale de M. Serres, tient au relèvement de la paroi inféro-antérieure du crâne, dont dépend d'autre part une disposition du cerveau et de la moelle épinière qui allonge la taille des individus. Les têtes rondes sont au contraire de stature médiocre ou petite. Il faut convenir que cette double loi souffre de nos jours d'assez fréquentes exceptions qui proviennent sans doute du mélange des races.

² Et non kymrique, comme l'a dit M. Am. Thierry, t. 1^{er}, p. 41, et comme on l'a répété d'après lui. Sens n'était-il donc pas renfermé dans la Celtique de César et dans la Lugdunaise de Pline et de Ptolémée?

auraient présenté, les unes de haute stature, aux visages allongés, aux cheveux roux ou blonds, et les autres de taille moyenne, à figures rondes, les cheveux bruns ou noirs? Ils y regardaient d'assez près pour avoir observé la différence typique des Aquitains et des Celtes dans la Gaule, des Silures et des autres Bretons dans l'île Britannique. Strabon nous dit, liv. IV, p. 146, *Did.*, que le physique des premiers (τοῖς σωμασίην) les distinguait absolument, τελείως, des autres Gaulois, et qu'ils ressemblaient plus aux Ibères qu'à leurs voisins septentrionaux. Il le repète plus loin, p. 137, en parlant de leur constitution corporelle, τῶν σωματικῶν κατασκευάς, et ajoute quelques lignes plus bas, que les Bituriges de Bordeaux, peuple celte, étaient d'une autre race, ἀλλόφυλοι, que les Aquitains. Or, ceux-ci étaient les seuls barbares connus qui partageassent encore et de temps immémorial, avec les Celtes, le territoire des Gaules. César leur assigne pour limite septentrionale la Garonne, mais les Ibères avaient possédé jadis une plus grande partie de cette vaste contrée, car l'Ibérie primitive ne s'arrêtait point aux Pyrénées; elle embrassait, entre l'Océan et la Méditerranée, l'isthme tout entier et le cours inférieur du Rhône¹. Il serait donc tout naturel d'attribuer le second type que nous révèlent nos médailles et nos monuments, soit à l'ancienne population ibérique, soit au mélange de deux races. Nous y serions d'autant plus porté que Tacite, comme nous venons de le remarquer, nous montre en Bretagne précisément la même différence entre les populations du sud et du centre de l'île qui étaient d'origine celtique, et les Silures de l'ouest que leur teint basané et leurs cheveux généralement frisés faisaient considérer comme Ibères, *Agr.*, 11. Mais deux questions naissent immédiatement de cette hypothèse : 1° Les Aquitains ont-ils jamais occupé dans le centre et jusque dans le nord des Gaules les territoires dont les mé-

¹ Strabon, III, p. 138, *Did.* Avien. *Ora marit.*, v. 608. Scylax, etc.

dailles et les monuments nous montrent ces têtes arrondies ? Ont-ils par exemple habité les bords de la Seine, et peut-on expliquer par leur croisement avec les Celtes parisiens la présence de plusieurs têtes rondes parmi les personnages figurés sur les pierres de N.-D. de Paris ? 2° Sommes-nous ensuite autorisés à reconnaître dans ce type les traits et la conformation physique de la race ibérienne ? Répondons.

XXII. C'est ce que Guill. de Humboldt a déjà fait au point de vue philologique, pour la première question dans ses belles recherches sur les premiers habitants de l'Espagne. Après avoir démontré que le Basque avait été l'idiome général des Ibères et des Aquitains, il conclut dans son XLIV^e chapitre, et répète à la fin de son livre ¹, qu'aucune trace géographique de cette langue n'existant en dehors de l'Aquitaine et du littoral de la Méditerranée, cette race n'a dû prendre aucune part à la colonisation primitive du centre et du nord de la Gaule, ni même de la Grande-Bretagne. La linguistique, dit-il, est entièrement d'accord sur ce point avec l'histoire. L'illustre philologue s'est peut-être trop avancé dans cette double assertion, sur laquelle nous aurons à revenir plus d'une fois. En attendant, le passage de Tacite que nous avons cité, appartient certainement à l'histoire, et celui dans lequel Strabon dit, I^{er}, p. 27, *Did.*, que le nom des Ibères fut jadis, aussi bien que le nom des Celtes, étendu à tous les peuples occidentaux, mérite peut-être plus d'attention qu'on ne serait tenté de lui en accorder. Voyons maintenant ce que diront nos recherches physiographiques, car c'est à elles que s'adresse la deuxième question.

XXIII. Les anciens ne nous ont fourni que très-peu de renseignements sur l'extérieur physique des Ibères. Leurs écrivains, qui nous entretiennent si souvent des grands corps des Gaulois et de leurs chevelures blondes, ne nous disent pres-

¹ Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens, etc., 1821.

que rien de la taille, ni des couleurs de la peau, des cheveux ou des yeux de leurs voisins des Pyrénées. La sculpture classique me paraît s'être encore moins occupée d'un type ibérique ¹. On peut donc croire que les Grecs et les Romains n'avaient pas trouvé qu'ils différassent assez d'eux pour s'arrêter à faire leur portrait. C'est d'une manière tout à fait incidente que Tacite nous apprend que les Ibères de l'Espagne étaient basanés et avaient les cheveux frisés, *colorati vultus et torti plerumque crines* (Agr., 11). Le mot *torti* que je rends par frisés est susceptible de plusieurs sens; il peut signifier entre autres que cette race avait les cheveux naturellement disposés en boucles, ou bien frisés un à un comme les nègres. Les traducteurs français se sont partagés à cet égard, Burnouf s'est même servi du mot crépu. G. de Humboldt a traduit, p. 163, de ses Recherches, *gekräuselte*, frisés, et Whitaker ² par l'anglais *curled*, qui possède l'un et l'autre sens. Celui que j'adopte favorise, mais sans aucune préméditation de ma part, le fameux paradoxe de M. de Gobineau ³ sur l'extension primitive de la race noire dans le midi de l'Europe, en Grèce, en Italie, en Espagne et même dans notre Provence. Les habitants de ces contrées ne sont tous, suivant lui, que des métis; à plus forte raison ceux de la côte septentrionale de l'Afrique, que Martial nous montre encore plus frisés que les Ibères de Tacite, *retorto crine maurus*, VI, 39. Galien attribue aussi des cheveux courts et crépus, *ouloi*, aux Arabes, comme aux autres habitants des pays très-chauds, mais il donne à ceux de la zone tempérée une chevelure très-longue, ni tout à fait lisse, ni tout à fait crépue ⁴.

¹ La tête colossale qui porte le nom de l'Espagne au musée du Louvre est si peu caractérisée au point de vue typique, qu'on en fait aussi une figure de l'automne.

² *Hist. of Manchester*, t. 1^{er}, p. 43, correct. *Cran. britann.*, de même, p. 53.

³ *Essai sur l'inégalité des races hum.*, 1853 et suiv., t. 1^{er}, p. 388 et al.

⁴ *De Temperamentis*, III, 5, déjà cité.

Strabon dit même, III, p. 128, *Did.*, que les montagnards de la Lusitanie portaient la leur aussi longue que des femmes. Ce doit être par l'effet de quelque croisement, — (comme nous en reconnaitrons peut-être un exemple chez les Ligures *tonsi et capillati*), — car les Celtes ont occupé ou traversé toute la Lusitanie ¹. Ce qui est certain, c'est que tous les Ibères n'étaient pas encore arrivés aux belles chevelures de Galien, car Martial lui-même qui était de sang très-mêlé ², oppose à celle d'un enfant de la Grèce, longue et ondoyante, ses cheveux espagnols roides et rebelles ³. Enfin nous savons par César que les Bretons de race gauloise les portaient longs, V, 14, et Tacite ne parlant point, dans le passage que nous commentons, de la couleur de ceux des Silures, n'en ressort-il pas que la différence qu'il définit par les simples mots *torti crines*, implique pour ces derniers des cheveux courts, conséquence de cette frisure naturelle qui les empêche, seule, de s'allonger ⁴.

Jornandès, qui a copié ce passage de Tacite, ajoute, *Get.*, 2, que ces cheveux étaient noirs. Ils étaient au moins très-bruns, puisqu'ils contrastaient avec ceux des Calédoniens. J'ai toujours vu d'ailleurs les cheveux de cette nature avoir cette couleur ou une nuance voisine, et cela résulte aussi pour l'ordinaire de la teinte brune de la peau. Calpurnius Flaccus dit ⁵ cependant que les Espagnols n'avaient pas tous

¹ Plin., III, 3, et *al.* Conf. Strab., III, p. 127, *Did.*

² Celtique et Ibère, se plait-il à répéter, *ex Iberis et Celtis genitus*, X, 65, IV, 55, etc.

³ Tu flexa nitidus coma vagaris,
Hispanis ego contumax capillis. X, 65.

⁴ J'ai remarqué en Bretagne, et l'on m'a assuré que l'on voyait encore en Écosse, des têtes dont les cheveux étaient entièrement frisés.

⁵ T. IV, p. 279, Flaccus a dit : *Rutili sunt Germaniæ vultus et flava proceritas. Hispaniæ non eodem omnes colore tinguntur.* (*Quintil. Declamat.*, Strasbourg, 1698; *Flacci Declam.*, II.) Une édition antérieure avait mis le point après *Hispaniæ*.

la même couleur, et Sil. Italicus nous montre en effet quelques blonds parmi eux, III, v. 402; XVI, v. 471. Je n'insisterai pas sur cette variation, qui peut tenir ici au plus ou moins d'altitude ou à la nature des lieux, aussi bien qu'aux différences de races, mais je relèverai l'étrange irréflexion avec laquelle l'auteur de l'Index géographique du César de Lemaire, se confiant à un texte visiblement altéré, a pu attribuer à l'Espagne la haute taille et les cheveux roux des Germains. Il est vrai qu'il serait soutenu dans cette étrange assertion par W. Hoffmann, qui fait de ses *Ibères*¹ un peuple encore blond du temps de Sil. Italicus; mais s'ils l'ont jamais été dans l'origine, — ce que nous verrons plus tard, — cette couleur avait certainement changé, et depuis longtemps, au I^{er} siècle de notre ère. D'un autre côté, si les anciens ne s'expliquent pas sur la taille des Ibères, tout ce qu'ils répètent uniformément de leur agilité, de leur légèreté à la course, de la facilité avec laquelle ils gravissaient les montagnes; ce qu'ils ajoutent de la constance avec laquelle ils supportaient les fatigues, les privations, les souffrances corporelles, les intempéries des saisons, tout cela est absolument l'opposé du tempérament ordinaire des hommes de haute stature. Les *Ligures*, que les anciens confondent quelquefois avec eux, étaient maigres et de petite taille, mais très-vigoureux, *Diod.* V, 39; IV, 20. Nous pouvons donc croire que celle des Espagnols atteignit au plus la moyenne, et que pareils sous ce rapport aux autres peuples du midi de l'Europe, ils tenaient avec eux, dans la théorie de Vitruve, VI, 1, le milieu entre les petits hommes des contrées les plus chaudes et les colosses des pays septentrionaux.

XXIV. Voilà, si je ne me trompe, tout ce que nous pouvons tirer des anciens relativement au type ibérique. Les médailles restent après eux notre unique ressource, car les an-

¹ Die Iber. im West und Ost., 1838, p. 106, 115.

tiques monuments de l'Espagne nous font entièrement défaut. Je n'ai pas du moins pu découvrir la mention d'une seule figure sculptée¹ qui ait échappé dans cette vaste contrée aux dévastations des Barbares, et particulièrement, sans doute, des Arabes, dont la religion inconoclaste a si longtemps régné dans presque toute la péninsule. Mais nous avons ici cet avantage que les têtes des médailles ibériques, proprement dites², sont pour la plupart généralement acceptées comme des portraits. Cette opinion que Lelewel émettait avec quelque hésitation en 1841, *Typ. gaul.*, p. 41, l'explorateur le plus zélé de cette difficile numismatique, M. Boudard, l'énonce aujourd'hui comme un fait positif. Les têtes, dit-il, dans son savant ouvrage³, daté de 1859, sont toujours des têtes de guerriers, probablement des chefs de peuplade. Cependant le numismate polonais les trouvait généralement semblables entre elles, et offrant un idéal déterminé dont elles s'éloignent rarement ou très-peu, l'œil grand, l'arcade sourcilière unie, ainsi que le front, le nez fort, la barbe et les cheveux bouclés, p. 42. Il attribuait plus de variété aux figures gauloises. S'il a voulu parler des dispositions effectivement très-variées de leurs coiffures et des nombreux profils où la barbarie du dessin, souvent poussée jusqu'à l'informe, est diversifiée de toutes les manières, il a raison. Mais si nous nous tenons aux têtes qui ont conservé la figure humaine, et que nous n'examinions que leurs traits, je pense au contraire que ce sont celles

¹ Je citerai entre autres les *Antiquedades de las ciudades de España*, par Moratès, 1575, fol., qui sont remplies d'inscriptions antiques, et ne renferment pas une figure.

² C'est-à-dire ni grecques ni hispano-romaines, celles que leurs légendes en caractères inconnus avaient fait nommer *desconocidas* ou *celtibériennes*. M. Boudard en a achevé le déchiffrement, et a démontré qu'elles étaient en langue Euskarienne ou basque.

³ *Numismat. ibérienne*, p. 143. Toujours est de trop, car il admet que les têtes des monnaies de la Bétique sont, en partie du moins, des effigies divines, et celles de l'Ibérie gauloise sont presque toutes féminines.

de l'Ibérie qui offrent le plus de variété. Un assez grand nombre sont longues, mais le type rond prédomine fortement. Quand M. Moreau de Jonnés a donné ¹ aux anciens Aquitains un visage *ovale allongé*, il jugeait la race ibérique d'après l'état actuel des choses, et non d'après l'ensemble des médailles qui nous la représentent. On y rencontre aussi la forme carrée. Toutes les têtes que je connais se présentent de profil, le front communément bas et plus ou moins foyant par le haut, l'arcade sourcilière fréquemment proéminente ; les nez assez forts mais rarement exagérés, ordinairement saillants, mais parfois aussi très-aplatis ; leur forme est très-variée et bien plus souvent aquiline ² que dans les têtes gauloises ; la racine presque toujours sans dépression sensible est quelquefois assez élevée pour se rattacher au bas de l'os frontal en ligne plutôt convexe que convave ³, c'est-à-dire busquée. La lèvre inférieure s'avance le plus souvent au niveau de la supérieure, et la dépasse même dans un assez grand nombre de figures, enfin le menton est habituellement mince et très-saillant, quelquefois même remontant vers le nez. La barbe, quand elle existe, est, à fort peu d'exceptions près, toujours courte et bien visiblement frisée. Les cheveux, pareillement courts, sont arrangés de trois manières différentes : 1° Redressés sur le front et paraissant dans presque tous ces cas véritablement frisés à la façon des nègres ⁴; — 2° bouclés sur

¹ *La France avant ses premiers habitants, et origines nationales de ses populations*, 1856, p. 161. C'est avec regret que je me vois forcé de mettre le lecteur en garde contre les citations inexactes et la fausse linguistique qui abondent dans ce livre, auquel le nom de son auteur a valu trop de confiance pour cette fois.

² J'emploie ce mot avec son véritable sens de recourbé comme le bec de l'aigle, et non celui de droit et saillant qu'on lui donne souvent.

³ Voy. Boud., pl. XIV, 3; XVI, 9; XXXIV, 1 et 3, etc., et une médaille de la Bibliothèque Impér., dite inconnue, et classée parmi les *Emporia*.

⁴ Boud., pl. XI, 7; XVIII, 2; XXXVII, 12; XII, 3 et 6; XXIV, 4 et 11; XV, 17; XVII, 9; XXXVIII, 10 à 12.

toute la tête, ce qui est le plus ordinaire ; M. Boudard se sert quelquefois pour caractériser ces chevelures, du terme *frisé*, p. 156 et *al.* ; — 3° par mèches grosses et raides qui croissent en désordre comme sur l'*Æs* de Rimini et sur les têtes de statues gauloises que nous avons décrites.

XXV. Il semble qu'on voie se démêler peu à peu dans ces différentes coiffures les *torti plerumque crines* de la race ibérique, et que l'on suive pas à pas, sur ces médailles, les effets successifs de ces nombreux croisements. Tacite nous est garant que les cheveux bouclés ne sont pas une simple imitation des monnaies grecques, et la diversité très-réelle des anciennes figures espagnoles révèle certainement parmi elles un grand mélange de races et de types. Cela n'a rien d'étonnant dans un pays où, sans parler des petites colonies grecques, les Celtes, les Phéniciens, les Carthaginois et leurs soldats africains, puis les Romains, sont venus pendant plusieurs siècles, et quelquefois en grand nombre, se mêler aux indigènes. Il y a loin de la longueur difforme d'un profil casqué de Ventipo dans la Bétique (Boud., pl. XI, 8), aux deux têtes de sa voisine Carmo, l'une aux contours carrés et anguleux, le nez très-fort et taillé presque en équerre¹, l'autre, *id.*, pl. X, 8, aux formes rondes avec un nez tout en saillie, mince et pointu. S'il en est ainsi, me demandera-t-on sans doute, et s'il est vrai, comme vous le présumez, que ces figures si diverses se rapportaient à des types existants, comment reconnaîtrez-vous le véritable *ibérique* ? Je réponds d'abord, sauf à discuter plus tard l'exactitude de cette dénomination, que puisqu'il était, suivant Strabon, différent du type gaulois, il ne devait pas avoir la tête allongée, et, en effet, ce sont des têtes rondes, avons-nous dit, qui se montrent en grande majorité sur les

¹ Boud., pl. X, 3. Cette forme remarquable se montre plusieurs fois sur les médailles ibériques, entre autres chez les Bædai (Tarraconaise), en concurrence avec une tête longue, pl. XX, 5 et 9.

médailles espagnoles. Les longues se rencontrent particulièrement parmi celles des peuples que nous savons avoir subi, — comme les Celtibères, dont nous parlerons tout à l'heure, — ou pu subir un mélange, soit au centre ou dans l'ouest avec les Celtes, soit au midi avec ces mêmes Celtes ¹ ou les nombreuses colonies puniques. C'est à ces étrangers à figures longues, les Sémites comme les Gaulois, qu'il faut rapporter, au moins en très-grande partie ², l'importation de ce type dans l'ancienne Hespérie.

En second lieu, nous retrouvons sur les médailles de la Gaule ibérique la même prédominance de têtes rondes, et ces chevelures bouclées qui ne se montrent que rarement dans le nord de la France et seulement dans quelques parties. Tels se présentent ³ les Ausci et les Sotiates de l'Aquitaine, et à l'est du Rhône les Cœnicètes, dont la chevelure est même en partie frisée. Les Belindi et les Samnagètes, dont les positions sont peu certaines, appartiennent au même type, mais leurs cheveux n'offrent rien de caractéristique. Il en est de même en général pour les figures d'Avenio, d'Ucetio, des Arecomici, etc., dans la *Numismatique Narbonnaise* de M. de La Saussaie, pl. XVI, XVIII, XXII; Lelew., VIII, 32, VII, 30 et 31. La plupart des têtes marseillaises sont rondes; — ce qui n'est pas très-hellénique, — comme celles de leurs voisins ligures, les Saïyes de Glanum et (autant qu'on en puisse juger) les Oxybii ⁴. Ces Barbares ont les cheveux bouclés, et l'ensemble de ces recherches me fait penser encore une fois que ce n'est point une simple imitation des médailles grecques. Les deux figures

¹ Les Turdétains même étaient alliés par le sang avec leurs voisins celtiques, Polyb. en Strab., III, p. 125, *Did.*

² Cette restriction, tout à fait hypothétique du reste, aura plus loin son application.

³ Lelew., pl. VII, 32, III, 9. La Sauss., *Num. de l'Aquit.* (*Rev. Num.*, 1851), pl. I et XV, et *Num. Narbon.*, pl. XIII.

⁴ *Num. Narbon.*, pl. I et II, XIII. Lelew., pl. III, 1, 2, 3 et 8.

si différentes de Mercure chez les Longostalètes sont également arrondies, *Boud.*, pl. XXXVIII, 14 et 16, et les cheveux de celle-ci sont représentés frisés de la même manière que ses favoris. Par une singularité que n'explique pas cet habile numismate, presque toutes les têtes de l'Ibérie narbonnaise (*la Nédhène*, pl. XXVIII et XXIX) sont des têtes de femmes coiffées avec un voile qui cache leur chevelure ; mais elles sont encore rondes pour la plupart, et quelques-unes nous montrent, même parmi les longues ¹, ce menton que nous avons remarqué à la fois mince et si saillant, qu'offrent le plus grand nombre des profils ibériques, et qui était tout à fait étranger à nos figures gauloises. Un autre indice remarquable de la fusion des deux types que ces médailles mettent en présence, ce sont les boucles que portent quelques-unes de ces têtes allongées, chez les Arécomiques, chez les Longostalètes, à Avignon, à Nîmes et à Béziers. Une de ces dernières a même les cheveux frisés, et sur une autre qui provient de la Nîmes ibérique ², N M Y, s'enroulent de toutes petites mèches qui se rapprochent beaucoup de la manière dont les artistes transpyrénéens figuraient d'abord les barbes, puis les chevelures frisées. Ces caractères mêlés révèlent évidemment une population mixte, telle qu'elle a dû naître du croisement de la race hispanique avec les Celtes qui vinrent s'établir à Nîmes, à Toulouse, à Bordeaux et peut-être dans le pays de Buch. Les Arécomiques franchirent même le Rhône, et unis aux Cénomans, s'avancèrent jusqu'aux environs de Marseille ³. C'est sans doute à ces vrais Gaulois qu'appartenaient les têtes allongées dont nous avons vu les effigies sur l'antique trophée des Salves à Entremont auprès d'Aix.

XXVI. Si nos conjectures sont justes, cette population mixte devait ressembler beaucoup aux Celtibères, que Diodore fait

¹ Pl. XXVIII, 1, 3, 7, 8 ; XXIX, 6 et 12.

² *Num. Narbon.*, pl. XVI, 1 ; XVIII, 7 ; XXII, 2 ; XXIII. *Boud.*, XXIX, 13.

³ Caton, dans Plin., III, 23.

sortir du mélange des Celtes qui avaient passé les Pyrénées, avec une partie des anciens habitants de l'Espagne centrale. Je ne comprends pas comment M. Boudard, trop exclusivement occupé de philologie, dans la p. 119 de son livre, peut nier¹ ce grand fait ethnologique, et prétendre qu'on n'a pu le croire qu'en *détournant* de son véritable sens le passage de cet historien. Il veut que les deux races, après s'être partagé la Celtibérie, aient conservé chacune leur langue et vécu en peuplades séparées. On pourrait à la rigueur, j'en conviens, entendre ainsi le n° chap. des *Ibériques* d'Appien (Conf. Lucain, IV, 10), et tirer la même déduction d'un passage de Plin², mais Guill. de Humboldt a relevé, p. 152, ce qu'il y avait de probablement exagéré dans les termes absolus de cet écrivain. La fusion a naturellement demandé beaucoup de temps pour s'accomplir; mais que les deux peuples se soient véritablement mêlés, et ensuite confondus, c'est ce qu'atteste un de leurs propres descendants, Martial, qui se plaît à rappeler sa double origine : *Nos Celtis genitos et ex Iberis*, IV, 55 et *al.* Le texte de Diodore me paraît en outre fort peu susceptible d'être *détourné* de son véritable sens. Il dit aussi clairement que possible, V, 33, que les Celtes et les Ibères, ayant fini par s'arranger, habitèrent en commun le pays qu'ils s'étaient disputé, et s'unirent par des mariages réciproques qui mêlèrent les deux races, et, par suite, *διὰ τὴν ἐπιμύξιν*, leurs noms. Ce mélange est d'ailleurs prouvé par tout ce que les anciens rapportent des Celtibères³, la force de l'Espagne (Florus, II, 17), qu'ils nous dépeignent

¹ C'est ce qu'a fait aussi Graslin dans son livre *De l'Ibérie*, 1838; mais pour lui les Ibères sont des Celtes, et les Celtibériens ceux qui habitent les bords de l'Iberus, p. 126.

² *Celticos a Celtiberis ex Lusitania advenisse manifestum est, sacris, lingua, oppidorum vocabulis, etc.*, III, 3.

³ G. de Humboldt avait déjà remarqué, p. 178, que le type ibérique prévalut absolument chez eux.

aussi agiles (T.-Live, XXVIII, 2), aussi durs à la fatigue, à toutes les privations et aux souffrances que les autres peuples ibériques. Ils l'emportaient même en constance sur les Lusitains, dit Diodore, V, 34. Ces qualités, ainsi que leur indomptable opiniâtreté, manquaient à la race celtique ; ils n'ont pu le devoir qu'au sang espagnol qui avait régénéré le tempérament lymphatique de cette dernière. Ses cheveux et sa peau avaient en conséquence bruni, et sa haute stature avait en même temps baissé¹ en proportion de la vigueur et de l'agilité qu'elle avait acquises.

Les médailles, dont un assez grand nombre portent le collier gaulois, font voir que ce croisement avait également arrondi la tête du Celte, assoupli et bouclé ses cheveux², en *détordant*, d'autre part, ceux des Ibères, puisque Adamantius dit qu'ils étaient pareils chez les deux peuples³. Les pièces des Arévaques, des Belles, de Loutia, de Bilbis et d'autres cités celtibères, nous présentent, à côté de quelques profils allongés et de quelques chevelures aux mèches raides et désordonnées, des figures rondes aux cheveux souples et

¹ Appien, toutefois, nous montre encore un guerrier d'une taille très-élevée chez les Vaccéens, qu'il range parmi les Celtibères, *Iber.*, 51 et 53, mais c'est à tort qu'on a fait dire par Sil. Italicus, XVI, 471, que ceux-ci avaient les cheveux rouges. Il y parle d'un seul individu, nommé Eurytus, et lui donne pour patrie Sætabis qui n'appartenait point à la Celtibérie. Il donne aussi au III^e livre, v. 402, des cheveux blonds à un Phorcys de Cordoue. Ces divers passages montrent seulement combien les caractères du type celtique s'étaient propagés dans la péninsule, et la réaction qu'il exerçait (et qu'il exerce encore çà et là), contre son absorption par le type indigène. De trois médailles d'Irippo dans la Bétique (Bibl. Imp.), toutes les trois à têtes longues, l'une a les cheveux bouclés ; ceux de la seconde paraissent frisés ; la troisième les a raides et relevés en l'air comme les Celtes.

² Toutefois, ceux des Celtibères devaient avoir conservé une certaine longueur au temps de Diodore, puisqu'ils en faisaient des tissus pour couvrir leurs jambes, V, 33. Voy. le *Comment.* de Guill. de Humboldt, *Untersuch. üb. die Urbew. Hispan*, p. 154.

³ *Physiognomika*, II, 23, éd. Cornarius, 1544.

bouclés¹. Une tête de Bilbilis, la patrie même de Martial, les a positivement frisés (Boud., pl. XXXVIII, 12). On remarquera sur une autre, *id.*, XII, 10, un arrangement fort singulier, où il semble que les deux races se soient disputé sa chevelure. C'est une tête longue, avec un collier, les cheveux hérissés sur le front et comme frisés, puis descendant en boucles derrière l'occiput pour remonter par mèches disposées en épi sur le côté. Chargeons, si vous le voulez, de cette singularité la maladresse de l'artiste, il restera toujours les différences que j'ai signalées entre ces médailles d'un même peuple, et auxquelles présidait assurément, jusqu'à un certain point, une volonté raisonnée, puisque aucune d'elles ne présente le menton hispanique que nous avons cependant rencontré de ce côté-ci des Pyrénées, parmi des figures du type allongé. Enfin, ce que nous voyons encore de nos jours achève de prouver que les populations mixtes, en deçà et au delà de ces montagnes, devaient se ressembler beaucoup à l'époque où l'on frappait ces médailles. Nos Français des départements les plus méridionaux sont encore des *Celtibères* à la peau brune, de taille généralement moyenne, ou plutôt au-dessous, la tête ordinairement ronde ou tout au plus ovale, les cheveux noirs et plus bouclés, le corps bien plus agile et mieux trempé que celui de nos compatriotes du nord, pour résister aux fatigues et aux privations. Leur caractère tient également beaucoup plus de l'Espagnol que du Gaulois.

XXVII. Je me crois donc fondé, d'après tout ce qui précède, à dire : 1° Que c'est à la race désignée jusqu'à présent sous le nom d'*Ibérique*, que nous devons, dans les parties de la Gaule où la présence des Ibères est historiquement constatée, l'existence du type à tête ronde plus ou moins modifié par son mélange avec les Celtes. Je ne qualifie cette race que

¹ Boud., pl. XIII, XV, XXV, XXVII. Le n° 8 de cette dernière a même les cheveux à peu près frisés, mais l'attribution n'est pas certaine.

d'une manière dubitative, parce qu'on pourrait m'objecter que les Basques, qui passent pour les plus purs descendants des Ibères, ont la tête ovale et même très-allongée, suivant quelques voyageurs, et que les Espagnols ont généralement la figure plutôt longue qu'arrondie, le front étroit et le crâne élevé. Mais il y a eu dans ce pays, nous l'avons déjà remarqué, des croisements si nombreux et si prolongés entre les indigènes et ses divers conquérants¹, qu'il est, pensé-je, impossible de se faire du physique actuel de ses habitants un argument pour ou contre mon opinion. Pour les Basques, c'est autre chose, mais le moment n'est pas venu de discuter le rapport des anciens types de notre Gaule avec ceux des populations qui existent aujourd'hui. Nous ne saurons qu'après cette discussion si celui qui nous occupe, et qui a si fortement embrouillé l'ethnogénie gauloise, appartenait réellement à la nation ibérique ou à quelque autre race plus ancienne. J'observerai seulement, et en passant, que les paysans des environs d'Auch, au cœur de la Vasconie française du VI^e siècle, ont encore aujourd'hui la tête presque sphérique². Ces faits établis pour le midi de la France nous ramènent à la question fondamentale que nous avons posée : Est-ce encore à la même race qu'il faut rapporter l'intrusion de ce type sur nos médailles et sur nos monuments gaulois jusqu'aux bords de la Seine ? On nous a répondu que les Ibères, philologiquement parlant, n'avaient point laissé de traces de leur présence au delà de la Garonne, du Tarn, du Gard et de la Durance. Cependant nous retrouvons dans tout le centre des Gaules, et même jusqu'à Reims, non-seulement ces têtes rondes, mais encore tantôt l'un, tantôt l'autre, des traits propres au type de cette race, et tout à fait étrangers à celui des Gaulois. Ainsi le menton hispanique se

¹ Ajoutez à ceux que j'ai nommés les peuples germaniques, les Arabes et les Maures.

² Gosse, *Essai sur les déform. artif. du crâne*, 1855, p. 45.

montre, soit avec une figure ronde et les cheveux bouclés, chez les Allobroges (Lelew., VII, 12), les Cavares, *id.*, V, 5, et les Arvernes¹; soit avec une figure longue chez les Voconces du Dauphiné (*Num. narbon.*, XVI, 2). Les nez vraiment aquilins comme celui d'un Volke (Lelew., VII, 31) sont rares, mais l'étrange convexité de la ligne du front et du nez reparait dans le centre des Gaules (*id.*, II, 30, VII, 69) et jusque sur le profil de Teutobocio, le prétendu Teuton (*id.*, VI, 35).

XXVIII. Toutefois, l'indice le plus sûr que nous reconnaissons de l'influence de la race dite ibérique sur le type gaulois, et par conséquent du mélange des deux races bien au-delà des limites indiquées par la philologie, c'est la réapparition assez fréquente de ces cheveux frisés ou bouclés, *torti crines*, que Tacite nous a signalés comme un caractère distinctif de la première. La chevelure compte certainement pour peu de chose dans l'étude ethnologique des peuples de l'Europe moderne, produits de tant de croisements divers, mais à l'époque où la race gauloise n'en était encore qu'à son premier degré de fusion, la forme et la nature des cheveux originairement propres à chaque race constituaient, comme le prouve l'observation du grand historien romain, des distinctions fort réelles². Ce sont donc, au moins dans la question qui nous occupe, d'importantes indications. Non qu'il soit toujours facile de distinguer aujourd'hui sur nos médailles, — (parmi les coiffures naturelles, bien entendu), — une frisure générale des boucles partielles, ou celles-ci des longues et raides mèches de la chevelure celtique, ni de reconnaître si les plus belles boucles ne sont pas une imitation des têtes grecques, notamment des Philippe, dont le nom s'est conservé sur quelques pièces des Arvernes. Mais il est

¹ Ch. Lenormant, *Monn. d. Arvern.*, *Rev. num.*, 1858, pl. IV, 1. Ce Luernius porte en outre un nez pointu plus hispanique que gaulois.

² Les auteurs des *Types of Mankind* soutiennent même, p. 97, qu'elles sont bien plus persistantes qu'on ne le croit aujourd'hui.

un certain nombre de cas où l'on peut, je crois, se prononcer avec confiance. La coiffure, par exemple, à laquelle Lelewel donne le nom de *perlée*¹, et dont il cite comme spécimen une tête rémoise (qui est ronde, pl. VI, 59), est représentée par de tout petits anneaux, absolument comme les barbes frisées des Ibères sur les médailles hispaniques. Dessinés d'autres manières, les cheveux d'Epat (l'arverne Epasnactus), d'Arda et même ceux du fameux Vergobret de Lisieux, Cissiambos², — l'unique tête gauloise généralement acceptée comme un portrait, — me paraissent presque aussi visiblement frisés. Observons que ces deux figures sont longues. Quant aux chevelures bouclées, je citerai comme telles, en premier lieu, celle de Vercingétorix (Bibl. Imp.), puis celle d'un autre arverne, *Kaiantolo*, *Rev. numism.*, 1856, p. 3; des Santons Alector et Contoutos³, de deux Séquanes et du rémois Diarilos (Lelew., VI, 16; IV, 27, etc.; VII, 4); une d'Avignon (*Num. Narbon.*, XVI, 1), etc. Si les têtes éduennes, dont nous avons remarqué la forme arrondie, laissent quelque doute sur la nature de leurs cheveux, ceux de l'augustodunois Gellio, fils de Masclus, tel que le représente son tombeau (Montfaucon, t. III, pl. XLIX), sont aussi harmonieusement bouclés que les Vercingétorix. Des figures que je viens d'indiquer, les unes sont rondes, les autres allongées, ce qui prouve de plus en plus la fusion déjà commencée des deux types, d'abord en Auvergne, puis sur divers points de la Gaule centrale, et même en Belgique.

XXIX. Ce n'est pas du reste une découverte si nouvelle que l'existence, dans ces deux parties de la Transalpine, d'une seconde race petite et brune à côté de la grande race blonde, dont il est uniquement question dans les auteurs grecs et romains. Nous verrons qu'elle a été soupçonnée ou indiquée par

¹ Atlas, *Éléments du type gaulois*.

² Lelew., VIII, 10; IX, 34; VII, 41.

³ *Numism. de l'Aquit.*, *Rev. Num.*, 1851, pl. XVI, 6.

plusieurs ethnologistes, mais j'ai voulu n'y arriver que démonstrativement et par mes propres recherches. J'avais même achevé cette partie de mon travail quand j'ai eu connaissance d'un livre publié en Belgique, et dont l'auteur, M. Gérard, s'appuyant sur le système atlante de Bory de Saint-Vincent, en avait déjà déduit, en 1849, la conjecture que les Galls de W. Edwards étaient probablement des Ibères et des Ligures¹. Je dirai plus : on peut même croire, d'après quelques passages des anciens, que l'existence de deux races mêlées ensemble dans la population gauloise n'était pas un fait qui leur eût entièrement échappé. Strabon dit, liv. IV, p. 157, *Did.*, que les habitants de la Narbonnaise portèrent les premiers le nom de *Celtes*, et qu'il présume que les Grecs ne l'ont donné à tous les *Galates* qu'à cause de la célébrité du premier de ces peuples qui était le plus voisin de Marseille. Ce passage du géographe renferme quelque chose d'énigmatique dont Plutarque et Ammien Marcellin nous donnent peut-être l'explication. Le premier, parlant dans la Vie de Camille, 15, de l'origine des *Galates* qui prirent Rome, nous dit que ce peuple de race *celtique*, étant devenu trop nombreux pour le pays qu'il habitait, envoya au dehors deux grandes émigrations; l'une, se dirigeant vers les monts Rhipées, alla s'établir aux extrémités de l'Europe; l'autre vint se fixer entre les Pyrénées et les Alpes, où elle demeura longtemps près des Senones et des *Keltorioi*. Plutarque dormait probablement, comme il est arrivé quelquefois au bon Homère, quand il écrivait le premier de ces deux noms; mais le second, quelque ignoré qu'il paraisse de tous les autres écrivains de l'antiquité, mérite cependant quelque attention à notre point de vue; et l'ensemble de ce passage donne bien à comprendre que les Galates, peuple étranger aux Celto-riens, vinrent du dehors envahir leur pays. Et comme ces

¹ *Hist. d. rac. hum. d'Europe*, depuis leur formation jusqu'à leur rencontre dans les Gaules, p. 70.

Galates, qu'on ne peut prendre ici pour les Belges, sont bien les véritables Gaulois grands et blonds de l'histoire, qu'étaient-ce que les Celtoriens sinon les premiers habitants du pays, retirés d'abord dans les montagnes (*Keltai oreioi*¹) de l'Auvergne et des Cévennes, puis mêlés peu à peu et par le cours ordinaire des choses, avec leurs vainqueurs ? Si hasardé que puisse sembler un pareil commentaire, il n'est cependant pas sans appui quand on le rapproche de ce que rapportait Timagènes dans son ouvrage sur les Gaulois : que le nom de Celtes appartenait dans le principe aux aborigènes des Gaules, et que, d'après les récits des Druides, une partie seulement de la population de ce pays était indigène, le reste étant venu des îles les plus éloignées et des contrées transrhénanes, se joindre, *confluxisse*, aux premiers habitants². On voit que cette fois-ci encore, il ne s'agit point des Belges, puisque ceux-ci restèrent en corps de nation séparé. Il est d'ailleurs facile de reconnaître la même tradition dans Plutarque et dans Timagènes. Combien nous devons regretter que le temps nous ait ravi l'ouvrage de ce dernier, qui avait fait, nous dit Marcellin, de si profondes recherches sur les origines celtiques !

XXX. Reste à juger maintenant si l'on peut, malgré l'absence de tout témoignage philologique, admettre³ que les Ibères aient primitivement possédé, outre l'Aquitaine et le pays de Narbonne, presque toute la France actuelle, où ils auraient été subjugués par les Celtes et se seraient peu à peu mêlés avec leurs vainqueurs ; — ou s'il faut, pour expliquer la présence dans presque toute la Gaule du type à tête ronde, supposer qu'une autre race, d'un physique à peu près sem-

¹ Ou Celtes montagnards, comme ont pu les nommer les Grecs de Marseille, et sans que cette étymologie décide que ces aborigènes, comme va le dire Timagènes, se donnaient réellement le nom de Celtes.

² Amm. Marcellin, XV, 9.

³ Comme l'a fait entre autres M. Moke, *Belgique ancienne*, p. VII et suiv., 61 et suiv.

blable, a occupé avant les Celtes le territoire de notre pays, et y formait une population assez nombreuse pour s'être, dès le temps des Romains, assimilé en partie les hordes qui l'avaient conquise. D'une manière ou de l'autre, cette absorption a eu lieu, et les deux hypothèses ont déjà été produites au jour ; on a nommé entre autres les Finnois. La question déjà soulevée, notamment en Angleterre par les découvertes *archéo-craniologiques*, est encore posée par la reconnaissance dans les langues romanes de la Provence et de la Suisse, d'un certain nombre de mots tout à fait étrangers au Gaëlique, au Kymryque et au Basque, aussi bien qu'au Grec et au Latin ¹. Mais ce grand problème, nous ne pouvons, comme on l'a dit du fameux artichaut de l'Italie, le manger qu'une feuille après l'autre, et nous n'achèverons de le résoudre, si toutefois c'est en notre pouvoir, qu'après avoir traité une autre question presque aussi mystérieuse, celle des monuments celtiques. Je ferai seulement remarquer que la préexistence de cette troisième race devrait être également supposée en Espagne ², où prenant à son compte la grande majorité de têtes rondes que nous y avons reconnue, elle laisserait aux Ibères le type allongé qu'on peut m'opposer chez les Basques ; mais nous verrons cela plus tard.

Écrits des anciens, médailles, figures sculptées, nous avons interrogé tout ce qui pouvait nous fournir quelques renseignements sur l'objet de nos recherches. Cependant pour ne laisser en dehors rien de ce qui touche à cette étude, nous devons encore fouiller nos plus vieilles tombes, et demander aux ossements qu'elles recouvraient s'ils peuvent réellement, comme on l'assure, nous apprendre quelque chose de plus positif sur la conformation physique de la race gauloise.

¹ Fauriel, *Dante*, etc., 1854, t. II, p. 257.

² Des Berbères, par exemple, avec leur crâne *globuleux*, Gosse, p. 56.

SECTION QUATRIÈME.

DU TYPE GAULOIS D'APRÈS LES CRANES TROUVÉS DANS LES
TOMBEAUX OU LES MONUMENTS DITS CELTIQUES.

I. La Craniologie est très en faveur aujourd'hui, et cette science qui avait sommeillé si longtemps depuis les premières observations d'Hérodote et d'Hippocrate, s'est imposée présentement à toutes les études ethnologiques. Elles sont, pour ainsi dire, tenues de la consulter comme un oracle, et de se soumettre à ses décisions. Cette prétention est-elle toujours aussi bien justifiée par les faits qu'elle est absolue dans les arrêts qu'elle prononce? C'est un article de foi dont, sans aller aussi loin que le professeur Weber ¹ et M. Jacquinet, je commence à beaucoup douter. Que cette branche importante de nos sciences naturelles règne sur l'anthropologie, qu'elle y caractérise, en comparant leurs crânes, les grandes catégories de l'espèce humaine, telles que les races primordiales qui

¹ L'auteur de *Die Lehre von den Ur-und Rassen-formen der schaedel und Becken des Menschen*, 1830, suivant qui, est-il dit dans les *Crania Britannica*, p. 4 : « There is no proper mark of a definite race-form of the cranium so firmly attached that it may not be found in some other race. » — De son côté M. Jacquinet, dont les ardents craniologistes américains reconnaissent eux-mêmes le mérite, dit que « les caractères tirés de la forme du crâne sont insuffisants pour caractériser les espèces.... On trouve dans les espèces différentes des crânes presque semblables. Dans une même race, dans une même espèce, indépendamment d'une certaine forme typique, les formes du crâne varient à l'infini comme les traits du visage. » (*Zoologie*, t. II, p. 143.) Conf. d'Omalius d'Halloy, *Rac. hum.*, 4^e éd., 1859, p. 10.

la partagent, et les principales sous-divisions de chacune, je m'y soumets sans réserve. La tête d'un mongol n'est certainement pas faite comme celle d'un nègre, et le crâne exhaussé d'un arabe se distingue aisément du crâne sphérique d'un berbère. La craniologie peut dans des cas semblables, ou chez des peuples qui ont vécu jusqu'à nos jours dans un isolement absolu, reconnaître avec une assez grande certitude à quelle nation blanche, jaune ou noire, océanienne ou américaine, a dû appartenir telle ou telle tête d'une collection. Mais quand il s'agit de peuples sortis d'un même berceau philologique, et qui roulés les uns sur les autres par le flux et le reflux des migrations et des conquêtes, ont tous plus ou moins mêlé, tantôt entre eux, tantôt avec d'autres races, leurs formes physiques primitives; — dire que des crânes trouvés dans des tombeaux d'une origine et d'une antiquité également inconnues, sont galls, kymryques ou germaines, cela me paraît téméraire, et les conséquences ethnogéniques qu'on en tire peuvent être souvent fort erronées. Je ne leur opposerai point l'extrême variété craniologique que présentent nos têtes françaises, où les différences les plus grandes se montrent non-seulement dans la même province, mais souvent dans la même famille, et quelquefois même entre des frères ou des sœurs, dont l'un a le crâne rond comme une boule, tandis que ceux des autres sont longs, — ou carrés. Quoique une grande diversité se rencontre aussi parmi les crânes les plus anciens, il n'y a point de comparaison à faire entre ce mélange général de types dont nous sommes le produit on ne peut plus confus, et le degré de fusion peu avancée où étaient arrivées les diverses populations des Gaules avant la conquête romaine. Certainement à cette époque la tête du Germain, du Celte et de l'Ibère pouvait avoir, au seul point de vue du croisement des races, conservé des formes distinctives; mais la science moderne a reconnu, — ou prétendu reconnaître, — plusieurs autres causes d'altérations de ces formes, altérations de diverses natures dont la seule

possibilité ébranle singulièrement toutes les conclusions qu'on peut tirer des observations craniologiques, relativement au type gaulois.

II. La plus certaine, comme la plus importante de ces causes, est celle dont le docteur Gosse, de Genève, a démontré la presque universalité dans son curieux *Essai sur les déformations artificielles du crâne*, 1855, in-8°. C'est une chose des plus tristes à lire que cette revue des folies barbares qu'ont pu inspirer à des pères et à des mères sans pitié, et font exercer encore sur de malheureux enfants qui viennent de naître, une idée superstitieuse, l'orgueil de caste ou de race, ou simplement une aveugle routine. Et ce n'est point chez les seuls sauvages de l'Amérique ou de l'Océanie, c'est en Europe, c'est même dans plusieurs provinces de notre France, en Bretagne, dans les Deux-Sèvres, dans la Haute-Garonne, dans la Seine-Inférieure, à Paris enfin !! que se sont maintenues jusqu'à nos jours et qu'existent encore des coutumes aussi bêtes que détestables¹. Il faut voir les planches de M. Gosse pour se faire une idée des formes étranges ou hideuses que peuvent prendre des têtes ainsi martyrisées. Il a reconnu, soit d'après les témoignages et les descriptions des voyageurs, soit d'après les observations des anthropologistes et des médecins, 18 genres de déformations dont quelques-unes sont, de la part des parents, l'objet d'une persévérance de plusieurs années. Je n'ai heureusement point à entrer dans les détails d'un pareil sujet, mais à déduire simplement des faits qui nous concernent la fin de non-recevoir qu'on peut en tirer contre les assertions trop confiantes de la craniologie. Car ces déformations n'étant qu'un héritage des temps barbares et de l'enfance de chaque peuple, les usages dont nous allons parler remontent aux époques les plus anciennes, et nous autorisent à suspecter d'artifice la conformation d'une grande partie

¹ Conf. les ouvrages des D^{rs} Foville, Lunier, Lespès, etc.

des crânes découverts, soit sous les pierres dites celtiques, soit dans les tombeaux gaulois ou gallo-romains. C'est ce que Davis a reconnu pour les anciens Bretons. On a retiré des tumulus de Wetton Hill, de Stoney Littleton, de Caedegai, etc., en Angleterre, des crânes déprimés de différentes manières¹; et ceux de Lozerres et de Villy en Faucigny, dans notre Galerie anthropologique de Paris², ont évidemment subi la déformation annulaire. Enfin l'on a trouvé d'autres exemples de ces sauvages coutumes en Autriche et sur les bords du Rhin³.

III. Le premier témoignage que nous possédions sur des faits de ce genre est celui d'Hippocrate relatif aux *Macrocephales* ou *Têtes longues* de l'Asie mineure, déjà connus d'Hésiode, *Fragm.*, 42, *Did.* Quoiqu'il nous transporte bien loin de la Gaule, il touche cependant à nos recherches par plusieurs points; d'abord par le voisinage de ce peuple et d'une horde de Cimmériens dont nous aurons à nous occuper; puis par l'explication qu'Hippocrate donne de cet usage: — «Aucune autre nation, dit-il⁴, n'a la tête conformée comme les Macrocephales. Dans l'origine, l'usage seul était la cause de l'allongement de leurs têtes, et ils l'avaient adopté parce qu'ils regardaient comme les plus braves⁵ ceux qui avaient la tête longue.» — Ce préjugé se rattachait sans doute à la supériorité militaire de quelque nation voisine dont la tête avait cette forme, tandis que les leurs étaient naturellement rondes, comme nous l'apprend l'illustre auteur, en nous expliquant par quels

¹ *Crania Britann.*, p. 15, 35 et suiv., et pl. XII; p. 4, II^e liv., etc., pl. XXIII, p. 4, III^e liv.

² Salle I^{re}. Crâne trouvé à Lozerres. Voy. *Cran. brit.*, p. 43.

³ Marcel de Serres, *Essai sur les cavern. à ossem.*, p. 223; conf., p. IX. *Cran. britann.*, p. 36.

⁴ *Traité des Airs*, etc., par. XIV, éd. et trad. des Œuv. d'Hippocr., par M. Littré, t. II, 1840.

⁵ Γαυναριόους. Je pense qu'il s'agit ici de bravoure et non de noblesse, d'une vertu à donner aux enfants, et non d'une distinction aristocratique que la nation tout entière se serait arrogée, d'après les termes d'Hippocrate.

moyens ils forçaient à s'allonger celles de leurs enfants. Cet allongement avait lieu par une compression continue, demanière à exhausser la voûte du crâne ¹, et à donner au visage, probablement avec une grande exagération, une forme pareille ou analogue à celle du type gaulois. Enfin ce fait nous intéresse à un troisième point de vue, celui de l'hérédité que la nature, peu à peu vaincue par la coutume, finissait par donner à cette conformation artificielle, de manière à rendre inutile, au bout de quelques générations, la compression dont j'ai déjà parlé. La science moderne paraît avoir confirmé la vérité de cette observation, mais Hippocrate lui-même en a limité la portée, en disant un peu plus loin que la cessation de l'usage faisait peu à peu disparaître cette hérédité.

Un seul fait nous fournit ainsi contre l'infailibilité de la craniologie appliquée aux questions d'ethnogénie européenne ², trois objections puissantes, les déformations volontaires du crâne des nouveaux-nés, et l'hérédité que ces déformations peuvent d'abord acquérir, puis perdre au bout d'un certain temps par l'abandon prolongé de la coutume qui les avait produites. Tel crâne, par exemple, que le système de la dualité gauloise aura, pour sa forme élevée, étiqueté comme kymryque, ne sera peut-être que celui d'un Gall allongé au berceau ou par une déviation passagère de son type naturel. Et réciproquement, des crânes à forme arrondie

¹ Contrairement à celui que pratiquaient les Siginnés du Caucase, qui cherchaient particulièrement à faire saillir leurs fronts en avant du menton, Strab., XI, p. 446, *Did.* Cela ne pouvait avoir lieu que par une déformation horizontale ou *cymbé-céphalique*. Je ne vois pas que M. Gosse, tout en citant ce passage de Strabon, ait distingué cette variété.

² Je dis *européenne*, parce qu'on peut avoir, pensé-je, plus de confiance dans les déductions tirées des crânes de l'Amérique et de l'Océanie, et des signes distinctifs que pouvait leur conserver dans chaque peuplade, la ténacité des coutumes nationales ; les habitants de ces deux parties du monde ayant éprouvé bien moins de bouleversements et de mélanges que ceux de notre vieille Europe.

et classés comme galliques, peuvent avoir appartenu à des Kymrys chez qui l'usage d'allonger la tête de leurs enfants sera tombé en désuétude, supposition que nous justifierons tout à l'heure. Enfin ces mêmes crânes peuvent encore provenir de Kymrys tout simplement dégénérés par leur croisement avec une autre race. Nous savons d'un autre côté que ces déformations ont eu souvent pour cause première un orgueil de caste, et le désir de marquer d'un signe distinctif tous ceux que leur naissance classait parmi les nobles ou les guerriers ¹. Quand il serait vrai, comme on le soutient en Amérique ², que quelques-unes constituaient d'anciens types naturels, il n'en reste pas moins certain que des crânes de formes différentes, comme on en trouve si souvent dans les mêmes tombeaux ou le même cimetière celtique, ne représentent pas toujours, pour cela seul, des races diverses, et peuvent n'indiquer simplement que des distinctions sociales.

Il y a plus. Des usages opposés se rencontrent quelquefois, sans qu'on puisse en donner aucune explication, chez un même peuple, et la forme de la tête n'est plus, dans ce cas, qu'une affaire de caprice ou de localité. Les habitants du pays d'Anvers et ceux de Bruxelles ont la tête ronde, dit Andry, à cause de la compression égale qu'y font les nourrices ³. Or la coutume générale des Belges du xvi^e siècle, comme nous le verrons plus tard, ainsi que des Flamands du xvm^e, d'après le même Andry, *ibid.*, était de serrer les côtés de la tête de leurs enfants de manière à la faire allonger. Les Anversois et leurs voisins seraient donc, craniologiquement parlant et dans le système de la dualité gauloise, des peuplades galliques restées ou implantées au milieu de tous ces Kymrys. La même différence existait, soit entre les Provençaux et les

¹ Voy. M. Gosse, p. 29, 97, 115, 127, etc.

² *Indig. races*, p. 350.

³ *Orthopédie*, etc., 1741, t. II, p. 4.

Génois ¹, les uns et les autres d'origine primitivement ligurienne, — soit entre les Allemands en général, chez qui les têtes des enfants prenaient par la manière dont on les couchait sur le dos, ces larges proportions ² qui leur ont probablement fait donner en France le sobriquet de *têtes carrées*, et les Hambourgeois qui, au temps jadis, allongeaient autant que possible ³ la forme de leurs crânes; ce qu'on disait aussi, mais sans le même excès, des Saxons. Notre France présente également sous ce rapport une assez grande variété d'usages. Nous avons des têtes entourées d'une dépression circulaire dans la Haute Normandie et en Poitou; cette province nous en fournit encore de bilobées, ainsi que des fronts aplatis comme en Bourgogne et dans le Languedoc, etc. (M. Gosse, p. 64, 66, 43 et *al.*)

IV. Avec quelle circonspection l'ethnogénie doit-elle donc se prononcer sur des crânes qui datent de 18, 20 ou 25 siècles? Comme elle doit se défier d'un premier jugement ⁴, et se garder surtout de l'esprit de système et des classifications absolues ou prématurées! Il n'y a pas bien longtemps qu'on rapportait aux Druides d'Iona des crânes trouvés dans cette île, et qui ont appartenu à des moines du VIII^e siècle ⁵! Les auteurs mêmes des *Crania britannica* n'osent décider si une tête déterrée en Autriche était Abare ou Péruvienne

¹ Andry, *ibid.* Gosse, p. 56. L'origine que Scaliger attribuait aux têtes longues des Génois est un sarcasme et non une raison. Les Maures ont séjourné trop peu de temps sur la côte de Gènes, et y vivaient en trop grande hostilité avec les habitants, pour y avoir amené, en matière de ce genre, un changement quelconque dans les coutumes populaires. Je dis un changement, car Vésale citait au contraire les Génois, du moins en général, comme un peuple à tête ronde. *Opera*, t. 1^{er}, p. 16, éd. 1725.

² Vésale, *Opera omnia*, 1725, t. 1^{er}, p. 16. *De corp. hum. fabrica*, 1^{er}, 5. Andry, *loc. cit.* Conf. Gosse, *id.*, p. 38.

³ *Oblongæ calvariae formam quam maximam olim studuisse dicuntur.* Laurenberg, cité par Gosse, p. 57. Conf., p. 143.

⁴ Recommandation expresse de Thurnam, *Cran. britan.*, II^e liv., pl. XX, p. 8.

⁵ Voy. Wilson, *Archæol. of Scotl.*, 1851, p. 173. *Cran. britan.*, p. 21.

(p. 36 et 42)! M. Troyon, autre exemple, nous a fait connaître les découvertes successives, qui eurent lieu de 1838 à 1840, de 162 tombeaux sur la colline de Bel-Air près de Lausanne. On y trouva encore 51 squelettes à têtes longues, que le savant vaudois, en raison des objets divers, épées, couteaux, bracelets, etc., qui avaient été enterrés avec eux, attribua aux anciens Helvètes, en remontant même pour quelques-uns à une époque antérieure à la conquête romaine¹. Puis vint M. Gosse, qui, ayant observé que plusieurs de ces crânes, ainsi que d'autres découverts à Villy, près de Reignier en Savoie, étaient allongés en arrière avec le front aplati, les rapporta aux Sarrasins d'Afrique², de race berbère, dont quelques postes avancés s'étaient établis jusque dans ces montagnes, au x^e siècle de notre ère. Dirai-je ensuite ce qui m'est arrivé à moi-même en commençant cette partie de mon travail? J'avais passé en revue, aux vitrines de notre Muséum d'histoire naturelle, la nombreuse collection de têtes qu'elles renferment, et dont quelques-unes sont étiquetées *Gall*, *Kymryque*, *Celte*, *Belge*, etc. Il s'y trouve en outre quelques bassins d'hommes et de femmes parmi lesquels l'un était inscrit *type kymry*, et un autre de proportions moindres et plus ramassées, *type gall*. Très-préoccupé naturellement d'une classification aussi positive dans un établissement scientifique de cette importance, je cherchai, je demandai de tous côtés sur quel principe elle était fondée, ou par quelle raison anthropologique tel crâne était nommé kymryque, tel autre gallique. Ni livres, ni savants, parmi ceux que j'ai eu l'occasion de consulter, ne purent me répondre. J'entendis simplement émettre par l'un d'eux une conjecture fort peu scientifique assurément, mais à laquelle pouvait avoir donné lieu une remarque du rapport fait à l'Académie des

¹ Tombeaux de Bel-Air près de Chéseaux-sur-Lausanne, 1841, dans les *Mittheilung. der antiq. Gesell. in Zurich*, t. 1^{er}.

² Gosse, p. 43, 119 et 143.

sciences ¹, sur les ossements découverts avec les ruines du dolmen de Meudon, en 1845. Les cimetières gaulois se composant quelquefois de deux couches de tombeaux, l'une superposée à l'autre, on aurait, disait mon interlocuteur, attribué aux Galls comme la population la plus ancienne, ceux de la couche inférieure, et aux Kymrys arrivés postérieurement dans les Gaules, les ossements de la couche supérieure. C'était possible, mais peu satisfaisant. Je pris enfin le parti d'aller trouver le classificateur même de ces crânes, l'auteur du rapport que je viens de citer, et de lui demander dans quel ouvrage ou dans quelle publication professorale je trouverais la théorie d'après laquelle il avait distingué les unes des autres les têtes des deux races gauloises. Ce savant, à qui j'étais tout à fait inconnu, m'accueillit avec une obligeance dont je me plais à le remercier encore une fois, mais il me répondit, à mon grand étonnement, qu'il n'avait pas d'autre théorie que celle de M. W. Edwards, et qu'il avait nommé *Kymrys* les crânes à face longue, et *Galls* ceux qui avaient une forme ronde. Ainsi cette classification du Musée d'anatomie, qui m'avait tant préoccupé comme pouvant faire loi dans la science, n'était qu'une application faite au hasard du système de la dualité gauloise, application qui avait le double tort de consacrer, d'une part la fausse dénomination de kymrique, inconnue de toute l'antiquité, et de l'autre, l'abus qu'on avait fait du nom de gall en le donnant aux têtes rondes qui n'appartenaient point à la véritable race celtique. Le musée de Stockholm n'avait du moins employé pour le plâtre de crânes septentrionaux qu'il envoya en 1855 à notre grande exposition, que des dénominations réellement historiques, *Cimber*, *Celta*, *Belgus*.

¹ Voy. les *Comptes rendus* de cette Académie, t. XXI, séance du 15 sept. 1845, p. 618 et 619 : « Les deux types occupaient des rangs différents. Le type gall était situé plus profondément, tandis que le type kymry paraissait placé plus superficiellement. »

V. Les déformations artificielles dont s'est occupé M. Gosse ne sont pas les seules modifications que puissent subir les os du crâne. Il en est d'autres qui se produisent quelquefois en dehors de la volonté ou des prévisions de l'homme, par l'effet de quelque usage ou du régime hygiénique adopté par lui. Il en résulte notamment pour l'épaisseur et la solidité de ces os des différences remarquables. Hérodote dit, III, 12, avoir vu lui-même, sur le champ de bataille où la victoire ouvrit à Cambyse l'entrée de l'Égypte, les crânes des Perses aussi fragiles que ceux des Égyptiens étaient durs; et il nous en donne cette raison que les premiers avaient la tête toujours abritée par de hautes coiffures, tandis que ceux-ci rasaient leurs cheveux dès l'enfance et bravaient à découvert les rayons du soleil. Il fit plus tard la même observation sur les crânes des Libyens, qui étaient probablement de race berbère. Les ossements du dolmen de Meudon présentèrent des différences analogues. Quelques fragments de crânes, dit M. Serres, *ibid.*, avaient une épaisseur bien supérieure à l'épaisseur ordinaire; il les rapporte au type gall, c'est-à-dire rond, ce qui nous ramène vers les Ibères. Le type *kymry*, ou allongé, ne lui avait offert aucun exemple de cette singularité. Nos Bretons de l'Armorique passent cependant pour avoir la voûte crânienne fort épaisse et d'une grande dureté! Des fouilles faites récemment en Angleterre près de Salisbury¹ ont également mis au jour des crânes d'hommes trois fois plus épais que les nôtres, mais avec cette particularité, que ceux de femmes qui se trouvaient sous le même tumulus étaient au contraire fort minces.

VI. D'autres modifications peuvent encore survenir après la mort, comme celles que M. Serres a aussi constatées parmi les ossements de Meudon. Les uns étaient d'un gris ardoisé,

¹ *Athenæum* anglais du 10 sept. 1859, p. 343. Conf. *Cran. brit.*, les crânes d'Uley, d'Arras en Yorksh., etc.

les autres d'un jaune paille tirant un peu sur la terre d'Égypte. Les premiers appartenaient, suivant lui, au type gall, qui était le plus nombreux ; et les os colorés en jaune, au type kymrique. Celui-ci n'avait été reconnu dans aucun os gris ardoisé, teinte due peut-être, ajoute M. Serres, à une partie de manganèse. Enfin il paraît que des crânes peuvent subir, au fond même des tombeaux, une déformation posthume qui constituerait, si le fait se confirme, une seconde fin de non-recevoir contre les prétentions absolues de la craniologie ethnologique. Cette observation due à M. Th. Wright, l'un des archéologues les plus connus et les plus zélés de l'Angleterre, y est devenue, dans plusieurs réunions scientifiques, l'objet d'une attention particulière. Il s'agit de la pression que le poids de la terre exerce sur tout le système osseux de nos cadavres, quand la manière de les inhumer ne les a pas mis ou maintenus à l'abri de son action. Il résulterait des remarques faites sur un certain nombre de squelettes, que cette pression combinée avec l'humidité du sol, qui amène peu à peu le ramollissement des os, les allonge insensiblement, de telle sorte qu'au bout de plusieurs siècles, la forme du crâne, entre autres, subit dans ce sens une véritable altération. L'irrégularité de ces allongements et le déchirement progressif des sutures qu'ils provoquent sur un point ou sur un autre, sortant tout à fait des conditions vitales, démontrent, dit M. Davis, p. 42, que ces déformations ne peuvent être que posthumes ; et ces *crania britannica* en offrent, p. 38, un spécimen très-curieux. Cette année même, l'*Athenæum* anglais du 25 février a rendu compte d'une séance de la Société ethnologique tenue le 15 du même mois, et dans laquelle M. Wright a présenté plusieurs crânes trouvés sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Uriconium à Wroxeter (Shropshire). Ils étaient enterrés à une profondeur d'un à deux pieds et demi, dans une terre légèrement glaiseuse et sur un point assez élevé qui n'offrait aucune trace d'habitations. La déformation visible de ces

crânes fut le sujet d'une longue discussion, à la fin de laquelle l'opinion générale conclut qu'elle était postérieure à la mort des individus. Ce fut particulièrement celle du célèbre professeur Owen, et la cause, dit-il en citant pour exemple la forme écrasée qu'avaient prise plusieurs crânes d'animaux fossiles, en devait être attribuée à la pression d'un poids fort lourd, continuée pendant un très-long espace de temps. Du reste, le docteur Cull fit observer que ces crânes, qui contenaient encore de la terre, différaient entièrement du type celtique, et M. Busk fut d'avis que leurs caractères spéciaux les rattachaient à un peuple venu du nord de l'Europe. Les objections ne manquèrent point aux diverses explications que l'on donnait de ces allongements posthumes, mais le fait était regardé comme constant, et M. Davis n'hésite pas à reconnaître qu'il faut désormais en tenir sérieusement compte dans les recherches dont nous nous occupons ¹.

VII. A ces motifs de doute tirés de l'action réelle ou possible d'influences tout à fait extérieures, le système de l'abbé Frère en ajouterait un quatrième, né d'une cause exclusivement interne, le développement progressif des organes cérébraux suivant la marche ascendante de la civilisation de chaque peuple. Dans cet ingénieux système ², le crâne de l'homme se relève par degrés de l'état de dépression de ses parties antéro-supérieures, signe de son infériorité intellectuelle dans la vie sauvage, et s'avance vers la perpendiculaire faciale par l'exercice de plus en plus actif de ses facultés qui, grossissant le cerveau, redresse le front, surhausse la voûte crânienne et renfle ses parois latérales, à mesure que les parties postérieures, siège des appétits brutaux, perdent

¹ *Crania britani.*, p. 37 et 39. Il signale aussi comme un nouveau sujet d'examen les déformations qui peuvent dériver de quelque maladie.

² *Principes de la philosophie de l'histoire*, Paris, 1838, 8°. La collection de l'abbé Frère, près de 180 crânes, est au Muséum d'histoire naturelle à Paris, dans la galerie d'anthropologie, première salle.

leur ampleur primitive. C'est une observation qu'on a faite sur un grand nombre d'enfants, chez qui jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, dit le docteur Gosse, p. 4, existe généralement une prédominance de la région occipitale de la tête sur la partie frontale, laquelle « paraît se développer d'autant plus que l'intelligence est plus exercée. » L'abbé Frère divisait la croissance intellectuelle des peuples en sept périodes, de 233 ans chacune, qu'il nommait *infantia*, *pueritia*, *adolescencia* (l'âge héroïque), *juventus*, *virilitas*, *fecunditas* et *maturitas*, p. 160 et suiv. Arrivés à ce point, ils y restaient, p. 267, jusqu'au temps marqué pour leur décadence ou leur fin politique. A chacune de ces périodes correspond un progrès caractéristique de la configuration du crâne, tellement que l'auteur prétendait reconnaître, à l'aspect d'une tête trouvée dans un tombeau, à quelle époque de l'histoire de sa nation avait vécu l'homme à qui cette tête avait appartenu. Les tempéraments se modifient en même temps, et passent du lymphatique au sanguin, du sanguin au bilieux, en brunissant de plus en plus la peau, les cheveux et les yeux ¹. On peut comparer l'une avec l'autre, sur les planches de son livre, ces conformations successives par lesquelles ont passé, dit-il, les Juifs, les Grecs, les Romains, les Français, etc. Nos Gaulois, si peu connus avant César, paraissent à cette époque déjà parvenus à leur troisième degré, surtout dans le midi où les avait avancés le voisinage de la civilisation hellénique ; mais, comme il est arrivé à d'autres peuples, des événements malheureux les ont arrêtés dans leur croissance, et nos Français du ^{vi} siècle n'offrent plus, nous assure-t-on, que les *plans bas et misérables d'un front avorté* de la première période ².

¹ *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1848, compte rendu par M. Esquiros, p. 988, 990.

² Un peuple, dit l'abbé Frère, commence son développement social et périodique quand il cesse d'être errant, qu'il se fixe sur le sol, reconnaît un gouvernement et se soumet à l'action d'une doctrine. Notre point de départ, suivant

VIII. L'abbé Frère a eu le tort, commun à presque tous les auteurs de systèmes, de se laisser entraîner à l'exagération de ses idées, et d'imposer au sien une symétrie de chiffres et de détails que ne comportent point les faits de ce genre. Néanmoins, des juges très-compétents en ont admis le principe¹, et font l'éloge de l'exactitude et de la sagacité générale de ses observations. Il a même trouvé des adhérents en Allemagne (*Indigen. rac.*, p. 240). Mais plus ses idées renfermeront de vérité, plus elles jetteront, dans les études qui nous occupent, d'incertitudes sur les recherches crâniologiques. Prenons, par exemple, deux ou trois peuples de la même famille, et dont les types sont, par conséquent, peu éloignés l'un de l'autre ; la civilisation du premier est restée en arrière de la civilisation du second, et celui-ci en arrière du troisième. La migration et la conquête les ont, à des époques successives, superposés l'un à l'autre sur le même territoire, le Celte sur l'Ibère, le Romain sur le Celte, les Francs sur tous les trois. Comment distinguerez-vous le crâne de ce dernier, encore dans sa première période, selon vous, du crâne d'un Celte primitif, et celui d'un Gaulois entré dans sa cinquième (vers 366 de J.-C.), d'avec le Romain qui, parvenu au même degré cinq siècles auparavant, est venu, loin du bûcher qui aurait consumé son cadavre, mourir ou se faire tuer dans la Narbonnaise ? Il vous restera, direz-vous, les armes, les ustensiles, les ornements, les poteries, les médailles qu'on aura trouvés avec ces ossements. Soit ! mais vous cessez dès lors de me parler en crâniologiste, vous n'êtes plus qu'un antiquaire. Et ces indices encore sont-ils toujours sûrs ? Combien

lui, peut dater de l'an 500, époque où les Francs ont quitté leur vie vagabonde, acquis une organisation stable et embrassé le christianisme, p. 154. Conf. *La Rev. des Deux Mond.*, *ibid.*, p. 990. Nous sommes depuis Louis XIV dans notre 6^e période, *fecunditas*, l'âge de production qui fera place en 1900 à notre *maturitas*.

¹ Entre autres Prichard, t. I, 4^e éd., 1841, p. 305.

de circonstances peuvent, à des époques aussi éloignées de nous, avoir mêlé ces objets avec des ossements d'une date ou d'un peuple différents de ceux que vous supposez? J'ai cité les Helvètes de Bel-Air, devenus, en partie du moins, des Sarrazins. Les antiquaires du Nord et des Iles Britanniques ne sont-ils pas encore aujourd'hui en complet désaccord sur la succession des races auxquelles ils rapportent leurs *âges de fer, de bronze et de pierre*¹? Oubliez-vous, d'ailleurs, tous ces prisonniers, tous ces colons barbares, ces Lètes que les Empereurs établissaient par myriades dans les Gaules, et qui, par conséquent, n'avaient plus, pour la plupart, d'autres armes, d'autres meubles, d'autres bijoux que ceux de leur nouvelle patrie²? Les Celtes, en des temps plus anciens, n'égorgeaient-ils pas, pour accompagner leurs maîtres dans une autre vie, des esclaves ou des captifs dont on plaçait les cadavres autour de leurs corps? Voilà, si je ne me trompe, deux causes successives et très-probables d'erreurs et de confusions. Et pour en citer un exemple qui me parait évident, comment ces crânes ignobles, dont l'abbé Frère gratifie les Francs du VI^e siècle, peuvent-ils, dans son propre système, avoir appartenu à un peuple qui, depuis trois cents ans, était en rapports continuels avec la civilisation et la race gallo-romaines, dont plusieurs tribus habitaient même depuis longtemps le territoire belge, et qui fournissait à l'empire des officiers du plus haut rang, et quelquefois ses meilleurs généraux? Jamais ces masques difformes auraient-ils pu revêtir cette beauté septentrionale que les Grecs et les Romains

¹ *Cran. britann.*, p. 20, pl. XIII; p. 3, II^e liv., etc. Worsae n'est pas même d'accord avec Nillson sur le peuple qui apporta le bronze, *Primeval antiq. of Denmark*, trad. angl., p. 136.

² M. V. Simon a déjà soutenu, d'après la législation et les coutumes romaines, que la plupart des sépultures où l'on trouve des richesses et des armes, appartiennent à des peuples du Nord, établis dans les Gaules. (*Observ. sur les sépul. antiq. d. Gaul.*, Mém. de l'Académie de Metz, 1850-51, p. 157.)

eux-mêmes, aussi bien que les premiers auteurs du moyen âge, admiraient dans les Barbares de la Germanie et des pays les plus lointains du nord ?

Je ne pense pas que nous ayons à revenir sur le système de l'abbé Frère, ni sur les observations rapportées par l'*Athenæum* anglais. Le premier est trop contestable, et les autres sont trop hypothétiques pour que nous en fassions, du moins dans l'état actuel de nos connaissances, aucune application particulière. Il n'en est pas de même des déformations artificielles du crâne, auxquelles nous serons ramenés dans la section suivante, et plus tard par nos recherches sur l'origine des monuments dits celtiques. C'est sur elles, en attendant, que se fondent principalement les doutes que m'inspirent, comme spécimens de types gaulois, tous ces crânes de formes diverses qu'on trouve dans ces monuments et dans les tombeaux ou cimetières des temps postérieurs. Je sais bien qu'on remarque parmi eux, et en dehors de toute déformation artificielle, des différences partielles qu'on se hâte quelquefois d'ériger en caractères distinctifs, telles que la conformation de certaines protubérances, ou le plus ou moins de dépression de la racine du nez, etc. ; mais ces différences, qu'il ne faut assurément pas négliger, sont pour la plupart, ou trop peu importantes, — ou d'une généralisation trop peu certaine dans les races auxquelles on les attribue, pour constituer de véritables distinctions typiques. Signalées d'ailleurs ou systématisées le plus souvent par des observateurs isolés, il est arrivé plus d'une fois qu'elles étaient ensuite contestées ou même tout à fait démenties, comme la chose a eu lieu notamment pour la position du conduit auditif chez les anciens Égyptiens. Enfin, mes doutes ne sont-ils pas pleinement autorisés par les maîtres mêmes de la science, qui n'ont pu jusqu'à présent, comme l'avoue l'un des savants collaborateurs des *Indigenous races* (M. Meigs, p. 300), s'entendre sur le véritable type crâniologique des Celtes, ni, ajouterai-je,

sur celui des Germains¹. Rien, écrivait même Nillson, dans une lettre adressée à Thurnam en 1850, n'est plus incertain et plus vague que la forme crânienne à laquelle on a donné le nom de *Celtique*, et l'on trouve à peine deux auteurs d'accord sur ce point. (*Cran. britann.*, p. 17.)

IX. M. Meigs cite, à ce sujet, les opinions contradictoires de plusieurs anthropologistes, en mêlant ensemble ce qui concerne les anciens Celtes et les Celtes modernes, distinction qu'il aurait dû faire, Wilson ayant déjà remarqué² que la description de Morton, par exemple, différerait beaucoup des crânes exhumés des anciens tumulus. D'après quelques-uns de ceux-ci trouvés en Angleterre, Prichard pensait, t. III, p. 20, que les Celtes de cette Ile se rapprochaient beaucoup de la race mongole ou touranienne, c'est-à-dire qu'ils avaient, suivant le type qu'il assigne à cette dernière, t. IV, p. 407, le front pyramidal et la face en losange. Il fait, p. 200, la même remarque sur des crânes irlandais, et y caractérise en outre ceux des anciens Bretons par un front très-étroit et un occiput très-large. D'un autre côté, un habile antiquaire irlandais qui s'est particulièrement occupé de l'ethnologie de son pays, M. Wilde, y distingue trois formes de crânes : 1° ceux de la plus ancienne population, qui sont sphériques, *globular headed*; — 2° ceux de la population suivante, remarquables par leur longueur, *from before backwards*, c'est-à-dire dans le sens horizontal, du front au derrière de la tête; — en outre, par l'aplatissement des parois latérales, un front bas mais droit, avec des sinus frontaux proéminents, — enfin par la saillie du nez et celle du menton, qui est carré; — 3° des têtes beaucoup mieux proportionnées, d'une forme plus arrondie et le vertex plus élevé, qui appartiennent à une 3^e race. C'est

¹ *Dolicho-céphale* selon Retzius, carré arrondi d'après Meigs, tout à fait rond suivant Morton, etc. (*Indig. rac.*, p. 253, 299, 302, etc.)

² *Archæol. and pre-histor. annals of Scott.*, 1851, p. 163.

la première qui paraît à M. Wilde proprement celtique, et la seconde *Fir-bolge* ou belge¹; tandis que Nillson, qui les a retrouvées toutes les trois en Danemark, regarde au contraire comme celtique la 3^e, dont le crâne tient, pour la longueur et la largeur, le milieu entre les deux précédentes². Retzius, qui donne à celles-ci les noms de *Brachycéphales* ou têtes courtes, et de *Dolicho-céphales* ou têtes longues, pense que ce dernier type, étroit et au front bas, était celui des Celtes³ ou du moins des Belges, car il estime plus particulièrement celtique une autre variété dolicho-céphale plus large et dont les côtés sont moins comprimés⁴. Elle se rapproche beaucoup suivant lui, du crâne *cimbrique*, forme scandinave allongée extrêmement ancienne, et que Meigs regarde comme le type véritablement celtique, si toutefois, dit-il, il en existe un auquel on puisse donner ce nom⁵.

Nous voyons ainsi la tête des Celtes prendre, au gré des anthropologistes, au moins trois formes différentes, que Wilson a pareillement reconnues en Écosse, mais en donnant aux crânes horizontalement longs et étroits de Retzius le nom plus pittoresque de *Cymbé-céphales* ou en forme de bateau. Ce sont d'ailleurs les intermédiaires qu'il désigne aussi comme celtiques, p. 172, mais intervertissant l'ordre de Nillson et de Wilde, c'est aux têtes allongées qu'il attribue la plus ancienne occupation du sol écossais. Les auteurs de la magnifique publication des *Crania britannica*, MM. Davis et Thurnam, ont encore ajouté à ces complications en constatant l'existence de deux autres sortes d'anciens crânes insulaires, des *platy-*

¹ Lecture on the ethnol. of the ancient Irish, 1844, d'après les *Crania brit.*, p. 16, et *Indig. rac.*, p. 293.

² D'après les *Cran. brit.*, p. 17, et *Indig. rac.*, p. 289.

³ C'est l'opinion de l'ethnologue anglais Massy, *Analytical Ethnology*, etc., 1855, p. 12.

⁴ *Archiv. für Anatomie*, etc. de Müller, 1849, p. 570, 575. Conf. l'année 1845, p. 88.

⁵ *If indeed any such exists*, p. 304.

céphales à base large et de forme à peu près carrée, et les *acro-céphales* ou allongés verticalement, du sommet de la tête au bas du menton. Leur ouvrage n'étant pas encore terminé, nous ignorons quelles seront leurs conclusions définitives, mais ils ont déjà, en opposition avec presque tous les auteurs que je viens de citer, signalé comme véritables types bretons des crânes positivement brachy-céphales. On en a trouvé cependant de forme allongée et d'acro-céphales dans les mêmes tumulus que ceux-ci, en divers endroits d'Angleterre et d'Irlande. Aussi Davis nous prévient-il qu'une grande diversité existait certainement parmi les crânes des aborigènes et jusque dans une même tribu ¹. Sur 23 crânes bretons décrits en détail dans les quatre livraisons qui ont paru :

12 sont brachy-céphales ou courts, plus ou moins rapprochés d'une forme ronde ;

7 sont dolicho-céphales ou horizontalement allongés ;

1 est acro-céphale ou verticalement long ;

et 3 sont platy-céphales ou à peu près carrés.

On rencontre parmi ces derniers dont la forme, dit Davis, pl. XVI, p. 5, est presque germanique, un calédonien qui rappelle le fameux passage de Tacite sur l'origine de ces Bretons du nord.

X. Le lecteur remarquera sans doute que dans tout ce résumé, il n'est aucunement question de crânes gaulois. C'est que les savants des Trois Royaumes-Unis ont poussé avec bien plus de zèle qu'on ne l'a fait dans nos provinces de France et même à Paris, l'étude de leurs antiquités crâniologiques. Nous ne possédons guère en ce genre, pensé-je, que la collection du Muséum d'histoire naturelle, nombreuse, mais extrêmement gênée par le manque d'emplacement, et dont une partie est même, pour cette raison, reléguée dans le haut des ar-

¹ *Cran. britann.*, pl. III, p. 3 ; pl. XII, p. 4 ; pl. XXXIV, p. 2.

moires où on ne peut l'aborder. Puisse l'éminent naturaliste qui est actuellement le chef de la section d'anthropologie, achever enfin le classement et le catalogue critiques de ces précieux débris, et préparer ainsi la publication grandiose des *Crania gallica*, pour laquelle je sais que l'ouvrage anglais l'a piqué d'une généreuse émulation !

Dans l'état actuel des choses, et quand les antiquaires et les crâniologistes anglais ne s'entendent pas encore sur le véritable type celto-britannique, il me paraît, à plus forte raison, impossible de se faire une idée nette de l'ancien crâne gaulois, surtout en présence des difficultés que soulèvent les différents genres d'altération dont j'ai parlé. Voyons en effet, dans les galeries du Muséum, ceux dont l'exhumation a présenté les caractères les plus certains d'antiquité dite celtique.

(Première salle du 1^{er} étage). 1^o Ceux qu'on a trouvés autour du dolmen de Meudon en juin 1845, parmi une quantité considérable d'ossements qui formaient deux couches différentes, superposées l'une à l'autre, et qui avaient appartenu à des individus de tout âge et des deux sexes ¹. Les crânes n'y étaient cependant qu'en fort petit nombre. Ils ne paraissent même représentés au Muséum que par deux plâtres numérotés 356 et 357, le premier sous l'étiquette de *type gall*, le second sous celle de *type kymryque*. J'ai rapporté plus haut le motif et démontré l'inexactitude de ces deux qualifications. On voit encore auprès de ces plâtres, sous les n^{os} 341, 342 et 358, les parties supérieures de trois véritables crânes, trouvés, dit leur étiquette ², à Bellevue, au mois de septembre de la même année, dans l'avenue du château de

¹ M. Serres, *Compt. rendus de l'Acad. d. Scienc.*, t. XXI, p. 618, 619. Müller, *Archiv. für Anatomie*, etc., an. 1847, p. 500.

² Le catalogue indique la même provenance pour quatre autres, 370, 371, 374 et 376 ; mais je ne veux signaler au lecteur que ceux qui présentent au public une indication officielle.

Meudon, et qui, d'après l'assurance positive que m'en a donnée l'habile aide d'anthropologie, M. Jacquart, ont été pareillement déterrés près du dolmen. J'ignore si, comme il est très-probable, c'est encore aux mêmes fouilles qu'on doit un 4^e crâne, n° 199, provenant aussi de Meudon, et donné par M. Dumas, de l'Institut, en 1854.

De ces six crânes, le *Gall*, qui est celui d'une femme, a la mâchoire supérieure avancée comme un nègre et l'occiput très-allongé; véritable dolicho-céphale, étroit des côtés, le front bas, arrondi, à demi-fuyant, et le vertex peu élevé. Les pommettes des joues sont fortes et saillantes. Le *Kymryque*, au contraire, a le front haut ainsi que le vertex, les arcades sourcilières très-proéminentes, la glabelle ¹ creuse et l'occiput large et aplati. Les pommettes sont moins saillantes et les mâchoires se portent moins en avant. A ces deux types déjà si différents, quoique sortis du même sanctuaire, se joignent les formes non moins variées que révèlent, autant qu'on en puisse juger par ce qui en reste, les trois crânes de Bellevue. Le n° 341 ressemble au *Kymryque*, mais il a le vertex encore plus élevé et le front tout uni. Le 342, de forme à peu près sphérique, est tout à fait brachy-céphale, tandis que le 358, allongé et son sommet aplati comme le *Gall*, en diffère par sa glabelle rentrante et l'élargissement postérieur des pariétaux. Enfin le 199 réunit au profil de ce même *Gall* un occiput court et rond.

2^e Trois crânes ² dits *Silvanectes*, n°s 167-169, retirés du dolmen du Val, dans la forêt de l'Île-Adam en 1854. Si le premier et le dernier ont l'apparence *gallique*, malgré la glabelle

¹ Ce terme que je n'ai pas rencontré dans nos auteurs français, et dont j'ai vainement cherché ou demandé la signification autour de moi, désigne dans la crâniologie anglaise la partie du front qui s'étend au-dessus et de l'un à l'autre des sinus frontaux ou des arcades sourcilières; *Cran. britann.*, p. 28.

² Le catalogue en indique cinq du n° 165 à 169.

creuse et les sourcils proéminents du 167, le 168 n'a rien du prognathisme de cette forme. On voit dans la 3^e salle les photographies de deux de ces crânes et celle d'un 3^e, provenant de Lozerre (Seine-et-Oise), et donné en juin 1854 par le vénérable M. Jomard, de l'Institut. Nous en avons parlé au sujet de la dépression annulaire que montre son vertex. Il a l'occiput large et le front rudement inégal du Kymryque, mais beaucoup moins élevé. Il existe encore (9^e salle) sous l'étiquette de *Silvanecte*, et comme provenant aussi du dolmen du Val, un squelette entier, remarquable par la grandeur de sa taille et la petitesse de sa tête brachy-céphale, mais d'après divers renseignements qui me sont parvenus, l'origine de ce squelette est fort douteuse.

3^o La partie supérieure de l'une des têtes amoncelées par centaines dans un tumulus de Noyelles-sur-Mer ¹, près d'Abbeville, 1835, n^o 209 : front bas, vertex aplati. La partie inférieure de l'occiput, ou l'os occipital proprement dit, se prolonge en saillie très-caractéristique, qu'on remarque dans d'autres crânes non-seulement de la Gaule, mais encore en Angleterre et en Écosse ². On assure que les têtes trouvées dans ce tumulus présentaient toutes, — ce qui serait vraiment une exception remarquable, — la même conformation dolicho-céphalique, et beaucoup plus longue qu'on ne la rencontrerait dans les races connues aujourd'hui ³.

4^o Deux crânes du tumulus de Bougon (Deux-Sèvres), n^o 209 bis et 336, le premier décidément prognathe, le front

¹ Le catalogue en désigne encore deux autres, le n^o 314, reçu en 1835, et le 317, en 1839. Une note fort curieuse constate que toutes ces têtes avaient leurs mâchoires inférieures, et en déduit qu'elles étaient toutes fraîchement coupées quand on les a inhumées.

² Voy. Wilson, p. 169, et les *Cran., britann.* où cette forme se rencontre dans des crânes *jugés* bretons, romains et anglo-saxons, pl. XXXII, XVIII et XXXVI, X et XXVIII.

³ Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville, ann. 1838-40, p. 275. Rapport de la Comm. archéolog.

très-fuyant, l'occiput assez court et arrondi. Celui du second est encore plus court, mais son front est droit et ses mâchoires ne dépassent point le profil caucasique. Cette forme se rapproche beaucoup de celle que M. Ch. Arnault attribue en général aux têtes de ce tumulus : fronts droits, élevés, mais étroits, dents posées perpendiculairement, pommettes des joues peu saillantes, mentons presque rentrants, les lobes postérieurs et moyens du cerveau bien développés, ceux-ci renflés considérablement aux parties latérales inférieures¹. Quel contraste avec le facies éthiopien du n° 209 *bis* ! M. Arnault ajoute que les squelettes auxquels appartenaient ces têtes accusaient, d'après les dimensions de leurs os, une taille moyenne de 5 pieds 2 pouces.

5° Une petite collection de 12 crânes, n° 343 et suivants, avec leur sous-numérotage particulier, et dits *Bellovaques* parce qu'ils proviennent d'une caverne près de Nogent-les-Vierges, canton de Creil (Oise). On ne les a portés au Muséum qu'en 1854, mais on avait dès 1816 découvert dans cette caverne plus de 200 squelettes rangés les uns contre les autres et par lits alternant avec des couches de sable, dans lesquelles on a trouvé une hache et un couteau de silex considérés encore généralement comme des antiquités celtiques. Ces crânes d'hommes et de femmes (ceux-ci sous-numérotés, 5, 8 et 11) n'offrent pas moins de variété que ceux de Meudon ou de Bellevue. 7, 8, 9 et 10 sont plus ou moins brachy-céphales, tandis que les autres sont positivement allongés. Ceux-ci, comme ceux-là, présentent des occiputs de formes très-diverses ; les uns (2, 6, 7, 8, 9 et 11) prolongés par le bas comme nous en avons déjà rencontré ; les autres par le haut, la partie inférieure de ces derniers rentrant brusquement vers la nuque. En troisième lieu, le vertex élevé dans le 1 et le 4 est aplati dans

¹ *Monuments relig. historiq., etc., du Poitou*, 1^{re} série, Deux-Sèvres, 1842, p. 27.

le 9 et le 12. Enfin le front fuyant ou la face longue et étroite des uns diffèrent absolument des fronts droits ou des faces larges des autres. Suivant Barbié du Bocage, qui adressa à la Société des Antiquaires de France un mémoire sur cette découverte, les têtes trouvées dans cette grotte n'avaient point de forme particulière. On remarque seulement, dit-il, qu'en général le nez est très-enfoncé au niveau des yeux et que le menton est très-prononcé; il est même dans quelques-unes très-rapproché de la bouche. Deux de ces crânes avaient, à la jonction des pariétaux et de l'occipital, le petit os appelé *wormien*, conformation peu commune dans la race humaine, mais qui se rencontre quelquefois. Barbié observe en outre que, parmi ces 200 squelettes, il n'y avait pas une seule tête d'enfant ¹.

6° On peut signaler encore les crânes qu'on a retrouvés enfouis très-profondément avec des armes ou des outils de pierre, comme le n° 208 bis à Abbeville, 1834, donné par M. Bouché de Perthes, et un autre au-dessous du lit de la Somme, à Pont-Remy. Celui-ci se trouve dans une salle du rez-de-chaussée, galerie d'Anatomie comparée. Le vertex conique du premier décline rapidement en avant vers un front très-bas mais droit, et en arrière vers l'os occipital, qui présente une saillie très-prononcée. Le second a le sommet plat, le front fuyant, la face étroite, l'occiput court et large et des mâchoires prognathes.

Il existe en outre, dans la 7° salle, deux plâtres d'anciens crânes donnés par le professeur Retzius, de Stockholm, le n° 1304 comme celte, sans autre indication, et le 1312 comme celte-belge et de l'Ile Britannique. Celui-ci n'a rien de particulier qu'un front bas et bombé, mais l'autre est tout à fait le cymbé-céphale de Wilson, en forme de bateau, étroit et allongé surtout par la grande saillie de l'os occipital. Le vertex assez

¹ *Mém. de la Soc. des Antiq. d. France*, t. III, p. 300 et suiv.

élevé conserve dans toute sa longueur une forme pour ainsi dire ogivale, que lui donnent, même vu de face, des pommettes larges et des tempes étroites¹. Le même savant décrit dans les *Archives d'anatomie* de Müller, année 1847, p. 499 et suiv., un crâne que lui avait envoyé M. Eug. Robart, associé à M. Serres pour les fouilles de Meudon. Ce crâne, trouvé aussi près d'un dolmen, à Marly, est petit, rond, le front droit et bien voûté, le vertex élevé. Dans un volume suivant, 1849, p. 573 et suiv., Retzius dessine et décrit cependant, sous le nom de *Celte*, un autre crâne de forme longue, au front écourté, avec un occiput saillant et pointu, et que Prichard lui avait envoyé des environs d'York.

XI. Quelle conclusion peut-on tirer pour le type gaulois d'une telle variété, ou, pour mieux dire, d'une pareille confusion de formes et de caractères opposés? Je pense que le lecteur me pardonnera de ne pas demander plus longtemps à une étude aussi incertaine, des lumières qu'elle ne peut encore nous donner. En attendant, je suis fort tenté de me prononcer contre l'opinion qui attribue aux Gaulois des têtes positivement dolicho-céphales. D'abord ce grand allongement postérieur du crâne ne peut guère, ce me semble, se rencontrer avec des figures verticalement longues. Puis, je ne me souviens pas qu'aucune tête sculptée m'ait présenté quelque trace de cette difformité, et en admettant que l'art classique eût refusé la consécration de son ciseau à une forme aussi disgracieuse, les grossiers statuaires des Gaules auxquels on doit un si grand nombre de tombeaux, n'eussent pas manqué, au milieu des modèles vivants qui les entouraient, d'accuser plus ou moins ce prolongement caractéristique de leur race.

¹ Ces deux crânes figuraient avec d'autres comme article *Suède* à notre grande exposition de 1855. L'un d'eux, beaucoup plus volumineux que les précédents, était étiqueté *Cimber*, sensiblement allongé et évasé d'avant en arrière, avec un renflement de la partie inférieure de l'occiput; la voûte du crâne large et aplatie, le front bas, le profil droit.

Mais si, parmi tous ces crânes que nous venons de passer en revue, nous n'avons pu parvenir à démêler quel était le véritable type gaulois, ils nous ont du moins fait voir que des populations fort diverses pouvaient avoir habité les Gaules en même temps que les Celtes, ou même les y avoir précédés. Prichard a cru reconnaître des Mongols dans la Grande-Bretagne et M. de Gobineau n'est pas le seul qui prétende sérieusement qu'une race nègre a existé dans notre pays. Nous avons en effet rencontré sur divers points, à Meudon, à l'Île-Adam, à Bougon, à Pont-Remy, — et nous pouvons encore citer Saint-Léger dans la Nièvre ¹ et Chauvaux près de Namur ², — des caractères prononcés de prognathisme. C'est donc là une nouvelle question qui se pose enfin carrément devant nous. Elle reviendra naturellement sous notre plume, et nous fera reprendre sous un autre point de vue l'examen des crânes trouvés dans les tombes dites celtiques, lorsque, dans notre troisième partie, nous aurons à juger si ces mystérieux monuments appartiennent effectivement à nos Gaulois, ou s'il faut en faire honneur à quelque autre race dont ils ont fait oublier jusqu'au nom.

¹ Nos 212 et 214 de la galerie d'Anthropologie. D'autres crânes de la même provenance sont encore indiqués dans ce catalogue, nos 426 et suiv.

² Voy. le rapport de M. Spring à l'Acad. roy. de Belgique, 16 déc. 1853, dans la Revue nommée *l'Institut*, mars-avril 1853.

SECTION CINQUIÈME.

RAPPORTS DE L'ANCIEN TYPE GAULOIS AVEC CEUX DES
POPULATIONS CELTIQUES ACTUELLES; CONCLUSIONS.

I. Nous avons demandé successivement aux auteurs de l'antiquité, à la numismatique, à la sculpture, aux dolmens et aux tumulus, quel avait été le type de la race gauloise. Si la crâniologie n'a pas répondu à notre attente, nos autres recherches nous en ont du moins appris suffisamment pour nous faire une idée nette de ce type, et pour le comparer définitivement avec ceux que présentent aujourd'hui les populations qui parlent encore des idiomes celtiques. Nous savons que le Gaulois était originairement un homme de stature forte et élevée, à peau très-blanche, aux cheveux blonds ou plus ou moins roux, aux yeux probablement bleus, à la voix rude et menaçante, à l'air farouche. Il avait la figure longue, le front un peu fuyant par le haut et en ligne à peu près droite avec un nez saillant, marqué par une très-légère courbure du dos, presque sans dépression à la racine, et dont l'extrémité arrondie s'abaissait légèrement vers les lèvres qui étaient de niveau, et un peu dépassées par la rondeur verticale du menton. Nous avons vu que sa fougue, impétueuse au commencement du combat, s'affaissait promptement et que ces grands corps lymphatiques manquaient, pour supporter la chaleur et les fatigues, de vigueur et de solidité. Mais nous avons aussi constaté que ce type primitif s'était affaibli par

degrés, en descendant vers le midi, et même transformé tout à fait en Espagne et dans l'Aquitaine par son mélange avec la race dite ibérique. Cette décadence avait de proche en proche gagné le nord et l'ancienne Bretagne. Arrêtée à diverses reprises dans la Gaule centrale et en Belgique par l'infusion des nombreuses colonies germaniques, elle a toujours repris son cours, et est enfin arrivée à ce point, admis par tout le monde, que les principaux caractères physiologiques de cette belle race ont presque entièrement disparu des trois quarts de la France, et ne se montrent encore, dans nos provinces septentrionales, que marqués d'une très-sensible dégénération¹. Pris en masse, nous sommes un peuple brun ou châtain, aux yeux variant du noir au brun clair, d'une taille plutôt au-dessous de la moyenne qu'au-dessus², peu chargé d'embonpoint et d'un tempérament fort peu lymphatique. Nos membres sont minces, notre force musculaire médiocre³, mais notre constitution est énergique; elle supporte les travaux les plus rudes, et brave aussi bien les rigueurs de l'hiver et les ardeurs de l'été que les longues fatigues ou les privations. Nous avons conservé la furie de l'attaque, mais avec plus d'agilité dans nos mouvements et de solidité dans la lutte. Enfin nos têtes sont plus rondes qu'ovales et nos traits arrondis, suivant Des-

¹ Un auteur a été jusqu'à dire qu'elle est entièrement éteinte en France et en Angleterre. (Gérard, *Hist. d. rac. d'Europe*, p. 193, 248 et suiv.)

² On ignore généralement jusqu'à quel point la taille des hommes a baissé dans notre pays. Nous avons des départements qui ne peuvent plus fournir leur contingent à la conscription. La moyenne des exemptions pour défaut de taille est, pour toute la France, du treizième des jeunes gens inscrits, mais elle descend presque au cinquième dans le Limousin. Voy. le curieux travail du Dr Broca dans les *Mém. de la Soc. d'Anthropol. de Paris*, 1860, 1^{er} fasc. sur l'*Ethnol. de la France*.

³ C'est à peu près ainsi que nous représente, sous le nom de Celtes, l'anglais Massy, en nous gratifiant, en outre, d'une face comprimée et carrée, avec de gros sourcils, des yeux enfoncés, un nez court, la bouche trop grande et le menton étroit; *Analyt. Ethnology*, 1855, p. 14.

moulins ¹. On voit que, sauf un seul point, nous sommes en tout l'opposé de l'ancien type gaulois.

II. D'où peut provenir, nous sommes-nous ensuite demandé, un changement aussi grand et aussi contraire à notre principe fondamental de la persistance des types? Ce n'est certainement pas des colonies grecques, des garnisons romaines ou des invasions méridionales, les unes et les autres trop peu nombreuses par rapport à la masse de la population transalpine; ni des Barbares du nord qui ne pouvaient quant au physique que relever la race gauloise au lieu de l'affaiblir. Att-elle donc péri, ou émigré presque tout entière du sol que nous occupons; et quelque autre race ignorée de l'histoire est-elle venue clandestinement prendre sa place sur le même sol où nous serions sa postérité? Ou bien faut-il, avec les partisans exclusifs de l'influence des milieux, ne voir dans cet étonnant contraste qu'une transformation naturelle due au défrichement des bois et au dessèchement des marais, qui ont eu pour conséquence l'élévation de la température, — puis aux modifications qu'amène le cours des siècles dans le progrès de la civilisation? Ce contraste est si grand qu'il a ébranlé même un esprit de la trempe de Niebühr, qui était cependant bien convaincu de la persistance des types. Il était porté à croire que les anciens avaient confondu dans leurs descriptions les Gaulois et les Germains, mais devant ce témoignage irrécusable d'Am. Marcellin, il est réduit à penser que, *par exception*, les yeux et les cheveux des premiers ont pris *avec le temps* des teintes plus foncées, comme il est arrivé, dit-il, à la plus grande partie des Allemands eux-mêmes, dont on ne peut néanmoins révoquer en doute les anciennes couleurs et les yeux bleus ². Si faible et si limité dans son action que paraisse ce nouveau genre d'influence extérieure, Prichard ac-

¹ *Hist. natur. d. rac. hum.*, etc., 1826.

² *Hist. rom.*, trad. franç., t. IV, p. 293 et suiv.

cepte naturellement cette concession du célèbre historien, t. III, p. 191 et suiv. Il est plus réservé avec un de ses compatriotes, M. Price, qui ne se contentait pas d'expliquer, d'après ce qu'on voit chez les animaux, le rembrunissement de la couleur des cheveux que la diversité de la nourriture faisait passer, suivant lui, du roux au jaune et du jaune au brun, il voulait encore que la couleur des yeux devint sombre dans le voisinage des mines de charbon et partout où l'on en brûle¹. Michelet, qui cite ces passages de Price, paraît aussi tenté d'expliquer ce rembrunissement par l'action du temps et de la civilisation, qui donnent à nos couleurs *le caractère d'une vie plus intense*. Ceci nous a valu probablement cette gracieuse comparaison poétique de M. Esquiros, suivant qui : « de même que les enfants naissent souvent avec des cheveux blonds et un teint clair qu'ils perdent en avançant en âge, les races dépouillent avec la maturité les signes de l'adolescence. » On a cru remarquer aussi, dit Prichard, et telle est son opinion, t. III, p. 199, que la couleur des cheveux et des yeux est plus brune dans les villes que dans les campagnes². Mais M. Beddoe qui a fait la même observation en Allemagne, ajoute avec impartialité qu'il a vu le contraire à Liège et dans quelques villes d'Italie³, ce qui est conforme à ce que je me rappelle moi-même de l'Espagne. Une contradiction de plus à joindre à tant d'autres qui se présentent quand on veut tout expliquer par l'action des influences extérieures ! Je suis toujours prêt à faire, je l'ai dit, la part de ces diverses influences, mais rapporter à elles seules un changement aussi général et aussi

¹ *Hist. de Fr.*, t. Ier, p. 483, d'après l'*Essay on the physiognomy and physiology of the present inhabitants of Britain*, etc., 1829. Conf. Prichard, t. III, p. 199.

² *L'Angleterre et la vie anglaise*, 1858 et 1860, p. 125. Conf. M. de Jonnès, *La France avec ses prem. habit.*, p. 121.

³ Report of the British association for the advancement of science, 1857, p. 118.

profond que celui de la race gauloise, c'est, à mon sens, non pas une simple exagération, mais une double erreur historique et physiologique. Je l'ai combattue en thèse générale, sous ce dernier point de vue, par des exemples particuliers tirés de l'histoire et de la géographie. Autre est donc la cause d'un pareil phénomène, que nous allons étudier d'abord chez nous, peuple devenu tout à fait latin ; puis, ce qui sera étrange à constater, dans les diverses populations qui passent pour s'être conservées le plus purement celtiques. Cette opinion générale, mais presque uniquement fondée sur la langue qu'elles parlent encore aujourd'hui, n'est pas cependant inattaquable pour chacun d'eux, et elle a été, en effet, plusieurs fois attaquée, comme nous le verrons par la suite.

III. Le premier fait sur lequel nous reviendrons, c'est l'existence que nous avons reconnue d'un second type très-répandu dans les Gaules, type à tête ronde, et que provisoirement, en nous autorisant du témoignage de Tacite et de Strabon, nous avons rapporté aux Aquitains et à la race ibérique. C'est à ce prétendu type gaulois que W. Edwards, avons-nous dit, donnait le nom de *Gall*, n'attribuant au Gaulois véritable que celui de Kymryque, et consommant ainsi, au nom de la physiologie ¹, ce démembrement de la grande famille celtique qu'on venait d'introduire avec éclat dans l'histoire. D'après ses curieuses observations, cette division existerait même encore dans quelques parties de notre France actuelle. Seulement, l'ancienne limite de la Seine et de la Marne ne sépare plus les Kymrys ou Belges des Galls ou Gaulois proprement dits. Les premiers, qu'Edwards a reconnus sur le littoral de la Picardie et de la Normandie, sont descendus jusqu'en Bourgogne, où il les a retrouvés, dit-il, p. 48 et suiv., 60 et suiv., sur les bords de la Saône, de Chalon à Mâcon et jusqu'à Genève. Quant au type gall, il n'a com-

¹ *Des caract. physiolog. d. rac. hum.*, p. 63.

mencé à le remarquer qu'entre Auxerre et Chalon, et c'est lui qui dominait dans cette partie de sa route, en Bresse, dans le Lyonnais, en Dauphiné, en Savoie et dans le Valais (p. 48, 59 et suiv.). D'où il résulte que dans l'intérieur de la Picardie, au nord et autour de Paris, et depuis cette ville jusqu'à Auxerre, la population n'avait aucun type déterminé. Edwards ne parle ni du centre, ni du midi, ni du sud-ouest de la France qu'il ne connaissait pas, p. 62. Plus tard, il visita le Poitou et la Bretagne ; la première de ces provinces lui parut généralement gallique, et la seconde avoir conservé bien distinctement les deux types ¹.

IV. J'ai transcrit dans une note qui précède, p. 104, la description qu'il a faite de l'un et de l'autre. J'ai aussi remarqué que, sauf la forme du nez, — recourbé avec la pointe en bas et les ailes relevées, — son kymryque était conforme à notre gaulois. Aucune figure, aucune statue de l'antiquité appartenant à ce dernier type, ne nous a présenté cette forme du nez que nous avons rencontrée précisément dans les médailles hispaniques. Ce ne serait donc point un caractère celtique, mais déjà l'effet de quelque croisement, effet d'autant plus supposable que ces nez se montrent en assez grand nombre dans le midi de la France, et que Edwards les a reconnus partout dans son Italie kymryque à Milan, en Toscane, à Bologne, à Ferrare, à Padoue et surtout à Venise, p. 56 et suiv. Il oubliait seulement, entraîné par M. Am. Thierry, que tous ces prétendus Kymrys étaient des Galls. En effet, que nous dit T.-Live, V, 34 et 35 ? Que les Gaulois qui se fixèrent dans le Milanais étaient des Bituriges, des Edues, des Carnutes, des Arvernes, etc. ; ceux de Bresse et de Vérone des Cénomans, et ceux qui s'établirent au-delà du Pô (à Bologne, à Ravenne, à Rimini, et jusqu'auprès d'Ancône), des Boïens, des Lingons et des Sénon. L'origine seule des Lingons peut

¹ *Mém. sur les Gaëls*, dans ceux de la Soc. Ethnolog., t. II, 1845, p. 17.

être l'objet d'un doute, car ce n'est pas assez d'une simple conjecture étymologique de M. Am. Thierry pour nous faire hésiter sur les Boïens, ni d'une affirmation toute nue, *pro ratione voluntas*, pour ranger parmi ses Kymrys les Sénons de l'Yonne¹. Pas un peuple certainement belge n'a pris part à cette conquête de l'Italie. Ces nez recourbés sont-ils donc un caractère gallique? L'affirmative paraît peu probable en présence des médailles de la Gaule proprement dite, et il n'est pas encore temps de les rapporter à un croisement avec la race dite ibérique, à cause des populations picardes ou normandes chez qui Edwards l'a particulièrement observé. Nous en reparlerons. Quant à son type gall, aucun auteur, aucune figure ne nous ayant décrit ou transmis les traits des Ibères ou des Aquitains, nous avons provisoirement admis comme leur celui qu'Edwards a principalement caractérisé par la tête ronde, que nous avons nous-même remarquée sur les médailles et les monuments sculptés de l'ancienne Gaule.

Ce n'est donc point dans les types qu'il a signalés que nous attaquons le système de cet habile physiologiste, c'est pour les contradictions qu'il présente avec l'histoire, et même, si j'ose le dire, avec l'anthropologie. Nous venons d'en citer une; en voici une seconde. De même que M. Thierry, il conserve aux Kymrys et aux Galls leur communauté d'origine; les uns comme les autres, suivant lui, appartenaient à une même race, à la race gauloise, p. 72. Or leurs types sont si différents qu'ils ne peuvent être, j'en appelle à tous les crâniologistes, une simple variété l'une de l'autre, ni dériver davantage d'une même forme primitive. Une tête longue et une ronde, sans parler des autres caractères, ont toujours

¹ *Hist. d. Gaul.*, 3^e éd., t. I^{er}, p. LXXII et 40, 41. M. Périer qu'il a entraîné dans cette faute, et qui l'a grossie en adjoignant plus loin les Cénomans aux Sénons, ajoute que César donne aux Boïens le nom de Volcæ (ou Belges) Tectosages, supposition qu'il n'a faite sans doute qu'en oubliant l'étendue de la forêt Hercynie. (*Frag. ethnolog.*, p. 31 et 75.)

indiqué en principe, et antérieurement à tout mélange, deux races absolument distinctes. Du Gall ou du Kymry, l'un des deux doit donc cesser d'appartenir à la famille celtique, conclusion à laquelle le D^r Périer est déjà arrivé par un autre chemin. Or, les descriptions des anciens et les monuments de l'art classique nous ont fait connaître le véritable celte, c'est le Kymry.

Il y a, en troisième lieu, des ethnologistes qui ne voient encore dans les Bas-Bretons et les Gallois qu'une population brune aux yeux et aux cheveux noirs, et généralement trapue. Ils pourraient donc, et je l'avais même fait quand je suivais leur opinion, demander comment il est arrivé que les descendants les plus directs des Belges de M. Am. Thierry, diffèrent aujourd'hui de leurs aïeux plus que les populations mélangées de la Flandre et du nord de la France ¹ ? Mais ce n'est pas cette fois le système d'Edwards, c'est l'opinion même de ces ethnologistes qu'il faut placer sur la sellette, et soumettre à un examen sérieux. Nous avons d'ailleurs remarqué déjà que le croisement de deux races, en nombre aussi égal qu'on puisse le supposer, ne s'effectuerait pas sur un vaste territoire d'une manière uniforme. C'est une affaire de distribution géographique et de circonstances locales. Le type rond a repris naturellement le dessus dans les contrées où il était resté sensiblement le plus nombreux, tandis que le vrai type gaulois a souffert une moindre décadence partout où une plus forte ou plus durable infusion du sang germanique lui a rendu quelque supériorité : soit par les Saxons et les Normands, suivant les observations d'Edwards, sur le littoral de la Manche; soit en Bourgogne, par les géants Burgondes, etc. Ce n'est que par un *lapsus memoriæ* historique que le D^r Broca a pu arriver à cette conclusion certainement

¹ M. Moreau de Jonnés, toutefois, ne s'inquiète pas de cette transformation des Kymrys; il l'admet tout simplement; *La France*, etc., p. 120, 144 et suiv.

fort inattendue : que les Kymrys ont sensiblement perdu de leur taille par suite de leur mélange avec les Germains ¹. Les trois départements qui présentent le moins d'exemptions du service militaire pour défaut de taille, le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or, ont appartenu aux Burgondes ²; et les suivants, le Nord, la Somme, le Pas-de-Calais, la Haute-Marne, etc., ont été en grande partie repeuplés par les Lætes et par les Francs. Ce que j'ai dit de ces croisements particuliers replace sous leur véritable jour ces persistances locales qu'Edwards n'a pas songé à expliquer.

V. Au point où nous sommes, deux grands faits nous sont acquis, l'un conforme à ce que nous avons reconnu pour l'époque gauloise, savoir : l'existence simultanée de deux types qui se montrent encore très-distinctement dans quelques parties de la France; — l'autre est la fusion complète de ces deux types tacitement avouée par Edwards pour une partie considérable de notre population. Seulement cette fusion est, comme nous l'avons dit, bien plus générale que ne le donne à comprendre le champ beaucoup trop restreint de ses observations. Nous savons aussi qu'elle s'est faite par l'absorption toujours croissante du type blond et à taille élevée, ou, en d'autres termes, par la victoire de la race la plus faible sur celle qui était la plus belle et la plus forte. Les figures longues ou les Gaulois classiques étaient donc, suivant l'un des principes déduits de nos preuves historiques, en grande minorité dans les Gaules; c'est-à-dire que suivant le cours ordinaire des choses, ce ne sont pas eux, mais une ou plusieurs races antérieures subjuguées par ces derniers venus, que représente au fond la masse de notre population.

¹ Je dois dire que l'anglais Price cité par Michelet, *Hist. de Fr.*, Ier, p. 485, soutient qu'il n'existe point de trace des hommes du nord, ni en Bourgogne, ni en Normandie, excepté vers Vire et Bayeux.

² Voir le tableau officiel de ces exemptions dans le même mémoire, p. 55.

VI. Cette première conclusion, que le lecteur a déjà dû sentir, est confirmée par le soin avec lequel la race conquérante cherchait à sauvegarder son type et à rester distincte des vaincus. Trop peu nombreuse, ou trop dépourvue, comme nous le verrons, d'esprit politique pour se constituer en caste exclusive et imprescriptiblement isolée de ses sujets, c'est par des précautions individuelles qu'elle cherchait à dissimuler les effets naturels de ses alliances avec des femmes étrangères, croisement qui, une fois commencé, devait suivre une progression de plus en plus rapide. Ainsi Pline nous apprend, XXVIII, 51, que les Gaulois avaient inventé un savon pour rougir leurs chevelures, ce qu'ils avaient déjà l'habitude de faire très souvent, du temps de Diodore, avec une lessive de chaux, V, 28. Quel pouvait être le but de cet usage singulier chez des peuples naturellement roux, si ce n'était d'effacer les nuances déjà plus brunes que le croisement donnait à leurs chevelures, et de leur rendre la couleur rutilante dont brillaient celles de leurs pères ? Les Germains, que nous verrons pareillement déchoir, adoptèrent cet usage ¹ pour le même motif, et Pline a remarqué, *ibid.*, qu'il était moins suivi par leurs femmes que par eux ; ce qui vient à l'appui de notre opinion, et prouve que ce n'était pas point, comme en Orient, une affaire de parure ou de coquetterie féminine ².

C'est dans la même pensée, commune à tant de peuples ³, que leurs descendants, comme ceux des Gaulois, prirent aussi la coutume de comprimer la tête de leurs enfants pour leur

¹ Pline, *ib.*, Am. Marcel., XXVII, 1. Martial, etc.

² Dans ce cas même, j'ai peine à croire qu'il ne s'y mêlât point originaiement une pensée d'imitation. La couleur blonde était attribuée à plusieurs dieux ou héros grecs, et l'usage dont nous parlons existait déjà chez les sévères matrones romaines, aux plus beaux temps de leurs mœurs antiques. Val. Max., II, 1.

³ Les Arabes barbaresques, entre autres, entretiennent avec soin de génération en génération la longueur originelle de leurs têtes, pour ne pas se confondre avec les Berbères qu'ils méprisent. (Gosse, p. 56.)

conserver la longueur caractéristique de leur race. Nous avons vu que tel était encore, au xvi^e siècle, l'usage des Hambourgeois, des Saxons, des Flamands. Un illustre Bruxellois de cette époque affirme que les Belges conservaient, grâce aux soins particuliers de leurs mères, des têtes plus longues que les autres peuples, *oblongiora cæteris*¹. Il n'y a pas longtemps que Price remarquait encore la longueur de leurs visages et l'azur de leurs yeux². Les Français, dit à son tour notre savant Bodin, qui était de l'Anjou, regardaient jadis les visages allongés comme les plus beaux, *oblongos formosiores esse*, ce qu'attestent encore leurs anciennes statues et les portraits de leurs pères. Aussi leurs sages-femmes, ajoute-t-il, s'appliquent à donner cette forme à la tête des enfants³. Les Parisiens le faisaient encore au siècle dernier, suivant Andry⁴. Nouvelles preuves qui viennent encore, à seize ou dix-huit siècles de distance, confirmer tout ce que nous avons dit du véritable type gaulois, et en présence desquelles les observations d'Edwards montrent combien la fusion avait fini par précipiter sa marche, surtout depuis un siècle. N'aurait-il pas à vérifier aujourd'hui si les persistance locales qu'il a signalées pour les têtes longues, ne tenaient pas à quelque vieille coutume toujours enracinée dans les provinces qu'il a citées⁵ ?

On peut sans doute faire remonter à une pensée politique du même genre, mais directement opposée à celle des Gaulois septentrionaux, l'usage qui existe encore chez les descendants

¹ Vésale, *De corpor. hum. fabrica*, I, 5. M. Gosse cite, p. 57, un passage semblable d'Oporin.

² Cité par Michelet, *Hist. de Fr.*, t. I^{er}, p. 485. La *Physiognomy* de Price est de 1829.

³ *Method. ad facil. histor. cognit.*, 1566, p. 168.

⁴ *Orthop.*, etc., 1741, t. II, p. 4.

⁵ Comme, dans la Seine-Inférieure, l'usage encore existant de la déformation annulaire du crâne, qui s'accorde si bien avec les hautes coiffures obliques des femmes du pays de Caux. (Gosse.)

des Volcæ ou Belges (?) de Toulouse et de Nîmes d'aplatir le front de leurs enfants de manière à rejeter en arrière la longueur naturelle de leurs têtes. Cet usage, qui s'est perpétué dans la Haute-Garonne, à Castres, à Carcassonne, à Narbonne, etc., tendait probablement à rapprocher de la masse des vaincus le trop petit nombre des vainqueurs; mais quel qu'en ait été le premier motif, il indique une population d'origine étrangère au pays, car celles où il n'existe pas, autour de Saint-Gaudens et en Gascogne et dans l'Ariège, ont conservé la tête presque sphérique de leur race. (Gosse, p. 43 et 45.) Quelques-unes de nos populations méridionales sont d'ailleurs restées tout aussi attachées à leur type qu'ont pu l'être celles du nord. Plusieurs Provençales, par exemple, m'ont assuré que, dans leur pays, par une aversion instinctive pour les têtes longues, on recommande aux sages-femmes de rétablir la rotondité du crâne des nouveaux-nés, si elle a été dérangée par l'enfantement. Cette aversion, dont le principe remonte peut-être aux anciens Grecs, à en juger par la tête pointue dont Homère a gratifié son Thersite, *Il.*, II, 219, n'est-elle pas aussi un vestige de cette sourde haine que nos compatriotes du midi nourrissent, longtemps encore après la guerre des Albigeois, contre leurs grossiers conquérants du nord? Je le croirais d'autant plus volontiers que, dès la fin du ix^e siècle, d'après le récit fort curieux d'un fait qui ne peut s'être passé que dans la France méridionale ¹, nous voyons ces cheveux rouges dont les Barbares étaient si fiers, devenus l'objet d'une répulsion générale dont l'impression n'est pas encore tout à fait effacée parmi nous.

VII. L'existence d'une seconde race transalpine une fois mise hors de doute, divers auteurs, principalement des ethno-

¹ Le moine de St-Gall, *De gest. Car. magni*, I, 20. Il s'agit d'un pauvre qui, honteux de sa chevelure rouge, s'efforçait de la cacher; son évêque, irrité, lui ayant découvert la tête, s'écria : *Ecce videtis, ô populi, rufus iste ignarus est!*

logistes, vivement frappés de voir si fortement dominer en France ses couleurs et son caractère physique, ont cherché de plusieurs manières, en dehors des influences extérieures auxquelles ils croyaient assez peu, à expliquer un fait aussi général. Quelques-uns ont été, en désespoir de cause, jusqu'à changer en nourrice, pour ainsi dire, les Celtes des anciens. Pinkerton est le premier, pensé-je, qui se soit avisé d'en faire un peuple brun et de petite taille, avec des yeux et des cheveux noirs, et aussi éloigné, au physique et au moral, de la grande race germanique qu'un âne l'est d'un lion ¹. C'est à celle-ci qu'appartenaient les fameux *Galli* des Romains qui conquièrent la haute Italie, tandis que d'autres Scythes ou Goths nommés Belges, et qui sont les principaux ancêtres de la nation française, enlevaient aux Celtes les deux tiers des Gaules. Les Ibères ou Aquitains s'étaient emparés du midi, et les Cimmériens ou Cimbres, *Cymry*, qui étaient peut-être de souche celtique, avaient d'un autre côté chassé les Gaëls de la Grande Bretagne, de sorte qu'il ne restait aux véritables Celtes, dès le temps de César, que l'extrémité des Gaules et l'Irlande ². Le fond de ce système n'est autre que celui de Spener, repris de nos jours par M. Holtzmann, comme on l'a vu dans la première partie de cette Introduction, mais le savant professeur d'Heidelberg a eu le bon goût de ne pas imiter, avec le *gothomane* anglais, les grossièretés de la seconde *Germania antiqua*. Passons.

Bory de Saint-Vincent fait pareillement des Celtes une race brune, dont il trace, d'après nos compatriotes du midi, le portrait rétrospectif ³, et voit dans notre nation un mélange confus de cette race arrivée du midi, avec des Germains, des

¹ Citation de Prichard, t. III, p. 189.

² *Rech. sur l'origine et les établiss. des Scythes ou Goths*, etc., 2^e éd., trad. franç., 1804, p. 96, 82, 81 et 79. Je résume son système sans m'arrêter aux diverses contradictions de l'auteur.

³ *Dict. d'hist. natur.*, t. VIII, 1825, p. 295 et suiv.

Scythes, des Pélasges grecs et romains et des Arabes, mélange dont nous tenons, par un amalgame héréditaire des qualités et des défauts respectifs de ces peuples, l'ensemble si varié de notre caractère national. Plus tard, quand il eut, pensait-il, retrouvé entre les Pyrénées et l'Atlas, les Syrtes et notre océan, la fameuse île de Platon, il fit de ces Atlantes la souche des peuples occidentaux de l'Afrique et de l'Europe, des Celtes comme des Ibères, des Ligures et des Berbères. Chez les Kabyles, assure-t-il, l'angle facial est le même que le nôtre, l'épaisseur du crâne est également pareille, ainsi que les proportions de la boîte osseuse, la proéminence des arcades sourcilières, la forte dépression de la racine du nez et la saillie à peu près rectiligne de son profil. Une particularité singulière qu'il nous attribuait, c'est d'être très-velus, ce que remarquait aussi Desmoulins, mais sans dire que nous l'étions plus que les autres hommes ¹.

VIII. Cette ressemblance des Kabyles et des Bas-Bretons est soutenue encore plus fortement par un fils même de la vieille Armorique, qui a résidé longtemps en Algérie, le docteur Bodichon ². Il amène en premier dans les Gaules, sinon les propres Atlantes de Platon, du moins les indigènes de l'Atlas. Les personnes qui ont habité la Bretagne et qui viennent en Algérie, sont frappées, dit-il, de cette ressemblance. C'est le même caractère non-seulement physique mais moral, la même inflexion de voix, la même expression des sensations, etc. Nous acheverons plus bas ce portrait peu flatté de nos Bretons. L'Afrique, continue le docteur, tenait jadis à l'Espagne, et c'est par l'isthme qui les unissait que la race atlante se sera étendue jusque dans les Iles Britanniques.

¹ Mém. sur l'Anthropol. de l'Afrique franç. pour la Commiss. scientif. de l'Algérie, p. 8, dans le *Magasin d'Anatomie Zoologie comparée*, etc. ann. 1845.

² *Étud. sur l'Algérie et l'Afrique*, 1847, p. 119 et suiv., 153, etc.

Noire et trapue, elle était fort différente de la celtique, grande et blonde, mais celle-ci, que M. Bodichon nomme aussi kymryque, victorieuse de la première, imposa finalement sa langue, son druidisme et ses institutions à des peuples qui sont ainsi devenus gaulois, sans cesser de rester ibériens par les traits du visages et leurs aptitudes morales et physiques.

IX. Desmoulinos et M. d'Omalius, s'inspirant l'un et l'autre d'une pensée du célèbre Larrey, ont recouru tout simplement à la race arabe. La Gaule, disait le premier ¹ en 1826, l'Italie, les Iles Britanniques et une partie de l'Espagne étaient peuplées d'une race d'hommes à la barbe et aux cheveux épais, toujours bruns ou noirs ainsi que les yeux ; à la peau d'un blanc terne, presque sans incarnat aux joues ; leur nez se joint au front par une légère dépression, leur visage est plus arrondi qu'ovale et leur corps si velu qu'un véritable pelage couvre souvent leur dos ; ce qui forme un grand contraste avec la peau généralement nue des Indo-Germains. Ces hommes étaient robustes et peu sensibles aux intempéries de l'air, que les highlanders d'Écosse supportent encore presque sans vêtements ². Les Gaulois de Brennus, descendus des bords du Danube en Italie, n'étaient déjà plus des Celtes purs ; leur haute taille, leur longue chevelure blonde et flottante nous les montrent *germanisés* par un mélange de deux siècles, — depuis le temps de Sigovèse, — avec les tribus germaniques. C'est du même croisement que sortaient les Belges, qui rentrèrent dans les Gaules, en refoulant dans les montagnes leurs frères de race pure, dont le type originel s'est conservé sur le continent chez les Basques, les Bas-Bretons et les Auvergnats, et dans les Iles Britanniques chez les Gallois, les Irlandais et une partie des Écossais. Jusqu'ici Desmoulinos n'a

¹ *Hist. natur. d. rac. hum.*, 1826, p. 136, 139, 141 et suiv.

² Il en dit autant des Bas-Bretons, ce qui me paraît fort exagéré, d'après ceux que j'ai vus.

pas encore indiqué leur souche primitive ; il le fait dans son tableau général, où les Arabes, les Étrusco-Pélasges et les Celtes (y compris les Ibères) figurent comme les trois branches du tronc *sémitique*.

X. M. d'Omalius substitue à cette dénomination celle d'*Araméen*. Il avait d'abord, avec Desmoulins, compris les Celtes parmi les races brunes. Revenu de cette erreur, dit-il dans la quatrième édition des *Races Humaines*, 1859, p. 18, il distingue aujourd'hui les Celtes au type blond et aux yeux bleus, de la population aux cheveux et aux yeux noirs qui occupait avant eux le sol des Gaules. C'étaient des Ibères, qui, tombés sous le joug des Celtes et mêlés avec eux, « ont produit une « race intermédiaire dans laquelle les Romains auront été « d'autant plus disposés à remarquer les caractères du type « blond, que les armées contre lesquelles ils combattaient « devaient être principalement composés de l'aristocratie « gauloise, c'est-à-dire de ceux des descendants des conquérants les moins mêlés avec le sang des vaincus (p. 19). » Une partie de la population araméenne s'est maintenue plus compacte, quoique atteinte à divers degrés par le mélange général, dans la Basse Bretagne et dans le pays de Galles, en Écosse et en Irlande. M. d'Omalius la désigne sous le nom de famille *Erso-Kymryque*, p. 35. On voit que ce dernier adjectif dont W. Edwards et M. Am. Thierry se sont si bruyamment servis pour distinguer ethnologiquement leur race belge, commence à passer ici du blond au noir. Mais la métamorphose est complète avec M. Moreau de Jonnés ; elle nous montre comme l'esprit de système a fourvoyé dans tous les sens nos malheureuses études celtiques. Après avoir reconnu les Gaulois proprement dits, c'est-à-dire les Galls de ces deux auteurs (auxquels il rattache les Belges), pour un peuple blond et à taille élevée, M. de Jonnés applique résolument ce même nom de Kymryque à la race brune, de courte stature et aux cheveux noirs, qui est venue, dit-il, s'établir dans notre

Bretagne et dans le pays de Galles ¹. Ce que c'est que de nous, pauvres explorateurs de l'antiquité, quand nous voulons l'inventer, chacun pour notre compte, au lieu de l'étudier patiemment et sans parti pris, dans les écrits et sur les monuments mêmes des anciens!

XI. Toutefois le système de MM. Bodichon et d'Omalus sur la dualité réelle, non de la véritable race gauloise, mais de la population générale des Gaules, se rapproche beaucoup, abstraction faite des Araméens et des Atlantes, du résultat de nos recherches. Il est assurément préférable à celui de Desmoulin, de Bory de Saint-Vincent et de M. Jacquinot², qui veulent, malgré le témoignage unanime des anciens, brunir et rapetisser la race celtique. Il se concilie ensuite parfaitement avec les sagaces observations de W. Edwards; ses Galls y perdent seulement le nom qu'il leur avait donné avec trop de précipitation en se rangeant sous la bannière de M. Am. Thierry. Enfin il coupe court, sans refuser aux milieux leur part réelle d'influence, aux explications contradictoires fondées sur l'exagération de leur puissance. C'est à elle aussi, nous l'avons vu, qu'on attribuait le changement qui s'est pareillement opéré dans les populations allemandes, et que Niebühr a, je crois, remarqué le premier. Cette chevelure rouge, ces yeux bleus, cette blanche peau si célèbres des anciens Germains sont, dit-il, devenus rares dans la plus grande partie de l'Allemagne. Il s'était assuré par lui-même que la plupart de ses compatriotes étaient loin d'avoir des couleurs blondes. Dans une foule d'individus rassemblés un jour à Francfort-sur-le-Mein, il n'en vit pas un dont la chevelure ne fût plus ou moins brune ³. M. Bunsen a même dit qu'il n'avait retrouvé

¹ *La France avant ses prem. hab.*, etc., p. 144 et 145.

² Il regarde le Celte avec ses yeux et ses cheveux noirs et sa peau d'un blanc mat, comme plus rapproché de l'Arabe et du Germain, et le réunirait volontiers au Pélasge; *Zool.*, t. II, p. 102.

³ *Hist. rom.*, trad. franç., t. IV, p. 294. Prichard, t. III, p. 192. Conf. Latham, *German. of Tacite*, 1851, p. 31.

les Germains de Tacite que dans la Scandinavie¹. Mais au lieu d'en rapporter la cause aux défrichements qui ont changé le climat de leur pays, le savant allemand, d'après le témoignage de M. Beddoe, doutait au contraire que la différence entre eux et les Italiens eût jamais été plus grande qu'aujourd'hui. Le *flavus* de Tacite, pensait-il, était probablement brun clair ou châtain plutôt que blond brillant, et c'est l'usage du savon qui rougissait les cheveux des Germains. Telle est la conclusion à laquelle arrive aussi M. Beddoe². Mais il s'est d'abord mépris sur le terme employé par Tacite ; c'est *rutilæ comæ* et non *flavus* qu'on lit dans sa *Germanie*, ainsi que dans la *Vie d'Agricola*, 11. Puis, sans compter le *pyrrhos* de Gallien, etc., le commerce des chevelures germaniques à Rome ne prouvait-il pas que telle était leur couleur naturelle ? Car Am. Marcellin nous fait clairement comprendre que le savon ne leur donnait qu'une nuance passagère, quand il nous montre les guerriers Alamanni occupés un matin dans leur bivouac à rougir leurs cheveux, *comas rutilantes ex more*, XXVII, 1.

XII. Du reste à part cette singulière opinion, cet ethnologue anglais doit être un juge compétent du physique actuel des populations allemandes, puisqu'il a, pour l'étudier, parcouru la plus grande partie des contrées qu'elles habitent³. Il résume ainsi ses observations. Les cheveux véritablement rouges sont à peine, dans aucun des cantons qu'il a visités aussi communs que dans l'Écosse ou même en Irlande. Il ne peut citer que deux exceptions, les environs de Cologne et de

¹ Prichard, *Ibid.* Conf., p. 393.

² Physic. characters of the anc. and modern Germans, dans le *Report of the British assoc. for the advanc. of science*, de 1857, p. 118 et suiv.

³ Il a noté la couleur des yeux et des cheveux de 1,133 individus en Hollande, 4,023 en Belgique, 2,545 dans le N.-O. de l'Allemagne, 1,220 en Prusse, en Saxe, etc., 1,807 à Vienne et 1,659 en Autriche; et nous donne le tableau statistique, p. 120. Il a vu très-peu de Bavarols et de Souabes, et peu de Suisses.

Dusseldorf, et la partie de la Hesse électorale à l'ouest d'Eisenach ; tandis qu'au sud-est de cette même ville, du côté de Ruhla, les figures sont au contraire fort basanées. La couleur rouge est décidément rare dans la Frise et à peu près de même en Hollande et en Flandre, mais le blond, depuis la nuance la plus pâle et le brun clair jusqu'au jaune et aux teintes dorées tirant sur le rouge, prévaut partout où l'on peut supposer la pureté du sang germanique, c'est-à-dire entre l'Elbe et le Rhin. La proportion des yeux de couleur claire aux yeux noirs varie beaucoup, très-grande à Groningue et petite en Flandre, où, comme en beaucoup de cantons de l'Allemagne et de l'Angleterre saxonne, les yeux de nuance noisette accompagnent souvent les cheveux d'une teinte peu foncée. Le type germanique règne encore de ce côté-ci du Rhin jusqu'aux environs de Liège, où se montre un changement remarquable. Les cheveux y prennent une couleur sombre, souvent noire ; les formes du corps deviennent maigres et anguleuses, les fronts carrés et les mentons étroits et pointus. (*Ibid.*, p. 119.) Dira-t-on encore une fois que c'est le climat ou la nourriture qui, d'un côté à l'autre de la Meuse, ont changé ainsi le physique de la population en même temps que le langage ? N'est-il pas au contraire évident que cette différence tient, comme en Bourgogne et en Picardie, — et nous l'avons également vu en Suisse et en Italie, — à la conservation de deux types effectuée autour de Liège par la prédominance des éléments germaniques à droite du fleuve, et par la permanence de la race brune à sa gauche, où d'autres auteurs l'ont déjà remarquée dans la province de Namur et dans les Ardennes, et même sur sa rive orientale, dans le Luxembourg allemand¹ ?

XIII. La même cause a donc fait dégénérer en France et dans l'Allemagne méridionale où habitaient aussi plusieurs

¹ Voy. M. de Jonnés, déjà cité, p. 145 ; Moke, *Belgiq. ancienne*, p. VII.

peuples gaulois, la postérité des Celtes et des Germains. Dans l'un et l'autre pays, il existait à leur arrivée une population indigène dont le mélange avec les conquérants abâtardit à la longue les descendants de ces derniers. Isidore de Beja (*Pacensis*) remarque encore au VIII^e siècle la force corporelle des Austrasiens et la haute taille des Germains à la bataille de Tours (D. Bouquet, t. II^e, p. 721) ; mais les manuscrits du moyen âge nous montrent déjà de l'autre côté du Rhin les cheveux couleur d'or exclusivement attribués par les miniaturistes, comme une marque de noblesse, aux chevaliers et aux grands personnages du pays¹. « Les têtes trouvées en diverses localités de l'Allemagne, dit M. Marcel de Serres², n'ont rien de commun avec celles des habitants actuels de cette contrée. Leur conformation est remarquable en ce qu'elle offre un aplatissement considérable du front, semblable à celui qui existe chez tous les sauvages qui ont adopté la coutume de comprimer cette partie de la tête. Ainsi certains de ces crânes, et par exemple ceux qu'on a trouvés dans les environs de Baden en Autriche, ont offert de grandes analogies avec ceux des races africaines ou nègres³ (comme nous en avons vu en France), tandis que ceux des bords du Rhin ou du Danube ont offert d'assez grandes ressemblances avec les crânes des Caraïbes, ou avec ceux des anciens habitants du Chili ou du Pérou. Ces crânes ont donc appartenu à un peuple qui habitait l'Allemagne à une époque sur laquelle l'histoire ne nous apprend rien. » — Schmerling et M. Spring sont arrivés à la même conclusion pour les ossements trouvés dans des cavernes près de Liège et de Namur⁴.

¹ M. Vilmès, *Rev. german.*, juill. 1860, p. 189.

² *Essai sur les cavernes à ossements*, 1838, p. 223.

³ Nous en avons un curieux spécimen à Paris, dans la salle des squelettes humains, galerie de Zoologie, au rez-de-chaussée.

⁴ Schmerling, *Rech. sur les ossem. fossil.*, Liège, 1833. — Spring, *Mém. lu à l'Acad. royale de Belgiq. sur la grotte de Chauvaux*, dans le *Moniteur* du 18 mars 1854, et le journal *l'Institut*, mars 1854.

Les auteurs des *Crania britannica* pensent aussi, p. 42, que les têtes autrichiennes qu'on avait rapportées aux Abares, proviennent, comme leurs pareilles trouvées en Suisse, de quelque race primitive. J'ajouterai que leur prognathisme naturel une fois reconnu, elles ne pourraient guère être Abares, ce peuple étant tout au plus sorti d'une souche mongolique.

XIV. Nous avons, dans ce qui précède, raisonné d'après ce principe posé antérieurement, que du croisement de deux races, si l'une n'absorbait pas l'autre, il résultait un type ou des couleurs intermédiaires, telles, par exemple, que le châtain, qu'il est tout naturel de croire produit par le mélange du blond et du noir. Mais un médecin qui a publié en 1857 des *Fragments ethnologiques sur les Gaëls et les Kymrys*, repousse cette fusion, et cite à ce sujet M. d'Omalius, qui dit en effet (*Races hum.*, p. 7), que l'union du type blond avec le type à cheveux noirs produit des individus dont la chevelure est noire plutôt que d'une teinte intermédiaire. M. Périer en conclut que le châtain pourrait bien être une couleur aussi primitive que les deux autres, et que la première appartenant incontestablement aux Kymrys et la seconde aux Ibères, il faut reconnaître dans les Gaules une troisième race de la nuance intermédiaire, p. 45 et 46, 50, — de taille moyenne, p. 83, — et, suivant toute probabilité, p. 111, d'une autre souche que les Kymrys. Cette race est celle des Gaëls qui seraient, pense-t-il, les véritables Celtes ou Gaulois et nos principaux ancêtres. Ce système mixte qui a trouvé tout récemment un écho dans la presse politique¹, nous ramène pour la couleur aux idées de Desmoulins et de Bory de Saint-Vincent. Il est du reste fort voisin de celui que le docteur Ware avait déjà produit devant la Société royale d'Édimbourg en 1846². Je leur ferai donc à l'un et à l'autre la même

¹ *Le Panlatinisme*, etc., 1860.

² Mém. sur les titres des Gaëls et des Kymrys à être considérés comme les

objection péremptoire, fondée sur le témoignage unanime des anciens. Qu'on accuse César de n'avoir pas su, lui qui parcourut toutes les Gaules pendant huit années, que le nom de *Galli* appartenait aux Belges et non aux Celtes, je répondrai à l'anonyme qui a risqué une pareille supposition que, longtemps auparavant, Polybe qui connaissait parfaitement les *Galli* d'Italie, leur appliquait le nom de *Keltoi*, comme Théopompe et Ptolémée, fils de Lagus, l'avaient donné aux Gaulois de l'Illyrie et du Danube¹. D'accord avec M. Périer sur le fait principal, l'existence distincte d'une race blonde, je passerai outre, sans admettre ni contester pour le moment la découverte d'une troisième, entre celle-ci et celle qui avait les cheveux noirs ; me contentant de répéter encore une fois que ses Kymrys qu'il confond avec les Cimbres, en rattachant ces derniers à la grande famille germanique, p. 63, etc., sont tout simplement, comme ceux d'Edwards, les seuls et vrais Gaulois de l'histoire.

Après avoir ainsi complété, nous l'espérons, la démonstration de leur véritable type, il nous reste à vérifier de quelle manière s'en éloignent ou s'en rapprochent encore les populations que l'accord à peu près général des savants rattache à ce tronc si mutilé. Nous ne reviendrons pas sur les observations disséminées qu'on a faites, ou qu'on peut faire chaque jour sur tout le sol de la France ou des Iles Britanniques² ; nous ne parlerons plus que des groupes assez considérables pour que leur idiome ou leurs caractères physiques leur aient conservé une sorte de nationalité. La science n'en reconnaît plus que quatre, nos Bas-Bretons, les Gallois, les Ir-

premiers habitants de la Grande-Bretagne, voy. le compte rendu dans les *Nouv. annal. d. voyages*, 1846, 3^e trim.

¹ Polyb., *passim.*, entre autres II, 17. Théop. *Fragm.* 41, *Hist. græc. fragm. Did.*, t. I^{er}; Ptol. dans Strab. VII, p. 250. *Did.*

² Je regrette toutefois de n'avoir pu connaître celles que le docteur Ware avait recueillies dans le *Mém.* dont je viens de parler.

landais, et les montagnards de l'Écosse avec les habitants des îles voisines. Cependant quelques voix s'élèvent encore en faveur des Auvergnats, et l'on a même voulu y comprendre aussi les Basques. Nous verrons. Commençons par nos Bas-Bretons que La Tour d'Auvergne nous présente comme les plus purs rejetons de la race gauloise. (*Orig. gaul.*, p. 214 et 243).

XV. C'est une opinion généralement admise en histoire comme en philologie, malgré l'incrédulité de Niebühr, qu'ils descendent des Bretons insulaires. Le fait parait démontré par l'étroite parenté de leur idiome avec celui des Gallois, par les traditions nationales des deux peuples et par le témoignage de leurs plus anciens historiens, confirmé par les nôtres, tels qu'Eginhard, etc. Cela nous suffit, sans que nous ayons à nous occuper si les premières colonies bretonnes furent établies dans l'Armorique par le tyran Maxime ou le grand Constantin, ou bien si l'invasion anglo-saxonne déterminait seule leur émigration dans la seconde moitié du v^e siècle. Il importerait même peu, au point de vue de nos recherches, que la filiation fût posée en sens inverse, comme M. Wright a tenté de le faire¹, et que les Gallois devinssent au contraire les descendants des bandes armoricaines, accourues pour prendre part à la conquête de la malheureuse île qu'avaient abandonnée les Romains. Mais un autre système qui changerait tout à fait la question, c'est celui de l'irlandais Betham, qui nie absolument que les Gallois appartiennent à la race celtique. Ils seraient, suivant lui, des Pictes ou Calédoniens, peuple cimbrique d'origine, c'est-à-dire très-probablement germanique, et venu du Jutland, plusieurs siècles avant les Anglo-Saxons, s'emparer de la partie septentrionale de l'ancienne Bretagne. S'étant ensuite jetés les premiers sur la belle curée que le reste de l'île offrit plus tard à ses envahis-

¹ *Archæol. Cambrensis*, July, 1858. — *Essay on Archæol. subjects*, etc., 1861, t. I^{er}, ch. vi. }

seurs, ils se seraient de proche en proche étendus sur toute la côte occidentale, et jusque dans notre Armorique ¹. Il en serait ainsi que la langue des Gallois et de nos Bretons étant, malgré les dénégations de Betham, essentiellement celtique, — et j'oserai, mon *Glossaire* à la main, dire en même temps gauloise, — il faudrait, pour les rattacher à une autre race, combattre cette objection si puissante en prouvant d'une manière péremptoire, et non en se bornant à l'affirmer : 1° Que les Calédoniens étaient positivement des Cimbres du Jutland ; 2° que les Pictes étaient le même peuple que les Calédoniens, chose très-possible mais non démontrée ; et que, dans tous les cas, ils étaient bien, pour leur compte, de race cimbrique ; 3° enfin, que ce sont eux qui ont réellement occupé le pays de Galles au départ des Romains. Or, c'est ce que Betham n'a pas fait, et quels qu'aient été les Pictes, vieux Bretons, Irlandais, ou d'origine germanique, on ne voit nulle part, même dans les traditions qui concernent les princes Cuneddiens et auxquelles je reviendrai plus tard, que ce peuple énigmatique ait jamais conquis la Cambrie et l'ancienne Domnonée britannique (le Devonshire et la Cornouaille).

La plus ancienne mention historique ² de nos Bretons de France est dans Sid. Apollinaire, qui parle, dans une de ses lettres, vers l'an 469, des *Britanni* d'outre-Loire ³, et se

¹ *Gaëls and Cymbri*, 1834, p. 333, et *al.*, *Ethruria celtica*, p. 9, etc. Conf. Nash, *Taliésin*, p. 337. Bas. Jones, *Vestiges of the Gaëls*.

² Il en existe une ecclésiastique, antérieure de quelques années, c'est la présence de Mansuetus, *episcopus Britannorum*, au premier concile de Tours, en 461. (*Collect. d'Hardouin*, 1715, t. II, p. 796.) Il me paraît, quant à moi, d'autant moins vraisemblable que cet évêque ait appartenu à l'île de Bretagne, que ses collègues et lui n'étaient d'abord venus à Tours que pour la fête de saint Martin.

³ *Super Ligerim sitos*, établis au delà, et non sur la Loire, comme a dit la trad. franç., *Epit.* 7 du liv. 1er. Il existait toutefois au XII^e siècle une tradition qui attribuait la fondation du château de Blois aux Bretons du roi Arthur, conquérant des Gaules, ce qui pourrait bien se rapporter à l'expédition de Riothime. *Voy. d'Achéry, Spicil.*, t. III, fol., p. 268. *Lib. de compos. Castri Ambasia.*

montre dans une autre, III, 9, en relation d'amitié avec un prince de leur nation nommé Riothame. Nous savons ensuite par Jornandès, qu'appelé par Anthemius au secours de l'empire, ce prince entra dans le pays des Bituriges (le Berry), avec 12 000 hommes, et fut vaincu par Euric, roi des Visigoths¹. Répéter d'après cet historien, si c'est bien là toutefois ce qu'il a voulu dire², que Riothime (*sic*) était venu de l'ancienne Bretagne, c'est oublier, premièrement, que les insulaires, bien loin de pouvoir défendre l'empire dont ils avaient naguère imploré si instamment le secours, n'avaient pas à cette époque la force ou le courage de se défendre eux-mêmes; — et en second lieu qu'il est très-peu vraisemblable que Sid. Apollinaire ait eu, dans son Auvergne, des rapports d'amitié avec un roi d'outre-mer. Il ne l'est pas davantage, pourrait-on me répondre, que de pauvres réfugiés, récemment établis dans une contrée qui était, dit-on, presque déserte, aient pu envoyer au loin une pareille armée. C'est très-vrai; l'invasion anglo-saxonne, qu'on se représente ordinairement comme faite d'un seul coup, n'ayant commencé qu'après 455, et ne s'étant développée que fort lentement³, il est évident que les émigrations ont dû être successives et qu'elles étaient encore peu nombreuses en 469. Ce rapprochement auquel il me semble qu'on n'avait pas encore songé entre la date des premières émigrations et l'expédition de Riothame, me paraît décisif en faveur de ceux qui croient à une colonisation antérieure des Bretons dans l'Armorique, de même que l'apparition subite de leur nom⁴ dans une contrée à laquelle il avait été

¹ En 470, Jornand., *De Get.*, 45. Grég. de T., *Hist. Franç.*, II, 18.

² *In Bituriges civitatem oceano e navibus egressus*, dit le texte.

³ D'après la *Chroniq. ang.-saxonne* même, dont il est vrai que l'autorité est amoindrie par la critique de Lappenberg et de Kemble. Voy. Wright, *The Celt., the Rom. and the Sax.*, 1852, p. 391.

⁴ Voy. entre autres Ermold. Nig., *Lud Pii*, III, v. 13 :

Ilic populus veniens supremo ex orbe Britanni,
Quos modo Britones Francia lingua vocat.

jusqu'alors étranger, prouve contre M. Wright qu'il venait d'être importé par de nouveaux venus. Ces émigrés étaient naturellement du midi de la Bretagne, les fugitifs du centre ayant plutôt gagné les montagnes du pays de Galles ¹. Nous savons d'ailleurs par Girald, qui écrivait au ^{xiii} siècle sa *Description de la Cambrie*, que le dialecte armoricain était plus rapproché du Cornique que celui-ci du Gallois, ch. vi; et le nom de Domnonée que nos Bretons donnèrent à la côte septentrionale de leur nouvelle patrie ² serait encore une preuve de leur point de départ, comme l'a pensé D. Lobineau. Cet historien présume en outre que la Basse-Bretagne était alors sans habitants. Il fonde cette opinion sur le petit nombre de villes que les auteurs des premiers temps nous montrent dans cette province, et sur la terreur que les pirateries continuelles des Saxons avaient répandue sur tout ce littoral qui faisait partie du *littus Saxonicum* ³. MM. de la Borderie et Diefenbach pensent aussi que le pays était devenu presque désert ⁴. La différence si remarquable qui existe encore entre le type des Bretons du Finistère et d'une partie du Morbihan et celui des autres habitants de la péninsule armoricaine, prouve beaucoup en faveur de cette opinion, combattue toutefois par le docteur Halléguen ⁵.

Nous avons appris de César que le midi de l'ancienne Bretagne avait été conquis par des peuples belges, dont quelques-uns avaient même conservé leurs anciens noms gaulois, entre autres les *Atrébates* et les *Belgæ* proprement dits. D'autres noms géographiques que j'ai cités dans mon *Glossaire* nous

¹ Voy. l'*Essay on the Welsh Saints* du savant Rice Rees, 1836, p. 167 et suivantes.

² Vies de saint Paul de Léon, *Bolland.*, 12 mars, par. 25; — de S. Samsom., etc.

³ *Hist. de Bretagne*, t. Ier, 1707, p. 5 et 6.

⁴ *Revue de la Bretagne et de la Vendée*, 11^e vol., 1858, p. 473. Diefenb., *Die alt. Volk. Europ.*, 1861, p. 150. Conf. Procop., *Goth.*, IV, 20.

⁵ *Les Celtes, les Armoriciens et les Bretons*, 1859.

montrent que leur langue et par conséquent leur domination s'étaient avancées dans le centre de l'île et près des montagnes du nord. C'est d'ailleurs conforme à ce que nous ont dit Strabon et Tacite. Ainsi les émigrés qui passèrent dans l'Armorique au ^v^e siècle étaient principalement d'origine belge, c'est-à-dire de la race blonde, à tête longue et de haute taille, nommée Kymryque par Edwards, et la véritable race gauloise suivant nous. Nous avons vu qu'au temps de l'historien que nous venons de citer, elle avait dégénéré dans l'île de Bretagne comme dans les Gaules. Voyons maintenant ce qu'elle est devenue dans son isolement en Armorique.

XVI. C'est un fait sur lequel, à ma grande surprise, j'ai rencontré des témoignages fort contradictoires. La plupart des auteurs dépeignent nos Bretons comme une population brune, aux yeux et aux cheveux noirs ou de couleur foncée, et de stature moyenne. La Tour d'Auvergne dit même que celle-ci ne dépasse guère cinq pieds un ou deux pouces (*Orig. gaul.*, p. 248). J'ai déjà cité Desmoulins, M. d'Omalius, et M. Bodichon de Nantes, qui affirme que ses compatriotes ressemblent tout à fait aux Kabyles de l'Algérie : « Le Breton pur sang, dit-il, a le crâne osseux, la peau jaune pâle, le teint bistré, les yeux noirs ou bruns, les formes trapues et les cheveux noirs du Kabyle. Comme lui, il est instinctivement malveillant envers les étrangers. Chez l'un et chez l'autre, même entêtement, même opiniâtreté, même dureté à la fatigue, même amour de l'indépendance, même inflexion de voix, même expression des sensations Les Bretons forment un singulier contraste au milieu des nations qui les environnent ¹. » — Et il nomme les Celtes en faisant leur portrait physique et moral d'après César et Am. Marcellin, singulière distraction, dirai-je, pour un auteur de notre temps et par rapport aux populations qui entourent la Bretagne. Il faut du reste pour avoir généralisé, autant

¹ *Études sur l'Algérie*, p. 119, 120.

qu'il l'a fait, le portrait qui précède, que M. Bodichon n'ait jamais vu le Finistère, ni l'ouest du Morbihan. Un autre Breton, M. Moreau de Jonnés, a du moins laissé aux Kymrys de l'Armorique qu'il brunit et rapetisse pareillement, leurs yeux bleus foncés; il affirme en outre que des traits caractéristiques de cette race sont conservés purs et parfaitement reconnaissables dans les forêts de la Meuse et des Ardennes ¹. Un reste peut-être des *Belges-Finnois* de Van Thielen ²! ou de ces autres *Finnois* que, suivant M. de Gobineau, l'on rencontre encore dans la Basse-Bretagne, avec une taille courte et ramassée, la tête grosse, la face carrée et triste, et les yeux souvent bridés et relevés à l'angle externe ³. Nous passons ainsi des Kabyles à la race Mongole.

D'autres ethnologistes, entre lesquels je citerai M. Alfred Maury, soutiennent au contraire que les Armoricains ont les yeux bleus et les cheveux blonds, avec une taille moins élevée cependant que celle des anciens Gaulois ⁴. W. Edwards donne à moitié raison par le fait à chacune des deux opinions, en disant qu'il existe réellement dans la Bretagne deux populations, l'une du type blond et l'autre du type brun. Le Dr Broca établit aussi cette distinction ⁵, mais je crois qu'Edwards est le premier qui l'ait faite, du moins analytiquement, dans son *Mémoire sur les Gaëls*, malheureusement interrompu par sa mort ⁶. Il retrouve dans ces deux populations ses Gaëls et ses

¹ *La France avant ses prem. habit.*, etc., p. 144 et suiv. Ceci nous ramène aux environs de Liège, où nous avons laissé M. Beddoe.

² *Voy. Les Scythes*, etc., et Brandas, *Ethnogr. Verhalt. d. Kelt. u. German.*, p. 77.

³ *Essai sur l'inégal. d. rac. hum.*, t. III, p. 163.

⁴ *La Terre et l'Homme*, 1857, p. 405.

⁵ *Mém. sur l'ethnol. de la France*, dans ceux de la Soc. d'anthropol. de Paris, 1860, p. 21. — M. Périer également, *Frag. ethnol.*, p. 13.

⁶ *Mém. de la Soc. d'ethnol.*, II^e vol., 1845, I^{re} partie, p. 17 et 18. Ce mémoire est précédé d'un petit opuscule, écrit antérieurement sans doute, à en juger par l'étonnante contradiction qu'il renferme sur les Bretons, tous kymryques, p. 6, et pour le plus grand nombre gaëliques, p. 9.

Kymrys ; leurs portraits qu'il esquisse sont semblables à ceux que nous connaissons déjà, si ce n'est que la taille des premiers y devient petite au lieu de moyenne, et qu'il détermine la couleur, noire ou brune, de leurs cheveux ; tandis qu'il grandit encore la stature des Armoricains kymryques, en ajoutant qu'elle est *très-grêle*. Les deux types que nous avons reconnus dans l'ancienne Gaule existeraient donc encore distinctement dans notre province la plus celtique, comme en Bourgogne et en Belgique. J'ai voulu m'en assurer par moi-même en visitant la Bretagne, et les voici tels que je les ai observés avec la personne qui m'accompagnait.

1° Jusqu'à Lesneven dans le Léonais, en passant par Dinan, Lamballe, Saint-Brieuc, Guingamp et Morlaix, cheveux bruns, très-peu de blonds, si ce n'est quelques enfants ; yeux d'un bleu de mer foncé, teint très-brun, figures rondes, pommettes des joues saillantes, taille moyenne et non petite, constitution osseuse, souvent trapue. Je n'ai vu d'yeux noirs que dans une famille qui tient un café à Berven au delà de Morlaix ; elle était nombreuse, tous de grande taille avec des têtes rondes et des cheveux noirs ; deux ou trois avaient les yeux seulement bruns. Une nuance claire de cette couleur commence à se montrer dans les yeux à Lesneven même, les femmes y sont blanches et quelques-unes déjà blondes, mais les figures sont encore arrondies. Ém. Souvestre donne des cheveux noirs aux habitants de Roscof et aux femmes de Lamballe¹ ; je dois dire que je n'en ai vu que très-peu de cette couleur bien décidée, soit au nord, soit au sud de la Bretagne, mais j'en ai remarqué parmi eux de fortement frisés, caractère que nous connaissons pour tout à fait méridional.

2° Dans la petite presqu'île de Pontusval et de Plounéour-Tréz, au nord de Lesneven, le type change tout à coup. Fi-

¹ *Les derniers Bretons*, nouv. éd., 1843, p. 269, 404.

gures longues, étroites du bas, yeux bleus très-sombres, cheveux auxquels j'appliquerai la dénomination cavalière de *blond brulé*¹, c'est-à-dire que blonds ou roux pendant l'enfance, la malpropreté et les misères d'une vie de pêcheurs ont donné extérieurement à ces longues chevelures une couleur foncée, mais dont on reconnaît encore, avec un peu d'attention, près de la peau, la nuance primitive. Le teint est basané, l'expression du visage sombre et farouche; l'élévation générale de la taille est remarquable surtout chez les femmes; les vieilles sont hideuses. L'obstination avec laquelle les habitants de ce coin de terre maintenaient, naguère encore, leur *droit de bris*, ou l'affreuse coutume de piller les bâtiments naufragés, a fait charger leur portrait d'une manière sinistre², et leur canton conserve même dans le pays le nom de *terre des païens*, *ar paganiz*³. On a, en conséquence, douté qu'ils fussent d'origine celtique, mais je crois qu'en comparant sans préventions leurs traits avec ceux des autres Bretons à figures longues, on reconnaîtra dans tous le même type, moins altéré précisément chez ceux du Léonais, qu'Ém. Souvestre cite aussi comme les hommes les plus grands de l'Armorique. (*Ibid.*, p. 18.)

3° En effet à Quimper et dans la presqu'île d'Audierne, ainsi que dans la partie occidentale du Morbihan, notamment à la foire d'Auray, excepté quelques figures rondes, ce sont, quant aux formes caractéristiques, les mêmes visages allongés et à menton pointu qui se sont offerts à nos observations. Les nez sont droits et saillants, les pommettes fortes, les cheveux en apparence très-bruns, quelquefois noirs, rarement rouges; les yeux généralement bleus de mer toujours foncés, peu de noirs; les bruns clairs deviennent plus communs dans le

¹ On donne en hippiatrique le nom d'*alexan brulé* au cheval dont la couleur, foncièrement blonde ou rousse, semble brunie à la fumée.

² Voy. Fréminville, *Monum. du Finist.*, 1832, 1^{er} vol., p. 109.

³ *Idem.*; — et M. de la Villemarqué, *Légend. celtiq.*, p. 251.

Morbihan, où l'on en voit aussi de gris et de verts. Cette dernière couleur m'avait déjà frappé à Douarnenez dans un groupe de paysans de très-grande taille. Les hommes de Cornouaille ont en outre le teint brun et coloré; leurs femmes sont blanches et vermeilles, souvent blondes avec des figures rondes et bouffies, même chez les vieilles, ce que j'ai observé aussi chez les Morbihannaises, quoique celles-ci aient le visage plus allongé. Elles sont moins souvent blanches, et, de même que les hommes, plus fortement constituées que dans le Finistère.

4° Enfin, dans la partie centrale de ce département, la population révèle sa double origine, tantôt comme dans la presqu'île de Crozon, par la grande taille et la force des femmes à figures rondes, par des cheveux bruns et quelquefois rouges, et des yeux d'un bleu moins foncé que dans le nord, ou d'un brun très-clair; — tantôt, comme dans la montagne, par des visages longs à menton carré, aux yeux bleux et aux cheveux bruns, la peau basanée et les pommettes des joues saillantes, avec des tailles courtes et de larges épaules. Les observations communiquées au docteur Broca (*ibid.*), et suivant lesquelles on ne verrait plus, sur le versant méridional de l'Arès que de petits hommes à têtes rondes, me paraissent beaucoup trop absolues. Le mélange se montre aussi dans d'autres parties de la Bretagne par la persistance dans telle ou telle localité de quelque caractère distinctif tel que la prédominance des cheveux blonds ou de nuance pâle qu'on m'a dit exister chez les enfants autour de Saint-Brieuc, ou la haute stature des paysans d'Iffiniac, voisins de cette ville, stature qui, avec leur réputation de méchanceté, rappelle les paysans de Pontusval.

XVIII. Je regrette de n'avoir pu donner à ces esquisses plus de précision, et une certitude plus complète. Deux causes m'en ont empêché, le temps qui me pressait, et l'isolement où l'on se trouve dans tout pays que l'on parcourt, sans y con-

naître personne. Si zélé pour la science que soit un voyageur, il ne peut guère prier les gens qu'il rencontre de se découvrir pour lui laisser examiner à son gré leurs traits et la forme de leur tête. Je pense néanmoins que les données qui précèdent sont plus que suffisantes pour établir que la plus celtique de nos populations est elle-même d'un sang mêlé avec une race méridionale, premièrement comme nous le savions d'autre part, dans l'île même de Bretagne, puis dans sa patrie actuelle. Sa marque la plus caractéristique est, à mon avis, le sombre azur de ses prunelles qui semble refléter la profondeur de l'océan, nuance singulière, que je ne crois pas avoir revue hors de l'Armorique, et tellement persistante qu'après plusieurs siècles de croisements, elle s'est communiquée même aux Bretons chez qui domine le type brun. Ce sont d'ailleurs ceux-ci qui forment réellement aujourd'hui et contrairement au partage établi par M. Am. Thierry (t. I^{er}, p. xciv et xxxiv, 3^e éd.), la grande majorité de la population armoricaine. Le fait n'est que trop démontré par les états officiels de la conscription qui classent les départements des Côtes-du-Nord et du Finistère parmi ceux où l'on compte le plus d'exemptions pour défaut de taille. Le Morbihan n'est pas tout à fait aussi bas sur cette liste ¹. Les habitants de la montagne et de l'est y sont moins rabougris que dans les Côtes-du-Nord et dans le Finistère, où je n'aurais jamais cru que la petitesse du type brun pût dominer à ce point les hautes statures du Léonais et de la Cornouaille maritime.

XIX. En passant dans l'Auvergne nous rencontrons d'abord les exagérations de M. de Gobineau. La physionomie accusée des habitants de cette province, surtout chez les femmes, est

¹ Voir le mém. déjà cité du docteur Broca, p. 56. Sur nos 86 départements, les Côtes-du-Nord ont le n° 82 et le Finistère 80, et leurs exemptions s'élèvent au 8^e et au 8^e $\frac{1}{2}$ du nombre de leurs conscrits. Le Morbihan ne compte pas tout à fait le 10^e. Ce qui est surprenant, c'est que la Loire-Inférieure ne soit descendue qu'au n° 54, et n'arrive pas au 12^e.

bien plus éloignée, nous dira-t-il, du caractère commun des nations européennes, que celui de plusieurs tribus indiennes de l'Amérique¹. Michelet répète simplement, d'après M. de Pradt, qu'on prendrait les Auvergnats pour une race méridionale, mais il cite un passage où cet auteur se récrie sur la laideur des populations de la Limagne et des bords de l'Allier, depuis Brioude jusqu'à sa source; laideur telle qu'on s'y croirait entouré de cretins et de mendiants espagnols². Race méridionale, soit! surtout quand on la juge d'après les noirs charbonniers et porteurs d'eau de Paris, mais, comme l'a reconnu Legrand d'Aussy qui avait exploré ce pays dans tous les sens³, elle a sa part d'éléments septentrionaux, et n'est pas, il s'en faut, aussi laide et d'un aspect aussi étrange que ces auteurs veulent bien le dire. Il faut la voir dans l'Auvergne même, moins à la vérité dans le Puy-de-Dôme⁴ que dans le Cantal, depuis Maurs jusqu'à Brioude. Cette ligne traverse, entre Murat et Saint-Flour, un plateau élevé nommé la grande Planèse, où l'auteur que je viens de citer a remarqué le contraste des chevelures blondes et des peaux très-blanches avec les populations brunes à cheveux très-noirs, et d'une taille médiocre, qu'il avait rencontrées dans toute la province. Ceci me paraît exagéré. Les hommes parmi lesquels je me suis trouvé dans tout mon trajet, étaient généralement d'une taille au-dessus de la moyenne et souvent élevée. Les enfants sont assez fréquemment blonds, surtout du côté d'Aurillac, où les yeux sont aussi pour la plupart bleus clairs, gris bleus ou gris orangés. Ils deviennent bruns clairs et bruns orangés en

¹ *Essai sur l'inégal. d. rac. hum.*, t. Ier, p. 204.

² *Hist. de Fr.*, t. II, p. 36; sur quoi il faut observer qu'au-dessus de Langeac, l'Allier n'appartenait plus à l'Auvergne.

³ *Voy. dans la haute et dans la basse Auvergne*, 2^e éd., 1795, t. Ier, p. 9, et t. III, p. 280 et suiv.

⁴ Ce département est le 84^e pour les exemptions, qui comprennent le 6^e $\frac{2}{3}$ des conscrits. Le Cantal est le 68^e, à côté du Morbihan. Tous ces chiffres ne plaident pas pour la haute stature qu'on attribue si souvent aux montagnards.

approchant de Saint-Flour, et les cheveux prennent une couleur plus foncée. Ce sont ces yeux qui dominent parmi les Auvergnats qu'on voit à Paris, ainsi que les cheveux bruns. Je n'ai point vu de frisés. Les figures, qui ont une certaine rondeur chez les femmes et les jeunes gens, sont longues chez les hommes faits, la face assez étroite et le front assez droit. Les nez sont forts, avec peu ou point de dépression à la racine, et le plus souvent d'une forme remarquablement busquée, le bout descendant et rentrant vers la bouche. C'est là bien plus qu'en Bretagne que j'ai retrouvé ce caractère particulier des Kymrys d'Edwards, et que je persiste d'autant plus à croire d'origine méridionale qu'ici comme chez les Basques, un assez grand nombre d'autres nez s'avancent en saillie directe. Les crânes que j'ai vus s'élargissent vers le haut et en arrière, de manière à donner à la tête un air de poire renversée. J'ajouterai que Legrand signale lui-même la belle taille des hommes du Mont-Dore, notamment dans le canton de la Tour-d'Auvergne, t. III, p. 281, et la beauté des femmes des environs d'Aurillac, avec leurs cheveux noirs, et leurs yeux bleus, leur peau blanche et leurs fortes mamelles¹. En somme les Auvergnats de haute taille m'ont paru ne pas s'éloigner beaucoup du type breton à figure longue, et présenter encore, quoiqu'affaiblis par un plus grand mélange, quelques-uns des caractères physiques du véritable gaulois. Ils ont d'un autre côté, observait encore Legrand, la boîte du crâne aussi épaisse que les Bas-Bretons; ils sont également durs à la peine et à la fatigue, et portent aussi leur terrible bâton, t. III, p. 277 *et suiv.* Enfin le caractère septentrional serait encore plus reconnaissable d'après ce qu'on m'a rapporté, dans les grands et vigoureux montagnards de la Guiolle

¹ *Id.*, t. II, p. 30. Legrand parle aussi, t. III, p. 281, de populations du S. et de l'O. de la province qui ont des traits réguliers; celle des frontières du Lot et de la Dordogne est, suivant lui, maigre et basanée, et celle qui entoure Ambert, rabougrie.

(Aveyron), un pays des blonds Ruthènes de Lucain, et dans leurs voisines les belles blondes aux yeux tout à fait bleus du Gévaudan, signalement qui me rappelait ces Suèves établis par les empereurs en colonie militaire ou en garnison chez les Arvernes¹.

XX. Ces rapports de types que j'ai trouvés entre les Bretons du Finistère et un grand nombre d'Auvergnats, le lecteur sera surpris sans doute que j'aie cru les reconnaître aussi chez les Basques, chez ceux de France du moins. Les progrès de la philologie ont fait oublier le Celticisme des Basques, l'un des thèmes favoris des Celtomanes, qui faisaient hardiment converser ensemble, chacun ne se servant que de son propre idiome, trois gentilshommes de la Bretagne, du pays de Galles et des vallées Euskariennes². C'était un véritable mensonge quant à ce dernier. Il ne peut plus être question de rattacher le basque à la famille des langues celtiques; mais si cet idiome s'est conservé à peu près pur dans le dernier refuge qui lui soit resté, je doute fort, malgré toutes les prétentions de leurs historiens, qu'il en soit de même pour les populations qui le parlent encore, surtout dans notre pays. Il n'existe pas moins de contradictions au sujet de leur type, que nous n'en avons rencontré pour celui des Bretons. Ce second fait s'explique de la même manière que le premier. Si, contrairement à l'opinion générale et aux anciens souvenirs que j'avais moi-même emportés du versant méridional des Pyrénées, le célèbre historien militaire anglais Napier, qui parlait principalement des Basques espagnols, en fait, avec

¹ *Notit. imp. Occ.*, ch. XL, 4. *Præfectus Lætorum..... Gentilium Suevorum Arvernos Aquitanicæ l=* (éd. Böcking).

² Nom dérivé de celui que les Basques se donnent eux-mêmes, comme nous l'expliquerons plus bas. Leur pays comprend une grande partie de la Navarre, les trois provinces d'Alava, de Guipuzcoa et de Biscaye en Espagne, et en France les vallées pyrénéennes des arrondissements de Bayonne et de Mauléon (Basses-Pyrénées). On évalue leur population à 7 ou 800,000 âmes.]

l'assentiment de Prichard (t. II, p. 336), un peuple blond, aux yeux bleus clairs et au teint blanc ; — c'est qu'il y en a véritablement un très-grand nombre (comme je viens de le vérifier, du moins en France, dans le cours même de cette année), dont les cheveux sont plus ou moins châains, et les yeux bleus, gris bleuâtres ou bruns clairs, rarement bruns foncés. J'ai même remarqué parmi les enfants, — et quelquefois chez les femmes, — beaucoup de têtes blondes, qui brunissent sans doute avec le temps. Un de nos écrivains, qui connaît parfaitement les Basques, sur la littérature et les mœurs desquels il a publié un livre des plus intéressants, M. Francisque Michel, m'a pour son compte assuré que ceux du pays de Soule¹ avaient communément les cheveux de cette couleur. D'un autre côté, le grand voyageur anglais, Arthur Young, rapporte qu'il a été frappé de la ressemblance que lui offraient souvent avec les highlanders de l'Écosse, les montagnards des Pyrénées². J'affirmerais même, si cela ne devait me mettre en contradiction avec un observateur tel que M. de Quatrefages, que nulle autre part qu'à Saint-Jean de Luz, et encore chez les femmes seulement, je n'ai vu des yeux et des cheveux véritablement noirs.

Telle est en effet la couleur, accompagnée d'un teint brun et peu coloré, que ce savant ethnologiste attribue au type basque³, en opposition formelle avec le colonel Napier. La chose est d'autant plus singulière que, d'après lui, c'est précisément dans les montagnes du Guipuzcoa et de la Biscaye que, grâce à la rareté des croisements, ce type s'est conservé avec une pureté surprenante : crâne arrondi, front large et

¹ Dans l'arrondissement de Mauléon.

² Citation de Michelet, *Hist. de Fr.*, t. II, p. 49.

³ *Rev. d. Deux-Mond.*, 15 mars, 1850, p. 1083. Conf. d'Om. d'Halloy, *Races hum.*, p. 39. Cénac-Moncaut, *Hist. de Pyrén.*, t. Ier, p. 430, Moreau de Jonnés, *La France*, p. 161, P. Broca, *Mém. de la Soc. d'anthropol.* de Paris, 1860, p. 19. Desmoulins, etc. Nillson les range aussi parmi les têtes brachycéphales, *Indig. rac.*, p. 290.

développé, nez droit, bouche et menton très-finement dessinés, visage ovale plus étroit dans le bas, les yeux grands, la taille moyenne mais parfaitement proportionnée, les mains et les pieds petits et bien modelés. Diefenbach a reproduit, mot pour mot, d'après l'*Ausland*, ce portrait dans son dernier ouvrage, *Die alten Völker Europas*, 1861, p. 116. — Mais ces visages ovales, M. Cénac-Moncaut les a vus ronds avec le menton carré; ce teint peu coloré, M. Girault de Saint-Fargeau veut au contraire qu'il le soit remarquablement; ces nez droits, que M. Cénac signale en outre comme un peu forts, M. Moreau de Jonnés les dit effilés, et le colonel Napier aquilins; enfin ces tailles moyennes, M. Broca les dit petites et trapues, l'historien anglais les trouve grandes, et celui des Pyrénées parfois très-grandes, surtout en Espagne¹. C'est aussi ce que Michelet fait entendre quand, en comparant les Béarnais avec les Basques, il oppose à ces fils de la montagne qui la mesurent rapidement de leurs grandes jambes, le joli petit homme sémillant de la plaine, tandis que M. Alf. Maury dit positivement que les Basques sont moins grands que les Béarnais². M. Cénac nous assure d'un autre côté qu'ils se ressemblent par la proportion des formes, leur taille ordinairement moyenne et l'agilité de leurs mouvements. Mais leurs traits caractéristiques, observe-t-il aussitôt, sont très-différents : le Béarnais a le visage très-allongé, les dents grandes et saillantes, la bouche peu gracieuse, le nez fortement aquilin, le cou long et proéminent, et un ensemble de force et de rudesse qui nous éloigne singulièrement du joli petit homme de Michelet. A toutes ces contradictions, je puis bien ajouter ma part. Je n'ai pu revoir les Basques d'Espagne,

¹ Voy. les indications de la note précédente, Cénac, p. 430; Girault, *Diction. Géogr. de la Fr.*, etc., art. *Basques*. Il faut reconnaître que les conscrits des Basses-Pyrénées comptent un assez grand nombre d'exemptions pour défaut de taille.

² Michelet, *ibid.* — Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 405.

mais ceux de France, à partir de Saint-Jean de Luz et de Bayonne, en passant par Hasparren, Saint-Palais et Mauléon, m'ont paru d'une taille assez élevée pour les hommes, très-variable chez les femmes, avec des figures longues et étroites. Quelques-unes toutefois parmi les femmes, étaient rondes. Les fronts sont beaux, les sourcils peu saillants. Le nez, assez fortement déprimé à la racine, se vousse immédiatement et se courbe ensuite, la pointe ordinairement dirigée en ligne verticale vers la bouche; quelquefois aussi elle se porte droit en avant. La forme générale, à peu près aquiline, nous rappelle encore une fois les nez kymryques d'Edwards, que nous avons déjà revus en Auvergne. Elle nous avait frappés d'abord dans les médailles hispaniques, et M. Alf. Maury la signalant comme caractéristique dans le type romain ¹, nous croyons pouvoir lui attribuer décidément une origine méridionale.

XXI. Il est évident pour moi que ces portraits si divers, et l'assez grande ressemblance qui m'a paru exister véritablement entre les Basques et leurs voisins du Béarn, tiennent à un mélange très-réel de plusieurs types, et par conséquent à des croisements de la race Euskarienne, si ce n'est avec ses concitoyens actuels dont elle se tient isolée depuis des siècles, du moins avec d'anciens conquérants ou des peuplades qu'elle conquiert elle-même; puis encore avec les réfugiés que chassèrent si souvent dans ses montagnes les révolutions de la plaine. M. de Quatrefages oppose à cette opinion de M. de Gobineau ², l'homogénéité qui l'a précisément frappé dans les grandes réunions que provoquent les solennités religieuses de la ville de Saint-Sébastien. Ces multitudes lui apparaissent comme un peuple de cousins ou de frères ³. Je répon-

¹ *La Terre et l'Homme*, p. 404.

² Voy. *l'Essai sur l'inégal. d. rac. hum.*, t. III, p. 75. C'était aussi celle du savant espagnol Mayans. Voy. Larramendi, *Dictionn.*, p. CLXVII.

³ *Bullet. de la Soc. de Géogr.*, 1857, t. Ier, p. 218 et suiv.

drai d'abord que ces réunions avaient lieu en Espagne, où je crois me rappeler que le sang est véritablement moins mêlé qu'en France; et qu'en second lieu, — depuis que l'orgueil blessé de ce petit peuple lui a fait répudier toute alliance avec ses dominateurs¹, il a pu et dû sortir des croisements antérieurs un type mixte qui, une fois constitué, s'est plus ou moins généralisé chez les Basques par leur isolement; enfin, qu'il y a toujours, dans la formation des types de ce genre, des caractères plus particulièrement propres à chaque race, et dont la ténacité fournit les principaux éléments de cette fusion. Il peut arriver en outre, nous l'avons vu en Afrique et dans l'Amérique du sud, que ces caractères se complétant ou se corrigeant mutuellement de part et d'autre, il sorte de ce mélange un ensemble supérieur dans certaines parties à chacun des types qui l'ont produit. C'est peut-être ce qui expliquerait chez les Basques ces belles proportions communes aux deux sexes, et chez les femmes surtout l'élégance générale de leur désinvolture et la grâce particulière de la ligne qui descend de leur tête au bas de leurs épaules. Tous les écrivains sont d'accord pour remarquer la beauté de leur race, la souplesse et l'agilité proverbiales de leurs membres et cette distinction naturelle qui ont fait, jusque dans nos ports de Granville et de Boulogne, reconnaître par MM. de Quatrefages et Vivien de Saint-Martin les petits-fils de ces enfants des Pyrénées². Le fond de ce type est très-probablement méridional, mais il a été agrandi et ennobli par une harmonieuse combinaison avec des types plus élevés, qu'on peut également reconnaître, non-seulement à la hauteur de la taille et aux couleurs variées des cheveux et des yeux, mais surtout à la longueur du visage et au peu de largeur du menton. Ces

¹ Ils affectent, dit M. de Quatrefages, de dédaigner les Français, et de mépriser surtout les Castillans et les Galliciens. (*Même Revue*, p. 1085.)

² Quatref., *Ibid.*, p. 1083.

caractères sont tout à fait différents de ceux de la race brune, à laquelle plusieurs savants ont donné le nom d'*Ibérique*. Nous savons qu'elle avait la tête ronde, et que telles sont encore, M. Gosse nous l'a appris, celles des habitants du Gers, ces anciens Aquitains aujourd'hui Gascons. M. Cénac-Moncaut l'affirme en outre pour les Aragonais, qui ressemblent, dit-il, à ces mêmes Gascons, aux Commingeois et aux Bigorriens ¹.

XXII. La question se complique donc singulièrement par rapport aux Basques. La philologie en reconnaissant les Ibères pour Euskariens, nous a défendu d'étendre leur nom au nord de la Garonne et du Tarn, et voici que les caractères physiques des Basques ne nous permettent plus de confondre leurs ancêtres avec l'ancienne race brune de l'Aquitaine et de l'Aragon. Nous avons même observé qu'un grand nombre d'Espagnols avaient des figures longues ou pour le moins très-ovales qui ne peuvent pas toutes provenir des éléments sémitiques apportés par les Phéniciens, les Carthaginois et les Arabes. Il résulte de ces considérations que les Ibères, en tant qu'Euskariens, comme il est à peu près démontré qu'on doit les envisager aujourd'hui, étaient une race particulière venue du dehors ² comme les Celtes, mais avant eux, et qui, devenue maîtresse de toute l'Espagne et de la Gaule Pyrénéenne, fit adopter successivement son idiome par les populations encore plus sauvages qui occupaient ce vaste territoire, de même que les Gaulois finirent par imposer le leur à celles qui étaient répandues depuis la Garonne jusqu'aux bords de la Meuse. Il est positif que le nom d'Ibères n'embrassait pas encore tous les habitants de l'Espagne du temps de Polybe, qui le restreint absolument, III, 37, à la partie orientale de cette vaste contrée. Il ne connaissait, dit-il, aucune dénomi-

¹ *Hist. des Pyrén.*, t. I^{er}, p. 432.

² D'autres auteurs ont déjà pensé qu'ils ne furent point les premiers habitants de l'Espagne. Voy. entre autres W. Hoffmann, *Die Iberer*, 1838, p. 113.

nation générale pour les peuplades sauvages de l'occident. Nous verrons qu'il y a tout lieu de croire que les unes et les autres, en Espagne et dans les Gaules, appartenaient à la même race à tête ronde, encore anonyme, mais dont nos recherches parviendront peut-être à retrouver le nom et l'existence historique.

En attendant, d'où venaient les Ibères et à quelle souche peut-on les rattacher? Leur langue étrange et mystérieuse n'a de rapport avec aucune langue indo-européenne. Il ne paraît pas qu'elle en ait davantage avec les idiomes sémitiques et africains, ce qui rend difficile d'admettre, malgré la déférence qu'on doit à Leibnitz, qu'ils soient sortis de l'Afrique et entrés en Espagne par le détroit de Gibraltar. L'opinion qui les présentait, non plus comme des Celtes proprement dits, mais comme des frères aînés de cette race, détachés bien longtemps avant elle de leur souche primordiale, n'a rallié que bien peu de partisans. Les Ibères du Caucase n'en ont jamais eu davantage. Le Basque restait donc complètement isolé. Enfin ce n'est que dans le nord de l'Europe, bien loin des Pyrénées ou du Tage, et avec la famille des langues finno-tartares (je n'ai rien à démêler avec les américaines), qu'on a pu lui trouver quelque affinité réelle. Cette analogie venait prêter un assez grand appui au système suivant lequel le centre et l'est de l'Europe ont été primitivement peuplés par la race Finnoise, que l'arrivée des Celtes aurait refoulée en partie au nord vers la Baltique et au sud vers le bas Danube, et en partie poussée de proche en proche jusque dans les Gaules, en Espagne et dans les Iles Britanniques. Nous ne pourrions, sans nous écarter beaucoup trop de notre sujet, nous lancer dans une pareille discussion, dont l'occasion d'ailleurs se représentera très-probablement dans notre III^e partie, à propos des monuments celtiques. Nous nous bornerons pour le moment à ce simple exposé, en faisant seulement observer au lecteur qu'il y aurait, non dans le type général des Finnois, bruns et de courte

stature, mais dans celui des Finlandais, blonds à peau blanche, aux yeux d'un bleu très-clair (*Bieloglas* des Russes), et à taille élevée ¹, — type qui remonte aux premiers temps de leur histoire et antérieurement à leurs rapports avec la race germanique ², — qu'il y aurait, dis-je, un premier élément de cette beauté septentrionale dont on reconnaît les traces dans la race euskarienne. Je ne poursuivrai point, dans cette profonde obscurité, une aussi faible lueur qu'étoufferaient peut-être les renseignements que les anciens nous ont transmis sur les Ibères, et qui nous les montrent, dans tous les cas, déjà brunis et rapetissés de manière à les confondre en général avec la race primitive assujettie par eux.

XXIII. Quoi qu'il en soit, et quels qu'aient été les Ibères, on me demandera sans doute et je me demande à moi-même comment il se fait que leur croisement avec cette race d'une part, et avec les Celtes de l'autre, ait eu dans les Pyrénées occidentales un tout autre résultat que dans notre Aquitaine et en Celtibérie. Il me serait facile d'en faire honneur à un quatrième élément qui ne serait rien moins que la race grecque, puisque les anciens ont rêvé qu'elle avait fondé des colonies sur le littoral de la Gallice et des Asturies, et que la Cantabrie même avait été en partie occupée par les Lacédémoniens ³. Les Aquitains, chez qui sans doute perçait déjà le caractère gascon, se vantaient, nous dit saint Jérôme, d'une origine grecque ⁴, et plusieurs modernes se sont donné le plaisir d'helléniser je ne sais combien de noms, relevés sur les cartes du Béarn, du Bigorre et de nos provinces euskariennes.

¹ Voy. Linnée, *Fauna Suecica*, 1746, p. 1. Prichard, t. III, p. 300 et 302. — Desmoulins, *Hist. d. rac. hum.*, p. 130, d'après Lindheim, *De orig. Fin-*
nor., etc.

² M. de Quatrefages, *Rev. d. Deux-Mond.*, 14 mars 1850, p. 1078, n.

³ Strab., liv. III, p. 130, *Did.*; Justin, XLIV, 3, etc. Sil. Ital. donne aux Carretani l'épithète de *Tirynthia castra*, III, 357.

⁴ Comment. ad Galat., II, *proem.*

Tout cela ne nous offre rien de sérieux. La beauté du type basque tient à une combinaison particulière des croisements qui l'ont formé, combinaison qui est un secret de la nature ; et s'il faut y admettre un quatrième élément, ce serait plutôt la race germanique, par l'intervention des Suèves d'abord, puis des Wisigoths, auxquels M. Cénac-Moncaut attribue, à l'autre extrémité des Pyrénées, la taille haute et élancée, les jambes et les bras longs et minces, les yeux gris et les cheveux blonds ou châains des Roussillonnais¹. Voyons si quelque donnée historique appuiera cette supposition.

Commençons d'abord, les Basques attachant un orgueil excessif à la pureté immaculée de leur race, par justifier de la même manière ce que nous avons affirmé, au point de vue physiologique, de leur ancien mélange avec les Celtes. Et premièrement qu'est-ce que les Basques ? Un système désavoué par l'histoire et démenti par la philologie, veut qu'entièrement étrangers à l'ancienne Ibérie, ils y soient arrivés avec les invasions germaniques. Les Basques sont les descendants directs des Vascons qui, au temps de Strabon et de Ptolémée, habitaient la Navarre et une petite partie du Guipuzcoa jusqu'à l'Océan. Ces montagnards inconnus aux Romains jusqu'au règne d'Auguste qui acheva la conquête de la péninsule, restèrent encore dans l'obscurité pendant toute la durée de l'empire². Plus tard, fortifiés sans doute ou devenus trop nombreux par la multitude de réfugiés que l'invasion générale des Barbares dut rejeter dans leurs montagnes, ils cherchèrent à s'étendre autour d'eux, et envahirent particulièrement l'ancienne Cantabrie. Repoussés par le roi wisigoth Léovigilde³, ils se retournèrent du côté des Gaules, et à la faveur des trou-

¹ *Ibid.*, p. 433. Il ajoute à ces caractères la petitesse de la tête, indice que je crois fort peu germanique.

² Leur nom ne se trouve ni dans Polybe, ni dans T.-Live, et il se montre à peine dans Tacite et les historiens postérieurs.

³ J. de Biclár, ann. 572 et 579.

bles qui agitaient l'empire mérovingien, s'emparèrent de la Novempopulanie qui prit alors le nom de *Wasconie* ou Gascogne¹. Cette conquête niée par Fauriel qui voulait que les Gascons du ^{vi} siècle ne fussent que nos anciens Aquitains, peut seule expliquer néanmoins comment ce nom et ce peuple, jusqu'alors étrangers à la géographie historique des Gaules, apparurent tout à coup avec tant d'éclat dans le midi de la France, et s'étendirent rapidement jusqu'à la Loire. Renversée par les princes Carliens, leur monarchie se releva par la suite dans leur ancienne patrie sous le titre de Royaume de Navarre, et la Novempopulanie devint le duché français de Gascogne. Leur rôle ne fut pas aussi brillant de l'autre côté des Pyrénées. Après s'être enfin emparés des territoires contigus qu'occupaient jadis les Vardules, les Autrigons et les Cantabres orientaux, ils furent obligés de se soumettre aux Wisigoths. Réunis sous le titre emphatique de duché de Cantabrie, ils aidèrent vaillamment D. Pélagé et les premiers Alfonses à relever l'étendard espagnol abattu par les Arabes ; mais restés en fait un peuple à part au milieu de l'Espagne qui s'était toute *romanisée*, ils parvinrent à se constituer en trois petites républiques à peu près indépendantes sous la protection des rois de Castille, et sous le nom de Provinces vascongades.

Cependant les ducs de Gascogne avaient maintenu sous leur autorité ceux qui s'étaient établis au nord des Pyrénées dans les pays de Labourd et de Soule² (Bayonne et Mauléon). Soit que l'ancienne population ibérienne s'y fût moins romanisée, soit, comme le donne à comprendre Isidore de Sé-

¹ Grég. de Tours est le premier qui nous révèle cette nouvelle dénomination, *Hist. fr.*, VI, 12.

² Voy. Oihénart, *Notit. utr. Vascon.*, p. 402. Risco soutient, au contraire, que les rois de Navarre possédèrent ces deux provinces jusqu'au ^{xii} siècle, où elles leur furent enlevées par les ducs de Guyenne, Guillaume X, puis Richard Cœur-de-Lion. (*España sagrada*, t. XXXII, p. 160 et suiv.) Je crois qu'il se trompe. Voy. entre autres l'*Art de vérifier les dates*, au chap. des Ducs de Gascogne.

ville¹, qu'elle y fût devenue beaucoup plus rare, ces Vascons attachés avec le même amour à leur idiome et à leurs coutumes nationales, ont pareillement gardé parmi nous une existence à part. Détachés du royaume de Navarre et de leurs frères d'Espagne, on les nomma par un diminutif latin les petits Vascons ou Vasques, *Vasculi*, dérivé plus directement de la forme hispanique primitive *Vasci* ou *Vesci*. *Vasculi* se contracta bientôt en *Vascli* ou *Bascli* par la confusion du V et du B naturelle aux lèvres du midi; l'espagnol dit encore indifféremment *Vascongados* ou *Bascongados*, et pour leur langue, le *Vascuence* ou le *Bascuence*. Il n'est du reste qu'assez tardivement question de nos Basques français dans les documents historiques. La première mention qui les concerne distinctement ne remonte qu'à l'an 1160, où Hugues de Vezelay nomme parmi les contrées soumises à la duchesse Éléonore d'Aquitaine, *Guasconiam*, *Bascloniam*, etc.². Mais presque aussitôt les *Basculi*, *Bascli* ou *Basclenses* se montrent simultanément dans Gaufred du Vigeois (*Vosiensis*), Roger de Hoveden et Girald *Cambrensis*; et le texte provençal du poème de Girard de Roussillon réunissait dans un de ses vers : *è Bascla è Gasco è Bordalès*³.

XXIV. Les Basques sont donc des Vascons, — et ceux-ci? Tout simplement des Ibères. Ce dernier nom est étranger à leur langue⁴, et les deux premiers ne diffèrent que par une initiale euphonique de celui d'*Esk* ou *Eusk*, d'où sont dérivés *Esku-ara* ou *Euskara*, la langue Eske, et *Esku-aldun*, l'homme qui parle l'eske. C'est ainsi que les Basques se nomment en-

¹ Pyrenæi jugis peramplam montis habitant solitudinem, dit-il des Vaccéens et des Vascons, qu'il confond en un même peuple.

² D'Achéry, *Spicil.*, t. II, in-fol., p. 558.

³ Fr. Michel, *Hist. d. rac. maudit.*, t. Ier, p. 359.

⁴ Il paraît avoir été d'origine phénicienne, et avoir signifié le terme d'une chose, et par suite les peuples à l'extrémité du monde, ceux de l'Espagne, puis de l'Irlande, *Hiberni*, etc.

côre aujourd'hui, et ils appellent leur pays *Esku-alherri* ou *Euskalárria*, la terre de l'Eske. Il me semble toutefois que ce terme désignait primitivement l'Ibère lui-même, car on le retrouve, avec des formes diverses d'orthographe et de prononciation, jusque dans le sud de l'Espagne, et même dans la Gaule ibérique : *Osca* aujourd'hui *Huesca*, et les *Oscenses* dans la *Vescitanie*, *Askerris* chez les *Jaccelani*, *Ascu*a des *Carpetani*, *Ascui*, *Escua*, *Eiscadia*, *Vesci* et une seconde *Oska* (près d'Huescar) dans la Bétique; les *Ausci*, les *Osquidates* et *Oscineium* dans l'Aquitaine, etc. Aussi la faible opposition de Graslin¹ n'a-t-elle pas empêché les savants d'adopter les conclusions philologiques de G. de Humboldt, qui ont fait des Basques le pendant espagnol de nos Bretons français, c'est-à-dire les représentants de l'ancienne race ibérique. Celle-ci n'était point celte, mais elle se trouvait, d'un bout à l'autre de son territoire, mêlée avec des peuplades celtiques dont la géographie nous révèle encore la présence sur des points où l'histoire les avait oubliées. Je parle des noms gaulois de villes, de montagnes ou de rivières qu'on rencontre dans toute l'Espagne, même dans sa partie orientale, quoiqu'on ait dit le contraire. Il n'y en avait point chez les Vascons, grande présomption en faveur de la pureté de leur race, et c'est en effet chez eux, en face des Celtibères et des Gaulois² qui les entouraient au midi et au sud-est, que paraît s'être réfugié le nom national des Ibères. Leurs voisins occidentaux, les Vardules et les Caristes qui habitaient les provinces actuelles de l'Alava et du Guipuzcoa, nous présentent les noms celtiques de Tullonium, Tullica, Segontia et de la Deva. Ils avaient au midi, dans la Rioja, les Bérons, peuple positivement gaulois (Strab., III, p. 131, 134, *Did.*). Chez les Autrigons et les

¹ Graslin, *De l'Ibérie, essai crit. sur l'orig. d. prem. populat. de l'Esp.*, 1838, p. 166.

² Ceux de *Forum Gallorum* et de *Gallicum*, sur la rivière *Gallegus*, le Gallego de Sarraïosse.

Cantabres qui se partageaient la Biscaye, — ceux-ci possédant en outre une partie des Asturies¹, — nous voyons Uxamabarca, Salionca, Deobriga, Vindeleia, une seconde Deva, et le Mont Vindius², plus deux villes dont les noms composés par les Romains, *Flaviobriga* et *Juliobriga*, prouvent qu'on parlait un idiome celtique dans ces deux cantons³. C'est d'autant plus admissible que la nation cantabre avait péri presque tout entière par le fer des Romains ou par le suicide héroïque d'une grande partie de sa population. Auguste fit descendre le reste dans la plaine⁴, et le pays reçut probablement des colons tirés des peuples voisins, parmi lesquels il nous reste à nommer les Astures, les Vaccéens et les Murboges, qui n'étaient pas moins mêlés avec les Celtes que les précédents. Il suffit de citer comme tels les Lungones, Lacobriga, une seconde Deobriga et sa voisine Deobrigula, et plus loin vers l'ouest, Nemetobriga et les Brigæcini de Brigæcium, dont la trahison livra les Astures aux Romains. Quant à la Gallice, elle était presque entièrement peuplée par des peuples de cette race, dont l'Espagne aurait même été, selon quelques savants espagnols, le véritable berceau⁵. On comprend ainsi

¹ Oihénart, *Notit. utriusq. Vasconia*, 1638, liv. I^{er}, ch. III. Ukert, *Geogr.*, — Iber., p. 444.

² Je laisse de côté l'énigme, ou plutôt l'hyperbole poétique de Sil. Italicus, qui donne aux Concani de la Cantabrie une origine massagétique, III, 360. Il est toutefois singulier qu'un cap voisin puisse avoir porté le nom de *Scythicum*, suivant un passage fort controversé de Méla, III, 1. Ukert n'a daigné parler ni de ce cap, ni de Massagètes.

³ G. de Humboldt a dit avec raison que des termes géographiques peuvent passer d'une langue dans une autre, quand elles se succèdent sur le même sol, et que *Briga*, ville, peut avoir été en conséquence adopté par les Ibères. Mais ce sont ici les Celtes qui paraissent les derniers, et nous savons, dans tous les cas, que les Espagnols contractaient, comme les Thraces, ce mot en *Bria*. Voy., entre autres, *Brutobria*, la ville de Brutus, dans la Bétique.

⁴ Flor., IV, 12. Dion, LIV, 5 et 11, Orose, VI, etc. Il paraît que ce fut dans la Rioja, où existait, au commencement du moyen âge, une ville de *Cantabria*. Voy. sur cette ville Risco, *España sagr.*, t. XXXII, p. 76.

⁵ Voy. entre autres l'*España sagrada*, t. XXXII. Conf., G. de Humboldt, p. 148.

que l'abréviateur de Dion Cassius ait pu ajouter au texte de son auteur, que les Astures et les Cantabres étaient des nations celtiques (*Xiphil. du liv. LIII*). M. Boudard n'a pas craint de l'affirmer pour ces derniers ¹, et l'impartialité de G. de Humboldt lui a fait observer avec raison, qu'à l'occident de la Vasconie se produisaient immédiatement, dans les noms de la géographie ibérique, des sons étrangers à la langue basque (*Urbew. Hisp.*, etc., p. 122).

XXV. Cet exposé montre que les Vascons ne purent donner un refuge dans leurs montagnes qu'à des populations de races diverses, et que diverses furent également celles qu'ils conquièrent plus tard, au midi et au couchant. La première contrée dont ils s'emparèrent, la Rioja, avait été précisément habitée par des Gaulois, les Bérons; et les Cantabres du ^v^e siècle, qui laissèrent ravager leur pays et la Vardulie par 400 Hérules (Idace, an 456), n'étaient certainement plus ce peuple indomptable dont l'orgueil basque a toujours voulu, malgré les anciens géographes et d'autres autorités, s'attribuer à la fois le nom, le territoire et les exploits. On les voit peu de temps après suivre les Suèves au siège de Coimbre (Idace, 464), et cette alliance qu'a dû probablement maintenir entre eux leur crainte commune de l'ascendant des Wisigoths, put offrir aux premiers un refuge d'autant plus naturel, que plusieurs de leurs principales défaites eurent lieu dans le voisinage de la Cantabrie, qui fut ensuite conquise par leur dernier vainqueur Léovigilde. Les successeurs de ce prince en restèrent les maîtres, et de quelque manière que les Astures et les Vascons soient arrivés enfin à se la partager, ce fut sous l'autorité de ces rois, puisqu'au jour de leur chute, la monarchie des Goths trouva dans ces nobles montagnes son dernier asile, et l'Espagne le berceau de sa rénovation. Il est donc permis de croire que les Basques ont du sang wisigoth

¹ *Numismatig. ibér.*, p. 257.

dans leurs veines, et l'un des auteurs les plus convaincus de la pureté de leur race, cite lui-même un très-ancienne famille biscaïenne où les caractères du type germanique se remontrent de temps à autre, et sont réunis au plus haut degré chez un de ses membres actuels dont tous les ascendants étaient basques depuis au moins cinq générations ¹.

XXVI. Du côté de la Gaule, chose singulière, les Vascons étaient bien moins étroitement cernés par les populations celtiques. Les Aquitains les couvraient jusqu'à la Garonne, sauf le territoire qu'avaient conquis, au midi du fleuve, les Bituriges de Bordeaux et les Tectosages de Toulouse. Ces deux peuples cherchèrent naturellement à s'étendre de plus en plus dans cette direction, surtout les Tectosages qui me paraissent avoir été les plus entreprenants, et auxquels j'attribuerais particulièrement ce qui reste d'éléments septentrionaux chez les Béarnais et les Souletins. Nous voyons dès le temps de Pline, des noms d'apparence toute celtique, s'approcher des Pyrénées et pénétrer même dans leurs vallées, que des colonies gauloises contribuèrent probablement à défricher ; car il en est dont l'occupation tardive nous est attestée par quelques-uns mêmes des noms basques que portent ces cantons, entre autres celui de Soule (*en latin Subola*), qui signifie forêt ². Ainsi les Tornates s'établirent à Tournay en Bigorre, et les Camponi dans la vallée de Campan ³. Walckenaer veut même, d'après un bien faible rapport entre les deux noms, que les Penpedunni ⁴ aient gravi jusqu'au port de Pinnède, l'un des plus élevés des Hautes-Pyrénées, ce qui me

¹ Le docteur Broca, dans son Mém. déjà cité, p. 19.

² Oihenart, *Vascon.*, p. 402. On assimile à ce nom celui des Sibyllates de Pline, IV, 33 ; l'un et l'autre sont assez éloignés de la véritable forme basque, *Ziberoa*, que donne Chaho.

³ Pline, *ibid.* Les Hautes-Pyrénées sont encore, parmi nos départements du S.-O., celui où il y a le moins d'exemptions militaires pour défaut de taille.

⁴ Et non *Bipedimui*, d'après les meilleurs mss. de Pline, *ibid.*, suivant Walcken., *Géogr. anc. d. Gaul.*, t. II, p. 242.

paraît fort peu vraisemblable. Je trouve un rapport bien plus marqué entre la signification positivement celtique de leur nom, les cinq montagnes ou les cinq villes (*Gloss. gaul.*, n^{os} 103 et 124), et celui de *Las cinco villas de Navarra* que porte le canton espagnol qu'arrose la Bidassoa, avant de marquer la frontière actuelle de notre pays. Cette délimitation ne date que du xvi^e siècle, et la France avait possédé de tout temps jusqu'alors, les hautes vallées de Baztan, de Lérin et une partie du Guipuzcoa jusqu'à Saint-Sébastien ¹. Les cinq *villas* ou bourgs de Navarre faisaient donc partie des Gaules; toutefois je ne pense pas que les Penpedunni se fussent, dès le temps de Pline, avancés jusque-là. Mais il place réellement au pied des Pyrénées les Belendi ou plutôt Belini, d'après les médailles qu'on leur attribue ². On croit avoir retrouvé leur trace dans le nom de Belin, *Pons-Belini*, près du bassin d'Archachon. Il se pourrait bien qu'on se trompât. C'est d'abord un peu loin des Pyrénées; puis on donne en même temps aux Boïens *Picæi*, ce canton qui faisait déjà partie du territoire de Bordeaux; enfin le Pons-Belini peut devoir tout simplement son nom à quelque prince, ou au dieu Belinus généralement adoré par les Gaulois.

Les premiers siècles de la domination romaine amenèrent naturellement entre les Ibères et les conquérants des alliances de plus en plus fréquentes; et ce mélange s'accrut sans doute quand commencèrent les incursions des Barbares, par les émigrations qui cherchèrent, le plus qu'il leur était possible sans quitter leur patrie, à s'éloigner de ces terribles visiteurs. Aussi rencontrons-nous au iv^e siècle d'autres Gaulois établis dans l'ancienne Aquitaine. Ce sont ces mêmes Boïens, dont je

¹ Oihénart, *id.* Marca, *Hist. du Béarn.*, p. 32; d'après la description du dioc. de Bayonne par l'évêque Arsius, an 980. Voy. d'Anville, *Not. d. Gaul.* Lapurdum; Walcken., *id.*, t. II, p. 401. Même opposition de la part de Risco, *ibid.*

² Duchalais, *Med. Gaul.* M. de La Saussaie, *Rev. numism.*, 1851.

viens de parler, venus on ne sait d'où, ni quand, ni comment. Ils ne sont guère connus que par une lettre de saint Paulin adressée vers l'an 380 au poète Ausone ¹, et les géographes les placent dans le pays de Buch ou de Buies, *Boiorum ager, pagus Bogensis*, où les distances marquées dans l'Itinéraire d'Antonin nous indiquent une étape romaine nommée Boios (La Teste, sur le bassin d'Arcachon). Les Landes nous offrent en effet plusieurs noms qui semblent conserver celui de cette peuplade, Bougès, La Bouheyre, Boos, près de Tartas, Bougue, près de Mont-de-Marsan, et l'épithète que lui donne saint Paulin, *Picæi*, noircis par la poix de leurs forêts de sapins, convient parfaitement à ce pays. Les Landais sont même, rapporte Walckenaer, *id.*, t. I^{er}, p. 303, encore divisés aujourd'hui en deux parties, les *Bouges* et les *Cousiots*, ceux-ci représentant, pense-t-il, les anciens Cocossates de Tartas, autour de laquelle existent les villages de Goos, Gouts, et Ygos. Il serait vraiment curieux, les Cocossates étant certainement des Aquitains, que cette division fût un reste de l'antagonisme des deux races qui occupèrent jadis ce pays. Ces Boïens se réunirent peut-être aux Belini dont nous avons parlé tout à l'heure. Deux autres noms également nouveaux, ceux de *Beneharnum* et d'*Iluro*, dans l'Itinéraire d'Antonin, apparaissent vers le même temps chez les Osquidates de la montagne, comme deux colonies qui se sont récemment partagé le territoire de ce peuple ² dont il n'est plus question depuis Ptolémée ³.

XXVII. Je suis d'autant plus tenté de croire à ce démembrement, que l'ancienne Aquitaine ne renfermait certainement

¹ Ausone Panek, t. II, 1^{er} épit., v. 241.

² Voy. dans Walcken., *id.*, 1^{er}, p. 302, que les habitants de la vallée d'Ossau, les Osquidates *montani*, ont été fort longtemps propriétaires des plaines voisines, y compris celle de Pau.

³ Malgré le blâme de d'Anville et de Walckenaer, je suis fort porté à croire, avec Valois, que les *Datioi* de Ptol. sont les Osquidates (*Eusk-Dates*) *campestres* de Plin.

plus que neuf peuples ou cités quand on lui donna le nom de *Novempopulanie* qui apparaît officiellement pour la première fois vers 369, mais qui existait déjà quelques années auparavant ¹. On ignore quels étaient au juste ces neufs peuples. L'Aquitaine en renfermait un bien plus grand nombre du temps de César et de Pline ; et dès le commencement du v^e siècle, la plus ancienne notice des Gaules (D. Bouquet, t. I^{er}) compte douze cités dans la Novempopulanie. Il s'en était donc formé trois nouvelles. Cela posé, sur les douze que nomment uniformément toutes ces notices, il y en a cinq qui n'existaient point au temps des deux auteurs que je viens de citer. Les Lactorates et les Aturenses ont leurs positions bien connues à Lectoure et à Aire, où ils représentaient plusieurs petites peuplades groupées, les unes autour des Garites, les autres autour des Tarusates. Mais les *Benarnenses* et les *Ello-ronenses* n'ont pu se former au contraire que par démembrement des Osquidates. Restent les *Boates*, qui ont été, mal à propos, ce me semble, confondus avec les Boïens du pays de Buch. Ils appartenaient très-probablement à la même nation, la terminaison en *ates* n'étant qu'une finale en usage chez les Aquitains, et quatre notices des Gaules affirmant que leur nom n'est autre que celui de *Boius* ou *Bovis* ². Mais quand l'une d'elles veut en outre, *ibid.*, p. 3, que cette cité de la Novempopulanie ou troisième Aquitaine soit située dans le territoire de Bordeaux, qui faisait partie de la deuxième, elle dit une absurdité devant laquelle je ne comprends pas que se soient arrêtés d'Anville et Walckenaer ³. L'étymologie qui

¹ S. Rufus, *Breviarium*, 6 ; S. Hilaire, *De Synodis*, écrit en 358.

² D. Bouquet, t. II, p. 3 et suiv. Remarquons toutefois que la notice la plus ancienne et la plus accréditée, celle du t. I^{er}, p. 122, ne donne pas cette synonymie.

³ *Not. de la Gaule*, art. *Boii* et *Lapurdum*. — *Géogr. d. Gaul.*, t. I^{er}, ou Walckenaer est en contradiction avec lui-même, p. 301 et 306 ; et t. II, p. 400. J'observe qu'il écrit indifféremment *Boatium* et *Boiatium*. On rencontre aussi *Boatum*.

tirait le nom de Bayonne de celui des Boates serait-elle encore plus mauvaise, elle n'empêcherait pas ce peuple d'avoir occupé un canton encore en friche, et qui n'était qu'une retraite de voleurs suivant la double étymologie que l'on donne au nom basque de *Labourd*¹. Il date de la même époque que celui des Boates. C'est la notice de l'empire qui le prononce pour la première fois, en plaçant à *Lapurdum* le tribun d'une cohorte novempopulaniennne. Or des douze cités qui composaient cette province, onze déjà connues l'occupant tout entière, de sorte que la douzième ne peut être placée que sur l'ancien territoire de quelqu'une d'entre elles, il était tout simple d'assigner à cette dernière cette partie longtemps inhabitée du pays des Tarbelli où se révèlent un nom nouveau et un lieu par la suite épiscopal. D'autant plus que ces mêmes Tarbelli paraissent avoir été réduits en même temps à la possession de leur ville principale et de ses alentours, puisqu'à l'inverse de ce qui eut lieu pour la plupart des cités gauloises, ils ne portent plus que le nom de cette ville, *Aquenses*. Je pense donc avec Valois que les Boates habitaient le pays de Bayonne, soit qu'ils y fussent venus de la terre de Buch, soit qu'ils fussent des Boïens émigrés d'outre Loire. Ils emmenèrent peut-être avec eux comme avant-garde, les Penpedunni qui s'établirent sur la Bidassoa. Dans tous les cas leur cité ne doit avoir jamais possédé qu'une faible population qui fut absorbée avec leur existence politique dans la conquête vasconne.

XXVIII. Nous avons suivi les traces évidentes du type gaulois chez nos populations méridionales, en Auvergne et dans le Rouergue qui confine au pays des anciens Tectosages, d'où nous sommes passés dans le Béarn et chez les Basques des deux côtés des Pyrénées. Nous avons indiqué, d'après l'his-

¹ *Lapurra*, voleur dans Larramendi; terre déserte suivant le P. Lecoq, *Laparra*, ronce.

toire, comment l'élément germanique a pu intervenir chez ceux d'Espagne, et contribuer à la beauté de leur race. Il n'est pas aussi facile de le retrouver chez ceux de la France. Les Francs dont la domination en Aquitaine fut assez courte, ne pénétrèrent jamais dans la montagne que par des expéditions de peu de durée, et les Wisigoths qui les avaient précédés semblent avoir été, à la fois comme conquérants et comme chrétiens, l'objet d'une profonde aversion de la part des Gallo-Euskaréens. Comme chrétiens, dis-je, parce que les Vascons, longtemps même après leur établissement dans la Novempopulanie, repoussaient encore la lumière de l'Évangile que saint Amand leur apporta vers l'an 665, mais avec peu de succès, disent ses différentes biographies¹. Ceux d'Espagne n'aimaient probablement pas davantage les Wisigoths, mais les rois de Tolède ne tombèrent que longtemps après ceux de Toulouse, et quand les Arabes brisèrent leur trône, et les poursuivirent jusque dans les provinces basques, les deux races sentirent l'impérieuse nécessité de s'unir étroitement contre l'ennemi commun. Il n'en fut pas de même pour les vaincus de Clovis. Abandonnés par leurs frères du midi, ceux qui se réfugièrent ou qui restèrent dans les vallées septentrionales possédées ou plutôt conquises par les Vascons, furent réduits par leurs anciens sujets à la condition la plus dure. Véritables parias de l'occident, tombés dans une misère et une dégradation qui les faisaient accuser d'être tous lépreux, ils ont traîné presque jusqu'à nos jours, de générations en générations, sous les noms ignominieux d'*Agotac*, de Cagots (*caas-Goths*, chiens de Goths²), et de *Cristiaas* ou

¹ Bolland., 6 février. Voy. aussi la vie de sa contemporaine sainte Rietrude, 12 mai, par. 5. Conf. celle de saint Germer, de Toulouse, 16 mai. Marca, *Hist. du Béarn*, oppose avec peu de critique à ces auteurs dont l'un était contemporain, et d'autres écrivaient dans le couvent même de Saint-Amand, l'existence des évêchés gallo-romains d'Aire, de Lescar, etc.

² Ce nom s'est répandu avec de nombreuses variantes, *Çacous*, etc., dans le reste de la France.

Crestiaas, chrétiens, une existence énigmatique et isolée de tous les progrès de la civilisation.

Leur origine a été le sujet de beaucoup de discussions. On ne s'expliquait pas comment la belle et fière nation des Goths avait pu déchoir à un tel degré de dégradation, et le nom de chrétiens devenir, parmi les enfants du Christ, un terme d'aussi grand mépris. En donner pour raison que ces *Crestiaas* descendaient des premiers chrétiens de l'Aquitaine ou des Wisigoths infectés de l'arianisme, cela n'était ni logique, ni conforme aux données historiques. L'étymologie proposée par leur diligent historien, M. Francisque Michel, lèverait toute difficulté, en rapportant simplement ce nom à la pièce rouge, *Crista*, que les Cagots étaient obligés de porter comme signe distinctif, et qui les aurait fait appeler les *Cristats*, *Cristati*¹. Mais indépendamment du second *i* de *Cristiaas*, qui proteste, ce me semble, contre cette étymologie, M. Michel reconnaît lui-même que, dès le *xiv*^e siècle, ce nom passait pour n'avoir d'autre sens que celui de chrétiens. L'identité de ces deux mots est d'ailleurs prouvée sans réplique par la forme féminine que prend le premier dans un registre officiel de la même époque, qui contient entre autres engagements, celui de Mariane, *crestiane* de Rete². Est-il croyable que les dévotes populations du midi eussent fait une pareille confusion, si ce terme injurieux de *Crestiaas* avait jamais eu quelque autre signification. M. Michel ajoute que ce nom est celui par lequel les Cagots étaient le plus anciennement désignés. C'est ce que dit aussi Marca dans son *Histoire de Béarn*, p. 72. Comment pourrait-il dès lors provenir d'un fait accidentel comme l'obligation de porter un signe quelconque pour être reconnu, fait évidemment postérieur à la dégradation de ces malheureux, comme celle-ci

¹ *Hist. d. rac. maudit.*, t. 1^{er}, p. 366 et suiv.

² *Id.*, t. II, p. 207, sous la date 1383.

implique forcément et encore plus que leurs apparences physiques, une origine étrangère? Quel nom portaient-ils auparavant? Les deux auteurs que je viens de citer disent, que celui de Cagots ne se trouve dans aucun document antérieur au xvi^e siècle ¹. M. Michel qui maintient leur descendance des Goths, pense que leur nom s'était conservé populairement, comme ceux de Gaulois et de Saxons que les Bretons donnent encore aujourd'hui à nous-mêmes et aux Anglais. Ce n'est qu'une supposition, mais n'est-elle pas à peu près démontrée par l'intime connexité des deux termes de Christiaas et de Cagots, et par l'impossibilité de toute autre étymologie raisonnable pour ce dernier? Qu'on fasse de ces proscrits, des Sarrazins restés en France après la défaite d'Abdérane, ou des Espagnols réfugiés dans notre pays après celle de Charlemagne, ou les descendants des Albigeois, les défenseurs de ces diverses opinions reviennent toujours, d'une manière ou d'une autre, aux Wisigoths d'Espagne ou ariens. Je ne connais d'exception que pour celle, qui, en désespoir de cause, en a fait un reste de Celtes ².

XXIX. Les premiers auteurs qui s'étaient occupés des Cagots n'avaient rien vu dans leur constitution physique qui les distinguât des autres habitants du pays. Ils n'étaient, disait-on, connus dans chaque localité que par la tradition. On ne citait qu'une seule particularité véritablement distinctive, c'était l'absence du lobe auriculaire, exagération flagrante de la petitesse qu'il présentait quelquefois. Mais leur extérieur, mieux observé aujourd'hui, a fait reconnaître que les familles cagotes étaient généralement blondes et belles, avec les yeux de couleur claire. Leur blancheur tournait facilement au blafard, et leurs formes arrondies à la bouffissure et à la mollesse des chairs, caractères lymphatiques, qui pouvaient

¹ Marca, *ibid.* — Fr. Michel, t. 1^{er}, p. 361.

² *Encyclop. allem.*, d'Ersch et Gruber, XIV^e partie, 1825, art. *Cagots*.

n'être dus qu'à leur vie misérable¹. M. Cénac-Moncaut dit qu'on ne voit point parmi eux de cheveux noirs ou crépus, de teint bronzé, de pommettes saillantes; qu'ils ont au contraire les couleurs roses et les cheveux blonds et plats des hommes du nord². Il n'a pas distingué parmi eux un autre type que des observations plus exactes ont fait reconnaître au docteur Kant; type qui se montre avec un teint basané, des cheveux noirs, raides et touffus, des pommettes saillantes et des yeux gris. C'est à lui qu'appartiennent les courts lobes auriculaires, les nez camus, les grosses lèvres et l'air triste et concentré dont parle M. Michel³. Ces derniers Cagots seraient, suivant le docteur Kant, le reste d'une race très-méridionale, blanchie par un long séjour dans une contrée plus froide, et dégradée par une longue misère et les mauvais traitements. Soit! Mais quelle peut avoir été cette race? Ces Cagots ne peuvent remonter au temps de l'empire romain; encore moins seraient-ils un reste exceptionnellement proscrit de l'ancienne race brune des Gaules. Peut-être faudrait-il revenir pour eux aux Sarrazins d'Abdérame, ou à la conjecture de M. Michel sur les réfugiés espagnols accueillis par Charlemagne. Triste et singulière communauté d'infortunes qui, d'une manière ou d'une autre, a confondu et abâtardi ensemble et sous le même nom, au pied des Pyrénées, les descendants d'une nation conquérante du nord et d'une race africaine!

Les Wisigoths et les Francs ne se sont donc mêlés que pendant un temps assez court, et les uns après les autres avec les Basques français. Assez faible par conséquent fut parmi

¹ Michelet, *Hist. de Fr.*, t. I^{er}, p. 497. — *Rev. d. Deux-Mond.*, 15 mars 1846, p. 992, art. de M. Esquiros.

² *Hist. des Pyrén.*, t. I^{er}, p. 266.

³ *Rev. d. Deux-Mond.*, id., p. 992 et 1000. Ce docteur Kant, dit M. Esquiros, p. 991, est l'auteur de mémoires curieux sur la constitution physiologique des peuples. Il avait fait, quelques années avant 1848, un voyage d'études dans les Pyrénées. Je n'ai pu, à mon vif regret, trouver ces mémoires, ni même avoir aucun autre renseignement sur eux ou sur leur auteur.

ceux-ci l'infusion de l'élément germanique, et cependant il en était resté des traces positives, telles que ces noms tudesques d'Ernold et de Rictrude que les documents hagiographiques nous montrent au VII^e siècle chez l'agile et belliqueuse nation des Vascons, *agili pugnacique Wasconum gente*¹. Cette sainte elle-même épousa un duc Franc, saint Adalbald.

XXX. En passant de l'ancienne Aquitaine dans le pays de Galles, nous suivrons tout simplement, s'il faut en croire les fameuses Triades galloises, les traces de la seconde colonie, qui peupla la Grande-Bretagne, celle des *Lloegrwys* ou *Loégriens* qui vinrent, disent-elles, du pays de *Gwas-gwynn* ou la Gascogne². Malheureusement nous retrouverons en Angleterre les mêmes contradictions qui nous ont assaillis dans notre Bretagne et dans le pays Basque. C'est comme un sort jeté sur les études celtiques. Ces contradictions pareilles aux soucis dont parlent les poètes, ont traversé la mer avec nous, et vont nous poursuivre chez les prétendus Cimbres du pays de Galles aussi bien que chez les Gaëls d'Écosse et de la verte Erin. Aussi regretté-je singulièrement de n'avoir pu me procurer, malgré les demandes réitérées de mon libraire, les derniers et les plus spéciaux des ouvrages qui ont paru dans les trois Royaumes sur leurs populations respectives³. *L'Ethnology of the British Islands* de Latham, 1852, ne pouvait m'en tenir lieu, ce savant et subtil critique ne s'y étant, chose assez originale dans un livre qui porte ce titre, pas du tout, ou peu s'en faut, occupé de la partie physiologique de son sujet. J'ai

¹ Bolland., Vlt. S. Rictrud, 12 mai. — S. Adalb., 2 févr.

² Triad. histor., 3^e série, n° V, dans le *Myvyrian Archaeology of Wales*, t. II, 1801, p. 58. J'établirai plus loin la vérité de cette synonymie.

³ J'indiquerai au moins aux lecteurs curieux de les consulter, et qui pourraient être plus heureux que moi, les ouvrages auxquels je fais allusion, comme ceux de Price et du docteur Ware, que j'ai déjà cités, de Beddoe, *On the ethnography of Scotland*, vers 1855; — de Wilde, *Lectures on the ethnology of the ancien Irish*, 1844; — et d'O'Donovan, *Physical characteristics of the ancient Irish*.

trouvé plus de renseignements dans l'*Analytical Ethnology* de Massy ¹, quoique ses portraits me paraissent quelquefois assez chargés.

Mais il est quelqu'un que ces nouvelles contradictions doivent chagriner encore plus que moi, c'est M. Am. Thierry. Comment ! Nous arrivons dans le *Kymmr*, chez ces *Kymry* qu'on nous donne, par une confusion de noms systématique, pour les descendants les plus directs des anciens Cimbres ou des Belges, et voilà que ce peuple, si longtemps isolé dans ses montagnes, et qui est effectivement si passionné pour sa langue, pour la pureté de sa race et ses généalogies, ne présente, s'il faut en croire de respectables autorités, rien du type auquel vous avez appliqué son nom. Ici comme dans notre Bretagne, les faits démentiraient donc encore une fois, en dépit du principe de la persistance des types proclamé par W. Edwards, sa propre classification et la distribution géographique de M. Thierry ? Edwards nous dit lui-même, p. 72, qu'il se peut que le type *kymry* ne soit pas le plus fréquent parmi les Gallois. C'est d'après eux nommément et d'après leurs frères de l'Armorique, que Desmoulins, M. Moreau de Jonnés et M. d'Omalus ont imaginé et qualifié, comme nous l'avons vu, leurs Celtes et leurs Cimbres bruns et leurs *Erso-Kymryques*, métis araméens. Ce n'est que par l'effet d'un mélange, suivant ce dernier ethnologue, *Rac. hum.*, p. 35, que le type blond est encore très-commun dans le pays de Galles, exception dont ne parlent même ni Massy, ni MM. Bodichon ², Moreau de Jonnés ³ et Broca ⁴, qui ne voient chez les Gallois que des tailles courtes et des cheveux noirs. On croirait même en lisant Massy, p. 62, qu'ils sont presque des nègres ; type égyptien

¹ Ou : *The mixed tribes in Great Britain and Ireland examined*, 1855.

² *Étud. sur l'Algérie*, 1847, p. 120.

³ *La France, etc.*, p. 144. Nous avons dit qu'il leur accordait cependant des yeux bleus foncés.

⁴ *Mém. de la Soc. d'Anthropol. de Paris*, 1860, p. 9.

dégénéré, pommettes saillantes, mâchoire inférieure avancée, voilà comment il achève leur portrait. Il y manque les cheveux crépus, mais nous y arriverons presque dans un instant. Cependant une note des *Crania Britannica*, p. 53 (2^e livr.), décrit d'une manière beaucoup moins désavantageuse le physique des habitants du Glamorgan, l'un des comtés méridionaux. Ils ont, dit-elle, les yeux très-bruns ou couleur de noisette, les cheveux noirs ou châains foncés, la tête moyenne, la face ovale ou triangulaire, les pommettes des joues saillantes, l'air fin et intelligent. Leur taille moyenne est de cinq pieds huit pouces (anglais, à peu près cinq pieds trois pouces et demi de France). Les jeunes femmes ont de la fraîcheur et de la beauté. — Ce portrait, ajoutent les auteurs de ce bel ouvrage, convient tout à fait aux Silures de Tacite; il est conforme aux observations de Price qui remarque seulement que les cheveux de ces Gallois ne frisent pas plus que ceux de leurs voisins. M. de Jonnès qui leur donne en général, *l. l.* une grosse tête, le nez séparé du front par une inflexion, avec une large poitrine et un corps robuste, insiste pareillement sur la longueur de leur épaisse chevelure. Cette disparition du caractère qui avait le plus frappé l'historien romain, est le troisième indice d'un mélange de races dans le pays de Galles; les deux autres sont la fréquente apparition du type blond et cette moyenne élevée de la taille déjà mentionnées dans ce qui précède.

C'est ce qui résulte aussi de la diversité des crânes actuels signalée par Beale Poste ¹ et de la *variété infinie* de types que Price avait observée dans cette partie de l'Angleterre, mais en général, nous dit-il, les nez romains y sont fréquents, les hommes d'une stature moyenne, mais si solidement bâtis que la milice du comté de Caermarthen prend, assure-t-on, plus de place pour former ses lignes que celle d'aucun autre. Dans

¹ *Britan. antiqua*, 1857, p. 308. Conf., ci-dessus le par. ix de la 4^e sect.

le nord, la taille s'élève, le teint s'éclaircit, les yeux bleus dominant, la beauté de la population est classique, mais les traits sont petits ¹. Il y a près de sept siècles que Girald le Cambrien remarquait la même différence entre ses compatriotes du nord et du midi : *Venedotia robustis virorum corporibus secundior* (*Cambr. descr.* 6). Prichard qui faisait également cette distinction, classait avec les Gallois septentrionaux, les habitants du comté voisin de Cumberland qui passent pour être en grande partie celtiques, et dont les femmes sont remarquables par la blancheur du teint et la couleur claire de leur chevelure ². La même nuance et les yeux bleus règnent également dans le Cheshire (Chester), autre partie de l'ancienne *Cumbrie* (*ibid.*) Le Dr Ware reconnaît aussi que le type dit kymryque domine dans le nord des Galles ³, et Prichard va jusqu'à penser que, dans toute la Bretagne, il n'y a peut-être pas de contrée où le sang soit moins mêlé de germain et de saxon, et que la race y est certainement bien plus pure que dans le sud. Néanmoins Whitaker prétendait, comme Pinkerton pour les Écossais du type brun, que ces populations et celle du Lancashire se distinguaient encore par la frisure ibérique de leurs cheveux ⁴, et une lettre que j'ai reçue du comté de Flint m'affirme que les habitants y sont petits avec un teint basané, une chevelure brune et des yeux de couleur foncée. Ce renseignement s'accorde parfaitement avec un passage du *Quarterly Review* de septembre 1850, cité par Bas. Jones ⁵, et dans lequel le type

¹ Sic, Michelet, *Hist. de Fr.*, t. I^{er}, p. 484. J'ajouterai, quant aux nez romains, que suivant Massy, partout où il y a des ruines romaines dans le pays de Galles, la population a conservé des traces du type romain. *Analyt. Ethnology*, p. 61.

² T. III, p. 199. B. Jones cite dans le même sens le *Physical Atlas of natural phenomena* (*Vestig. of the Gael.*, p. 72).

³ *Nouv. annal. d. Voyag.*, ann. 1846, t. III, p. 123. Conf. Chalmers. *Caled.*, 1^{er}, p. 355.

⁴ *Hist. of Manchester*, t. 1^{er}, correct., p. 43.

⁵ *Vestig.*, *ibid.* L'article est intitulé : *The Church and education in Wales.*

cimbrique est représenté comme ayant fait simplement une trouée dans les Galles septentrionales, ou le type brun l'entoure encore à droite et à gauche, et en face dans l'île d'Anglesey.

XXXI. Ainsi dans le pays des *Kymmry*, non moins que dans l'Armorique, la race à laquelle on a donné leur nom, la race blonde des Gaules est en minorité, et nous nous y trouvons comme sur le continent, au nord de la Garonne, en présence d'un fond de population brune dont le caractère paraît tout méridional. Cette origine que nous n'avons pu que conjecturer en France, hors des limites de l'Aquitaine, est démontrée pour les îles britanniques par la double et fort remarquable concordance des faits que nous venons d'exposer, avec le fameux passage de Tacite sur les Silures et de celui-ci avec les traditions nationales encore existantes, et unanimes sur ce point en Irlande et en Écosse comme dans le pays de Galles. Les premiers rédacteurs des *Triades* et des généalogies milésiennes, non plus que Nennius, ne connaissaient certainement pas la vie d'Agricola, et l'on n'objectera point, je l'espère, qu'elle a pu faire naître la pensée de ces origines ibériques. D'un autre côté, si les affirmations des historiens bretons et des hagiographes du moyen âge n'ajoutent pas un grand poids à ces traditions dont ils ne sont que l'écho, le témoignage de plusieurs d'entre eux établit du moins que le peuple qui parle aujourd'hui le plus pur kymryque, et qu'on nous présente si souvent comme une population absolument homogène, avait subi le mélange de plusieurs races. Le biographe de saint Paul de Léon qui mourut vers 583, parle d'un roi cambrien nommé Marcus qui gouvernait quatre peuples de langues différentes ¹, et Girald nous dit, au XII^e siècle, que

¹ *Leges dabat quatuor gentibus linguarum fame dissentibus* (Bolland., 12 mars, p. 13). De ces quatre idiomes, deux étaient certainement le kymryque et le gaélique ; le troisième peut avoir été le latin. Il est peu probable que le

l'idiome des Galles du nord est plus correct et plus élégant que celui du sud, parce que les habitants y ont été moins mêlés avec les étrangers ¹. Or c'est précisément dans le midi de la principauté, et notamment dans le comté de Glamorgan dont il a été question tout à l'heure, que demeuraient les Silures, et voici en entier le passage de Tacite qui les concerne : *Silurum colorati vultus, et torti plerumque crines, et posita contra Hispania Iberos veteres trajecisse, easque sedes occupasse fidem faciunt* (Agr., 11). L'opinion du grand historien était donc que les Silures venus d'Espagne avaient traversé la mer pour s'établir dans l'île de Bretagne, et ce que sa perspicacité seule lui avait fait supposer est confirmé par les Triades galloises.

XXXII. Celles-ci (je ne parle que des Triades historiques ²). malgré l'art ou la confusion avec laquelle leurs premiers arrangeurs ont rattaché les unes aux autres, pour en composer un ensemble d'origines nationales, les traditions des différentes colonies qui ont peuplé la Grande-Bretagne, laissent cependant entrevoir que des races diverses ont contribué à la formation du peuple kymryque. Quant au plus ou moins d'autorité qu'on peut accorder à ces singuliers monuments littéraires, tout le monde est d'accord pour les considérer, — quoique leur rédaction actuelle, qui est en prose, ne date peut-être que du XII^e siècle, — comme des documents d'une grande importance, où les bardes et les savants gallois ont déposé, trois par trois (forme qui remonte certainement à

quatrième ait été l'anglo-saxon. Était-ce alors celui des Cuneddiens venus du Nord, ou celui des Silures du Sud ? Nous verrons.

¹ *Quanto alienigenis terra illa impermixtio esse perhibetur*. Descr. Cambrie, ch. vi.

² Il y en a en effet beaucoup d'autres qui ont pour objet la religion, la morale, la législation, même les règles de la poésie, etc. Elles ont été à peu près toutes publiées avec les poésies des Bardes, dans le recueil intitulé *Myryrian Archaeology of Wales*, III^e vol. in-8°, 1801-1807. Les Triades historiques sont dans le II^e vol.

l'enseignement oral des Druides), d'abord les plus anciens souvenirs historiques de l'île, plus les noms des principaux personnages et le classement successif des événements mémorables dont se composait l'histoire de la nation. Le plus grand nombre de ces faits appartenant au ^{vi} siècle, suivant l'observation du savant Rice Rees ¹, on peut en conclure que le premier arrangement des Triades historiques ne doit pas avoir été fort éloigné de cette époque ². Il était certainement antérieur, soit aux conquêtes des Danois et des Normands, soit aux fables des filiations troyennes, adoptées par Nennius. Quelques Triades paraissent dater du ^{viii} siècle; celles qui se rapportent à des événements postérieurs sont très-peu nombreuses. Nous aurons au surplus à nous occuper particulièrement de ce genre d'enseignement mnémonique dans la III^e partie de cette introduction. J'ajouterai seulement, sans parler des plus savants critiques, Beale Poste, Bas. Jones, Ferd. Walter, etc., qui ont reconnu toute leur importance relative, que des historiens tels que Sharon Turner et Aug. Thierry n'ont pas hésité à emprunter aux premières Triades de la troisième série, ce qu'ils ont dit des origines britanniques. Cette confiance dans leur authenticité est justifiée, indépendamment des considérations qui précèdent, par l'absence de toute chronologie et de toute liaison narrative des unes avec les autres, et par l'obscurité même ou, comme s'en prévaut le *Cambro-Briton* ³, l'*inexplicability* de plusieurs d'entre elles. Cette authenticité n'implique pas qu'il faille les croire sur parole. Il existe encore çà et là, indépendamment de leurs propres variantes et des fables de Nennius et de Geoffroy de Monmouth, des traditions qui les contredisent et qui prou-

¹ *An Essay on the Welsh Saints*, 1836, p. 79.

² B. Poste ne leur assigne pas une antiquité aussi grande, mais il les croit le résumé d'une histoire bretonne, écrite au ^{vii} siècle; *Britan. antiq.*, p. 14 et *al.*

³ *Revue anglaise du pays de Galles*, sept. 1819, ou t. I^{er}, p. 6.

vent qu'un certain choix, dicté par l'orgueil national, a présidé à leur arrangement.

Un Gallois célèbre en Angleterre par son patriotisme littéraire, mais dont le nom manque encore à nos biographies, Owen Jones, en a publié trois séries dans le II^e volume de l'*Archaiology of Wales*. On recourt fort peu aux deux premières, qui ne sont guère que de sèches nomenclatures; mais la troisième, intitulée *Llyma-Drioddd Ynys Prydain*¹, a été rédigée avec plus de développement, surtout pour la partie ethnologique et l'époque Brito-Romaine. Quelques manuscrits présentent des variantes parfois assez importantes; mais les traductions anglaises du *Cambro-Briton* et de Probert² ont suivi le texte de l'*Archaiology*, auquel je me suis aussi conformé pour présenter au lecteur les Triades qui nous intéressent en ce moment. Il serait fort à désirer qu'un celtiste de naissance comme M. de La Villemarqué, complétât par une traduction de ces curieux documents, ses utiles et généreux travaux sur l'ancienne littérature bretonne et kymryque.

XXXIII. *Première Triade.* « Les trois noms donnés depuis le commencement à l'île de Bretagne (toujours *Prydain*) : premièrement, avant qu'elle fût habitée, celui de *Clas-Merddin*³; — secondement, quand elle fut habitée, celui de *Fel-Ynys* (Île de miel); — enfin quand le peuple eut été constitué en société régulière par Prydain, fils d'Aedd le Grand, elle fut appelée l'île de *Prydain*. Personne n'a aucun droit sur elle que la nation kymryque, qui s'y établit la première, et avant

¹ Voici les Triades de l'île de Bretagne, p. 57.

² *Camb. Brit.*, 1819-1822, avec de brefs commentaires. — Probert, *The ancient laws of Cambria*, 1823. Michelet en a traduit, d'après Probert, un certain nombre dans son *Hist. de Fr.*, t. 1^{er}, p. 461 et suiv.

³ Première variante : *Clas Meiddin*. (Ow. Pug. Dictionn., v^o *Clas*.) Les traducteurs anglais nes'accordent pas sur le sens de *Merddin* ou *Meiddin*, mots qui ne sont ni l'un ni l'autre dans Ow. Pughe. Le *C. Brit.* traduit : place verte entourée par la mer. *Merddin* me paraît signifier simplement : Verte colline détachée ou isolée.

cette époque, il n'existait dans l'île aucun homme vivant ; elle n'était peuplée que d'ours, de loups, de grands castors et d'énormes bœufs (buffles ou bisons). »

Cette dernière phrase doit être une addition postérieure. Owen Pughe cite dans son Dictionnaire, v^o *Prydain*, une seconde et importante variante de cette triade, laquelle attribue au peuple *Gal* ou Gaulois d'avoir donné à l'île son premier nom de *Clas-Merddin* avant qu'elle fût habitée. Le Cambro-Briton ne fait aucun commentaire à ce sujet.

2^e *Triade*. « Les trois principales divisions de l'île de Bretagne, *Kymmru*, *Lloégr* et *Alban* ; et la souveraineté royale appartient à chacune des trois. Elles étaient gouvernées par un monarque, et par le suffrage du pays, d'après l'organisation établie par Prydain, fils d'Aedd le Grand. C'est à la nation kymryque qu'appartient l'établissement de la monarchie d'après le suffrage du pays et du peuple, conformément au rang et au droit primitif. Et sous la garantie de cette organisation, la royauté doit exister dans chaque partie de l'île de Bretagne, et chaque royauté sous la protection du suffrage du pays. Aussi est-il dit en proverbe : Le pays est plus puissant que le prince. »

Kymmru est le pays de Galles avec son ancienne étendue jusqu'à la Savern. *Lloégr*, le pays ouvert, désigne l'Angleterre proprement dite à l'est de la Savern ; et *Alban*, le pays des hautes montagnes, l'Écosse.

3^e *Triade*. « Les trois colonnes de l'état social dans l'île de Bretagne : le suffrage du pays, la royauté et la justice, conformément à la constitution de Prydain, fils d'Aedd le Grand. »

4^e *Triade*. « Les trois colonnes du peuple de l'île de Bretagne : la 1^{re}, *Hu Gadarn*, ou le fort, qui amena la nation des Kymry dans l'île de Bretagne. Ils vinrent du pays de l'Été (*Haf*) qui est nommé *Deffrobani*, — c'est celui où est aujourd'hui Constantinople, — et arrivèrent, en traversant la mer

Ténébreuse (*Mortaewch*) dans l'île de Bretagne et dans le *Llydaw* (notre Bretagne française), où ils s'établirent. — La 2^e colonne fut Prydain, fils d'Aedd le Grand, qui organisa le premier l'état social et le pouvoir souverain dans l'île de Bretagne, car avant cette époque, il n'y avait point de justice, la faveur seule régnait; ni de loi, si ce n'est celle du plus fort. — La 3^e colonne, *Dyfnwal Moelmud*, car il fit le premier un code de lois, de préceptes, de costumes, et des privilèges appartenant à la contrée et au peuple. Et c'est pour ces motifs qu'ils sont nommés les trois colonnes de la nation kymryque. »

On voit dans la 7^e triade que la mer Ténébreuse est la mer d'Allemagne, puisqu'elle était voisine de l'Humber, dont l'embouchure appartient à la côte orientale de l'Angleterre. Quant au pays de Deffrobani, les traducteurs sont d'accord pour regarder comme une addition postérieure la mention de Constantinople, mais elle paraît, dit le Cambro-Briton, remonter au XII^e siècle, et s'appuyait probablement sur des documents perdus aujourd'hui. Nous n'avons pas d'autre renseignement sur cette contrée, si ce n'est qu'un vers de l'*Imarwar Lludd Bychan*¹, vieux poème attribué à Taliesin, dit que la race qui s'établit la première en Bretagne était venue d'Asie et du pays de *Gafis*². Nous nous occuperons de ces traditions au chapitre des Cimmériens, car c'est sur cette triade que les historiens gallois ont fondé en partie leur prétention nationale de descendre de ce peuple et des Cimbres.

5^e Triade. « Les trois peuples pacifiques de l'île de Bretagne : celui des *Kymry* qui vint avec Hu le Fort dans l'île de Bretagne, parce qu'il ne voulut pas prendre possession du pays et de ses domaines par combat et par incursions, mais par la justice et sans violence; — celui des *Lloegrwys* qui

¹ Apaisement de Lludd le Petit.

² *Camb. Brit.*, t. I^{er}, p. 46. Il croit reconnaître Gafis dans Kaffa de Crimée, qu'il confond avec Panticapée. !

vinrent de la terre de *Gwasgwynn*, et qui descendaient de la nation primitive des Kymmry : — enfin celui des *Brython* qui vinrent de la terre de *Llydaw*, et qui étaient aussi descendus de la nation primitive des Kymmry. Ils furent appelés les trois peuples pacifiques parce qu'ils s'établirent par consentement mutuel et avec tranquillité, et ces peuples étaient descendus de la nation primitive des Kymmry, et ils avaient tous les trois le même idiome et le même parler. »

6° *Triade*. « Les trois peuples qui cherchèrent un refuge dans l'île de Bretagne, et qui s'établirent en paix, avec la permission de la nation kymryque, sans armes et sans violence. Le premier fut celui de *Celyddon* (Calédoniens) dans le nord ; le deuxième, les enfants des *Gwyddyl* (Irlandais), qui habitent en Alban ; et le troisième, les hommes de *Galedin*, qui abordèrent en bateaux découverts dans l'île de *Wyth* (Wight), quand leur pays fut inondé, et ils conservèrent la terre qui leur fut accordée par la nation kymryque. Ils n'ont ni privilèges ni droits dans l'île de Bretagne, mais ils vivent dans la contrée et sous la protection qui leur ont été assurées à certaines conditions ; et il a été stipulé qu'ils n'obtiendraient les droits de la nation kymryque qu'après la 9° génération. »

7° *Triade*. « Les trois peuples qui envahirent l'île de Bretagne et qui ne la quittèrent plus : d'abord les *Coraniaidd*, qui vinrent du pays de *Pwyl* ; en second lieu les *Gwyddyl-Ffichti*, qui arrivèrent en Alban par la mer de *Llychlynn* (celle du nord ou de Scandinavie), et en troisième, les *Saeson* (Saxons). Les *Coraniaidd* se fixèrent près de la rivière d'*Hymyr* (l'Humber), et sur les bords de la mer Ténébreuse ; et les *Gwyddyl-Ffichti* en Alban, près des rivages de la mer de *Llychlynn*. Les *Coraniaidd* et les *Saeson* s'unirent ensemble, et ils forcèrent par la conquête et la violence les *Lloégrwys* à se confédérer avec eux. Ils enlevèrent ainsi la couronne de la monarchie à la nation des Kymmry, et il ne resta aucun *Lloégrwy* qui ne fût devenu saxon, excepté ceux qui habitent en *Ker-*

niw (Cornouaille), et le district de Carnoban en *Deifr*, et *Bri-naich* (Deira et Bernicia, au nord de l'Humbr). C'est ainsi que la nation primitive des Kymmry, qui conservèrent leur pays et leur idiome, perdit la souveraineté de l'île de Bretagne, par la trahison des peuples réfugiés et la violence des peuples envahisseurs. »

8° *Triade*. « Les trois peuples qui envahirent l'île de Bretagne et qui la quittèrent par la suite : le premier fut les *Llychlynnywys* (Scandinaves) sous la conduite d'Urb à la puissante armée (*Lhuyddawg*).... Et à la fin du troisième âge d'homme, les Kymmry les rejetèrent en *Almaen* (Allemagne), par delà l'océan. Le second fut l'armée qu'amena au pays de *Gwynedd* (Galles septentrionales), *Ganfael* le Gwyddélien (Irlandais), qui y resta 29 ans, jusqu'à ce qu'il fut jeté dans la mer par *Caswallawn*¹, fils de Beli, fils de Manogan. Le troisième, les *Caisariaidd* (Romains), qui se maintinrent dans l'île par la violence pendant plus de 400 ans, jusqu'à ce qu'ils retournèrent au pays de *Rufain* (Rome) pour repousser l'attaque générale de l'invasion noire. Et il ne resta d'eux que les femmes et enfants au-dessous de neuf ans, qui devinrent une partie de la nation kymryque². »

XXXIV. Voilà tout compte fait, et sans qu'il ait été question des Belges de César et des Silures de Tacite, huit peuples qui se sont établis dans l'ancienne Bretagne, avant l'arrivée des Romains, Kymmrys, Lloégriens, Brythons, Calédoniens, Irlandais, Galedins, Corraniens et Scandinaves. Une tradition conservée dans un vieux manuscrit que cite Owen Pughe (voy. *Coraniaidd*), donne entre les sept tribus qui formèrent, suivant elle, la population de l'île, le premier rang aux Corraniens, qu'un autre manuscrit fait venir également d'Asie ; elle

¹ Dont on a voulu faire le Cassivellaunus de César.

² C'est le sens qu'ont adopté le Cambro-Breton et Diefenbach ; Probert entend que ce fut des Kymmrys emmenés par les Romains qu'il ne resta que les femmes et les enfants, comme au départ de l'expédition de Maxime.

ne place qu'après eux celle de Prydain, sans dire un seul mot des Kymmrys. Les Triades 14, 15 et *al.*, assignent, en se contredisant entre elles, d'autres époques à l'arrivée des Coraniens ; mais l'appréciation de ces dates ou des noms et des faits inconnus que résument ces documents, est étrangère à notre sujet. On peut consulter sur tous ces points le savant commentaire de Diefenbach, *Celtica*, III^e partie. Les seuls peuples qui nous intéressent pour le moment, sont les trois premiers, les Kymmrys, les Lloégriens et les Brythons, qu'on nous dit issus de la même race. Voyons ce qu'il en est.

La première chose qui nous frappe, c'est cette distinction inattendue entre les Brythons et les Kymmrys. La seconde, c'est que ceux-ci, les aînés de la race, arrivés les premiers par la côte orientale de l'île, l'aient traversée tout entière pour aller s'établir dans les rudes montagnes de l'ouest, abandonnant aux seconds occupants, venus précisément des côtes occidentales de la Gaule, les belles et fertiles contrées du centre et de l'est. Les deux colonies, kymryque et lloégrienne, se seraient ainsi croisées, d'une manière fort peu vraisemblable, dans leur établissement. — 3^e Les Triades n'ont point assigné de territoire particulier aux Brythons, ainsi qu'elles l'ont fait pour les six autres colonies primitives. — 4^e Enfin, elles ne disent pas un seul mot des Belges ou des *Fir-Bolgs*. Il est donc à croire que le nom de Brythons, devenu général, appartenait en propre à quelqu'un de ces anciens peuples. Or, nous venons de dire qu'une tradition particulière qui se tait sur les Kymmrys, avait cependant conservé le souvenir des *Prydain*, tandis que Bède ne connaît point d'autres habitants de la Bretagne, jusqu'à l'arrivée des Pictes, que les *Brittones* qui lui donnèrent leur nom ¹. Aussi arrivons-nous

¹ In primis autem hæc insula Brittones solum a quibus nomen accepit, incolas habuit, qui de tractu armoricano, ut fertur, Britanniam advecti, australes sibi partes illius vindicarunt. (*Hist. Anglor.*, éd. Hussey, Oxford, 1846, liv. I^{er}, 1.)

immédiatement à soupçonner que le rédacteur de ces Triades a voulu établir pour son petit peuple gallois, qui espérait toujours recouvrer l'héritage entier de ses pères, un droit d'attribution et de possession primitive sur toute la Bretagne, en le distinguant d'abord des autres Bretons qui s'étaient soumis aux conquérants saxons, puis en le plaçant, dans sa récapitulation ethnologique, avant toutes les colonies qui étaient venues successivement former la population de l'île. S'il en est ainsi, les Kymmrys ne sont autres que les Brythons mêmes, ou, comme les nommaient encore le Cornique expirant, des *Brethonek Kembra*¹. Leur antériorité n'est qu'une supposition de l'orgueil national. A cette fière prétention de la 1^{re} Triade : « Personne n'a aucun droit sur l'île de Bretagne que la nation kymryque, qui s'y établit la première, » — ne reconnaissez-vous pas ces Brittons de Nennius, qui, venus aussi les premiers, comme ceux de Bède, *olim implentes Britanniam, a mari usque ad mare judicaverunt* (ch. ix) ?

XXXV. Ce soupçon se change bientôt en certitude quand nous nous assurons qu'aucun auteur grec ou romain, suivant une remarque déjà faite, n'a connu en Bretagne ni Kymmrys ni Cimbres, nom classique qu'on nous donne comme représentant du premier. On ne les trouve même ni l'un ni l'autre, dans les plus anciens historiques de l'île, Gildas, Bède et Nennius. C'est dans Æthelwerd, à la fin du x^e siècle, qu'on rencontre pour la première fois celui de *Cumbri* ou *Kymmry*². Tout au plus, et cette date n'est pas suffisamment démontrée³, pourrait-on remonter au viii^e avec le poème des *Cumbeis*, attribué à Gildas Albanus. Quant aux poésies bardiques où il peut être antérieurement question

¹ W. Pryce, *Archæol., Cornu-Britannica*, 1790.

² Ritson, *Annal. of the Caledon*, 1828, t. 1^{er}, p. 16. Le *Cumbra-Land*, ou Cumberland des Anglo-Saxons, n'était pour eux que le pays des Vallées, *Cumb.* (Bosworth, *Dict. A. S.*)

³ C'est une conjecture de Beale Poste, *Britan. Antiq.*, p. 50.

des *Kemri*¹, ce serait moins une objection qu'un motif de plus pour douter de leur authenticité, ou pour le moins de leur texte actuel. Ce nom, quelles que soient son origine et sa véritable signification, n'est donc qu'une appellation relativement moderne, et dont il n'existe pas, nous dit-on (argument péremptoire), la moindre trace chez nos Bretons du continent. Pour les autres peuples celtiques, en Écosse, en Irlande et dans l'île de Man, le Gallois n'a jamais été qu'un *Breathnach* ou *Bre'nagh*. D'un autre côté, les Belges d'après le même silence de l'antiquité tout entière, n'ont rien à démêler avec ce nom de *Kymmry*, et le peu qu'elle nous apprend de leurs rapports avec les Cimbres est positivement contraire à l'assimilation qu'on a faite des deux races et des deux noms. Il suffit, pour le démontrer, du passage de César, II, 29, où, parmi tous les peuples de la Belgique, il signale les *Atuatici* comme un reste des Cimbres, et nous explique l'origine de cette petite peuplade. Je ne comprends pas que M. Am. Thierry n'ait pas reculé dans cette partie de son système devant une si grande autorité à laquelle il n'avait rien à opposer; et je comprends encore moins, si ce n'est par la puissance de son talent, qu'il ait pu faire adopter si généralement en France cette *branche* romanesque de ses origines gauloises, appuyée d'une part sur une dualité trompeuse, et de l'autre sur l'enchaînement fantastique de ces trois noms, *kimmerii*, *kimbri* et *kymmry*, dont la ressemblance matérielle n'est due qu'au hasard². J'espère être en mesure de prouver, au moins philologiquement, quand je m'occuperai

¹ Voy. *les Bardes Bretons du VI^e siècle*, édités et traduits par M. de la Villemarqué, p. 128, 156, etc.

² Le premier, s'il est d'origine phénicienne, signifierait obscurité, ténèbres, conformément à la description du pays des Cimmériens dans l'Odyssée; pris comme celtique, il est susceptible de plusieurs sens: — habitants des vallées, de l'Irl. et Erse *Kumar*, par opposition aux Taures, habitants des montagnes, K. *Tor*, *Twr*; Ir. E. *Torr*; — ou les Confédérés, du K. *Kymmar*; Manks, *Kumraeg*, compagnon; — ou les Terribles, du K. *Kymmraw*; — ou les Hono-

des Cimmériens et des Cimbres, qu'on a toujours eu tort de confondre ces deux peuples et surtout de rattacher le second à la race celtique, quand presque tous les écrivains romains postérieurs à César, c'est-à-dire les mieux informés, l'ont regardé comme essentiellement germanique. Je regrette d'avoir à dire à ce sujet que M. Am. Thierry, en faisant valoir, — quelquefois avec peu d'exactitude, — en faveur de son système, des témoignages de second et de troisième ordre dans cette question, s'est donné le tort particulier de dissimuler ceux des auteurs de premier rang qui lui étaient contraires. Je les opposerai quand le moment sera venu aux preuves de M. Thierry, pour les réduire à leur juste valeur. Je ne puis, en attendant, qu'indiquer sommairement au lecteur les autorité sur lesquelles je m'appuierai ¹, et je reviens aux Kymmys primitifs que je n'ai pas encore attaqués dans leur unique retranchement.

XXXVI. Je veux parler d'un ouvrage intitulé : *Commentarioli geographici de situ Britanniae et stationum quos Romani ipsi in ea insula aedificaverunt*, et publié ² avec une carte en 1757 à Copenhague, sous le nom d'un moine du XIV^e siècle, Richard de Cirencester (*Corinensis*). L'auteur, indépendamment de ses citations classiques, répète à diverses reprises qu'il écrit d'après d'anciens documents, lesquels n'existent plus aujourd'hui, et dont un, entre autres, devait remonter, pensaient Whitaker et Chalmers, au règne du premier Antonin, vers l'an 140 de notre ère. Pour ces savants distingués et pour d'autres encore plus célèbres, qui ont cru à l'authen-

rables, du K. *Kymmri*, comme les Aryas du Sanscrit. Nous savons que les *Kim bri* sont les brigands, les voleurs ; — et les Gallois expliquent leur nom de *Kymmry* par les anciens ou les défenseurs du pays, *Cyn* ou *Cym-Bro*.

¹ Tacit., *Germ.*, 37, *Hist.*, IV, 73 ; Plin., IV, 28 ; V. Paterc., II, 12 ; — Senèq., *Consol. ad Helv.*, 6, et l'inscrip. d'Ancyre. Conf. Orose, V, 16.

² Dans le recueil de Bertram, *Britannicar. gentium histor. antiq. Scriptores*, Ricardus, Gildas, Nennius.

ticité de cet ouvrage, il acquit sur-le-champ une grande autorité en Angleterre, et l'on se plut à croire, d'après lui, qu'il avait effectivement existé dans l'ancienne Bretagne un peuple de *Cimbri* que son texte, liv. I^{er}, p. 20, et sa carte plaçaient non dans le pays de Galles, mais en face, de l'autre côté du canal de Bristol, dans le comté de Somerset et la partie septentrionale du Devonshire. Ce témoignage est certainement très-positif, mais quelle est sa valeur? On s'était peu occupé, dans le siècle dernier, de l'origine du manuscrit, et encore moins de sa disparition subite après la publication que Bertram en avait faite en Danemark. Mais la critique de nos jours a été moins accommodante. Elle s'est inquiétée de ce double mystère, et après avoir constaté qu'on ne retrouvait nulle part, même dans les autres écrits attribués à Richard, une trace quelconque de l'existence de ces *Commentarioli*, elle examina l'ouvrage en lui-même, dans ses *internal evidences*, comme disent les Anglais. L'opinion générale, affirme Pritchard (t. III, p. 157, n.), reconnut bientôt qu'il était supposé. Quelques voix s'élevèrent cependant en faveur des itinéraires qu'il renferme. Ils indiquent, suivant M. Wright (*The Celt*, etc., p. 459), des voies romaines qui n'étaient pas encore découvertes au milieu du dernier siècle, et dont on a retrouvé depuis des restes ou des vestiges évidents. On peut voir le pour et le contre de cette question exposés tout au long dans les *Britannic Researches* de M. Beale Poste, 1853, p. 114 et suiv., et son opinion définitive exprimée plus nettement, *the apocryphal writer*, dans sa *Britannia antiqua*, 1858, p. 331. Pour moi, sans la discuter point par point, je pense qu'un seul fait démontre, au moins pour le I^{er} livre du *De situ Britannia*, l'imposture de Bertram, c'est l'étrange accumulation dans l'île de Bretagne d'un grand nombre de noms géographiques, ou même de faits célèbres qui lui avaient été jusqu'alors complètement étrangers. Qui avait jamais entendu parler, je ne dirai pas seulement des Cimbres bretons, mais

des Hedui, des Allobroges, des Alpes Pennines, des Colonnes d'Hercule, du *Kriou-Métopon*, etc., de cette île? Cette seule fantaisie d'en faire sortir avec Brennus¹ les Sénons qui prirent Rome, ne prouve-t-elle pas que l'auteur avait en tête de la décorer, autant que le lui permettrait le lointain de l'histoire, des grands noms de la Gaule et de la Germanie, et même de la géographie primitive? Il m'importe peu dès lors que l'auteur de ces mensonges soit Bertram ou le moine du xiv^e siècle; que celui-ci soit un autre Geoffroi de Monmouth, où celui-là un imitateur d'Annius de Viterbe; un pareil livre n'a plus aucune autorité à mes yeux, et, malgré la timide protestation de l'un de ses derniers adhérents, M. Lawes Long², je ne crois pas plus à ses Cimbres qu'à son Brennus parti des bords de la Tamise.

Je pense donc que nous sommes parfaitement autorisés à décapiter ces Triades, en renvoyant les Kymmrys se confondre au deuxième rang avec les Brythons, dont on les avait séparés à tort, et en rendant aux Lloégriens la priorité qui leur appartenait sans doute dans les plus anciennes traditions. Cette priorité nous est indiquée à la fois par la géographie des types britanniques et par les faits que nous avons précédemment observés dans les Gaules. Mais, avant de l'établir, achevons ce qui concerne les Brythons.

XXXVII. Il résulte des Triades 4 et 5, qu'ils vinrent avec les Kymmrys du pays de l'Été, et qu'ils se fixèrent d'abord dans Llydaw, pendant que Hu le Fort traversait la mer d'Allemagne avec le reste de la nation pour gagner l'île de Bretagne. Voici donc un premier jalon planté sur la route de leur ancienne migration, et planté sur la côte septentrionale des Gaules, puisqu'il est fort probable que Hu le Fort et ses compagnons

¹ Brennus avait déjà été confisqué par la vanité britannique (*Voy. entre autres* Raoul de Diceto), mais les auteurs précédents l'envoyaient du moins régner dans les Gaules.

² *Early geography of W. Europ.*, 1850, p. 9.

qu'on suppose venus de l'orient, s'avancèrent par terre, plutôt que de se lancer en plein Océan, jusqu'au point où leurs yeux découvrant la grande île qui était en face d'eux, ils s'embarquèrent pour aller l'occuper. Ils arrivèrent donc avec les Brythons sur le littoral du Pas-de-Calais, limite naturelle de la mer d'Allemagne, où ceux-ci s'arrêtèrent. C'est en effet par une confusion qu'il est facile de prouver entre les noms d'Armorique et de Llydaw, — confusion à laquelle contribua sans doute l'établissement postérieur des Bretons dans notre grande péninsule occidentale, — que les deux Triades y envoient les Brythons. Quand elles furent rédigées, le premier de ces noms resserré par celui de Neustrie, s'était déjà renfermé, comme il l'est aujourd'hui, dans notre Bretagne. Mais dans les temps antérieurs, cette appellation d'Armorique qui signifie tout simplement le littoral de la mer, s'étendait non-seulement jusqu'à la Seine, comme on le savait encore au ix^e siècle¹, mais jusqu'au Pas-de-Calais où elle touchait à la Morinie, autre nom qui avait presque la même signification. Cette vaste étendue de côtes encore prolongée vers l'Escaut, formait, avant l'invasion des Barbares, un commandement romain, dit *Armoricanus tractus et Nervicanus*. Et c'est précisément du *Tractu armoricano* que Bède, dans le passage que nous avons cité, dit que la tradition populaire fait venir les *Brittones* qui peuplèrent les premiers le sud de la Grande-Bretagne.

Or, c'est pareillement dans la partie septentrionale de cette vaste Armorique, qu'existait encore au temps de Pline, IV, 31, et de Denys le Périégète, v. 284, un peuple de *Britanni*, dont nous avons vu que l'ancien territoire présentait avec le comté de Kent, en Angleterre, de frappantes homonymies. C'était même à ces *Bretanoi* ou *Brettanoi* du continent, observe Eusathe, le commentateur de Denys, que les îles *Brettanides*

¹ Voy. la *Vie de saint Germain*, par Héric.

avaient dû leur nom. Cluvier rêvait donc, quand il voulait substituer à ce peuple inconnu, disait-il¹, des *Brianni* qui le sont encore bien davantage, puisqu'il n'est question d'eux nulle part. Nous avons d'ailleurs des indices à peu près certains de son existence et de son séjour antérieur dans l'ancienne Belgique. Une plante médicinale de la Frise, au grand étonnement de Pline, XXV, 6, se nommait encore de son temps *Herba-britannica*, et son dernier et très-savant traducteur, M. Littré, rappelle dans une note tirée de Juste-Lipse, que de vastes landes marécageuses, situées entre Covoerden et l'Ems, portent le nom de *Bretansche Heide*, les bruyères bretonnes. Plus bas, du côté de Leer en Ost-Frise, une chaîne de collines a conservé celui de *Brettenberg*, montagne des Bretons; et une autre dans le Hainaut s'appelle *Bretten*. Ces noms et d'autres encore, entre autres *Britsum*, près de Leuwaerden, sont relevés par Cannegieter dans sa dissertation *De Brittenburgo*, ou le fort des Bretons, qui existait jadis à l'embouchure du Vieux Rhin, près de Cattwijk. Chacun de ces rapprochements, sauf le dernier, n'aurait pas une grande valeur, s'il était isolé, mais leur ensemble établit une sorte de démonstration, et nous trace, pour ainsi dire, la marche de ces Bretons depuis l'embouchure du Wésér jusqu'à la Somme. Le nom de Brittenburg fortifie d'autant plus cette conclusion que cette partie de la Hollande méridionale, le Rhinland, se nommait encore au x^e siècle *Bretangen*, en latin *Britannia*². Ainsi les inscriptions gallo-romaines *Matribus Brittis*, qu'on a trouvées sur les bords du Rhin étaient adressées aux Déeses Maires de cette petite Bretagne, et non à celles de la

¹ *Germ. antiq.*, p. 439. Cependant M. Schayes a maintenu ce nom de *Brianni* sur sa carte de l'ancienne Belgique.

² *Voy. Cann.*, p. 11. Ecbert de Hollande, fils du comte Thierry II, et archevêque de Trèves en 975, naquit, suivant l'ancien poète néerlandais Collinus, in *Bretangen*, et le *De Gestis archiep. Trevir.* l'appelle *Ecbertus de Britannia*, etc.

grande île du même nom. C'est elle, pensé-je contrairement à l'opinion de son principal démonstrateur ¹, que Procope a placée sous le nom de *Brittia*, à l'extrémité des Gaules, vis-à-vis de l'embouchure du Rhin, entre la *Brettania* et *Thulé* ², et qu'il a ensuite, du fond de l'Orient où il écrivait, confondue avec la première, en donnant sur elle des renseignements qui n'appartenaient qu'à celle-ci. Je crois reconnaître aussi dans ces Bretons du Rhinland les *Alobrites* du géographe de Ravenne, qui habitaient dans la France rhénane ou l'ancienne Belgique, en face des *Frigones* ou Frisons, IV, 24. Parmi tous les noms défigurés dont fourmille le texte de cet auteur, il ne serait pas étonnant que celui d'*Alobrites* représentât des Gallo-Bretons, comme l'a prétendu Baxter ³. Il voulait même, d'après une confusion dont on trouve des traces dans la grande chronique belge écrite en latin au ^{xv}^e siècle, que les Frisons eussent aussi porté le nom de Bretons, s'appuyant sans doute sur la prononciation sifflante du *th* gallois qui devient un *z* dans l'armoricain ⁴, et sur le rapport vocal du *B* avec l'*F*, en vertu duquel on a jadis assimilé pareillement les Bryges et les Phrygiens.

Le lecteur remarquera que je ne me suis prévalu ni du *Portus Britannicus Morinorum* (Pline, IV, 37), qui pourrait n'avoir dû son nom qu'à ses rapports maritimes avec les Bretons insulaires ; — ni des *Iceni*, qui semblent originaires du *Portus Icius* ; — ni des *Morini Brython* d'un poëme attribué à Taliésin, et qui serait une autorité si, du moins, il était ancien ; mais l'on soupçonne un assez grand nombre de ces poésies de n'être que des impostures même modernes. Au surplus,

¹ Cann., p. 65. Il préfère, d'une manière bizarre, faire de cette *Brittia* l'Angleterre et de la *Britannia* l'Irlande.

² *Goth.*, IV, 20. Une preuve de plus, à mon avis, que la Thulé de Procope était en Scandinavie, ou du moins de ce côté.

³ *Glossar. antiquit. britannic.*, 2^e éd., 1733.

⁴ *Breiz*, Bretagne ; *Breizad* ou *Breizounek*, breton.

une considération géographique achèvera de démontrer que les Brythons des Triades, cette troisième colonie pacifique de l'île de Bretagne, ont dû émigrer du littoral belge. N'est-il pas à peu près certain que, s'ils fussent partis du Llydaw, ils auraient gagné les rivages les plus prochains de l'île, sans aller chercher au loin, dans sa partie orientale, le pays où nous avons reconnu la trace des anciens Britanni de la Canche? Quant à l'opinion inverse des savants qui se sont occupés jusqu'ici de la Bretagne rhénane, et qui la regardent au contraire comme une colonie des Bretons insulaires venus, soit avec le tyran Maxime, soit avec le prince Adminius sous le règne de Caligula, l'existence de ces mêmes Britanni dans le Belgium et la dénomination d'*Herba britannica* en usage dans la Frise, du temps de Pline, établissent suffisamment que ce nom existait sur le continent à une époque antérieure. Enfin, nous rappellerons le rapport physiologique assez remarquable que nous avons déjà indiqué, entre les Bretons et les Bataves, à savoir la haute stature à laquelle, suivant Tacite et Strabon, les jeunes gens de l'un et l'autre peuple arrivaient rapidement dès leur adolescence.

XXXVIII. On voit que tout ce qui précède aboutit à cette conclusion que les Brythons, dont les descendants ont pris le nom de *Kymmry*, venaient de la Belgique. Étaient-ils belges? On peut l'affirmer au double point de vue de leur idiome et de leur type, et nous croyons avoir prouvé par notre Glossaire et par ses recherches physiologiques, que les Belges appartenaient à la véritable race gauloise. Nous arrivons au même résultat en confrontant les deux textes de Tacite et de César sur les habitants de la Bretagne méridionale. Je ne veux point en conclure que les Brythons des Triades soient les Belges de César, dont l'établissement dans cette île ne paraît pas beaucoup plus ancien que sa double expédition. Il est très-probable, d'après le traité *de Mundo*, attribué à Aristote, et les citations que Polybe et d'autres anciens ont faites

des voyages de Pythéas, que les Iles Britanniques ont été connues sous ce nom dès le iv^e siècle avant J.-C. ¹, quoique l'époque à laquelle appartient le traité *du Monde* soit assez incertaine ; — et qu'il soit possible que Pythéas n'ait pas employé lui-même le nom de *Bretaniké*, car il semblerait d'après un passage de Strabon, II, p. 62, *Did.*, que Hipparque ne l'a pas connu. Son apparition dans l'histoire de la géographie ne peut donc remonter avec certitude plus haut que Polybe lui-même. Jusque-là nous ne connaissons de positif que les noms isolés d'*Albion* et d'*Hiberni*, rapportés par Himilcon environ 500 ans avant J.-C. Celui d'*Iles Britanniques*, que ces îles reçurent en commun, doit par conséquent être postérieur au voyage du navigateur carthaginois, et dériver, suivant toute apparence, des conquêtes qu'y firent les Britanni. Mais l'extension générale que leur nom avait prise dès cette époque, indique positivement, ce me semble, qu'il y précéda ceux qu'y apportèrent les Belges, et qui ne désignèrent jamais que des peuples particuliers ². Je finirai par une observation étymologique qui n'est pas sans importance. Le lecteur a dû remarquer les nombreuses variantes de ce nom de Britanni, où le *t* est tantôt unique, tantôt double, l'*i* radical continuellement échangé contre un *e* ³, et où le *b* devient quelquefois un *p*, *Prettanides*, *Pretanoi* ⁴. Ces variations de l'*i* à l'*e* ne peuvent tenir qu'à la nature particulière du son celtique que les Gallois représentent par un *y*, et qui se rapproche en effet plus de l'*e* que de l'*i*. La première de ces deux voyelles

¹ Pythéas, antérieur à Dicaearque, disciple d'Aristote, et à l'historien Timée, fut au moins contemporain des premiers successeurs d'Alexandre.

² M. Lawes Long place l'émigration des Britanni en Albion vers l'an 400, entre le voyage d'Himilcon et celui de Pythéas, qui fit connaître, pense-t-il, le nom de *Bretaniké*.

³ Et quelquefois contre un *u*, *Brutés*, *Brutane*. Voy. Diefenb., *Celt.*, III, p. 59 et suiv.

⁴ Eustathe, Den. le Pér. v. 568. Et. de Byz., v^o *Pretaniké*; Marcion d'Hér., II, 41 (*Petits Géogr. grecs*, *Did.*, t. I^{er}).

dominant dans les formes grecques qui sont les plus anciennement connues, il en résulte que la primitive et véritable orthographe de ce nom est celle des Triades, *Brython*, en arm., *Brezonek*, orthographe que repousse l'étymologie généralement tirée de *Brith*, varié, bigarré, *tatoué*. Elle nous renvoie évidemment au K. *Brythu*, quereller, combattre, où nous retrouvons un sens analogue à celui du nom des Belges, ceux qui triomphent, qui écrasent l'ennemi. Quant à la forme *Pretanoi*, elle confirme le *Prydain* des Triades, et nous éloigne encore davantage du *Brith* des étymologistes.

XXXIX. Passons aux Lloégriens que nous avons replacés à la tête des colonies qui peuplèrent l'île de Bretagne. Nous avons vu que leur nom, de l'aveu même des Kymmrys, s'étendait sur toute la plus belle partie de l'Angleterre méridionale, entre la mer d'Allemagne et la Savern. Cela seul indiquerait qu'ils l'occupèrent avant les Brythons. Quand ceux-ci émigrèrent de l'Armorique belge, l'ancienne population fut obligée de se soumettre à ces nouveaux venus; elle ne conserva son indépendance et sa nationalité que dans les montagnes de l'ouest, où devaient, quelques siècles plus tard, se réfugier à leur tour les descendants de leurs vainqueurs. Je dis qu'elle s'y maintint, parce qu'on ne peut méconnaître les Lloégriens au portrait que Tacite nous a tracé des Silures qui habitaient le sud de la principauté de Galles. Ce portrait, nous l'avons déjà répété, révélait leur origine espagnole ou pour le moins méridionale, et telle est celle que les Triades assignent par le fait au peuple qu'elles font sortir du pays de Gwasgwynn. Owen Pughe et les interprètes anglais ont traduit ce nom par celui de Gascogne, et bien avant eux l'ancien auteur, quel qu'il soit, de la Chronique galloise de Tyssyllo l'avait donné à l'Aquitaine de Geoffroi de Monmouth, au livre I^{er}, chap. xii, de celui-ci¹. Un historien gallois entend tout simplement le pays du vin², vague

¹ Voy. leur commune édition, donnée par San-Marte, Halle, 1854.

² Morgan, *Cambrian History*, 1857, p. 15.

interprétation qui exclut du moins notre péninsule bretonne, que d'autres auteurs prennent aussi pour la terre de Gwasgwynn. Ed. Davies et M. de Courson veulent que ce soit particulièrement le pays de Vannes ou des Vénètes, en armoricain *Gwenned*¹. L'historien breton appuie son sentiment sur la supposition que le Casswallawn des Triades (14, 102, 124), qui alla combattre les Césariens dans le Llydaw, et s'établit ensuite parmi eux dans le pays de Gwasgwynn, est le Cassivellaunus de César. Ce fut en revanche de cette expédition, ajoutent-elles, que les Romains envahirent la Bretagne. M. de Courson y reconnaît le secours que les Bretons insulaires envoyèrent à leurs alliés les Vénètes dans leur guerre contre César, et Casswallawn devient ainsi le chef, jusqu'à présent inconnu, de cette armée auxiliaire. Mais l'un des trois faits recueillis justement dans la 14^e triade, est que Casswallawn ni aucun des hommes de son expédition ne revinrent jamais dans leur île natale, tandis que Cassivellaunus, dont il n'avait pas encore été question, figure au contraire deux ans après comme généralissime des insulaires dans leur seconde lutte contre César. L'identité des deux personnages n'est donc rien moins que certaine, quoiqu'il y ait assurément une confusion dans les faits², provoquée peut-être par ce nom de Casswallawn commun à plusieurs chefs gallois. Quoi qu'il en soit, je puis faire encore une autre

¹ Voy. Lawes Long, déjà cité, p. 101. Ed. Dav., *Celtic research.*, p. 167. M. de C., *Hist. d. peupl. Bretons*, t. I^{er}, p. 11. La Vénédotie galloise s'appelle en K. *Gwynedd*. Brandes a déjà combattu M. de C. dans l'*Ethnogr. Verhältn. d. Kelt. u. German.*, 1857, p. 37.

² Je veux parler des souvenirs que la fierté bretonne garde sans doute de l'expédition de Riothime dans l'Aquitaine, au v^e siècle, expédition dont les Triades auront par la suite glorifié le héros, beaucoup plus célèbre, d'ailleurs, de l'indépendance britannique, et que les romanciers attribuèrent plus tard au fameux Arthur. S'il en est ainsi, ce nom de Gascogne, porté jusqu'à la Loire, indiquerait à peu près, comme l'a pressenti Diefenbach, *Celt.*, III, p. 145, l'époque de nos premières Triades, c'est-à-dire le viii^e siècle, dans lequel toute l'Aquitaine romaine, conquise par les Wascons, fut pendant quelque temps appelée Wasconie.

et meilleure réponse à M. de Courson, ce sont les Triades elles-mêmes, qui distinguent positivement le Llydaw du pays de Gwasgwynn. Si la 14^e, que nous venons de citer, ne vous semble pas établir assez clairement cette distinction, je recourrai à la 5^e, où il est expressément dit que, pour passer dans l'île de Bretagne, les Brythons émigrèrent du Llydaw et les Lloégriens de la terre de Gwasgwynn. Celle-ci n'est donc pas la même que l'autre; elle est bien, comme on le voit dans Tyssyllo, le pays des Vascons ou l'ancienne Aquitaine avec les provinces basques, et ce qui achève de le démontrer, c'est la concordance de cette interprétation avec les traditions de l'Irlande, un auteur gallois du xii^e siècle rattachant précisément à nos Basques les fameuses origines milésiennes de cette île¹.

XL. Il est difficile de ne pas croire à l'origine hispanique des Lloégriens quand nous voyons les plus anciens souvenirs de la nation galloise, déjà conformes sur ce point à ceux de l'Écosse et de l'Irlande, s'accorder en outre avec les renseignements recueillis par Denys le Périégète, les observations de Tacite, et le type qui domine encore dans la plus grande partie de la principauté de Galles. Et l'on ne dira pas que les rédacteurs des Triades se sont inspirés du grand historien, car le silence qu'ils ont gardé sur l'origine particulière des Silures² comme sur les Belges, prouve qu'ils ne connaissaient pas plus la *Vie d'Agricola*, que les *Commentaires de César*. Encore moins connaissaient-ils le poëme du Périégète, qui dit expressément, v. 564, que les îles Hespérides ou du couchant, par delà les colonnes d'Hercule, celles qui produisent l'étain, sont habitées par les enfants des *illustres Ibères*.

¹ Girald. Cambr., *Topogr. Hiberniæ*, III, 9. Urbs Baonensis Guasconix terminus.... Eadem quoque Bascloniæ caput est, unde Hibernenses provenerunt.

² Ils sont donnés, *Tr.* 16, sous le nom des hommes du pays d'*Essyllwg*. (Glamorgan et Monmouth en Sud-Galles), comme une des trois principales tribus kymryques.

Eustathe, son commentateur, ajoute que ces Hespérides ne sont autres que les Cassitérides, ou les Sorlingues de la Cornouaille anglaise. Aviénus les nomme Oestrymnides, d'après ses documents carthaginois¹, et, par une coïncidence remarquable, donne également à comprendre qu'elles furent peuplées par des émigrés des rivages hispaniques, *id.*, 81 et 154. On voit que nous sommes bien près de conclure que les Lloëgriens appartenaient à la race ibérique. Le portrait notamment qu'on nous a fait plus haut des Gallois du Glamorgan, et leur remarquable coutume de blanchir tous les ans l'extérieur de leurs habitations, de leurs granges, des étables même et des murs de clôture, rappellent tout à fait nos Basques de France, chez qui l'éclatante blancheur de leurs maisons brillant au soleil sur les coteaux où elles sont disséminées, égaye tous les paysages. La philologie cependant, par la bouche de G. de Humboldt, nous défend d'adopter une conclusion si plausible. On ne trouve, répète-t-il, p. 163, 167 et 178, aucune trace de la langue euskarienne en Angleterre et en Irlande. Mais, nous sommes-nous déjà demandé, cette assertion si positive est-elle tout à fait exempte d'exagération? Sans rappeler ici les assimilations peu satisfaisantes d'Éd. Lhuyd, ni les prétendues conversations entre des Basques et des Gallois dont parle le *Cambro-Briton*², j'observerai que la géographie de la Grande-Bretagne offrait jusqu'à son extrémité septentrionale et conserve encore un certain nombre de noms fort analogues et quelquefois identiques à ceux de l'Espagne. Ce sont d'abord, dans l'une et dans l'autre, des fleuves Tamara, Metarus, Avus, Nabius, etc.; puis dans celle-ci, un *Adrus*, un *Congedus*, une *Ouia*, des *Turia*, *Aturia* ou *Durius*, des *Menoba* et *Menuba*, un *Tulcis*, etc., qui répondent aux noms britanniques actuels d'Atro, de Conway, de

¹ *Oræ marit.*, v. 96 et suiv.

² Voy. Lhuyd, *Archæologia Britann.*, 1707. — Le *C.-Brit.*, t. III, p. 29 et suiv. — Conf. Eckhard, *de Orig. German.*, 1750, p. 29 et suiv.

Wye, de Touridge et d'Adour, de Menai et de Turch¹. Je trouve ensuite une ville de Brigantium et des Brigantes, un mont Cassius et les Cassitérides, un fleuve Vagus et les Vacomagi, des Attacenses et des Attacoti, des Damanitani, des Angellæ, des Cerretani, qui semblent bien proches parents des Damnii, des Ancalitæ et des Coritani. Le pays de Galles et l'Écosse ont leurs Dee ou Deva, tout comme les côtes cantabriques, et le nom même des Silures ou *Essyllwyr*, les anciens habitants de l'*Essyllwg* gallois (prononcez *Essellhwg*) rappelle le mont Sellus et le verbe basque *zila*, percer (se faire jour). Enfin n'ai-je pas retrouvé dans les monts Campsie, au nord de Glasgow, le nom oublié des *Cemps* de Denys le Périégète et d'Aviénus, qui avaient cependant occupé toutes les côtes occidentales de l'Espagne, depuis le pays des Cynètes jusqu'aux Pyrénées²? Je n'insisterai pas davantage. Que plusieurs de ces noms ne soient pas moins celtiques que ceux de Caladunum et de Calodunum, dont semblerait sorti tout d'une pièce celui des Caledonii, c'est fort possible, mais les uns comme les autres prouvent les intimes relations ethnogéniques qui subsistaient entre les deux pays, et qu'entretenaient sans doute leurs continuelles relations commerciales³.

XLI. Au surplus, à défaut des Ibères, contre qui protesterait aussi, jusqu'à un certain point, la longueur actuelle des têtes basques, n'avons-nous pas déjà soupçonné dans les Gaules la présence d'une race méridionale qui aurait pareillement existé avant ou avec la leur en Espagne; et les découvertes de la crâniologie archéologique n'ont-elles pas, notamment pour l'Angleterre, fortifié cette présomption? Soit! peut-on me répondre, mais ne restez-vous pas toujours en présence de la même difficulté, celle d'un idiome complètement

¹ *Notic. descript. sur l'Anglet.*, etc., Paris, 1803, t. I^{er}, *passim*.

² Denys, v. 338. Avién., *Descr. orb.*, v. 480; *Ora mar.*, v. 195-200.

³ Voy. ci-dessous les vers d'Avién., *Ora mar.*, 113 et suiv. Conf. Tacite, *Agr.*, 11.

disparu ? Les langues britanniques vous ont-elles aussi révélé quelques traces d'un idiome perdu qu'on puisse attribuer à vos Lloégriens *pré-celtiques* ? Je puis l'affirmer également avec l'autorité d'un philologue tel que Garnett¹, et le témoignage du savant irlandais O'Mahony². L'aïeul du fameux prince des Silures, Caractacus, porte dans les Triades le surnom de *Llediaith*, ou d'*homme au demi-langage*, au *langage inconnu*³, et les Gallois méridionaux parlaient encore au moyen âge, soit le dialecte silure, soit le dialecte démetien, lesquels différaient du pur kymryque du nord, parce que ces populations du sud n'étaient qu'une race mélangée, nous a dit Girald le Cambrien. Nous avons vu d'ailleurs qu'une tradition particulière reconnaissait les Coraniens pour les premiers habitants de la Bretagne, et suivant une troisième version, d'accord au fond avec la précédente, les Kymrys trouvèrent à leur arrivée dans l'île un peuple sauvage, qui avait dressé à son service, au lieu de chiens, des chats sauvages et des renards⁴.

Nous ne sommes pas encore en mesure, ai-je dit au sujet des Gaulois, d'approfondir cette grande question, mais nous croyons entrevoir dès ce moment que cette race, plus ancienne que les Celtes, les Bretons et les Ibères, pourrait avoir été celle des Ligures, dont le nom, du temps d'Hésiode, représentait l'Occident⁵. On s'est habitué à ne voir dans ceux-ci

¹ Il y a encore dans l'irlandais, dit-il, *Philolog. Essays*, 1859, p. 203, une grande quantité de mots *which cannot be satisfactorily referred to any race known to have inhabited Europe*.

² Nouv. trad. de l'*Hist. d'Irl.* de Keating, avec commentaires, etc., 1857, p. 191, n. et al. *Voy.* ci-dessous, p. 285.

³ Triad. 17 et al. *Voy.* Ow. Pughe, *Dictionn.*, v^o *Llediaith*; le *Camb.-Brit.*, t. 1er, p. 169.

⁴ J. Hughes, *Horæ britann.*, t. II, p. 31 et 327, cité par Aug. Thierry, *Conq. de l'Angl.*, t. 1er, p. 31. 4^e éd. — Ow. Pughe, *Dictionn.*, v^o *Gwyddel*.

⁵ Ἀθίωνας τε, Αἰγύψος τε ἰδὲ Ἑσπίας ἱππηματογούς; fragm. 132, *Did.* Eratosthènes donnait encore ce nom à toute la péninsule hispanique. Strab. II, p. 76 et 89, *Did.*

qu'une simple branche du tronc ibérique, et cette assertion de beaucoup de savants semble une affaire définitivement jugée¹. Les Ibères, d'apparence à peu près aussi méridionale que l'autre race, soit originairement, soit par l'effet de nombreux croisements, avaient sans nul doute avec elle des caractères communs qui les firent souvent confondre ensemble par les anciens, comme les Celtes et les Germains; mais aucun d'eux n'a cependant affirmé leur identité². Plusieurs parlent au contraire des Ligures comme d'un peuple tout à fait distinct des Ibères, qu'Aviénus nous présente d'ailleurs comme des conquérants³. Rappelons-nous que leur nom n'embrassait encore, au temps de Polybe, que la partie orientale de l'Espagne, III, 37. L'auteur qui distingue le plus nettement ces deux peuples est Scylax; il dit expressément dans son *Périple*, par. 3, qu'après les Ibères à partir d'Emporium, viennent mêlés jusqu'au Rhône, les Ibères et les Ligures, et qu'au delà du fleuve, il n'y a plus que des Ligures⁴. Sénèque distingue non moins positivement les idiomes des deux races⁵. Caton⁶, Pline, III, 21, et Denys d'Halicarnasse, I^{er}, 10 et 11, attestent la haute antiquité de la seconde, dont l'origine était inconnue, à tel point, qu'habitant la Gaule et l'Italie, on ne savait laquelle des deux était leur première patrie. Quelques auteurs faisaient même des Ligures les ancêtres des aborigènes, et

¹ Notamment dans le système de M. Am. Thierry, qui, entre autres inexactitudes répétées d'édition en édition, transporte au Rhône l'épithète si remarquable d'*Ibérique*, donnée au Rhin par le poète Nonnus, qu'il confond en outre avec le grammairien Nonius Marcellus, t. I^{er}, p. xxxi, 3^e éd.

² Remarque déjà faite par Ukert, qui n'admet pas l'ibérisme des Ligures, *Géogr. d. Gr. et Rom. Gallien*, 1832, p. 210 et 289, et par Prichard, qui fait d'eux une race africaine, distincte des Ibères, t. II, p. 38.

³ *Ora mar.*, v. 472-550 et suiv. Conf. 253 et 609.

⁴ Conf. Diodore., V, 39; Scymnus, v. 192-201; Plutarq., *P. Émile*, 6; Avién., *Ora mar.*, v. 609, etc.

⁵ Consol. ad Helv., 8. *Nam totus sermo* (celui des Hispani en Corse) *conversatione Græcorum Ligurumque a patrio descivit*.

⁶ *Origin.*, liv. II, frag. 1. Jordan, 1860.

je soupçonne qu'ils ont été ceux des Ombres, ces vieux enfants de la Gaule et des Alpes ¹. Ils occupèrent en outre la Sicile et la Corse, le midi et l'est de l'Espagne jusqu'au Cempses dont je viens de parler; et, ce qui nous ramène aux Lloégréens (*Lloegrwr*, Ligur; pl. *Lloegrwyr*, Ligures, et *Lloegrwys*, Ligues; irl. *Lingria*, l'Angleterre), les Carthaginois découvrirent au delà des Colonnes d'Hercule, dans le voisinage des Iles Britanniques, un pays d'où les avait chassés les Celtes. La description qu'Aviénus nous a transmise de leur seconde patrie semblerait se rapporter, par une confusion toutefois peu vraisemblable, à la Ligurie subalpine, mais elle concerne bien plus naturellement les montagnes du pays de Galles ou la Cornouaille, car les Celtes n'étant certainement pas arrivés par mer dans les Gaules, les termes de cet auteur : *Sali metuens priscum ob periculum*, et l'ensemble de sa relation ² démontrent la situation insulaire des deux Liguries dont il parle. Dès lors les Celtes qui envahirent la première ne sont autres que les Brythons sortis de la Celtique, comme les Ligures d'Himilcon sont nos Lloégréens.

XLII. On a déjà fait ce rapprochement avec les Ligures en général, de même qu'on a rattaché ces deux noms à celui de la Loire en grec, *Leigér*, *Ligeir*, ou *Ligros* (en irl. *Lugair* ³); mais l'on n'a pas encore remarqué la ressemblance de cet ancien peuple méridional avec les Gallois du moyen âge. Elle est néanmoins frappante, d'après les portraits que nous ont laissés des uns les écrivains grecs et romains, et des autres Girald le Cambrien. On dirait que l'auteur gallois a copié Dio-

¹ Tzetzés, sur Lycophr., v. 1361. Conf. Solin, 2; Serv., *Æn.*, XII, v. 753.

² *Ora marit.*, v. 130-142. Plusieurs savants ont déjà reconnu des Ligures septentrionaux, entre autres M. d'Eckstein, *le Catholique*, t. VIII, 1827, p. 158, et Diefenbach, *Die alt. Volk. Europ.*, p. 117.

³ Artémidore dans Étienne de Byz. et Eustathe, sur Denys, v. 76, disent que les Ligures avalent pris ce nom d'un fleuve appelé *Ligus*, que plusieurs savants, notamment Ukert, *Gallien.*, p. 289, croient être la Loire. Zeuss donne la glose irl. *Ligordæ*, *ligus i. e. liguricus*; *Gramm.*, II^e, p. 764.

dore (dont il n'avait jamais sans doute entendu parler), quand il dit de ses compatriotes, au ^{xix} siècle, qu'ils sont une race sobre, dure aux fatigues et aux privations, *levis et agilis, aspera magis quam robusta, armis dedita tota*, — et qu'armés à la légère, ils ne craignent point de combattre à pied contre des hommes à cheval, dont ils sont le plus souvent victorieux, *sola agilitate et animositate*. Même ressemblance au moral, esprits subtils, chicaneurs et rusés ¹. Ne sont-ce point là tout à fait les Ligures de Diodore et de Florus ², et pour dernier trait de ressemblance, les monarques anglais n'eurent-ils pas à combattre pendant plusieurs siècles l'indomptable opiniâtreté des Gallois, de même que les Romains avaient éprouvé celle des Espagnols et des Silures, dont ne pouvaient triompher, dit Tacite, ni les plus cruels traitements, ni la clémence. (*Ann.*, XII, 32)? En Angleterre même, leur type est loin d'avoir disparu, surtout dans les comtés du centre et la partie sud du Yorkshire, où le professeur Phillips a signalé comme assez nombreuses des populations à taille grêle et peu élevée, et à tête ronde, avec les yeux et les cheveux noirs ³.

XLIII. Je n'ai fait que jeter en passant les yeux sur une question qui nous attend, soit à la fin de cette Introduction, soit quand nous nous occuperons particulièrement des Ligures; mais quoi qu'il en soit par rapport aux Kymmrys, la géographie et l'histoire enfin restaurée de leur pays achèveraient de prouver, s'il en était encore besoin, qu'ils ne peuvent être qu'un mélange de races diverses. Une foule de noms restés sur leur territoire attestent qu'il fut en grande partie occupé par les Gwyddyls ou Irlandais; et d'anciens documents, longtemps ignorés ou négligés, ont révélé un fait que les historiens gallois me paraissent avoir caché autant

¹ *Cambria descriptio*, ch. viii, ix et xi.

² Diod., V, 39. Flor., II, 2. Conf. Cicer., de *Lege agr.*, II, 35; Virgile; Plutarque, etc.

³ Massy, *Analyt. Ethnol.*, p. 45.

qu'ils l'ont pu, savoir : la conquête de leur pays¹ par cette blonde et forte race des comtés du nord dont nous avons parlé. C'est à elle qu'appartiennent sans nul doute le type et l'idiome² qui reçurent plus tard le nom de Kymryques. Chassés du pays qu'ils habitaient entre les deux remparts d'Antonin et d'Adrien (autant qu'on puisse l'affirmer pour une époque aussi obscure de l'histoire d'Angleterre), — ces Bretons septentrionaux, sous la conduite des fils de *Cunedda*, d'*Urien Rheged*, etc., expulsèrent à leur tour et rejetèrent enfin dans leur île les Gwyddyls ou Gaëls des écrivains modernes. Combien de temps ceux-ci avaient-ils possédé cette partie de la Bretagne? Autre question vivement débattue et probablement insoluble. Ed. Lhuyd pensait que les Gwyddyls, avant de passer en Irlande, avaient occupé toute la grande île dont ils furent chassés par les Brythons. B. Jones n'est pas éloigné de cette opinion fortement combattue par d'autres savants anglais, notamment par Ritson, qui n'admet qu'une conquête plus ou moins prolongée des îles et du pays de Galles par une invasion hibernienne³. Telle est en effet la tradition des Triades, qui en réduisent la durée à vingt-neuf ans (tr. 8), mais il est incontestable que l'empreinte de ces colons ou de ces conquérants sur le sol gallois y a laissé trop de traces pour n'avoir eu qu'une si courte durée. D'autres traditions citées par B. Jones, p. 23, la portent à 129 et à 329 ans, dernier laps de temps qui est bien suffisant pour amener un mélange de races dont l'effet aura été, comme nous le verrons, de renforcer encore l'élément méridional. Il est même expressément rapporté que ce croisement eut lieu à la suite de la seconde invasion gwyddeliane (Jones, p. 17), car ces traditions

¹ Voy. B. Jones, *Vestiges of the Gael in Gwynedd*, 1851. — Rice Rees, *An Essay on the Welsh Saints*, 1836.

² Voy. ce que nous avons dit plus haut, p. 236-240, de la langue et du type des Gallois septentrionaux.

³ *Annals of the Caledonians*, etc., t. Ier, p. 13 et al. Conf. Nennius, 14.

en distinguent plusieurs. Elles ne s'accordent pas davantage sur l'époque de la principale de ces occupations, mais les meilleurs critiques reconnaissent qu'elle fut terminée par les fils et les petits-fils de Cunedda Wledig, prince breton dont le petit royaume paraît avoir été compris dans la vallée de la Clyde (Écosse méridionale). B. Jones, p. 26 et 28, place leur expédition vers le milieu du v^e siècle, mais Nennius, par. 62, et les recherches de Rees lui assignent avec raison, ce me semble, une date plus ancienne ¹. Elle fut donc antérieure aux premières conquêtes des Saxons, et le contre-coup d'une invasion toute différente dans la partie septentrionale de l'île.

Les princes Cuneddiens furent les ancêtres des rois historiques de la Cambrie, et, suivant les mêmes traditions, les héros éponymes de plusieurs comtés et cantons du pays de Galles. Leur conquête, aussi complète que rapide dans le nord, puisqu'elle y effaça sans retour les anciens noms des Canges et des Ordovices, le fut moins dans le sud, où les Démètes et les Silures conservèrent longtemps encore ces dénominations distinctives. J'ai dit que ces émigrés étaient bretons, sans m'arrêter une seconde fois aux suppositions de Betham ; il suffit pour achever de les réfuter que l'idiome du nord ait été, au xii^e siècle encore, le plus pur dialecte kymryque ², et de se rappeler que ces princes, d'après le témoignage des Triades et les généalogies des saints gallois ³, étaient chrétiens. Or, les Pictes méridionaux ne furent convertis au plus tôt qu'à l'époque même où les enfants de Cunedda abandonnèrent leur patrie, et ceux du nord un siècle plus tard.

¹ *Welsh Saints*, p. 110. F. Walter remonte même jusqu'à la fin du iv^e siècle, *Das alte Wales*, 1859, p. 75.

² Voy. Girald. Cambr. cité plus haut, p. 240. Il réunit, il est vrai, dans cet éloge, le Cardigan aux provinces du nord, mais cette contrée fut précisément une de celles que conquirent les Cuneddiens, et à laquelle ils donnèrent le nom de leur chef Ceredig ou Coreticus, connu par une épître célèbre de saint Patrice.

³ Triad. 18. Conf. Rees, *W. Saints*, p. 114.

XLIV. Il est donc indifférent pour le type gâlois que ce peuple, disparu depuis mille ans, ait été breton, irlandais, celto-scandinave, goth ou germain, ou même à demi-slave et sorti de la Mæsie, car tel est le vaste champ où les érudits des Trois-Royaumes débattent depuis trois siècles la nationalité des Pictes, sans avoir encore pu résoudre ce problème. Mais nous entrons avec eux en Écosse, et nous arrivons enfin aux Gaëls actuels, qu'ils y ont dans tous les cas précédés (si ceux-ci ne sont que des Scots), comme ils l'avaient été eux-mêmes par les Calédoniens. Ces derniers, regardés par beaucoup d'historiens comme appartenant à la race Gaëlique, passaient en conséquence dans leur opinion pour les plus anciens habitants de la Bretagne septentrionale. Nous avons cependant vu que les Triades leur attribuaient une origine étrangère, et que Tacite les reconnaissait pour Germains à leurs grands corps et à leurs cheveux roux ¹. Bède, qui les a confondus avec les Pictes, fait venir ces derniers de la Scythie d'abord, puis de l'Irlande, et Nennius place leur premier établissement dans les Orcades 800 ans après celui des Bretons ². Le *Véné-
rable* leur attribue, qui plus est, un idiome particulier, distinct de l'Anglo-saxon, du Breton et du Gaëlique. Les modernes se sont prononcés, les uns pour, les autres contre ces assertions si positives. Quant à moi, ce que je crois pouvoir conclure de toutes les discussions ³ d'Usher, de Stillingfleet, de Camden, de Whitaker, de Th. Jnnes, de Chalmers, de Ritson, de Diefenbach, de Garnett, de Beale Poste, etc., etc., c'est que les victoires de Sept.-Sévère, puis celle de Constance Chlore, amenèrent de grandes révolutions dans l'état politique de la Bre-

¹ Agr., 11. *Rutilæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus germanicam originem asseverant.* — Ce n'est peut-être pas sans intention que Tacite a employé cette périphrase : *Caled. habit.*

² Bède, *Hist. Angl.*, I, 1. Nennius, 12, éd. S. Marte. Ces 800 ans, al. 900, placeraient l'arrivée des Pictes, d'après les fables troyennes de cet auteur, environ deux siècles avant notre ère.

³ Parodiées peu révérencieusement dans l'*Antiquaire* de W. Scott.

tagne septentrionale, où se montrent tout à coup, à la fin du III^e siècle et dans la première moitié du IV^e, les noms nouveaux de Pictes et de Scots, qui font disparaître ceux des anciennes tribus. Les Calédoniens eux-mêmes, jusqu'alors dominants, s'incorporent avec les Pictes, qui ne paraissent tout simplement des Bretons affranchis du joug que leur avait imposé cette colonie étrangère. Ils se divisèrent en Pictes septentrionaux ou *Dicalédones*, et méridionaux ou *Vecturiones*¹, tandis que des aventuriers irlandais se seraient emparés, suivant les Triades, du littoral occidental de la grande île depuis la Clyde jusqu'à la Savern. Ceux qui se cantonnèrent en dernier dans le pays de Galles furent probablement les féroces *Attacoti*, dont l'existence historique fut de très-courte durée, et dont les anciens n'ont indiqué nulle part la position géographique. Les autres, au nord du Solway, sont les *Gwyddyl-Ffichti* ou les Pictes irlandais des Triades, et les *Scoti* ou *Scotti* des écrivains romains, pour lesquels il est arrivé de même qu'aucun auteur classique ne nous a fait connaître le territoire où ils avaient certainement pris pied en Bretagne², à côté des Pictes bretons qui, tout en reculant quelquefois, s'avancèrent enfin jusqu'au rempart de Sévère ou d'Adrien. Ces Scots ne doivent pas être confondus, comme on le fait ordinairement, avec ceux qui, sous le nom de *Dalreudini* (le clan de Renda), s'établirent plus tard en Argyle, et devinrent les Écossais modernes. Les premiers disparaissent tout à coup de la scène, lorsque les Saxons y font leur entrée et que les Pictes méridionaux se trouvent sur la côte occidentale, maîtres du Galloway, où Ninian, leur apôtre, fonda vers l'an 425 l'évêché de

¹ On a expliqué tous ces noms de plusieurs manières qui n'importent pas à nos recherches. Je dirai seulement que celui de *Picti*, en A. sax. *Peohtas* ou *Pyhtas*, n'a point, à mon avis, l'origine latine qu'on lui attribue. Voy. le K. *Peithi*, ceux qui habitent des pays déserts, ou qui vont à la découverte.

² Am. Marc., XX, 1. Bède, I, 12. Il a confondu le rempart de Sévère et celui d'Antonin, et embrouillé par là son explication des *transmarinæ gentes* de Gildas.

Candida Casa. Par une autre révolution également ignorée, toute cette partie de la Basse-Écosse entre le Forth et le Solway nous apparaît, au commencement du VI^e siècle, divisée en plusieurs principautés bretonnes indépendantes des Pictes, et qui subjuguées presque toutes par les Anglo-Saxons, complétèrent leur royaume de Bernicia. Ce n'est qu'après ces conquêtes, qu'on revoit ces derniers aux prises avec des Scots, ceux de l'autre côté de la Clyde.

XLV. Cette distinction entre les deux établissements que cette nation aurait fondés l'un après l'autre dans la Bretagne septentrionale, repose encore sur d'autres considérations qui exigeraient de trop longs développements. J'ajouterai seulement qu'elle est indiquée comme un fait positif : — 1^o Dans le *Duan-Albanach*, ou chant Albanien, résumé en vers de l'histoire d'Écosse, récité devant les chefs des Highlands et le roi Malcolm III, à sa rentrée dans son royaume en 1057. Longtemps après le règne de Britus, dit ce chant, les fils de *Neimhidh* s'emparèrent de l'Albanie, qui fut possédée après eux par les *Cruithnigh* (Pictes), puis par les fils d'*Eathach*, etc.¹. Or Neimhidh ou Némédiens est le nom d'un ancien peuple d'Irlande, et les fils d'Eathach sont les Dalreudini, dont le premier roi historique fut son petit-fils Fergus. — 2^o Dans les Triades, dont la rédaction nous signale au moins quatre migrations irlandaises en Bretagne. Nous connaissons déjà (tr. 6), la plus ancienne, celle des Gwyddyl d'Alban, l'une des trois colonies réfugiées qui furent cordialement accueillies par les Bretons, et dont parlent également les traditions irlandaises². La seconde se compose de diverses tribus qui passèrent à différentes époques dans le pays de Galles. La troisième est

¹ O'Connor, *Rev. Hibernic Scriptor.*, t. I^{er}, 1814, p. cxxiv et suiv. de la II^e partie.

² D'après Keating, *Hist. d'Irl.*, trad. par O'Mahony, p. 127, une partie des Némédiens, vaincus par les Fir-Bolgs, passa en Écosse, sous la conduite de Britan Maél.

celle des *Gwyddyl-Ffichti*, non moins célèbres sous le nom de *Crutnigh* dans l'histoire d'Irlande, et la quatrième enfin, comptée (tr. 9), parmi les trois invasions traitresses de l'île de Bretagne, est celle des *Gwyddyl-Coch*, ou Irlandais rouges, surnom gallois qui n'est peut-être qu'une traduction accidentelle du nom même de Reuda (irl. *Ruadh*, rouge, en ancien K. *rud*, auj. *Rhudd*). Ce sont les seconds Scoti, et les fondateurs du royaume d'Écosse, auquel celui des Pictes fut réuni vers le milieu du ix^e siècle. Il faudrait même compter une cinquième émigration antérieure à cette réunion, si les Gwyddelians du Galloway, auxquels on donnait encore longtemps après le nom de Pictes, ne furent pas un reste ignoré de l'ancienne colonie des Ffichti ou premiers Scots. Ces données nous montrent d'abord un fond primitif de population gaëlique dans les montagnes du nord; puis, chose assez étrange, une île qui fut, suivant toute probabilité, peuplée en partie par des émigrations de sa grande voisine, devenant pour celle-ci, naturellement beaucoup plus puissante qu'elle, comme une ruche d'où sortaient continuellement de nouveaux essaims d'envahisseurs. Il est assurément plus facile d'admettre, avec le plus grand nombre des savants, que les Gwyddyls, malgré le droit d'aînesse que les Kymrys se sont arrogé sur toutes les populations britanniques, les avaient précédés sur le sol d'Albion, et c'est même nommément à eux que se rapporte l'une des traditions que nous avons citées, comme reconnaissant dans cette île un peuple plus ancien que les Bretons, et qui avait dressé pour son service des renards et des chats sauvages ou des putois. Les Gwyddyls dans ce cas n'auraient quitté que fort tard les montagnes du pays de Galles¹, et (ce

¹ C'est même aux forêts dont ces montagnes étaient couvertes et qui protégèrent ces premiers habitants d'Albion, qu'ils paraissent avoir dû leur nom de *Gwyddyl* ou *Gwyddel* (*Gwydd*, bois, Ow. Pughe, v^o *Gwyddel*). La forteresse des derniers Gwyddelians du pays de Galles, *Dinas Ffaraon*, était située sur l'une des croupes du mont Snowdon, la plus haute des montagnes galloises.

qui est douteux) celles de l'Écosse, où il est de toute notoriété que des émigrés irlandais revinrent par la suite sous le nom de Scoti. Leurs entreprises ne purent être qu'une double exception due à des circonstances particulières qu'indique assez clairement l'histoire de la grande Ile Britannique ¹. Th. Jnnes n'admet point d'invasion des Hiberniens en Bretagne avant celle des Scots ², et son opinion est appuyée à la fois par un hagiographe suivant lequel les anciens Irlandais avaient toujours vécu en paix avec leurs voisins, et par Tacite, qui nous fait connaître leur état de faiblesse. (*Agr.*, 24.)

Quoi qu'il en soit, il est certain que la langue et la race bretonnes ou celtiques se sont étendues jusque dans la Haute-Écosse avant l'établissement définitif de ces Scots; et que ceux-ci furent à leur tour pressés au nord par des colonies scandinaves, dont quelques-unes peuvent même les avoir précédés (*Tr.* 9). Elles occupèrent longtemps pendant le moyen âge la partie septentrionale des Highlands ³. On attribue en outre une origine germanique aux habitants du comté de Murray, et dès le vi^e siècle, les Anglo-Saxons s'implantèrent avec leur propre idiome dans les Lowlands ou les basses terres, que les Pictes reconquirent par la suite, mais où la faveur des derniers rois Fergusides rappela plus tard l'élément saxon. Toutefois, ce n'est point à ce retour partiel que peut être uniquement dû, comme on l'a répété, l'établissement de la langue anglaise dans l'Écosse méridionale. Il n'aurait

¹ *Id.*, t. II, p. 430 et 517. On ne peut opposer au témoignage si positif de Tacite un passage d'Eumènes (*Pan. de Const. Chlore*, 11), où il est vaguement question des guerres habituelles des Bretons contre les Pictes et les Hiberniens du temps de César. Ce rhéteur n'en parle évidemment que d'après l'état de choses qui existait sous ses yeux. Il est même le premier qui ait nommé les Pictes.

² Leuchlan, *Celtic gleanings*, 1857, p. 5, 22, etc. — Cosm. Jnnes, *Scotland in the middle age*, 1860, 1^{re} carte, etc.

³ Je n'ai pas retrouvé dans les éditions des Chroniques dites de saint Prosper que j'ai sous les yeux, la mention à l'année 379, d'une colonie Longobarde en Bretagne, citée par Diefenbach.

pu en généraliser aussi promptement l'usage, s'il n'était resté un fond de population germanique dans l'ancien royaume de Bernicia. Le Gaëlique des Pictes irlandais ne s'était-il pas maintenu dans le Galloway jusqu'au siècle dernier¹ ?

XLVI. En définitive, la nation écossaise est historiquement composée d'un mélange de Calédoniens, de Pictes et de Scots, que l'on a jusqu'ici confondus avec les Gaëls, puis de Scandinaves et d'Anglo-Saxons. Ces derniers sont sans doute entrés pour peu de chose dans la population actuelle des Highlands, mais nous devons, en revanche, y faire la part de l'élément Celto-Breton, dont l'existence est démontrée par un assez grand nombre de dénominations géographiques. Tous ces peuples, sauf un seul, appartenaient notoirement à la race blonde, et il me semble, d'après cela, que dans ce pays de montagnes et de glaces, de forêts, de lacs et de torrents, on ne devrait guère rencontrer que des figures septentrionales. Cependant nous y retrouvons en grande majorité le même type méridional qui nous a frappés chez toutes les nations celtiques, et avec les mêmes indices d'antériorité. C'est pour l'y avoir si généralement remarqué, que plusieurs anthropologistes déjà connus du lecteur ont fait des Celtes une race brune. Mannert voulait même, en dépit de Tacite, rattacher les Calédoniens à la souche ibérique. S'il ne fallait qu'en croire Pinkerton, les Gaëls de l'Écosse auraient généralement le teint brun, les yeux noirs, les cheveux de la même couleur et *crépus*. Les hautes classes seules révéleraient par une stature élevée, un teint blanc et leurs chevelures de couleur claire, leur origine norvégienne². Mais nous ne pouvons nous en rapporter à la science souvent inexacte et peu scrupuleuse de ce *celtophobe*. Cherchons en conséquence de meilleurs juges ou des observateurs plus impartiaux. Prichard nous dira, t. III, p. 198, en contradiction,

¹ Voy. Buchanan et Chalmers, dans Diefenb., *Celtic.*, III, p. 258.

² Voy. Diefenbach, *Celt.*, III, p. 320.

il est vrai, avec Davis et Thurnam¹, que les Highlanders en général ne sont certainement pas un peuple blond. Chez ceux de l'ouest notamment (où il ne s'établit point de colonies scandinaves), dominant des cheveux bruns foncés mais plats, un teint basané, mais des yeux gris. Un homme, qui les a très-noirs, avec des cheveux de même couleur et frisés, est toujours remarqué, et c'est dans les cantons où ces exceptions se rencontrent en plus grand nombre qu'on voit aussi le plus souvent la variété opposée, c'est-à-dire des peaux blanches avec des chevelures rouges ou jaunâtres. Que deviennent en présence de pareils contrastes chez des populations qui étaient, les unes comme les autres, adonnées à la vie pastorale, à la chasse et à la guerre, l'influence du climat ou celle de l'habitation, pour laquelle le célèbre anthropologiste trouve encore le moyen de glisser un petit mot, p. 199? Ne saisissons-nous pas là, comme en flagrant délit, les effets du croisement des deux races dont la présence est en même temps constatée? Car, ajoute le savant anglais, la blonde prédomine encore dans quelques vallées, où rien ne fait soupçonner qu'une colonie étrangère ait jamais pénétré. M. Esquiros, qui est parfaitement d'accord avec Prichard sur la généralité du type brun², indique, dans les Monts Grampians, la vallée de Braemar comme le canton où habitent les hommes les plus remarquables de ce type : taille haute et athlétique, un peu disposée à l'embonpoint, membres puissants et musculeux, doués d'une grande force physique; le crâne bien développé, la tête un peu longue, le front étroit, le sourcil bas, droit et épais, les cheveux en broussaille, les yeux d'une couleur claire, la bouche large, le menton relevé; le contour de la figure est anguleux et l'expression hardie³. Si ce n'était la longueur de la tête, ce portrait

¹ *Cran. Britann.*, 2^e livr., p. 53.

² *L'Anglet. et la vie anglaise*, p. 125. Massy également, p. 59.

³ *Id.*, p. 92. Conf. Fréd. Mercey, *Scotia, Voy. en Écosse*, 1842, t. 1^{er}, p. 170. Cette vallée, dans l'ouest du comté d'Aberdeen, vers la source de la Dee, est

pris dans le centre même de l'ancienne Calédonie de Tacite me semblerait plus germanique que breton ou celtique. Fréd. Mercey peint sous des couleurs encore plus septentrionales les filles des Hébrides et des îles écossaises : Yeux bleus comme le myosotis, cheveux blonds comme l'orge dorée par le soleil, peau blanche comme l'aile de la mouette, et teint rosé comme une aurore de printemps¹. » Price nous ramène aux cheveux bruns ainsi qu'aux statures moyennes, mais robustes et bien proportionnées². Enfin, d'après des renseignements personnels recueillis par Diefenbach (*ibid.*), les chevelures blondes seraient communes dans les Highlands, tandis que, suivant les miens, on en voit aussi de noires et frisées³.

XLVII. Nous savons à quels ancêtres remontent les premières; de quelle souche proviennent donc celles-ci? W. Edwards et ses adhérents répondront pour nous, qu'en Écosse comme en France, elles appartiennent au type gall ou gaélique. C'est aussi mon opinion. Mais qu'est-ce que ces Gaëls dont nous avons déjà si souvent prononcé le nom ignoré de l'histoire? Nous avons démontré qu'on les avait rattachés à tort à la race gauloise ou celtique, et nous venons de voir qu'ils étaient positivement distingués des Kymmrys et des Bretons dans les Triades et dans les traditions historiques, qui les nomment *Gwyddyl*. Si, comme le rapporte l'une d'elles, et comme nous le pensons avec un grand nombre de savants, ils ont précédé les Celtes dans l'île de Bretagne, il faut, de deux choses l'une : ou que cette île ait été primitivement peuplée par deux races brunes, les Gwyddyls et les Lloégriens, ou bien que ces deux noms, comme l'a pressenti Diefenbach,

une résidence d'été de la reine Victoria, qui y possède le château de Balmoral.

¹ *Scotia*, t. II, p. 136 et 195.

² Michelet, *Hist. de Fr.*, t. I^{er}, p. 484.

³ Dans un chant gaélique de la collection de Stewart, le poète parle des cheveux bruns et bouclés qui tombent en tresses sur les épaules. (*Dict. Scoto-Celtic*. de la Highl. Society of Scotland, v^o Falt.)

Celt., II, p. 48, ne désignent, à des époques ou dans des situations différentes, qu'un seul et même peuple. Tel est notre sentiment, et dans ce cas, ces Galls dont on a fait tout à coup tant de bruit, et qui ont si fort embrouillé l'ethnogénie des Celtes, auraient à peu près retrouvé leurs véritables ancêtres. Ils seraient ou des Ibères ou des Ligures, et plutôt ces derniers, d'après les recherches que nous avons déjà entamées sur eux à propos des Lloégriens. La différence de noms, qui pourrait effaroucher quelques lecteurs, est ici sans importance. Il est tout simple que les différents peuples ou les branches d'une même race aient porté des noms divers, surtout quand elle s'est répandue sur une aussi grande surface. Celui de Lloégriens ou de Ligures, qu'on retrouve sous sa forme grecque jusque dans le Caucase et dans l'Asie mineure, peut très-bien avoir été le plus ancien ou le plus connu, et comme tel étendu par les premiers navigateurs à la plupart des peuples bruns de l'Occident. (Conf. avec Eschyle, fr. 76, *Did.*, les auteurs que nous avons déjà cités : Hésiode, Eratosthènes et Aviénus.) L'Hibernie et le nord de la Bretagne étaient encore ignorés des Grecs et des Romains. Aucun de leurs auteurs n'a connu le nom de *Gwyddyl*, ni celui de *Gaidheal* (pl. *Gaidheil*), ou par contraction *Gaël*¹, que se donnent eux-mêmes les montagnards écossais. On ne trouve ces noms ni dans Gildas, ni dans Bède, ni dans Nennius. Tout au plus en soupçonnerait-on un écho lointain dans celui des *Caledones*, et encore serait-il contesté par ceux qui font tout naturellement venir ce dernier du K. *Kelyddon*, forêts. Ce n'est pas le moment de s'arrêter aux diverses étymologies de ce nom de Gaëls qu'on a tant discuté, et dont l'origine, dit Ritson², est tout à fait inconnue et l'emploi fort récent parmi

¹ Dans le latin du moyen âge, *Gaideli*. (Girald Cambr.) Les variantes irlandaises de ce nom sont nombreuses, et vont jusqu'à la forme *Gaoind*. (Zeuss, *Gram. Celt.*, I^{re}, p. VIII.)

² *Annals of the Caledonians*, etc., 1828, t. I^{er}, p. 16.

les historiens et les savants. J'affirmerai seulement avec le nouveau traducteur anglais de Keating, que malgré les prétentions nationales d'O'Brien et d'O'Reilly¹, ce terme n'a rien de commun avec le *Gallus* du continent, ni peut-être, au moins pour son ancienne signification, avec le *Gwyddyl* kymryque (Corn. *Guidhili*, pl.), qui veut dire hommes des bois ou sauvages. Les Irlandais, qui se donnent également le nom de *Gaodhal* ou *Goidheal* (jadis *Gaedal*), pl. *Gaoidhil*, ne se sont certainement pas attribué dans leur île une pareille qualification. Ils en ont d'ailleurs, d'après leurs propres témoignages, porté antérieurement ou concurremment plusieurs autres, et celui de Scots sous lequel ils devinrent célèbres et conquirent la Bretagne septentrionale, est aujourd'hui tombé dans la même désuétude en Irlande et chez les Gaëls écossais. Serait-il donc étonnant, après un pareil exemple, que le nom bien plus ancien de Lloégriens ou de Ligures fût couvert chez ces derniers d'un oubli encore plus profond?

XLVIII. Nous arrivons ainsi à la grande énigme des antiquités irlandaises : qu'est-ce que les Scots? C'était assurément un peuple blond. La chronique *De origine antiquorum Pic-torum*, publiée par M. Th. Jnnes², leur applique, comme étant venus de la Scythie, l'étymologie que Solin, ch. xvi, et Isidore de Séville, *Orig.*, IX, 2, avaient donnée du nom d'*Al-bani*, nés avec des cheveux blancs, caractère septentrional dont il a déjà été question. De plus c'est à eux, les derniers conquérants de l'Écosse, que s'adressait le chant albanien dont nous avons parlé précédemment, comme ayant été récité devant le roi Malcolm III, en 1057. Ce chant, le plus ancien monument gaëlique des Highlands, est un court résumé, en

¹ Voy. leurs Dictionnaires, *Remarques sur la lettre A*; et O'Mahony, p. xviii et xx.

² Dans son *Critic Essay on the anc. inhabit. of Scotl.*, 1729. Voy. t. II, p. 774; Conf. 775.

28 strophes de quatre vers, de toute l'histoire d'Écosse ¹, et à l'appui duquel le poète invoque les propres souvenirs de ses auditeurs, chefs ou bardes versés dans les antiquités nationales :

Vous les doctes de toute l'Albanie ²,
Savante assemblée d'hommes aux cheveux jaunes ³....



Nous voici bien loin des bruns ou noirs Gaëls dont nous venons de parler, et de l'ancien poète de la collection de Stewart (voy. la note 4, p. 157). Nous n'avons pas de témoignage aussi positif pour les Scots d'Irlande ⁴, mais nous pouvons rappeler, quoiqu'on puisse expliquer autrement ce surnom de *rouges*, la distinction faite par les Triades entre les *Gwyddyl-Ffichti* ou Pictes irlandais et les *Gwyddyl-Coch*, qui sont incontestablement les Scots. Nous sommes en outre certains que les cheveux blonds et longs ⁵ étaient beaucoup plus communs au XII^e siècle, dans le mélange de Celtes, de Belges, de Scots et d'Hiberniens primitifs qui formait la population de l'île quand elle fut visitée par Girald le Cambrien. Nous remarquerons aussi qu'un des héros fingaliens de la race scote, le beau Diarmaid, était distingué de ses frères d'armes par sa noire chevelure (*Keat.*, p. 343). On peut m'opposer le surnom contraire de l'ancienne souveraine d'Irlande, Macha aux tresses blondes (*id.*, p. 245), mais les premiers siècles des légendes Milésiennes sont certainement antérieurs aux véritables Scots, même semi-

¹ O'Connor, *Rev. Hibernic. Scriptores*, t. I^{er}, 1814, II^e part., p. cxxii et suivantes.

² *A eolca Albain uile, totius Albanie*, et non, comme on l'a répété d'après Richard, *Albani omnes*.

³ *Buidhe*, en anglais *yellow*. Les succès de ces hommes blonds ont valu postérieurement à cet adjectif gaélique le sens d'*heureux*.

⁴ J'ai vainement cherché dans saint Jérôme cette comparaison qu'O'Donovan a citée comme de lui, sans autre indication, entre un Scot voisin de la Bretagne et un chien *grandem et corpulentum*, et qui *calcibus magis possit scire quam dentibus*, dernier trait qui rappelle les Gauloises d'Am. Marcellin.

⁵ *Hibernico more*, dit Girald, *Topogr. Hib.*, III, 26.

historiques. Dans tous les cas, ce n'est point à leur nation, mais aux Fer-bolgs ou Belges, que s'appliquent l'épithète de *Gal n-grinn*, étrangers aux cheveux blanchâtres, et celle de *Kenfinnan* ou *Cionfionnan*, tête blonde, qu'on trouve, l'une dans l'ancien poëme chronologique de Coëman ¹, et l'autre dans Keating. Celui-ci rapporte, p. 132, que le roi Fiachad reçut le surnom de *Kenfinnan*, parce qu'en ce temps-là les hommes d'Irlande étaient blonds. Sur quoi j'observe : premièrement que cela prouverait justement le contraire; et en second lieu que les Irlandais du xvii^e siècle, contemporains de Keating, étaient donc généralement bruns comme ils le sont aujourd'hui.

XLIX. J'entends les véritables Irlandais, chez lesquels nous devons naturellement transporter la question des Scots qui sont sortis de leur île, et reprendre celle des Gaëls qu'on a presque toujours confondus avec eux, et dont l'Irlande a si longtemps passé pour la mère-patrie. Achéons de prouver la différence des deux races. Pour cela commençons par séparer des vrais enfants de la verte Erin, tout ce qui, dans leur île, est anglais ou de souche anglo-normande; et n'oublions pas que pendant deux siècles, l'élément scandinave s'est implanté en maître sur une grande partie du littoral, autour de Dublin, de Wexford, de Waterford et même de Limerick sur la côte occidentale ². La province de Leinster ³, aujourd'hui tout anglaise, avait reçu dès le x^e siècle le nom de *Gaillian*, ou terre des étrangers. Cette distinction faite, c'est particulièrement dans le Connaught et le West-Munster qu'il faut chercher les

¹ Poëte du xi^e siècle. Voy. son *Regum ethnicorum catalogus*, fragm. dans O'Connor, t. I^{er}, Prolegom., p. cii.

² Voy. l'*Histoire d'Irlande*, par Th. Moore, édition Baudry, 1837, t. I^{er}, p. 296 et *al.* Strinnholm ajoute même Corke, *Wikingszûge*, trad. allem., par Frisch, 1839, t. I^{er}, p. 146.

³ L'Irlande est divisée en quatre grandes provinces : *Laigneann*, à l'E.; *Uladh*, au N.; *Conacht*, à l'O.; et *Mumhain*, au S.; en anglais Leinster, Ulster, Connaught et Munster.

anciens Irlandais. C'est là, s'il faut en croire les Irlandistes passionnés, que nous rencontrerons la branche la plus intacte de la famille celtique, comme aussi le plus ancien et le plus pur de ses idiomes actuels. Nous allons voir cependant combien cette population est elle-même composée d'éléments divers, et justifie ce que dit Massy du nombre proverbial des races qui habitent cette île, et des dialectes fort différents qu'on y parle, même dans l'ouest¹. Il est très-vrai qu'elle n'a jamais été conquise, ni même envahie par les armées romaines, mais, à leur défaut, sa propre histoire témoigne assez des nombreux croisements qu'a dû subir sa population primitive. A Dieu ne plaise que j'entraîne le lecteur dans le monstrueux chaos des origines irlandaises, sur lesquelles toute la science et le talent de M. d'Eckstein n'ont pu jeter que de faibles lueurs² ! Que faire de cet inextricable enchevêtrement de traditions multiples qui souvent se contredisent ou quelquefois se répètent d'une colonie à l'autre, sans qu'on ait même pris la peine de changer les noms des personnages, le tout surchargé de faibles grossières, puis rattaché aux généalogies bibliques, et encadré dans d'absurdes chronologies ? Mais enfin, telles qu'elles sont, je pense que c'est aller beaucoup trop loin que de faire, avec Waræus et d'autres savants, table rase de toutes les traditions reçues, amplifiées sans doute et souvent défigurées par les Bardes, mais dans lesquelles il est impossible qu'il n'y ait pas un fond de vérité. Je résume ici celles qu'ont généralement adoptées les historiens irlandais³ :

L. Ils nous parlent : 1° Des Fomoriens, *Fomharaigh*, présentés tantôt comme des pirates africains, tantôt comme les plus anciens habitants de l'île, ou des Géants, successivement

¹ *Analytical Ethnology*, p. 69 et 2.

² *Voy. le Catholique*, t. XIV et XV, ann. 1829.

³ Il en existe d'autres en assez grand nombre, comme on peut le voir dans Diefenbach, *Celt.*, III, et qui, sur quelques points, contredisent parfois les premières.

en lutte avec les diverses colonies qui veulent s'y établir. La première, celle du grec de Mygdonie ou de Mæonie¹, Partholan, fut, dit-on, entièrement détruite par la peste. O' Mahony pense qu'elle fut plutôt expulsée par les Fomoriens, qu'il ne faut pas confondre avec les pirates scandinaves des temps postérieurs, auxquels on a donné quelquefois le même nom.

2° Des Némédiens, *Clanna Nemedh* ou *Neimhidh*, venus de la Scythie d'Asie par la mer du nord (ou d'Espagne suivant Nennius, ch. xiii, S. M.) Ce nom tout à fait celtique (*Glossaire gaulois*, n° 158) était semé dans les Gaules, en Espagne et en Bretagne : les *Nemetæ*, *Nemetacum*, *Nementuri*, le fleuve *Nemesis*, *Nemetobriga*, les *Nemetatoi*, *Nemetotacium*, etc. Les Némédiens furent au bout de peu de temps assujettis par les Fomoriens, qui avaient reçu des renforts d'Afrique, et un grand nombre d'entre eux émigrèrent pour fuir la tyrannie des vainqueurs².

3° Des Belges, *Fer-Bolgs*, issus d'un clan némédien qui s'était réfugié en Thrace (c'est-à-dire dans quelque contrée à l'orient des Iles Britanniques). Ils amenèrent avec eux deux tribus particulières, les *Fer-Domnan*, qui paraissent avoir été des *Damnonii* ou des *Damnii* de la Bretagne, et les *Fer-Galéon*. Les Fer-Bolgs fondèrent le royaume d'Irlande, et quand ils en furent dépouillés par les *Tuatha-Dé-Danann*, leurs tribus dispersées se soutinrent pendant fort longtemps dans le Leinster, le Connaught et le Munster occidental. Quelques-unes avaient même conservé jusqu'au temps de Keating, une existence à part dans les deux premières provinces. (*Hist.*, *id.*, p. 134.)

4° Des *Tuatha-Dé-Danann*, venus, comme leur nom bizarre, on ne sait d'où, de la Grèce ou de la Scandinavie, et

¹ *Greig. Medhónach*, Keat., p. 114. O'Mahony observe qu'on ne sait trop ce que signifient ces deux mots, ni même, en général, le *Greig* de ces traditions. Nous allons voir qu'il s'agit probablement de la Méonie ou Lydie.

² Entre autres Britan Maël, qui aurait donné son nom à l'île de Bretagne.

auxquels on attribue aussi une origine némédienne. Ils s'emparèrent de l'Irlande, puis, défaits à leur tour par les Scots, ils se retirèrent dans l'Ulster et s'y maintinrent notamment près de Londonderry.

5° Des Gaëls, qui s'appelèrent d'abord *Feinni* et *Chorisci*¹, puis *Gaedhail* ou *Gaoidhil*, puis (ce qui est justement en question), *Scoit* ou *Scuit* (pl. de *Scot*), et qui après une interruption de plusieurs siècles, ont repris cet ancien nom de *Gaoidhil* qu'ils portent encore aujourd'hui. C'était un peuple d'origine scythique, mais qui, pour arriver en Irlande, passa par l'Égypte et par l'Espagne, où il se fixa d'abord. Ils avaient ainsi longé le littoral africain, où une partie de leur nation devint les *Gætules* (*Gaëthalach*) de l'histoire ancienne. Leur famille régnante issue d'Eber Scot se divise en *Clanna Breogain*, les Brigantes de Gallice, et en Milésiens ou descendants de Galamh dit *Miledh Esbaini*, le héros de l'Espagne, qui régnait sur les côtes de Biscaye. Ses deux fils Eber et Erimhon passèrent en Irlande; le premier, qui aborda sur la côte sud-ouest de l'île avec une partie de l'expédition, fut le père des *Clanna Eber* ou *Eibhear* (Ibériers?) qui eurent en partage le midi; et le second, que les vents poussèrent vers le nord-est, devint maître de la partie septentrionale.

6° Des *Cruthnigh* ou Pictes, émigrés aussi de la Thrace, et qui séjournèrent d'abord dans les Gaules, où ils fondèrent *Pictavium*² (Poitiers). Éconduits par les Scots qui venaient à peine de s'établir, ils ne laissèrent qu'une petite colonie dans le Meath (en Leinster), et passèrent en Écosse. Les uns ou les autres possédèrent dans la suite une partie de l'Ulster³.

7° Des Bretons, nommés *Tuatha-Fidga* ou tribus sauvages,

¹ Ce nom nous est donné par un hagiographe du XI^e siècle, qui fait venir les Scots de la ville de Choriscia, en Lydie, la Mæonie de Partholan. Colgan, *Act. SS. Hibern.*, Vit. S. Cadroé, p. 494.

² Diefenbach rapproche à cette occasion, *Celt.*, III. p. 262, les noms des *Cruthne* et des *Rutheni* d'Aquitaine.

dans le comté de Wexford. Plusieurs villes ou villages de l'Irlande furent en outre surnommés *Brethnach* comme fondés ou habités par des Bretons. On regarde aussi comme tels, avons-nous vu, les *Fer-Domnan* qui vinrent avec les Belges, et qui se fixèrent au sud de Dublin. Les Gaëls les rejetèrent dans le Connaught, où *Irrus-Domnan*, aujourd'hui *Erris* (Mayo), conserva longtemps leur nom.

8° Enfin des Gaulois ; — non pas les *Fer-Galéon* qui accompagnèrent les Belges, puisque le nom de *Galli* n'était pas encore à cette époque donné à la Celtique, — mais l'armée aux lances bleues avec laquelle le prince exilé *Labhraidh Loingsech* reconquit son royaume, et qu'il établit dans les comtés de Wicklow et de Wexford en Leinster¹.

Il est important d'observer que cette fusion des traditions diverses de la vieille Irlande n'était pas encore généralement reçue à la fin du XII^e siècle, car les écrivains britanniques de cette époque ne connaissent d'autre source de la population de l'île que des émigrés des provinces Basques. Tyssilio, Geoffroi de Monmouth, Girald le Cambrien, Raoul de Diceto, et même Higden, qui leur est postérieur de 150 ans, rapportent que ce fut le roi breton Gurguntius, neveu de Brennus, qui permit à des Espagnols ou à des Basques de coloniser l'Irlande encore déserte. Les deux premiers nomment leur chef Bartholome ou Partholoim, évidemment l'ancien Partholan des autres traditions, — et Raoul affirmait au XIII^e siècle que c'étaient les descendants de ces Basques qui habitaient encore l'Irlande.

LI. Cependant la crâniologie archéologique, comme on l'a vu, sect. 4^e, par. IX, et, après elle, la géographie classique et la philologie elle-même confirment pleinement, quant à la pluralité des races qui ont peuplé l'ancienne Hibernie, la con-

¹ Keating, p. 252 et suiv. Th. Moore, *Hist. d'Irl.*, t. I^{er}, p. 65. C'est aux lances de ces Gaulois que le Leinster a dû son nom irlandais *Laigheann*.

clusion à laquelle aboutit le résumé qui précède. Massy nous a déjà parlé de l'étonnante variété des dialectes gaéliques de l'Irlande. Les grandes différences qu'on remarque entre plusieurs d'entre eux, et le nombre étrange des noms que cette île a portés anciennement, l'indiquaient déjà au point de vue philologique. Ce sont des Irlandais mêmes qui en conviennent, O'Brien, O'Donovan, Th. Moore, etc.; et O'Mahony s'est avancé jusqu'à dire que la grande quantité de vocables parfaitement synonymes et d'origines diverses que contient la langue irlandaise, prouve qu'elle s'est formée par l'amalgame de plusieurs idiomes (Keat., p. 195). Il signale en plusieurs endroits, p. 92, 191, 210, etc., d'autres mots qu'elle renferme, tout à fait étrangers soit aux racines, soit par leur construction, au génie du Gaélique et même du Kymmryque¹. D'un autre côté, parmi des noms tout gaulois, tels que ceux des *Manapioi*, de *Dounon*, des fleuves *Dour* et *Senos*, etc., que nous présente l'Irlande des anciens, on en rencontre d'aussi germaniques que celui des *Kaukoi*, et d'hispaniques comme ceux des *Ganganoi* (*Concana* des Cantabres), des *Koriondoi* (*Caurium* des Vettons, une *Coria* en Bretagne), de *Laberos* (*Labernis* des Astures), du fleuve *Oboka* (*Oboukola* de la Bétique), et un autre fort remarquable parce qu'il se montre à la fois en Espagne, dans les Gaules, en Vindélicie et dans les grandes Iles Britanniques, celui des Brigantes. Je ne cite que dubitativement les *Luceni* d'Orose, I^{er}-II, les Lucenses de Gallice portant un nom tout latin. Enfin l'Afrique, dont il est plusieurs fois question dans les origines irlandaises, pourrait réclamer des noms fort rapprochés de quelques-uns des siens, tels que *Libnios* (*Libus*), et *Ausoba*, *Modonos*, *Rhobog-dioi*, *Ouolountioi*, etc. (*Ausôn*, *Modounga*, *Rhobonda*, *Ouoloi*

¹ Une chronique d'Erin, qu'on dit fort ancienne, et que cite Diefenbach, *Celt.*, III, p. 387, et l'historien écossais Boëce, affirment l'un et l'autre qu'on parlait en Irlande, avant l'arrivée des Gaëls, une langue différente de la leur. Voy. ci-dessus, p. 263.

et *Ouolobilis*, tous les cinq en Mauritanie, et ces deux-ci proches parents de l'*Ouolobriga* des *Némétates* d'Espagne). Mais le rapprochement le plus singulier de tous est assurément celui qu'on a fait de nos *Gaedhail* ou *Gaoidhil*, avec les Gétules (*Gætuli*, en gr. *Gaitouloi*). Nous y reviendrons dans un moment.

Si nous comparons maintenant avec une carte moderne les positions données par Ptolémée, on voit les noms gaulois former trois groupes : les Manapiens au sud de Dublin, les Brigantes avec Dounon qui devait leur appartenir, sur la côte sud-est, et le Dour et le Sénos (le Shannon), sur l'occidentale en West-Munster. Les Kaukes habitaient entre les Manapiens et les Eblanes de Dublin. Les noms hispaniques se partagent en deux groupes ; à l'est les Coriondes, près desquels l'Oboca en Sud-Leinster, et Labéros dans l'intérieur des terres, non loin de Dublin ; — et à l'ouest, les Ganganes (et les Lucènes) dans le Connaught méridional. Les noms africains se répartissent sur trois points : le Libnios et l'Ausoba dans le Connaught, le Modonos chez les Coriondes, puis les Voluntiens dans le Nord-Leinster, et les Rhobogdiens au nord-est dans l'Ulster oriental, séparés des précédents par les *Darinoi*, qui rappellent Darnis de la Cyrénaïque. Enfin un autre nom que des citations erronées faisaient venir d'Espagne, celui du fleuve *Iernos*, avec les *Iouernioi* ou Hibernii à qui l'île entière dut le sien, et la ville d'*Iouernis*, étaient situés tout à fait au sud, dans le Munster occidental. Un canton d'Iveragh, dans le comté de Kerry, semble conserver leur souvenir.

LII. L'Irlande celtique de nos jours répond tout à fait à l'idée que l'on doit s'être faite de la variété de sa population d'après tous ces antécédents. Quand je dis : l'Irlande de nos jours, c'est depuis le XII^e siècle que je pourrais l'affirmer, car à l'époque où la conquête anglo-normande s'était à peine étendue sur un tiers de l'île, Girald le Cambrien nous montre sa population réunissant, dans une proportion extraordi-

naire, les deux extrêmes des infirmités corporelles et de la force et de la beauté. A côté des hommes les plus grands, les plus beaux et les mieux faits, il n'avait jamais vu nulle part, dit-il (*Topogr. Hib.* III, 35), autant d'aveugles, ni de boiteux, de tortus et de malingres qu'en Irlande; juste punition, ajoute-t-il, de cette race adultère, incestueuse, bâtarde et sans lois. Cette observation qui n'était ni charitable pour un prêtre, ni logique pour un savant, nous apprend du moins que la dégénération d'une partie de cette race remonte à une cause plus ancienne que l'oppression anglaise. Ce tableau nous en révèle une antérieure, également fondée sur la conquête, et tellement tyrannique qu'elle avait déjà, plusieurs siècles auparavant, amené le massacre des Scots et la révolte générale des tribus primitives réduites en servitude, *Daer Clanna*¹, contre leurs derniers conquérants ou les tribus libres, *Saer Clanna*. Les Scots recouvrèrent bientôt la domination de l'île, mais c'est dans le nord qu'ils paraissent avoir pris le plus de prépondérance. C'est du pays de Dalriada (le comté d'Antrim en Ulster), qu'ils sortirent pour conquérir l'Écosse, et cette province est encore celle où l'ancienne population a conservé, dit-on, le plus de chevelures blondes. Le type brun y domine toutefois comme dans le reste de l'Irlande, excepté dans la partie septentrionale du comté de Donegal², — et sur les bords du lac Allen, dont les habitants se distinguent : ceux-ci par leurs cheveux roux, leurs corps trapus, leurs fortes épaules, et la forme de leurs têtes, qui se rapproche du type saxon, avec des fronts larges et arrondis et des nez aussi camus que des Chinois; — et ceux-là par leurs chevelures de couleur claire, leurs yeux bleus, leur char-

¹ Keating, p. 290-296. Elles sont aussi nommées *Athach-tuatha*, les tribus plébéiennes, les *Attacoti* ou *Atticoti* des écrivains romains.

² L'ancien Tir-Conel : il est question de ces *Hiberni sylvestres*, d'un caractère encore plus rude que leurs montagnes, et isolés de tous leurs voisins, dans les *Comment. sur la vie de S. Patrice*, Bolland., Mars, t. II, p. 589.

pente lourde et massive et leur démarche gauche et pénible ¹.

S'il fallait s'en tenir au 1^{er} volume de Prichard, ces deux populations ne seraient point d'ancienne origine irlandaise ou seraient au moins mixtes, car il y pose en fait absolu ² que partout où les Celtes de cette île y ont conservé à peu près la pureté de leur race, leur taille est généralement petite, leurs membres grêles, leur mine chétive, et qu'elle ne se relève qu'en se mêlant avec des colons venus d'Angleterre et de la Basse-Écosse. Il oubliait, dans cette exagération, l'affreuse misère où étaient tombés la plupart des paysans d'Irlande, qui, selon Price ³, étaient naguère encore d'une taille plus élevée qu'en Écosse. Prichard s'est souvenu de cette déplorable cause dans le volume suivant, p. 349, en dépeignant la profonde dégénération qui en était résultée dans les montagnes du Downshire (Ulster), et dans les comtés de Sligo et de Mayo en Connaught, où ces *spectres* d'une race jadis belle et vigoureuse promenaient au grand jour de la civilisation la laideur et l'extrême dénûment de l'Irlande. Mais dans les parties de l'île où ne sévissaient pas les mêmes causes de dégradation, cette race produisait, il en convient, les plus beaux spécimens de la beauté et de la vigueur humaines. Ce serait principalement dans le comté de Galway en Connaught, d'après ce que M. Esquiros rapporte des habitants de la contrée de Joyce, *race de géants*, et de leurs voisins les montagnards du Connemara, aux yeux bruns et aux cheveux noirs, et dont les femmes mêmes se distinguent par leur beauté sauvage, leurs grandes tailles et leurs membres robustes ⁴. Ceci

¹ Massy, *Analyt. Ethnogr.*, p. 15, 5 et 75. Le lac Allen est dans le Connaught, entre les comtés de Leitrim et de Sligo.

² P. 150, 4^e éd. Je suis étonné qu'il n'ait pas supprimé ce passage, en contradiction formelle avec les témoignages sur lesquels il s'appuie dans son 11^e volume.

³ Voy. Michelet, *Hist. de Fr.*, t. 1^{er}, p. 484.

⁴ *L'Anglet. et la vie anglaise*, p. 93 et suiv.

dit, à l'appui de cette assertion de l'auteur, que le Connaught nous a conservé dans leur forme typique le rameau le plus intact des Celtes gaéliques, p. 91. Nous allons voir jusqu'à quel point elle est exacte.

LIII. Je crains d'abord qu'il ait été trompé par quelque rapport exagéré, car les D^{rs} Tuthill et Massy, qui ne disent pas un mot des *Patagons* de Joyce, ne parlent pas davantage de la haute stature des Connemariens qu'ils ont cependant vus dans leurs montagnes, aussi solidement bâtis, il est vrai, que leurs doubles poneys, et, de plus, vifs et agiles comme des daims ¹. Une irlandaise célèbre qui, dans presque tous ses ouvrages, s'est beaucoup occupée de ses compatriotes, Lady Morgan, donne à l'un des personnages qu'elle met en scène, précisément dans cette contrée, des épaules *telles qu'on n'en fabrique que dans le comté de Tipperary* ². En second lieu, le D^r Tuthill rapporte, *id.*, p. 4, qu'il fut frappé de l'aspect espagnol de ces montagnards à peau cuivrée, de leurs vêtements rouges et de leurs habitations. Cette observation s'étendrait, suivant Massy, p. suiv., jusqu'au comté de Kerry, dont les paysans lui parurent avoir beaucoup de ressemblance avec les Gallois du Glamorgan, les Silures de Tacite. Lady Morgan donne également aux femmes du Connaught une origine espagnole, qu'attestent, dit-elle (*id.*, t. V, p. 17), leur beauté, la couleur noire ou dorée de leurs chevelures, leurs sourcils noirs et leur teint brun comme celui des riveraines du Tibre ³. Dans un autre volume néanmoins, t. VI, p. 58, elle dépeint son héroïne, une O'Flaherty de la même province, comme ayant des yeux *irlandais*, grands et gris, voilés par de longs cils noirs. Ailleurs, t. V, p. 111, elle donne à un gamin du pays une *tête de chaume*. Cette variété de cou-

¹ Massy, p. 4 et 72.

² *Les O'Brien et les O'Flaherty, ou l'Irlande en 1793*, trad. franç., t. VI, p. 289.

³ *Sic* : il faut probablement lire de l'Èbre ou du Tage.

leurs et l'association des plus foncées avec les tailles les plus élevées seraient déjà les indices d'une fusion entre nos deux types ; voici ce qui achèvera de la démontrer. Tandis que dans un autre comté du même littoral autour de Killarney, (en Kerry, W. Munster), les yeux et les cheveux noirs accompagnent, comme à l'ordinaire, des figures rondes, ils sont dans le Connemara associés à des têtes longues ¹, caractère tout celtique, comme le reconnaîtra Massy ². Enfin dans les comtés de Clare et de Limerick, elles sont ovales, avec des yeux de couleur noisette autour de cette dernière ville (*id.*, p. 5). Il s'en faut donc de beaucoup que les Irlandais de l'ouest soient d'aussi purs Gaëls qu'on l'a prétendu, et l'on peut encore reconnaître dans leurs caractères physiques combien le sang de leurs ancêtres s'est mêlé avec celui des Fér-Bolgs ou des Belges, qui se maintinrent si longtemps dans le Connaught.

LIV. En somme les véritables enfants de l'Irlande sont, ainsi que nous l'avons dit, et comme leurs frères de l'Armorique, du pays de Galles et de l'Écosse, une race brune, mais dont la taille, suivant Price, *id.*, p. 485, est naturellement élevée. Il ajoute que leurs cheveux sont plus généralement noirs dans une partie du sud, mais que leurs yeux sont toujours gris ou bleus, ce qui est contredit par les observations que nous venons de rapporter, et ne peut, dans tous les cas, que prouver de plus en plus la diversité des origines. Price donne encore aux Irlandais des sourcils bas, noirs et épais, avec des nez petits et tendant à se relever, autre caractère aussi peu celtique ³ que la généralité des cheveux bouclés attestée au xvii^e siècle par

¹ et ² *Analyt. Ethnol.*, p. 3 et 12 : « Longue et étroite, dit-il, est la tête du Celte, » mais il faut qu'il y ait eu ensuite quelque confusion dans ses remarques, pour lui donner, deux pages plus loin, une face *short, compressed and square*. La forme de la tête et la face ne peuvent différer à ce point, au moins naturellement.

³ *Hist. de Fr.* de Michelet, t. Ier, p. 485.

le savant Waræus¹. Ce qui ne l'est pas davantage, c'est leur agilité incroyable suivant l'expression de Camden (agilité dont Massy nous a déjà parlé), et leur patience à supporter les fatigues et les privations², de même que les Gallois du XIII^e siècle et les Ligures de l'antiquité. Il est évident à mes yeux qu'ils appartenaient à la même race, et qu'ils étaient par conséquent un peuple fort différent des Scots qui les conquièrent, et qu'ils finirent par absorber. Cette vérité si longtemps voilée, à la suite de tous les bouleversements de l'Irlande, tantôt par la confusion involontaire, tantôt par la fusion préméditée d'un si grand nombre de traditions qui s'étaient superposées les unes aux autres comme les écritures des palimpsestes, — spirituelle comparaison de Diefenbach, — cette vérité, dis-je, avait néanmoins, sans remonter plus haut que Th. Innes, frappé les yeux de ce fondateur de la critique historique en Écosse. Cet unique point de vue lui avait suffi pour arriver à cette question : si les Scots n'étaient pas des étrangers venus en Irlande longtemps après les Milésiens, c'est-à-dire après les Gaëls émigrés d'Espagne sous la conduite des enfants de Miledh³ ? Il fit ressortir, entre autres, les différences importantes qui existaient sur les circonstances et les chefs de cette migration, entre les traditions de l'Écosse (voy. notamment Fordun) et celles de l'Irlande, et concluait que les Scots n'avaient fait la conquête de cette île que vers le commencement de notre ère. Camden descendait même ce fait au II^e ou III^e siècle. Il est certain que Ptolémée, qui a relevé géographiquement, vers l'an 150 de

¹ « Hiberni.... comas suas intortas, Glîbbs vulgo dictas, alebant more Gallorum (De Hibern. antiquitat., 1654, ch. vi). » L'alebant de Waræus ne s'accorde peut-être pas avec *intortas*, pris dans le sens de Tacite, mais le fait des *Glîbbs* nous reste.

² *Britannia*, etc., au commenc. et à la fin de l'*Hibernia*. Massy cite encore, p. 73, un autre écrivain du XVI^e siècle, Goode, qui avait habité plusieurs années l'Irlande, et qui atteste également leur vigueur et leur agilité.

³ *An critical Essay on the anc. inhab. of Scotl.*, 1729, t. II, p. 406, 507 et suivantes.

notre ère, la position de tous les peuples du littoral de l'Irlande et de quelques villes de l'intérieur, n'a pas connu les Scots, et que la réponse faite à cet argument péremptoire qu'ils étaient alors obscurément renfermés dans le centre de l'île, n'est qu'une supposition dénuée de tout fondement, et même de vraisemblance. L'énumération de tous ces peuples comme indépendants les uns des autres, exclut, ce me semble, l'idée de la domination d'un seul, que Ptolémée ne nomme précisément pas, et dont Jnnes a démontré qu'il n'était question nulle part ¹ avant l'année 360 de J. C., où Am. Marcellin le cite parmi les dévastateurs de la Bretagne. L'Irlande ne prit qu'après cette époque le nom de *Scotia*, qui disparut peu à peu à partir du x^e siècle comme celui de Scots, avons-nous dit, chez les populations gaéliques des deux îles. Ces changements ne peuvent avoir eu lieu qu'à la suite d'une conquête, puis d'une réaction nationale. C'est ainsi que la vieille Aquitaine a reçu et rejeté, pour reprendre son ancien nom, celui de Wasconie; que la première Narbonnaise a répudié celui de Gothie, et qu'après la chute des Parthes, reparut aux yeux de l'Europe la Perse des Achéménides, etc. Ces comparaisons supposent implicitement que les Gaëls s'appelaient ainsi avant qu'ils reçussent le nom de Scots. La plupart de leurs traditions reconnaissent en effet cette priorité. Nous savons d'ailleurs que le premier de ces noms était pour le moins aussi ancien que le second, car celui du comté d'Argyle, qu'on prononce Argaill (*Arre-Gaithel*, le rivage des Gaëls) remonte aussi haut que le royaume même d'Écosse. Il fut, dit-on, donné à ce comté comme au premier territoire que possédèrent les Scots de Dalriada quand ils passèrent dans la Bretagne septentrionale. Il est singulier dans ce cas que ce territoire n'ait pas été

¹ Y compris l'épître de saint Jérôme à Ctésiphon, où la mention attribuée à Porphyre, vers l'an 267 av. J.-C., fort douteuse quant au texte, est démentie pour le sens, par ce fait que la Bretagne n'avait pas encore produit d'anti-Césars à cette époque.

nommé plutôt *Arre-Scoit*. Aussi pensé-je que ce nom doit remonter à quelque autre cause probablement encore plus ancienne. Car l'histoire d'Irlande nous montre antérieurement à cette époque, ainsi qu'à l'an 360 de J. C., des *Gall-Gaédhail* ou Gaëls étrangers ¹, c'est-à-dire ni Scots ni Irlandais, et suivant toute apparence bretons. Leur nom existait donc avant la première apparition historique de leurs conquérants.

D'autres faits viennent encore à l'appui de notre opinion. Un événement dont nous avons parlé, le massacre des Scots par les tribus plébéiennes, prouverait à lui seul qu'ils s'étaient établis dans l'île par une invasion assez récente, et qu'indique encore la distinction faite par S. Patrice dans sa *Confession* — (reconnue pour un document authentique), — entre les *Hiberionæ* ou le peuple d'Irlande, et les fils des Scots mis au même rang que les filles des rois ². Les légendes milésiennes, que je crois scotes plutôt que gaéliques, ne sont pas même fort anciennes. Un des plus habiles investigateurs des origines écossaises, M. Skenes, s'était convaincu que leurs généalogies n'avaient pris qu'au ^{xiv}^e siècle ce développement excessif, où elles greffèrent sur leur tronc principal toutes les familles princières de l'Irlande ³. Et quant aux légendes elles-mêmes, O' Connor ne les faisait remonter qu'au ^{vi}^e et au ^{vii}^e siècle; mais Th. Moore lui conteste encore ce point de départ, et n'en découvre, dit-il, aucune trace avant le ^{ix}^e, où elles commencent à poindre dans Nennius et dans un poëme du barde Maolmura ⁴. Le premier assure toutefois (ch. xv, S. M.) que ce sont les plus savants des

¹ Keating, trad. d'O'Mahony, p. 363. Diefenb., *Celt.*, III. p. 300. On donna plus tard ce nom aux Gaëls croisés de Scandinaves des îles Ébudes et de Man.

² Ch. iv. *Filii Scotorum et filiae regulorum monachi fiebant, et virgines christianæ*. — Ailleurs : *Una scota nobilis*. Les Bollandistes, 17 mars, et Tillemont avaient fait cette remarque, dit Jnes, qui la fait valoir, t. II, p. 517 et suiv.

³ *The Highlanders of Scotland*, 1837. Voy. Diefenb., *id.*, p. 392.

⁴ *Hist. d'Irl.*, éd. Baudry, t. Ier, p. 121. Je hasarde seulement en note un rapprochement qui mérite peut-être quelque attention, entre l'époque de l'ap-

Scots qui lui ont appris ce qu'il rapporte de l'origine hispanique de Nimeth, et des trois fils du guerrier d'Espagne, *Militis Hispaniæ*, dont on a fait Miledh.

LV. La question ainsi discutée sous les deux faces qui nous sont encore, mais à peine, accessibles, quelle conclusion pouvons-nous tirer, quand son idiome nous fait complètement défaut, de la couleur blonde de ce peuple et de l'époque historique de son apparition? A quelle famille du nord devons-nous le rattacher? Tout autant que pour les Pictes, les opinions se sont divisées à son égard. On en a fait d'anciens Bretons, des Ibères, des Belges, des Scythes, des Germains proprement dits, des Goths, des Scandinaves, et même, aberration surprenante de la part d'un savant tel que Skenes¹, des Silures! Au point où nous en sommes, cette conclusion importe peu au résultat de nos recherches. Celtes ou d'origine germanique, les Scots, leur langue et leur type ont été absorbés dans la masse de l'ancienne population hibernienne. Cependant, pour dire ce que j'en pense, d'après le fond de leurs traditions particulières et le témoignage de Nennius sur l'origine des princes Milésiens, les Scots me paraissent avoir été une colonie hispanique, mais de race celtique; race pure toutefois et non celtibérienne, comme on pourrait le croire d'après les termes de Fordun, le père de l'histoire d'Écosse, qui les fait venir de la *Kellibie*, qu'arrose le fleuve Hyberus². Ils émigrèrent probablement de la Gallice, ou peut-être de la côte de Cantabrie, si l'on admettait que leur nom de *Scuit* ou *Scoit* pût expliquer celui de l'énigmatique pro-

parition historique des Scots et celle des fameux Fiann, ou milice guerrière de Fingal, qui fut en grande partie proscrite dans la seconde moitié du III^e siècle.

¹ Voy. Diefenb., *Celt.*, III, p. 115, 132, et *al.*

² Voy. Diefenb., *id.*, p. 397. Fordun écrivait au XIV^e siècle. Diefenbach cite aussi, p. 425, d'après O'Connor, un ancien hymne en l'honneur de saint Columb, où il est question de son origine celtibérienne.

montoire *Scythicum* de Mela, III-1, qu'on a ballotté du cap Finistère jusqu'à la Baltique. Ils auraient été dans ce cas l'une des nombreuses tribus celtiques répandues dans cette partie de la péninsule, et voisins d'un peuple qu'on peut dire homonyme des Gangani d'Irlande, les Concanes, d'origine massagète, s'il faut en croire Sif. Italicus¹. Chercher ensuite à quelle date, à quelle révolution locale peut se rattacher leur migration, serait une peine perdue. Je ne connais point d'indice historique qui puisse nous mettre sur leur piste. Mais combien d'événements que nous ignorons peuvent avoir provoqué leur départ, depuis la défaite des Cantabres par Auguste jusqu'à la reconquête des Gaules et de l'Espagne par Aurélien, et la grande insurrection des Bagaudes, qui put avoir, dès sa première explosion, comme elle en eut plus tard², des imitateurs de l'autre côté des Pyrénées. Tout bien considéré, il me semble que le passage d'Eumènes, que j'ai déjà cité, sur les guerres habituelles des Pictes et des Hiberniens avec les Bretons (*Pan. de C.-Chlore*, 11), place à peu près à la même époque (la seconde moitié du III^e siècle) le début historique du premier de ces peuples, et l'avènement des Scots sous l'ancien nom d'*Hiberni*. Mais, dans notre ignorance, gardons-nous du moins de recourir à des inventions comme celle des Scythes vaincus par le grand Constantin en Gallice et passés de ce pays en Irlande, invention qu'on a sans scrupule étayée de l'autorité d'Orose. Il en est donc des Scots comme des Brython ou Kymmry : les uns et les autres étrangers au sol des Iles Britanniques, s'y établirent en conquérants, puis forcés, soit par leur petit nombre, soit par l'arrivée d'autres envahisseurs de s'allier avec les anciens habitants, ils ont disparu peu après dans la masse de la po-

¹ Livr. III, v. 360 : « A preuve qu'ils buvaient, dit-il, le sang de leurs chevaux. » Ses vers peuvent fournir un argument à ceux qui veulent que les Scots n'aient été que des Scythes.

² Sous le même nom de Bagaudes, *Chron. d'Idace*, ann. 443 et suiv.

pulation primitive, ayant mêlé avec elle leur sang, et par une suite naturelle leurs souvenirs nationaux, confusion qui convenait également à la politique des vainqueurs et à l'amour-propre des vaincus.

LVI. Si nous remontons maintenant aux colonisations qui les ont précédés, il en est au moins trois, chacune de race différente, dont l'existence me paraît constatée. La première ou la moins ancienne, à mon gré, est celle des Basques, dont nous ont parlé Girald le Cambrien et Raoul de Diceto. Leur nom se conserva longtemps dans diverses parties de l'Irlande; la contrée où naquit S. Senan était encore appelée au *vi^e* siècle *Korco-Bhaiskind*¹. C'est à eux, et non aux Gaëls qu'il faut rapporter ce qu'on a dit des Ibères d'Irlande, dont la présence dans cette île s'explique d'ailleurs très-naturellement par les grandes relations commerciales, qui existèrent entre elles et l'ancienne Ibérie. Ces Basques durent contracter par la suite une étroite alliance avec les Scots, car le célèbre Fingal, le père d'Ossian, était chef héréditaire des *Klanna-Baeisgni* ou *Boisgne* du Leinster², et son petit-fils Oscar, chef du clan des *Hua-Bhascoine*, ou enfants des Vascons, dans le Munster³. J'aurais même confondu en une seule les deux colonies et les deux peuples, si les Scots n'avaient pas appartenu si décidément à la race blonde.

La seconde colonisation est celle des peuples celtiques venus pour la plupart, sans aucun doute, de la grande île voisine, et désignés sous les noms de Neimhidh et de Fer-Bolgs. Les premiers représentent, je crois pouvoir l'affirmer, des colonies

¹ *Bolland.*, mars, t. 1^{er}, p. 769. Un peu plus bas, par. 3, les habitants du pays sont nommés *Corco-Bhaskenses*. O'Mahony, p. xxx, écrit *Corca-Basginn*. C'est l'ancienne principauté des Mac-Mahon, dans le comté de Clare.

² *Voy.* O'Mahony, p. 285, 344, 361; Th. Moore, *Hist. d'Irl.*, t. 1^{er}, p. 106, Baudry, et autres.

³ O'Connor, t. I^{er}, part. I^{re}, p. cxxvii. D'Eckstein, *le Catholique*, t. XIV, 1829, p. 235.

bretonnes. Elles devinrent assez puissantes pour que l'Hibernie fût appelée, dans les premières relations des Grecs, une seconde Bretanide¹, et que Diodore donnât à ses habitants en général le nom de Britanni, V, 32. Les guerriers belges et probablement les Tuatha-Dé-Danann, que leur science magique a fait reconnaître pour une simple caste religieuse en lutte avec l'aristocratie militaire², renforcèrent encore l'élément celtique. Ainsi s'implantèrent en Irlande et finirent par prédominer les idiomes dont s'est en très-grande partie formée la langue gaëlique. Les documents recueillis par les Bollandistes sur la vie de S. Fortchern (17 février), nous disent que ce saint irlandais était fils d'une princesse bretonne, et constatent qu'on parlait le breton en Irlande dans le comté de Meath au milieu du v^e siècle.

LVII. Nous arrivons enfin à la population primitive qu'asservirent ces tribus conquérantes, et qui se donnait peut-être, dès cette époque, le nom de Gaëdhail, mais que les Carthaginois connurent sous celui d'*Hiberni*³, longtemps avant que les Grecs n'en entendissent parler. C'est Aviénus qui nous l'apprend, et de qui nous tenons en même temps que les Tartessiens d'Espagne et une foule de colons carthaginois fréquentaient les Iles Britanniques :

Tartessiisque in terminos Oestrymnidum
Negotiandi mos erat ; Carthaginis
Etiam coloni, et vulgus inter Herculis
Agitans columnas, hæc adibant æquora. (v. 443 et suiv.)

Ils y fondèrent sans doute des établissements plus ou moins considérables, conformément à la politique ordinaire des

¹ Denys le Pér., v. 566. Eustath., *ibid.*, et v. 284.

² Voy. M. d'Eckstein, *le Catholique*, t. XIV, 1829, p. 147 et al.

³ C'est du moins ainsi qu'Aviénus, *Ora mar.*, v. 111 (Conf. 414), a latinisé le nom carthaginois, dont les Grecs avaient, de leur côté, fait pour l'île elle-même, *Jerné* ou *Jernis*, Le vers 108 nous apprend qu'elle portait aussi fort anciennement le surnom d'*île sacrée*.

grandes nations commerçantes, et particulièrement des Carthaginois, qui transplantaient des colonies libyennes en Sicile, en Sardaigne, en Corse, et sur les côtes extérieures de la Mauritanie¹. Himilcon, qui fut envoyé dans le nord de l'Atlantique² à peu près vers le même temps que Hannon dans le sud, avait certainement une mission pareille pour l'Espagne et les autres contrées où Carthage pourrait établir son commerce, notamment en Irlande où l'on découvre tant d'indices de sa présence. Ne reconnaissez-vous pas ses colons dans ces anciens Fomoriens ou les *puissants de la mer* (*Fo-mharaigh*), successivement en lutte avec tous les barbares qui envahissaient l'île sacrée? Et de quels Libyens pouvaient se composer ses colonies, sinon des mêmes populations dont elle tirait ses soldats³, des Numides, des Gætules, etc.? T.-Live nomme positivement ces derniers parmi les troupes d'Annibal en Italie, XXIII, 18. Il n'y a donc rien de si étrange dans le rapprochement qu'on a fait du nom de Gaëdhail ou Gaoidhil avec celui de *Gætuli*, ou *Gaitouloi*.

LVIII. Certes le lecteur ne lèvera pas les épaules plus haut que je ne l'ai fait moi-même, la première fois que j'ai vu poser l'identité de ces deux noms. Elle se présente cependant comme une conséquence déjà possible de ce qui précède, et va nous apparaître comme un corollaire tout simple des recherches qui suivent. Deux voies nous conduiront à ce résultat; commençons par la moins sûre.

Un fait certainement digne d'attention, c'est qu'à l'exception des Némédiens, toute l'ethnogénie de l'Irlande, malgré le proche voisinage de la Bretagne et des Gaules, se rattache directement ou indirectement au midi de l'Europe ou à l'Afrique. Nous avons passé par la Grèce, par la Thrace, par l'Es-

¹ Pausan., V, 26, X, 11. Périple d'Hannon, par. 1.

² Plin., II, 67. Avién., *id.*, v. 117, et *al.*

³ Voy. Hérod., VII, 165. L'armée carthaginoise de Sicile y est composée de Libyens, d'Ibères, de Ligures, etc.

pagne. Eh bien ! les légendes irlandaises conservent un souvenir vague, mais non moins positif, d'une ancienne patrie africaine que de leurs origines hispaniques. Laissons toutefois de côté l'Égypte. Les Gaëls, dans leur migration d'Orient en Espagne, habitèrent pendant un certain temps, disent ces légendes, le pays de *Gæthluighe* ou *Gæthluidhe*, près de la Crète et de la Sicile ¹. Leurs auteurs ignoraient certainement qu'une partie des Berbères se nommaient encore *Djedalah* ². Des chroniques qui donnent à Gaédal, l'ancêtre éponyme des Gaëls, le nom de *Gaythelos* encore plus rapproché de *Gaitouloi*, et qu'on lit aussi dans Fordun, disent pareillement qu'il fit un assez long séjour en Numidie (Diefenb., *id.*, p. 397). Je ne relèverai point cette autre similitude (singulier hasard, si c'en est un !) qu'on a remarquée entre ce nom et celui des Nemedh ou Neimhidh. Le premier, dans tous les cas, est d'origine grecque, Νομάδες, et le second, tout celtique, est donné par les Irlandais eux-mêmes, comme venant de l'Europe septentrionale. Les Gaëls passèrent d'Afrique en Espagne, où nous les voyons, à leur départ pour l'Irlande, n'occupant que l'extrémité opposée de cette vaste contrée, c'est-à-dire la Gallice et les provinces basques. Il est assurément tout naturel de penser, avec quelques-uns de leurs historiens (*voy.* Keating, p. 195), qu'ils y avaient été successivement refoulés par d'autres peuples, nous dirons par les Ibères et par les Celtes, dont plusieurs tribus s'emparèrent même de presque toute la Gallice. Mais elles ne lui donnèrent par ce nom, qu'on croirait dérivé du *Gallus* italique, car celui-ci leur était étranger, nous a dit César, — et les Romains, de leur côté, ne l'apportèrent point en Espagne, puisque les *Gallæci* le portaient avant que le

¹ Keating, p. 173. O'Mahony, p. 149, n. a démontré, après O'Flaherty, que ce nom n'avait été, que par une énorme bévue, pris pour celui de Gothie.

² Pasc. Duprat, *Essai hist. s. l. rac. de l'Afrique sept.*, 1845, p. 85.

préteur Brutus ne fit la conquête de leur pays vers l'an 133 av. J. C. (Vell. Pat., II, 5). Le rapport qu'on croyait exister entre *Gallus* et *Gallæcus*, autrement *Callaicus*, en gr. *Kallaiké* et *Kalaiké*, doit donc être plutôt reporté entre celui-ci et *Gaelach*¹ ou *Gaedhalach*, anciennes variantes du nom de Gaëls. Les Gallæces étaient, suivant Strabon, III, p. 136, *Did.*, tellement barbares entre les barbares, qu'ils n'avaient même aucun dieu, et c'est pareillement au dernier degré de l'échelle sociale que Salluste place, avant l'arrivée des colonies Héracléennes, les Gætules et les Libyens; *Jug.*, 18. Ce peuple hispanique ne se présente-t-il pas dès lors comme un chaînon intermédiaire entre les Gætules et l'Irlande, que nous venons de voir colonisée et peut-être peuplée par les Carthaginois ou par les Phéniciens, c'est-à-dire par des marchands dont nous savons que les armées et les colonies étaient composées de ces Africains, d'Ibères, de Ligures, etc. ? C'est à eux que l'Hibernie doit, suivant toute probabilité, les noms mauritaniens et galliciens de sa géographie ancienne, et cette particularité curieuse signalée par le Dr Tuthill², savoir : la ressemblance encore existante des misérables huttes du Connaught avec les *Mapalia*, ou habitations des paysans numides, dont la forme allongée et les toits cintrés de chaque côté figuraient, dit Salluste, *ibid.*, des carènes de vaisseaux. Un autre rapport du même genre se présente entre nos Gaëls et les Libyens, car ceux-ci se servaient encore du temps d'Hérodote, VII, 184, de ces chars de guerre dont les Grecs avaient abandonné l'usage depuis les temps héroïques, et qu'on ne retrouve, dans l'Occident de l'Europe, que chez les Bretons³ ou dans les poésies d'Ossian. Ainsi nous pourrions en vérité, si nous nous laissions emporter par l'esprit de sys-

¹ Voy. sur ce rapprochement Th. Jnnes, t. II, p. 540.

² Massy, *Analyt. Ethnol.*, p. 3.

³ Voy. César, IV, 33 et *al.* Tacite, *Agr.*, 12 et 35.

tème, opposer dans le sud une nouvelle triade ethnogénique à la fameuse triade septentrionale des *Kimmerioi-Cimbri-Kymry*, et faire valoir à notre tour celle des trois noms presque aussi rapprochés de Gaédhail ou Gaélach, Gætuli et Gallæci.

Ce n'est pas tout. Une ville de Gallice avait pris ou reçu le nom tout celtique de Brigantium (*voy.* Orose et Ptol.), et par une dernière similitude, certainement singulière mais bien historique cette fois, celui de *Galaiké* que portait en Thrace le pays des Cicones, fut effacé par d'autres Brigantes, qui nommèrent cette contrée *Briantiké* (*Bria*, forme thrace du celtique *Briga*¹). Ces Gallæques d'Orient seraient-ils un autre trait d'union entre les Ligures du Caucase et nos Ligures ou Gaëls d'Occident? Et n'est-il pas fort curieux de les voir, aux deux extrémités de l'Europe, supplantés par le même nom celtique, celui des Brigantes qui les poursuivirent encore en Irlande, et s'y montrent une troisième fois à côté d'eux? Observons toutefois que ce nom, qui signifie simplement montagnard, ne prouve pas absolument que tous les peuples qui le portaient fussent celtes, et que ses rencontres si fréquentes avec les populations gaéliques donneraient à penser que plusieurs d'entre eux furent des Gaëls, ainsi nommés par leurs voisins, en Espagne par exemple, et en Bretagne.

LIX. Voici maintenant l'autre partie de notre démonstration. Nous avons vu combien nos Gaëls ressemblaient aux Ligures, qui avaient tous les caractères d'une race méridionale, et que Prichard regardait, ou peu s'en faut, comme un peuple d'origine africaine. Il en donne plusieurs raisons, entre autres celle-ci : que les anciens paraissent les avoir considérés comme une nation tout à fait à part, et sans aucune affinité avec les autres races européennes, même les Celtes et les Ibères, avec lesquels ils se trouvaient, en partie, mêlés par

¹ *Glossaire gaulois*, n° 261. Quant au fait même, *voy.* Hérod., VII, 108.

le courant général et les remous des anciennes migrations ¹. Il cite aussi Thucydide, qui rapporte que les Ibères furent chassés de la côte orientale de l'Espagne par les Ligures ², et il pense, d'après l'interprétation celtique qu'il donne à leur nom (*Lly-gwyr*, les hommes de la mer), qu'ils y étaient venus d'Afrique. Il n'a pas songé à celui de *Ligustiké*, que portait précisément la partie la plus méridionale de l'Espagne ³, ni à la ressemblance physique qui résulte des traits généraux d'agilité, de vitesse à la course, de dureté à la fatigue et aux privations, sous lesquels les anciens nous dépeignent les Libyens, les Numides et les Ligures ⁴. Comme ceux-ci les Numides étaient petits et maigres, T.-Liv., XXXV, 11 ; et comme eux ils ne craignaient pas d'affronter en combat singulier les Gaulois les plus grands, dont ils restaient victorieux. (App., G. Civ. I, 50.) Les cheveux des Ibères, depuis longtemps mêlés à la race brune de l'Espagne, ne s'étaient-ils pas frisés comme ceux des Maures ⁵ ? Tous ces sauvages africains se ressemblaient, dit Strabon, XVII, p. 703, *Did.*, et tous en effet, Atlantes, Numides, Gætules autrefois riverains de la Méditerranée (Sall., 18), Mauritanien, étaient de la même race, celle des Berbères ou des Kabyles, dont nous avons vu de savants ethnologistes faire les ancêtres de nos prétendus Celtes bruns et de nos Bas-Bretons. Leurs portraits présentent une assez

¹ *Physic. history*, etc., t. II. 3^e éd. p. 38.

² Liv. VI, 2. Thucydide est, je crois, le seul auteur qui donne ce rôle aux Ligures, et ce succès ne peut avoir été que l'effet d'une réaction momentanée, car l'ensemble des faits que nous connaissons nous montre, au contraire, les Ligures poussés par les Ibères.

³ Voisine du fleuve *Lixus* de Mauritanie, dont le nom paraît à Diefenbach proche parent de celui de Ligur.

⁴ Hérod., IV, 187; Salluste, *Jug.*, 17 et 18. Diod., III, 49; Appien, *Pun.*, 11 et 71; *Civ.*, V, 113. Conf. Strab., II, p. 108, *Did.*; Procop., *Vand.*, II, 6.

⁵ Si toutefois Tacite n'a pas appliqué aux Ligures d'Espagne le nom d'Ibères, devenu plus général de son temps. — Quant aux Maures, voy. Martial, VI, 39.

grande variété, mais ceux de l'Algérie, tels que les décrit M. Rozet¹, ont toujours le corps maigre et le tempérament sec et nerveux de leurs ancêtres. Est-il plus difficile, sans parler même des colonies carthaginoises, d'envoyer des Gætules² en Irlande que dans notre Armorique, et les noms mauritaniens que nous avons rencontrés dans cette île ont-ils moins de valeur démonstrative que les noms celtiques répandus au loin dans l'Europe orientale et sur les bords de la Baltique ? Je n'ose toutefois me prévaloir de l'apparente similitude qui existe les noms des Salyes et de la *Massalie*³, où fut fondée Marseille (en lat. *Massilia*), et ceux de *Massylloi* et des *Massaisylloi* de Numidie⁴. Mais j'insisterai d'autant plus sur la ressemblance des Ligures et des Numides, que nous avons déjà, par. XLII, constaté celle des premiers avec les Gallois du moyen âge.

LX. Nous sommes ainsi entraînés à reconnaître, quels que soient les noms qu'on lui ait donnés ou qu'elle ait portés : Ligures ou Lloégriens, Numides, Gætules, Gallæces, Galis, enfin Gaédhail ou Gaëls, que la race brune ou berbère qui existe encore aujourd'hui dans tout le nord de l'Afrique, occupait jadis l'Occident de l'Europe⁵, où elle a été subjuguée et retirée de sa barbarie native par les émigrations successives de la race blonde ou Indo-européenne. C'est elle qui forme ce *substratum* commun sur lequel s'est étendue la conquête celtique dans les Gaules, en Bretagne, en Irlande et en Espagne, où il paraît qu'une troisième race, celle des Ibères ou des Basques, s'était déjà superposée aux Ligures, soit

¹ *Voyage dans la rég. d'Alger*, 1838.

² *Natio frequens multiplexque*, Mela, *lib.*, 4.

³ Ce n'est toujours pas à cause de la puérile étymologie que Timée donne du nom de Massalia, *Fragm. Hist. græc.*, Did., t. 1^{er}, fr. 39, ni même pour la différence prosodique indiquée par Servius entre *Massyles* et *Massilia*, *Æn.*, VI, 60.

⁴ Eustath., *Dionys. Periég.*, v. 75.

⁵ Et probablement encore la Germanie méridionale, etc.

qu'elle fût arrivée également d'Afrique, soit plutôt poussée par les peuples du nord. Nous avons donc été ramenés malgré nous en face de cette grande et mystérieuse question des *Pré-Celtiques*, qui nous semblait, disions-nous au commencement de cette Introduction, étrangère à des recherches purement historiques. La crâniologie nous avait déjà montré notre erreur, en mettant sous nos yeux ces crânes *cymbécéphales* et *brachy-céphales* trouvés dans les plus anciens tombeaux des Îles Britanniques. Maintenant, rejettera-t-elle ou acceptera-t-elle une solution qui rattacherait les *Pré-Celtiques* à la race berbère, ou bien, la jugeant insuffisante, voudra-t-elle remonter encore plus haut, et reconnaître, à leurs têtes différentes de notre conformation caucasienne, des races encore plus anciennes que nos Ligures ou nos Gaëdhail, et ensevelies jusque dans les abîmes des terrains diluviens? Mais il faut pour cela qu'elle ait elle-même enfin trouvé et clairement défini les classifications sur lesquelles on pourra fonder une véritable archéologie crânienne. Jusque-là, nous nous contenterons de rappeler au lecteur que la majorité des crânes décrits par Davis et Thurnam sont brachy-céphales ou de forme plus ou moins ronde, et que les dolicho-céphales pourraient jusqu'à un certain point être aussi rapportés au type berbère dont la sphéricité, suivant Furnari¹, s'allonge en cône par derrière; car cet allongement, nous dit M. Gosse, p. 119, est en grande partie artificiel, et *peut-être ibérique*, ajoute-il, p. 143.

LXI. Nos conclusions physiologiques auront d'ailleurs à subir une autre épreuve, à la fois moins difficile et sans doute plus prochaine, celle que lui imposera la philologie. Non toutefois pour les Celtes, car il est évident par les rapports de leur langue avec le sanscrit et les autres idiomes Indo-Européens, et par les traces qu'elle a laissées dans le nord de l'Eu-

¹ Voy. M. Gosse déjà cité, p. 56.

rope, que cette langue a dû être apportée dans les Gaules par un peuple septentrional et venu du centre de l'Asie; nous avons vu qu'au contraire, tout annonçait chez les Gaëls une origine méridionale. Comment alors ont-ils perdu leur propre idiome? comment, étant assez nombreux pour absorber peu à peu le type de leurs maîtres, ont-ils adopté, pour ainsi dire en échange, la langue de leurs vainqueurs? C'est la grande ou plutôt l'unique difficulté de la question, qui n'existerait point sans cela. Je crains fort qu'on ne puisse jamais la résoudre. Je ne vois d'autre explication plausible que celle qu'on peut tirer du pouvoir de la race dominante, et de l'ascendant que lui donnait un commencement de civilisation sur de faibles tribus isolées les unes des autres par les nécessités de leur misérable existence, et sans aucune idée d'union politique et de nationalité. Peut-être n'avaient-elles pas même une langue commune, et parlaient-elles, comme les Indiens de l'Amérique du nord, autant d'idiomes différents qu'il existait de peuplades séparées, soit par de vastes forêts, soit par d'autres obstacles naturels. On comprendrait alors la facilité avec laquelle ces sauvages ont pu successivement abandonner leurs pauvres langues primitives pour parler celle de leurs conquérants et de leurs rudes instituteurs, — et comment ces langues ont si complètement disparu du sol des Gaules, que ni lacs, ni montagnes, ni rivières n'ont, à notre connaissance du moins, gardé quelque trace certaine de leur infime existence. Quelques mots cependant subsistent encore dans les dialectes romans de la Provence et de la Suisse, sans aucun lien de parenté, dit-on, ni avec le basque, ni avec la famille indo-européenne; et l'on peut fort bien croire (*voy. ci-dessus, p. 151 et 263*), qu'ils proviennent de quelqu'un de ces idiomes perdus. Fauriel cite un certain nombre de ces mots, mais je ne suis pas assez sûr de leur complet isolement, pour m'en prévaloir avant que chacun d'eux ait été l'objet d'une nouvelle investigation.

En attendant, ce n'est point par de simples conjectures telles que les précédentes qu'on peut satisfaire de prime abord aux justes et sévères exigences de la philologie. Le lecteur se souvient qu'elle a posé une barrière à peu près insurmontable aux prétentions des Euskariens. C'est à elle, c'est aux études qu'on a commencées sur les idiomes berbères, et à l'application qu'on en fera aux plus anciens noms géographiques de l'Europe occidentale, qu'il appartient de confirmer notre jugement sur l'origine africaine des Galls de M. Am. Thierry. Si ses recherches, comme celles de G. de Humboldt, donnaient encore un résultat négatif, nous nous retournerions alors vers les Finnois d'Arndt et de Raske, auxquels ces savants rattachaient non-seulement les Ibères, mais toute la population primitive de notre occident. J'en ai peu parlé jusqu'ici, parce que toute l'étude de la question m'a constamment dirigé vers le midi; et c'est avec une véritable surprise que j'ai vu O'Mahony, malgré tous les souvenirs méridionaux de l'Irlande, admettre, ou peu s'en faut et sans en donner aucune raison, l'origine finnoise des premiers Hiberniens¹. On a fait valoir dans ce sens la ressemblance toute fortuite du nom de *Fenni*, soit avec celui de *Feini* qu'on dit avoir été porté primitivement par les Gaëls, soit avec ceux de la célèbre milice fmgalienne, les *Finn* ou *Fiann* du III^e siècle de notre ère, ce qui n'a pas plus de valeur d'un côté que de l'autre².

Mais cette seconde solution doit être examinée dans sa généralité. Plusieurs savants l'ont soutenue de même que l'identité des Celtes et des Finnois; et l'on a dressé en conséquence

¹ P. 116, n. Garnett a reconnu quelques mots finnois dans l'irlandais, dit-il dans les *Philologic. Essays*, p. 203; 1859.

² J'en dirai autant d'une autre ressemblance mise aussi en avant comme preuve de l'origine phénicienne des Irlandais; c'est celle de ce même nom de *Feini* avec celui des *Phœnikes*. On ne réfléchissait pas que cette dénomination grecque a toujours été étrangère à ce peuple sémitique.

de longues colonnes de mots comparés¹, qui ont été accueillies avec faveur par les uns, avec mépris par les autres. Nous nous en occuperons dans notre III^e partie, quand nous discuterons l'origine des monuments dits celtiques. Quelques crâniologistes, entre autres Nillson et Retzius, pensent aussi que la race finnoise, dont la tête appartient également, disent-ils, à une forme à peu près ronde, a peuplé l'Europe occidentale. Prichard nous a même signalé (voy. *Sect. 4^e, par. IX*), le type mongolique de quelques anciens crânes bretons et irlandais, et l'on prétend qu'il s'est conservé dans certains villages écartés de l'Angleterre². Je n'ai point trouvé jusqu'à présent la confirmation bien positive de ces faits étranges; je m'en tiendrai donc au simple type finnois, tel qu'on le décrit, avec une tête un peu anguleuse, mais en somme plus ronde que carrée, comme celle des Basques, ajoute Nillson³. Cette comparaison, qui n'est pas conforme à mes propres observations, confondrait de nouveau les Ibères avec la race Ligurie ou Gaële dont nous les avons distingués en dernier lieu, à cause de l'allongement général des figures de leurs descendants, mais après avoir démontré, pensons-nous, leur double mélange avec des Celtes et des Germains. Quoi qu'il en soit, il me semble que les anthropologistes qui en sont encore à débattre si les Lapons et les Finlandais appartiennent à la même souche, ne sont pas encore en mesure de décider une question aussi difficile, et qu'elle ne peut, en attendant, être approfondie que par les linguistes. Si le troisième arrêt qu'ils auront à prononcer repoussait aussi l'origine finnoise de notre race brune, nous reviendrions alors forcément aux conjectures que nous avons hasardées pour expliquer leur changement d'idiome, en observant de nouveau que les négations

¹ Voy. entre autres, Parrot, *Versuch einer Entwicklung der Sprache*, etc., 1828.

² Pearson, *The early and middle age of England*, 1861, p. 2.

³ *Indigen. races*, p. 290, et suiv. Conf. *Cran. Britann.*, p. 17, 54, etc.

de G. de Humboldt relativement à l'existence de la langue basque au nord de la Garonne, n'auraient pas eu, pour un idiome complètement disparu depuis un grand nombre de siècles, la même valeur démonstrative que pour une langue toujours vivante. Les deux généalogies finnoise et berbère resteraient donc, à ce point de vue, aussi possibles l'une que l'autre; mais avec cette grande différence que l'une est tout à fait dénuée d'appuis même légendaires, tandis que l'autre a pour elle, non-seulement un concours de nombreuses traditions, mais encore tout ce que les anciens nous ont appris sur les Ligures, et sur les antiques relations de l'Espagne et de l'Afrique avec les deux grandes îles britanniques.

LXIII. Si l'Irlande n'est plus l'extrémité occidentale du monde, elle est toujours celle des terres celtiques, car les Orcades, les îles Shetland et les Ébudes sont devenues, (si elles ne l'ont pas toujours été), presque entièrement scandinaves. Nous aussi, nous pouvons dire, au terme de nos recherches :

Sistimus hic tandem nobis ubi defuit orbis ;

et embrasser du regard tout le chemin que nous avons parcouru, pour soumettre au lecteur nos conclusions générales. Partant du principe de la persistance naturelle des types, et des lois qui président à leurs croisements, nous avons reconnu, d'abord dans les écrits des anciens :

1° Que les Celtes ou Gaulois appartenaient tous, sans distinction entre les Belges et les Gaulois proprement dits ¹, à un même type, et par conséquent à une seule et même race, d'un caractère tout septentrional, c'est-à-dire blonde et de haute stature, et d'un tempérament lymphatique qui supportait difficilement les chaleurs du midi.

¹ Nous examinerons dans notre III^e partie et dans le mémoire particulier sur les Belges, les différences d'autres sortes qui pouvaient exister entre eux.

Puis : 2° dans les œuvres d'art arrivées jusqu'à nous, que ce type était principalement caractérisé par la longueur de la tête, en opposition avec un autre dont la tête était ronde. .

Ensuite : 3° Que ces têtes rondes appartenaient à une autre race, aux yeux et aux cheveux bruns ou noirs, et d'un tempérament sec et nerveux qui lui donnait un caractère méridional.

4° Que deux types d'une constitution physique aussi différente ne pouvant sortir d'une même souche, il était faux que les hommes à têtes rondes qu'on nommait abusivement les *Galls*, eussent jamais fait partie, ethnogéniquement parlant, de la famille celtique représentée par ceux auxquels on donnait le nom encore plus erroné de *Kymrys*. Mes protestations réitérées contre cette classification ne sont donc point une simple querelle de mots, comme pourraient le penser de prime abord quelques esprits superficiels. Il s'agit bien moins de ces noms que de l'origine même de nos populations, problème d'une haute importance, moins encore pour l'histoire même de notre pays, que pour celle du genre humain et des migrations qui ont étendu ses branches caucasiennes sur toute la surface de l'Europe et de l'Afrique septentrionale.

5° Que le type gaulois était au contraire fort rapproché du type germanique, ce qu'explique naturellement la communauté de leur origine indo-européenne (mais les deux races, que séparaient déjà leurs idiomes, n'en sont pas moins, dès leur première apparition dans l'histoire, complètement distinctes l'une de l'autre par la différence de leurs institutions civiles et religieuses, comme nous le constaterons encore une fois dans notre III^e partie).

6° Que ce même type gaulois dont la dégénération se montre déjà du temps de César, ayant été presque entièrement absorbé par la race brune dans la plus grande partie des Gaules, et n'existant plus dans certaines provinces du continent ou des Iles Britanniques, qu'à un degré d'abâtardissement plus

ou moins prononcé, il en résulte que les Celtes ne formèrent jamais qu'une minorité dans la population de toutes ces contrées; qu'ils n'en furent par conséquent pas les premiers habitants, mais, — comme l'indiquent leurs propres traditions, conformes à plusieurs données historiques, — des conquérants dont la race finit par se perdre, sauf quelques exceptions locales, dans la masse beaucoup plus nombreuse des vaincus. Nous verrons les autres conséquences de cette conquête dans la suite de cette Introduction.

7° Que ces vaincus appartenaient à cette même race brune qui occupait primitivement toute l'Europe occidentale, et à laquelle on a donné quelquefois le nom général d'Ibères; mais qui paraît avoir été plutôt de souche ligure; les Ibères ou Basques n'ayant laissé aucune trace de leur idiome au nord de la Garonne, et ne présentant pas une entière conformité de type avec cette ancienne population. D'une origine encore douteuse, mais probablement poussés par les Celtes, ils les précédèrent dans l'occident, et s'établirent avant eux dans la Gaule méridionale, en Espagne, et dans une partie de l'Italie.

8° Que ces Ligures qui se montrent à la fois, dès les premiers temps historiques, dans le sud de l'Espagne et en Italie, sur les bords du Rhône et au couchant des Pyrénées, en Corse et dans la grande île britannique, sont d'un côté, le même peuple que les Gallæces; et de l'autre, que les Lloëgriens et les Gaëdhail ou Gaëls des traditions de la Bretagne et de l'Irlande.

9° Enfin que ces mêmes Ligures, d'origine très-probablement africaine, paraissent avoir été de la même famille que les Gætules et les Numides, c'est-à-dire de la grande race berbère, répandue encore aujourd'hui dans tout le nord de l'Afrique.

Tels sont les résultats auxquels nous sommes arrivé, en cherchant autant que possible, à éclairer constamment par l'histoire nos observations et nos données physiographiques.

Ces résultats, souvent inattendus pour nous-même, se classent naturellement, comme dans tous les ouvrages de ce genre, en deux catégories : ceux que l'entière conviction de l'auteur présente comme positifs, tels que la démonstration du véritable type gaulois, et la séparation complète de la blonde race des Celtes et de la race brune qu'ils trouvèrent établie dans les Gaules ; — et ceux qui concernent l'origine de cette dernière, et qui ne sortiront peut-être jamais du domaine de l'érudition spéculative. L'auteur espère néanmoins s'être approché de la vérité, et devra sans doute à cette confiance le courage de consacrer encore d'autres années de travail à compléter cet ensemble des Propylées de notre histoire, en étudiant à leur tour les traits particuliers du génie gaulois, caractère national, druidisme, institutions civiles et sociales, littérature, industrie et monuments. Nous aurons alors rempli notre programme, qui pourrait se résumer aussi dans une triade pareille à celle des Bardes : Trois études indispensables pour percer le mystère de l'origine d'un peuple : celles de son idiome, de son physique et de son esprit.

POST-SCRIPTUM.

Ces dernières pages allaient être livrées à l'impression, quand on m'a donné connaissance de l'article où M. H. Martin traitait à son tour la question des races brunes et des races blondes de l'ancienne Gaule¹. Un travail spécial de notre célèbre historien sur une question que j'étudiais depuis trois ans, devait naturellement m'inspirer un très-vif intérêt, et je m'empressai de le lire avec toute l'attention que commandait le nom de son auteur. Je m'attendais à une nouvelle discussion en faveur de la dualité gauloise, et M. H. Martin déclare effectivement, p. 120, qu'en présence des populations brunes dont la couleur prédomine dans tous les pays celtiques, la vieille donnée de la race gauloise purement blonde n'est vraiment plus susceptible de défense. Mon premier mouvement fut de protester contre une assertion dont j'ose espérer que ce volume eût au moins prouvé toute l'exagération, mais je m'aperçus bientôt avec un vif contentement que cette phrase amphibologique ne devait pas être entendue comme je l'avais d'abord comprise, et que les deux mots *race gauloise* signifiaient simplement la population générale des Gaules. Je n'avais au contraire qu'à me féliciter de voir l'un des principaux soutiens de la dualité *Gallo-Kymryque*, amené par ses propres recherches à entamer de son côté le système d'Edwards et de M. Am. Thierry, en reconnaissant, p. 126 et 127, comme purs

¹ *Revue nationale*, 10 mars 1861.

descendants des Celtes, les hommes blonds, qu'il avait remarqués en grand nombre, d'abord en Provence, en Ligurie et jusqu'en Toscane; puis dans le Bas-Languedoc, en Catalogne, et même au delà de Valence en Espagne. Ce sont, dit-il, p. 125, des hommes de taille plus élevée que les bruns, avec le visage coloré, les yeux bleus ou gris, les cheveux blonds ou châains et la barbe rousse ou blonde. » — Mais de pareils Celtes, s'écrierait Edwards, ne sont pas des Galls, ce sont des Kymrys ¹ ! « Les hommes bruns, continue M. H. Martin (p. 126), avec lesquels les blonds sont depuis trente-trois siècles mêlés et jamais confondus, n'appartiennent pas à la race celtique, ce sont les fils des anciens Ibères. » Ainsi nous sommes, par le fait, arrivés l'un et l'autre à peu près au même résultat; lui ne remontant pas au delà des témoignages historiques, et moi conduit par les négations de G. de Humboldt et par les observations physiologiques, à creuser encore plus bas, et à chercher sous les Ibères une couche de population antérieure qui me paraît être la race ligure. Il résulterait de cette distinction, si elle était admise et dans le cas où la parenté des Basques avec les Finnois serait définitivement reconnue par les ethnologistes, que les hommes blonds du littoral de la Méditerranée, au lieu d'être d'origine uniquement celtique, pourraient comme ceux des provinces basques descendre aussi d'une souche finnoise, telle que les blonds Finlandais ². Mais j'aurais mauvaise grâce d'insister sur une simple divergence d'inductions, quand nous sommes d'accord sur le fait fondamental, sur le principal résultat de mes études,

¹ Edwards avait oublié dans sa fameuse brochure (oubli qui lui a été reproché), de déterminer, du moins en général, les couleurs distinctives de ses deux types, le Gall et le Kymryque. Il a réparé en partie cette omission en assignant aux Galls de la Bretagne des cheveux bruns ou noirs. *Voy. ci-dessus*, p. 206.

² Il faudrait aussi tenir compte, quoique dans une très-faible proportion, de l'élément germanique apporté par les Goths et les Burgundes.

l'unité du type et par conséquent de la race véritablement gauloise.

Ce n'est pas que cette conséquence ait déjà frappé les yeux de M. H. Martin. Il n'a pas encore entièrement rompu avec le système de M. Am. Thierry, et je le vois toujours imbu de cette fausse idée de l'origine celtique des Cimbres, sur laquelle est échafaudé tout le roman historique de leur identité avec les Belges d'abord, puis avec les Kymrys. Qu'il me permette, au nom même du beau monument qu'il a élevé à l'histoire de notre pays, de lui signaler deux fautes évidentes dans lesquelles l'a entraîné de nouveau M. Am. Thierry, celles de rapporter les Sénon à la *branche kymryque*¹, et de citer ensuite, comme autorités principales sur l'origine des Cimbres², Salluste et Cicéron, et même Tite-Live, dont il n'est pas resté, que je sache, un seul mot sur ces barbares.

Enfin, je dois prévenir franchement le lecteur que les observations de M. H. Martin sur le physique des Bretons de notre Cornouaille, ne sont pas conformes aux miennes (voy. ci-dessus, p. 207), sur deux points assez importants; savoir : 1° quand il affirme que les beaux hommes de cette contrée sont parfaitement bruns, et qu'il en est ainsi dans la majeure partie de la Basse-Bretagne. J'ai expliqué comment cette apparence brune cachait souvent des cheveux naturellement très-blonds, surtout dans le nord du pays de Léon, où domine le même type. C'est presque toujours à la couleur de la chevelure des enfants et même des femmes qu'il faut s'en rapporter en pareil cas. — 2° Le nez d'aigle ou *kymryque* d'Edwards, que je crois d'autant moins celtique que M. Alf. Maury le regarde comme appartenant au type romain, m'a paru fort peu commun parmi les hommes de grande taille, soit dans la Cornouaille,

¹ J'en suis d'autant plus surpris que M. Martin dit lui-même que la masse des conquérants de la Cisalpine était *gaélique*.

² Voy. ci-dessus, p. 250.

soit dans le Léonais ; et M. H. Martin, p. 126, fera lui-même de ces nez *recourbés* un trait caractéristique des Étrusques¹. J'en ai parlé à différentes reprises dans le cours de mes recherches, en remarquant toujours de plus en plus son origine méridionale.

¹ Je ne vois du moins pas de différence entre le *grand nez d'aigle* et le nez recourbé, c'est-à-dire véritablement *aquilin*, épithète dont on abuse quelquefois en faveur des nez droits et saillants.



